





Cam. M4<sup>u</sup>







Chickering

1200



DE LA  
**POPULATION**  
DANS SES RAPPORTS  
AVEC LA NATURE  
DES  
**GOUVERNEMENTS.**

PARIS,  
DEBRY, LIBRAIRE, MONTMARTRE,  
RUE DE L'ÉCOLE-MOYENNE, 1.  
DEBRY, LIBRAIRE, AU PALAIS ROYAL.

IMPRIMERIE DE LA BIBLIOTHÈQUE  
NATIONALE, RUE DE LA HARPE, 17.

79/00/317



POPULATION

DANS SES RAPPORTS

AVEC LA NATURE

DE

GOVERNEMENTS.

---

IMPRIMERIE DE FÉLIX LOCQUIN,  
16, rue Notre-Dame-des-Victoires,



DE LA

# POPULATION

DANS SES RAPPORTS

AVEC LA NATURE

DES

## GOUVERNEMENTS.

---

*Exoriare aliquis.*

---

PARIS,  
BÉCHET JEUNE, LIBRAIRE,  
PLACE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE, 4.  
DELAUNAY, LIBRAIRE, AU PALAIS ROYAL.

—  
1857



POPULATION

DANS SES RAPPORTS

AVEC LA NATURE

GOVERNEMENTS.

Revue de la

PARIS

RECHET JEUNE LIBRAIRE

PLATEAU DE LA VILLE DE PARIS

DE LAUNAY, LIBRAIRE, AU PALAIS ROYAL

Bayerische  
Staatshibliothek  
MÜNCHEN



---

## AVERTISSEMENT.

La table des chapitres placée à la tête de cet ouvrage en indique suffisamment l'objet , le plan et les divisions principales ; elle lui servira de préface.

Tandis que les sciences physiques et les arts utiles , prenant l'observation , l'expérience et le calcul pour guides , s'avancent rapidement dans les voies d'un perfectionnement illimité ; en proie aux sophistes , la Politique et la Morale suivent une marche évidemment rétrograde , et nous offrent le



spectacle des aberrations les plus funestes. La considération des dangers où nous entraînent de pareils écarts, a pu seule déterminer l'auteur à grossir d'un livre nouveau l'énorme amas de livres existans, masse effrayante sous laquelle, si ce n'était la multitude des causes agissant incessamment pour la détruire, nous risquerions de rester ensevelis.

Toutefois s'il n'avait été encouragé par le sentiment d'un devoir à remplir envers la génération présente, et soutenu par l'espérance de lui devenir quelque jour utile, l'auteur aurait depuis long-temps renoncé à traiter un tel sujet. En effet, dans cette étude pénible de nos dangers et de nos misères, il a pu rarement goûter la jouissance dont s'accompagnent les travaux littéraires, satisfaction qui en est la première et souvent l'unique récompense.

Durant le peu de mois employés à l'im-



pression de ce volume, le gouvernement fondé sur l'équilibre des trois pouvoirs a disparu en Portugal et en Espagne, devant une poignée de soldats rebelles. Semblable chose vient d'être tentée en France avec des moyens tout-à-fait disproportionnés à la grandeur de l'entreprise. C'est pour cela sans doute qu'on a donné aux conspirateurs la qualification d'insensés, car sous le régime bavard et bâtard où domine la multitude, tout homme d'épée peut, sans folie, rêver un diadème.



pression de ce volume, le gouvernement  
fonde sur l'acquisition des trois pouvoirs  
disparus en Portugal et en Espagne, devant  
une poignée de soldats rebelles. Semblable  
chose vient d'être tentée en France avec des  
moyens tout-à-fait disproportionnés à la  
grandeur de l'entreprise. C'est pour cela  
sans doute qu'on a donné aux conspirateurs  
la qualification d'insensés, car sous le re-  
gime bavard et bête on donne la même  
tête, tout homme d'esprit peut, sans folie,  
réver un diadème.

Le 20 mai 1808, le général Dalmatien  
d'Almeida, gouverneur de l'île de Madag-  
ascar, fut arrêté par les Français, et son  
gouvernement fut supprimé. Le 22 mai  
1808, le général Dalmatien d'Almeida  
fut arrêté par les Français, et son gouver-  
nement fut supprimé. Le 22 mai 1808,  
le général Dalmatien d'Almeida fut ar-  
rêté par les Français, et son gouverne-  
ment fut supprimé.

Le 20 mai 1808, le général Dalmatien  
d'Almeida, gouverneur de l'île de Madag-  
ascar, fut arrêté par les Français, et son  
gouvernement fut supprimé. Le 22 mai  
1808, le général Dalmatien d'Almeida  
fut arrêté par les Français, et son gouver-  
nement fut supprimé.



---

## TABLE DES CHAPITRES.

### PREMIÈRE PARTIE.

#### HISTOIRE DES ACCROISSEMENTS DE LA POPULATION ET DES EFFETS DE CETTE MULTIPLICATION PROGRES- SIVE.

|                                                                                                                                     |        |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|
| CHAPITRE PREMIER. <i>Introduction.</i>                                                                                              | Page 1 |
| CHAP. II. <i>Commencemens de l'espèce humaine.</i>                                                                                  | 7      |
| CHAP. III. <i>Sociétés primitives. Peuples chas-<br/>seurs , pasteurs , agriculteurs.</i>                                           | 10     |
| CHAP. IV. <i>Erreurs relatives à la population des<br/>anciens. Montesquieu en fut le dernier parti-<br/>san. De ce publiciste.</i> | 35     |
| CHAP. V. <i>De la population des Gaules au temps<br/>de Jules-César.</i>                                                            | 56     |



- CHAP. VI. *De la population des diverses contrées de l'Europe sous la domination romaine et dans le moyen âge.* 65
- CHAP. VII. *De l'étendue et de la population de Paris aux diverses époques de la monarchie française.* 76
- CHAP. VIII. *Accroissemens rapides de la population européenne dans les temps modernes.* 88
- CHAP. IX. *De la Chine.* 106
- CHAP. X. *Comment les subsistances s'élèveraient au niveau d'une population double de la population actuelle.* 120
- CHAP. XI. *De l'influence fâcheuse d'une population exubérante sur les mœurs et la félicité des peuples.* 139
- CHAP. XII. *Combien il est difficile de maintenir la paix au sein d'une population nombreuse et agglomérée.* 148
- CHAP. XIII. *Cette difficulté augmente lorsque des causes morales et politiques aggravent la situation. Preuves tirées de ce qui se passe en France.* 156



## DEUXIÈME PARTIE.

DES MOYENS DE DIMINUER LES INCONVÉNIENS , ET  
DE PRÉVENIR LES DANGERS RÉSULTANS D'UNE  
POPULATION EXUBÉRANTE.

CHAPITRE PREMIER. *De l'unité dans le pouvoir.* 173

CHAP. II. *Continuation du même sujet : Raisons  
pour exclure la multitude de toute partici-  
pation au gouvernement.* 196

CHAP. III. *De la puissance paternelle.* 215

CHAP. IV. *De l'instruction gratuite.* 227

CHAP. V. *Du commerce des idées politiques.* 240

CHAP. VI. *De l'industrie agricole.* 250

CHAP. VII. *Des lois pénales.* 258

CHAP. VIII. *Des distinctions sociales.* 269

CHAP. IX. *Des corporations, de l'esprit de corps,  
et à cette occasion, de la magistrature et des  
académies.* 279

CHAP. X. *De la religion dans l'État.* 289

CHAP. XI. *De quelques moyens proposés ou essayés  
dans le but de remédier aux inconvénients d'une  
population excessive.* 297

CHAP. XII. *Résumé et conclusion.* 309



NOTES.

- A. *Sur la propriété foncière.* 319  
B. *Sur les ministères dans le gouvernement re-  
présentatif.* 325  
C. *Sur le patriotisme.* 331  
D. *Sur la condition des classes ouvrières.* 335  
E. *Sur les progrès de la philosophie.* 345



# PREMIÈRE PARTIE.

## HISTOIRE

### DES ANIMAUX DE LA TERRE.

## PREMIÈRE PARTIE.

### INTRODUCTION.

Il y a maintenant dix ans que l'on a commencé à se livrer à l'étude de l'histoire naturelle des animaux de la terre. Cette science, qui était autrefois considérée comme une simple collection de faits, a pris aujourd'hui un caractère plus scientifique. On ne se contente plus de décrire les animaux, on cherche à en expliquer les fonctions, les habitudes, les mœurs. On a découvert que les animaux ne sont pas seulement des êtres sensibles, mais qu'ils ont aussi une vie intellectuelle. On a vu que les animaux ont des sentiments, qu'ils ont une conscience, qu'ils ont une âme. On a vu que les animaux ont des facultés, qu'ils ont des talents, qu'ils ont des vices, qu'ils ont des vertus. On a vu que les animaux ont des besoins, qu'ils ont des passions, qu'ils ont des affections. On a vu que les animaux ont des droits, qu'ils ont des devoirs, qu'ils ont des responsabilités. On a vu que les animaux ont une place dans la société, qu'ils ont une fonction à remplir, qu'ils ont une contribution à apporter. On a vu que les animaux ont une valeur, qu'ils ont une utilité, qu'ils ont une importance. On a vu que les animaux ont une dignité, qu'ils ont une noblesse, qu'ils ont une grandeur. On a vu que les animaux ont une beauté, qu'ils ont une harmonie, qu'ils ont une perfection. On a vu que les animaux ont une sagesse, qu'ils ont une prudence, qu'ils ont une fermeté. On a vu que les animaux ont une force, qu'ils ont une puissance, qu'ils ont une gloire. On a vu que les animaux ont une vie, qu'ils ont une existence, qu'ils ont une destinée. On a vu que les animaux ont une âme, qu'ils ont une conscience, qu'ils ont une immortalité. On a vu que les animaux ont une place dans l'univers, qu'ils ont une fonction à remplir, qu'ils ont une contribution à apporter. On a vu que les animaux ont une valeur, qu'ils ont une utilité, qu'ils ont une importance. On a vu que les animaux ont une dignité, qu'ils ont une noblesse, qu'ils ont une grandeur. On a vu que les animaux ont une beauté, qu'ils ont une harmonie, qu'ils ont une perfection. On a vu que les animaux ont une sagesse, qu'ils ont une prudence, qu'ils ont une fermeté. On a vu que les animaux ont une force, qu'ils ont une puissance, qu'ils ont une gloire. On a vu que les animaux ont une vie, qu'ils ont une existence, qu'ils ont une destinée. On a vu que les animaux ont une âme, qu'ils ont une conscience, qu'ils ont une immortalité.



PREMIERE PARTIE.



# **PREMIÈRE PARTIE.**

---

## **HISTOIRE**

**DES**

**ACCROISSEMENTS DE LA POPULATION**

**ET DES**

**EFFETS DE CETTE MULTIPLICATION PROGRESSIVE.**

---

### **CHAPITRE I.**

#### **INTRODUCTION.**

IL y a maintenant dix années qu'occupé de recherches physiologiques relatives à l'état des organes des animaux avant leur naissance, et voyant le fœtus humain revêtir successivement toutes les formes et suivre tous les degrés de l'organisation et de la vie, de manière qu'il a parcouru l'échelle entière de l'animalité avant d'atteindre le complément d'organisation qui l'élève au-dessus des autres espèces; apprenant d'autre part de l'immortel auteur de l'Histoire des animaux fossiles, que les débris du règne animal, ensevelis dans les couches ante-diluviennes



de la terre, présentent une progression d'animaux plus composés, à mesure qu'on s'élève des terrains de formation primitive aux couches moins profondes, et de celles-ci aux bancs d'une existence plus récente; le squelette de l'homme ne se trouvant nulle part à l'état véritablement fossile, en sorte que la force créatrice paraît être arrivée fort tard à ce dernier terme de composition, après avoir été long-temps bornée et s'être comme essayée dans la production d'espèces moins compliquées et moins parfaites, je crus avoir constaté l'un des faits les plus généraux acquis par l'observation, c'est - à - dire avoir déterminé l'une des lois de la nature. Je lui donnais le nom de loi de composition; elle me semblait aussi générale et non moins constante que la loi universelle de l'attraction. En effet, non seulement les êtres vivans lui paraissent soumis; elle préside probablement encore à la formation des masses inertes et même des corps célestes, comme le prouvent les observations d'Herschel, sur les changemens successifs que présentent les nébuleuses, astres rudimentaires qui, d'abord informes, arrivent par degrés à un état plus parfait.

Dans un ouvrage destiné au développement de ces idées, m'élevant du physique au moral,



et passant de l'ordre physiologique à l'ordre politique, je voulais prouver que les sociétés humaines régies par les formes les plus simples appartiennent à l'enfance de la civilisation; qu'ainsi les monarchies absolues, ces images altérées du gouvernement de la famille, semblent devoir être graduellement remplacées par des institutions d'un ordre plus compliqué, à mesure que, les nations devenant plus riches et plus éclairées, chaque citoyen serait plus capable de participer à l'administration de la chose publique, absolument comme dans la famille l'exercice de la puissance paternelle, en ce qu'il a d'impérieux et d'absolu, devient par degrés moins fréquent et moins nécessaire, jusqu'à cette époque où les enfans parvenus à l'âge de raison et complètement émancipés entrent en partage des droits et des devoirs communs, capables qu'ils sont d'y satisfaire et de les comprendre. Étonné que les résultats de l'histoire vinssent contredire mes conclusions, les plus logiques en apparence et les mieux fondées, je découvris enfin qu'un fait physique, matériel, incontestable, s'opposait à la réalisation de mes utopies, et que pour être rationnelles mes théories n'en étaient pas plus raisonnables.

Ce fait physique, matériel, incontestable, est



celui de l'accroissement progressif et jusqu'à un certain point illimité qu'éprouve l'espèce humaine dans le nombre des individus dont elle se compose. Ce qu'ont depuis long-temps produit pour certaines contrées de l'Asie la douceur du climat, la fécondité du sol, et jusqu'aux préceptes de la religion et de la philosophie, arrive aujourd'hui en Europe par l'effet tardif de la civilisation et des lumières, de telle sorte que depuis le commencement du dernier siècle la population de cette partie de la terre a augmenté d'environ 130 millions d'habitans, et continue de s'accroître avec rapidité !

Pressés dans d'étroites limites, les peuples de l'Europe centrale s'agitent avec anxiété, s'efforçant de sortir d'un état de malaise dont ils méconnaissent la principale cause. Demandez aux hommes les plus instruits d'Allemagne, d'Angleterre, de France et d'Italie, d'où naît cet esprit trop général d'inquiétude, d'agitation et de désordre qui tourmente les habitans de ces contrées presque également civilisées et peuleuses; celui-ci n'hésitera point à l'expliquer par l'affaiblissement ou l'absence des croyances religieuses, celui-là en accusera les vices des gouvernemens; tel autre s'en prendra à l'inégale distribution des richesses; peu l'attribueront à



cet excès d'une population incessamment croissante, bien que déjà portée, peut-être, au-delà de sa juste mesure.

Démontrer que telle est la cause première des perturbations dont nous sommes témoins, révolutions fatales qui ne se bornent plus à l'ordre politique, mais ébranlent la société humaine dans ses fondemens et menacent de la faire rétrograder jusqu'à l'état de misère et de barbarie primitives; prouver que l'unité dans le pouvoir, la restauration de la puissance paternelle et plusieurs autres réformes importantes dans nos lois et dans nos mœurs peuvent seules nous préserver d'une aussi effroyable catastrophe, tel est le but de cet écrit.

Soutenir qu'il est de la plus urgente nécessité de concentrer les pouvoirs publics, tandis que, de toutes parts, on s'efforce de les disséminer et de les faire passer presque entièrement aux mains de la multitude, chaque jour avertie par ses flatteurs que, de même qu'ils ont la liberté de tout dire, elle a la puissance de tout faire; traiter de folles ou de niaises les théories dont les sophistes du dix-huitième siècle et leurs successeurs ont si long-temps bercé les esprits; heurter ainsi de front les idées aujourd'hui dominantes, c'est attirer infailliblement sur soi un déluge de



critiques passionnées, et provoquer une réprobation universelle.

En effet, quand, la souveraineté du peuple étant proclamée, tout cède à l'empire des majorités et s'incline devant le pouvoir de la multitude; lorsque pour flatter ce tyran nouveau, on essaie de substituer l'histoire des masses et des races à celle des hommes qui les entraînent à leur suite, en vertu des imprescriptibles droits de la supériorité, je ne parle point de l'héroïsme et du génie; lorsque toutes les industries et tous les arts se mettent à la suite de la nouvelle puissance, quelques esprits distingués sacrifiant eux-mêmes à l'erreur commune, la voix qui s'élève pour troubler un tel accord soulèvera une opposition à peu près unanime. Les sectateurs de la démocratie épuiseront à son égard toutes les formules de l'indignation et du mépris, tandis qu'elle ne trouvera dans le petit nombre des hommes d'un sens droit et d'une raison élevée que des partisans silencieux, timides ou même en apparence désapproubateurs. Comme sur le front de la bête de l'apocalypse était écrit le mot *blasphème*, si l'on personnifiait l'époque actuelle, temps où la parole, ainsi qu'on l'a dit, semble avoir été donnée à l'homme pour déguiser sa pensée, sur son front il faudrait écrire le mot *mensonge*.



---

## CHAPITRE II.

### COMMENCEMENS DE L'ESPÈCE HUMAINE.

Si elle était aussi ancienne que la terre, l'espèce humaine en aurait depuis long-temps couvert la surface; mais l'homme a paru tard sur ce globe, et tout annonce qu'il en est l'un des derniers habitans. Amas informe de confuses vapeurs, analogue à ces nébuleuses qu'observe l'astronome en parcourant les espaces célestes à l'aide d'un puissant télescope, notre planète n'offrit d'abord qu'une scène continuelle de perturbations et de désordres. Enfin, les matériaux concrescibles venant à se précipiter, une portion de sa surface devint solide; ainsi se formèrent les granits et les autres couches primitives, croûte sèche, fréquemment soulevée ou rompue par l'action du feu central.

Pour que la terre pût servir de demeure à l'homme, il fallait qu'elle cessât d'être bouleversée par ces affreux cataclysmes; il était nécessaire que les liquides dont est formée la plus



grande partie de sa masse ne se précipitassent plus, par intervalles, sur les terrains devenus solides; il était également indispensable que le feu central, perdant quelque chose de son incoërcible énergie, ne soulevât plus la croûte solide du globe, formant ainsi les montagnes ou donnant naissance aux volcans, au milieu d'effroyables commotions ou d'horribles déchiremens. Enfin, la composition de l'atmosphère devait se mettre en rapport avec l'organisation humaine; alors seulement le créateur pouvait enfanter son chef-d'œuvre; mais à quelle époque s'accomplit, par la formation de l'homme, ce dernier acte de la puissance organisatrice?

Contentons-nous de reconnaître avec Cuvier que *la surface de notre globe a été la victime d'une grande et subite révolution, dont la date ne peut guère remonter au-delà de cinq à six mille ans*<sup>1</sup>. A cette époque seulement commence l'histoire de notre espèce : ce n'est même que beaucoup plus tard, depuis trois mille ans à peine, que la tradition des faits, si long-temps fabuleuse, commence à acquérir un faible degré de certitude historique et de fidélité.

<sup>1</sup> *Recherches sur les ossemens fossiles*, t. I, in-4°, édition originale, Paris 1812, p. 110 du discours préliminaire.



Ainsi l'espèce humaine , aujourd'hui si nombreuse , peut être regardée comme nouvelle sur la terre, et, nous le verrons bientôt, ses accroissemens furent d'abord aussi lents que son origine a été tardive.



---

### CHAPITRE III.

#### SOCIÉTÉS PRIMITIVES, PEUPLES CHASSEURS, PASTEURS, AGRICULTEURS.

---

On conçoit sans peine combien, dans les premiers temps, l'accroissement de l'espèce humaine fut lent et difficile, combien sa situation fut d'abord pénible et long-temps précaire. Environné d'espèces animales qui l'emportaient de beaucoup sur l'homme, sous le double rapport de l'instinct et de la force, il fallut que son intelligence, développée par l'exercice, balançât d'abord et finît par vaincre ces supériorités redoutables ; et, comme l'ont entrevu tous les auteurs qui se sont occupés de ce sujet, l'empire de la terre lui fut long-temps disputé.

Les premières réunions naquirent du besoin de la défense commune, et tout porte à croire que, malgré sa nature éminemment sociale, l'homme ne connut d'abord d'autre société que la famille. Constituées dans le but de l'attaque et de la défense, les associations primitives furent



essentiellement militantes et guerrières : les peuples chasseurs précédèrent tous les autres, et ce fut seulement lorsque les animaux féroces, vaincus dans mille combats, eurent reconnu sa supériorité et appris à le craindre, qu'il put vivre aux dépens des espèces herbivores, réduites à l'état d'esclavage volontaire ou forcé.

Les hommes furent donc primitivement chasseurs et guerriers : or, cette première société était sans contredit la moins favorable à la multiplication de l'espèce, non parce qu'une nourriture animale est moins riche en sucs prolifiques, comme l'ont cru quelques naturalistes, voulant expliquer pourquoi les espèces carnivores ont des petits moins nombreux, mais à cause de l'existence misérable à laquelle les hommes étaient condamnés par ce genre de vie.

Les sauvages de l'Amérique du nord nous ont offert l'espèce humaine dans cette condition primordiale, et comme une longue observation nous a complètement instruits de leurs habitudes et de leurs mœurs, on a pu se convaincre que, dans aucune autre situation, l'homme n'est plus à plaindre et plus inhabile à se reproduire.

Ces hommes de la nature, comme les nomment les sophistes du dix-huitième siècle, qui ont employé tant d'éloquence et fait tant d'efforts



pour nous vanter leur état, et ont essayé de nous y ramener par la ruine des institutions sociales, ces sauvages l'emportent de bien peu sur les bêtes fauves dont ils font leur proie. Plus faibles que l'homme civilisé, ignorans, insoucians, gloutons et féroces, ils ne montrent de courage que pour égorger durant son sommeil un ennemi désarmé, ou braver la mort lorsqu'il leur est impossible de s'y soustraire. Profondément fourbes et parfaitement dissimulés, peu enclins aux plaisirs de l'amour, et leur préférant les sales voluptés du pédéraste, sujets à de nombreuses infirmités, ils atteignent rarement un âge avancé, lors même qu'il leur est donné d'arriver au terme naturel de leur existence et qu'ils ne sont moissonnés ni par la faim, ni par des excès de gloutonnerie, ni par le fer ennemi. Vivant dans un état perpétuel d'hostilité, ils n'ont jamais pu, même dans les contrées les plus giboyeuses et les plus fertiles, multiplier assez pour former des nations puissantes; et ces peuples *innombrables*<sup>1</sup>, que les Américains du nord ont refoulés jusqu'aux sources du Missouri et jusqu'aux rivages de

<sup>1</sup> La grande ligue des cinq nations ne compta jamais plus de huit mille guerriers, ce qui suppose trente mille individus pour la totalité de la population.



l'Océan pacifique, ne formaient pas la vingtième partie de la population déjà répandue sur les contrées qu'ils habitaient, bien que cette population, principalement agricole, se trouve, dans la plus grande étendue du pays, rare encore et disséminée.

Existant sous un climat analogue, les Européens durent jadis ressembler beaucoup aux habitants de l'Amérique septentrionale, et les forêts dont l'Europe était couverte furent long-temps parcourues par des sauvages dépourvus d'industrie et souvent affamés : la population y fut donc, durant bien des siècles, faible et misérable.

Nous n'avons pas choisi à dessein les indigènes de l'Amérique du nord, dans le but de prouver à quel point le genre de vie des peuples chasseurs est contraire à la multiplication de l'espèce : les sauvages habitants de la Guiane et de plusieurs autres régions de l'Amérique du sud, moins abondantes en gibier, les peuples de la Nouvelle Hollande, où se trouvent à peine quelques quadrupèdes de petite taille, nous auraient offert l'espèce humaine dans une condition encore plus dégradée et plus misérable, réduite enfin à un tel état d'abrutissement et de faiblesse, que, loin d'être étonné qu'elle ne puisse s'accroître, on conçoit à peine comment ces chétives peuplades



parviennent à se préserver d'un entier anéantissement.

Si le témoignage unanime des voyageurs pouvait laisser quelques doutes sur le triste sort des peuples chasseurs, il suffirait pour les dissiper de ce qu'en rapportent deux de nos contemporains, Volney et M. Barbé-Marbois, qui, plus que nonogénaire, jouit encore de toutes les facultés de son esprit, parmi lesquelles a toujours dominé une raison parfaite. Le journal de son exil à Cayenne nous apprend que, dans ces contrées voisines de l'équateur, les mœurs des sauvages ressemblent beaucoup à celles des indigènes de l'Amérique septentrionale. Visitant, avec ses compagnons d'infortune, un camp de Galibis, M. Barbé-Marbois arrive parmi eux au moment où ils sont *en boisson*, et l'on devine sans peine quelles scènes de crapule et de débauche affligèrent nos exilés. L'on excusera peut-être cette espèce de saturnales, mais pénétrons dans leur demeure, et voyons quelle est leur vie habituelle.

« Leurs cases, dit M. Barbé-Marbois <sup>1</sup>, au dedans comme au dehors, annoncent l'insouciance, la paresse et une extrême misère. »

<sup>1</sup> *Journal d'un déporté non jugé*, t. I, chap. 7, p. 180 et suivantes. Paris, 1834.



Toutes les causes de destruction existantes chez les sauvages du nord se retrouvent ici avec un moyen de plus, l'empoisonnement, si facile sous un climat fécond en plantes vénéneuses. Les femmes opprimées se vengent par ce moyen de leurs tyrans, car on ne peut dire de leurs époux. Il est absolument impossible de les faire sortir de cet état. « L'ancien gouvernement, dit M. Barbé-Marbois, leur avait donné des vaches, des taureaux, des buffles. Ils avaient des moutons, des volailles, mais on ne put les faire passer de la vie vagabonde et libre de chasseurs à l'état sédentaire de pasteurs. » (Etat peu laborieux et peu sédentaire : c'est sans doute agriculteurs que M. Barbé-Marbois a voulu dire.) « Ils ne concevaient pas qu'un homme pût employer son temps à garder des bêtes. Un d'eux, à qui on avait donné une vache pleine, vint au bout de quelques jours en chercher une autre; on lui demanda ce qu'il voulait en faire : La tuer comme l'autre, dit-il ingénument, et la vendre pour avoir du tafia. »

L'enfance de notre espèce, loin d'avoir été pour elle l'âge d'or, comme l'ont imaginé les poètes, fut donc l'âge de fer, et tout homme instruit ne peut que sourire aux peintures fantasti-



ques de cet état primitif. J.-J. Rousseau <sup>1</sup>, propo-

<sup>1</sup> La plupart des idées fausses en politique et en morale, qui, après avoir abusé nos pères, égarent encore la génération présente, doivent être attribuées à J.-J. Rousseau; car, si le plus grand nombre ne lui appartient pas, il a le plus contribué à les répandre. C'est par là qu'il doit être regardé comme un des principaux auteurs de la révolution. Parcourant, en 1801, les jardins d'Ermenonville, Napoléon Bonaparte arrive à l'île des peupliers, et s'arrête devant le tombeau du sophiste. « Il aurait mieux valu que cet homme n'eût jamais existé. » — Et pourquoi, citoyen consul ? — C'est lui qui a préparé » la révolution française. — Je croyais, citoyen consul, que » ce n'était pas à vous à vous plaindre de la révolution. » — *Eh bien ! l'avenir apprendra s'il n'eût pas mieux » valu, pour le repos de la terre, que ni Rousseau ni moi » n'eussions jamais existé.* » Et il reprit d'un air rêveur sa promenade. — *Journal et souvenirs de Stanislas de Girardin*, t. I, p. 190.

Oubliant que la force n'est pas le droit, Rousseau a surtout propagé cette erreur, que la force, résidant dans le grand nombre, la souveraineté et la puissance appartiennent à la multitude. C'est le dogme fondamental de ce recueil dangereux de maximes anti-sociales intitulé *le Contrat social*, ce *phare des législateurs*, pour parler le langage de 1793, digne évangile du comédien Collot-d'Herbois, du boucher Legendre, de Saint-Just, jeune tigre à peine échappé du collège, et de cette foule de misérables dont toute la science politique était renfermée dans ces deux mots : meurtre et pillage ! Plus coupable encore envers la morale, Rousseau prête au vice les couleurs de la vertu, sans cesse outragée par ses écrits ou par sa conduite; témoin cet accouplement avec une gaupe infame, dont il fait au lecteur la sale confidence,



sant sérieusement aux hommes de retourner dans les bois pour y retrouver leurs vertus, nous prouve que, plus encore que la poésie, l'art du rhéteur peut devenir un instrument dangereux de déception et de mensonge. Nulle part les misères de l'état sauvage, comparées aux avantages de la civilisation, n'ont été exposées avec plus de force et appréciées avec plus de sagacité qu'elles ne le sont dans la conversation si connue de Volney<sup>1</sup> avec le chef d'une peuplade américaine. Jamais les avantages de la propriété, ce vrai fondement de la société civile, ne parurent avec plus d'évidence que dans cet exposé fidèle de la triste existence des prétendus hommes de la nature. Que deviennent alors les éloquens sophismes du citoyen de Genève, vaniteux adversaire de la société frivole au milieu de laquelle il vécut principalement d'aumônes ; laquais fripon dans sa jeunesse, et dans l'âge mûr père dénaturé ?

Des espaces immenses suffisent à peine à l'existence des peuples chasseurs, et la surface entière du globe terrestre ne pourrait fournir à la nourriture le lui proposant comme la chose la plus louable et la plus naturelle. *Confessions*, livre VII, vers la fin.

<sup>1</sup> Tableau du sol et du climat des États-Unis d'Amérique, art. v. Observations générales sur les Indiens ou Sauvages de l'Amérique du nord.



riture de dix millions d'individus vivant exclusivement de la chair du gibier. Si donc aucun changement ne se fût introduit dans ses habitudes primitives, l'espèce humaine, peu nombreuse, serait encore errante au milieu de vastes solitudes : loin de s'accroître, elle n'aurait pu que difficilement se maintenir. Mais l'homme s'aperçut bientôt que certaines espèces d'animaux, en se multipliant par ses soins, pouvaient lui fournir une nourriture plus abondante; les mœurs pastorales prévalurent, et, comme nous allons le voir, ce passage à un nouveau genre de vie fut favorable à la population.

Bien qu'à l'exemple d'un grand nombre d'auteurs nous admettions la distinction des premières sociétés en peuples chasseurs, pasteurs et agriculteurs, cette division n'offre point une exactitude rigoureuse. En effet, le chasseur dut bientôt élever, en les apprivoisant, les petits des bêtes fauves tuées à la chasse, quand ils étaient d'une nature paisible, et se contentaient pour nourriture des végétaux dont la terre se couvre spontanément. Quelques racines furent cultivées par les femmes auprès de la cabane : on aperçoit déjà les premiers linéamens de l'état pastoral et agricole, auquel quelques peuplades s'élevèrent rapidement, lorsque certaines circonstances, principa-



lement tirées de la nature du climat et du sol, favorisèrent cette transition. Ainsi, les ancêtres du Tartare, errans au milieu de plaines immenses dépourvues de forêts et de gibier, mais que couvre en plusieurs endroits une herbe abondante, durent se livrer de bonne heure à l'éducation des troupeaux. Répandus sur une grande surface et la parcourant dans tous les sens, s'arrêtant plus long-temps dans les lieux où le sol fertile fournissait une pâture plus facile, suivant principalement l'ordre des saisons dans leurs migrations périodiques, se rapprochant l'hiver des contrées méridionales, car les peuples nomades ne connurent que fort tard l'art d'amasser des provisions pour nourrir leurs troupeaux durant la saison rigoureuse, ils multiplièrent davantage à la faveur d'une existence plus paisible et d'une nourriture plus assurée et plus abondante. Toutefois, de vastes terrains étaient nécessaires à l'entretien de leurs troupeaux, et lorsque, comme dans les plaines brûlées de l'Arabie, un sable aride offre à peine quelques brins d'herbe et se refuse à les nourrir, l'homme, souvent en proie au tourment de la faim, ne multiplie guère. Voyez quel espace les peuples pasteurs occupent sur le globe, surface immense si on la compare au nombre des individus dont ces



peuples se composent. Des confins de la Sibérie au centre de l'Afrique, c'est-à-dire dans une étendue de mille à douze cents lieues en longueur, sur une largeur moyenne de trois à quatre cents lieues, s'étendent des plaines, un moment interrompues par les montagnes qui de la mer Caspienne se prolongent jusqu'au désert de Syrie. C'est sur cette zone équivalente en surface au sixième environ de la terre habitable que sont répandus à peu près douze millions de pasteurs nomades, formant deux grands corps de nation, dont l'un parcourt les steppes du grand plateau de la Tartarie, tandis que l'autre, répandu dans les plaines sans fin de l'Arabie et de l'Afrique, ne saurait y vivre, si, comme le dit Volney<sup>1</sup>, la nature, *par une sorte de dessein prémédité*, n'eût doté du chameau ces contrées inhospitalières.

Quelque étendu que soit l'espace occupé par les Arabes et par les Tartares, il s'est trouvé bien des fois insuffisant pour nourrir une population vivant presque exclusivement du lait et de la chair de ses troupeaux ; aussi l'essaim des peuples nomades déborde habituellement, ravageant les pays limitrophes du désert ou faisant irruption et portant au loin l'épouvante

<sup>1</sup> Voyage en Égypte et en Syrie.



et la guerre. Les peuples pasteurs, comme on en a fait depuis long-temps la remarque, sont naturellement belliqueux. Les conquérans de l'antiquité la plus reculée furent des chefs de hordes devenues trop nombreuses pour subsister dans les limites de leur territoire : elles se réunissaient alors aux tribus voisines, cherchant sous des climats plus favorables une subsistance devenue insuffisante. Attila, Tamerlan, Gengis, descendus du plateau central de l'Asie, ont porté au loin la gloire et surtout la terreur de leur nom. Suivis de quelques cent mille cavaliers, accompagnés de leurs familles et de leurs esclaves, ils chassaient aisément devant eux les populations dispersées, et détruisaient avec non moins de facilité tout ce qui leur opposait quelque résistance. Parcourez les écrivains du moyen âge, bien que la peur ait évidemment dicté leurs relations exagérées, celles du goth Jornandès, par exemple : Attila arrive dans les plaines de la Champagne, avec trois à quatre cent mille guerriers auxquels l'historien accorde à peine une figure humaine. Parti de la Tartarie, le noyau s'était accru en chemin des tribus errantes au milieu des forêts de la Germanie ; une multitude de femmes et d'enfans grossissaient l'avalanche sous laquelle la société européenne fut pres-



que écrasée. Il en était de même de Tamerlan exterminant Bajazet. Les Arabes, conduits par Mahomet, sortirent moins nombreux encore de leurs déserts et couvrirent des espaces plus considérables; car ils conquièrent successivement l'Asie, l'Afrique presque entière, et débordaient sur l'Europe, lorsqu'ils rencontrèrent Charles-Martel aux plaines de Tours, et furent refoulés par ces robustes hommes du nord, les guerriers de l'Austrasie. Ces *innombrables* armées des peuples pasteurs n'étaient en réalité que d'énormes cohues, composées de peuplades tout entières. Leurs émigrations périodiques se répéteraient encore si la guerre n'était devenue un art par suite de la découverte de la poudre à canon et de l'invention des armes à feu, si le nombre des peuples agriculteurs n'était, par l'effet des progrès de la population, devenu tellement supérieur à celui de ces tourbes vagabondes, que, loin de pouvoir tenter des invasions, elles seraient incapables d'opposer une résistance sérieuse à qui voudrait s'emparer de leur territoire.

Si ce n'étaient les difficultés qu'opposent la nature du terrain et du climat, ainsi que la rareté des subsistances, une division de cavalerie et d'artillerie légères parcourrait aisément l'Asie centrale, chassant devant elle toutes les



hordes de Kirguis, de Mongols, de Turcomans, et autres peuples pasteurs répandus aujourd'hui sur les solitudes de la Tartarie, aussi nombreux au moins que leurs ancêtres; car là comme ailleurs la population tend toujours à s'élever, non seulement au niveau des subsistances, comme l'enseignent Malthus et son école, mais à dépasser constamment ce niveau.

L'absence de culture et de civilisation devait également réduire à quelques millions d'habitans la totalité des peuplades errantes au milieu des forêts de la Germanie, de la Sarmatie, de la Scandinavie et des autres contrées septentrionales de l'Europe; et ce nombre prodigieux de barbares, qui, à diverses époques, firent irruption sur l'empire Romain et finirent par le détruire, se réduit, pour chaque invasion, même pour les plus nombreuses, à quelques centaines de mille individus de tout sexe et de tout âge. Ces émigrations périodiques, déterminées par l'inquiétude naturelle aux barbares, l'attrait du pillage et surtout le manque de subsistances, à la suite desquelles le nord resta long-temps désert et presque entièrement dépeuplé, ne prouvent point que la population de ces contrées fut jadis à beaucoup près aussi considérable qu'elle l'est de nos jours, et ne permettent pas d'adopter



la singulière assertion de Montesquieu<sup>1</sup>, prétendant que les peuples barbares avaient été refoulés du midi au nord par les violences des Romains, en sorte qu'*adossés aux limites de l'univers*, ils devaient inonder l'empire et le conquérir lorsque la puissance romaine serait affaiblie. « A moins d'imaginer quelque moyen surnaturel de subsistance, dit à ce sujet Malthus<sup>2</sup>, comment ces nations, accumulées dans des régions stériles, y ont-elles pu vivre pendant un temps aussi long que la durée de l'empire Romain? c'est ce qu'il n'est pas facile de concevoir. On a même quelque peine à s'empêcher de sourire, en se représentant ces nuées d'hommes s'arrêtant fièrement aux limites de l'univers et y vivant d'air et de glace sans doute, pendant le cours de plusieurs siècles. » Toute bizarre qu'est une telle opinion, protégée par le grand nom de Montesquieu, elle n'en conserve pas moins de nombreux partisans, témoin ce passage d'un petit livre où se trouve le résumé de l'enseignement donné dans les écoles de la capitale. « Sous Auguste, l'empire Romain comptait quarante millions de sujets.

<sup>1</sup> Grandeur et décadence des Romains. Ch. 16.

<sup>2</sup> Essai sur le principe de la population, traduction française. Paris, 1809; tome 1, ch. 6.



*La population devait être immense dans quelques contrées barbares*<sup>1</sup>. »

Les habitudes primitives de l'espèce humaine ont été déterminées par des circonstances extérieures, telles que les productions du sol et la nature du climat. Au milieu des forêts de l'ancien et du nouveau-monde, l'homme a été nécessairement chasseur et guerrier; il est devenu cruel et féroce jusqu'à l'anthropophagie. Habitant des plaines découvertes, il s'est livré à l'éducation des troupeaux, s'est nourri de la chair et du lait des animaux domestiques; et bien que ce genre de vie fût plus favorable à la population, l'espèce humaine serait peu nombreuse, si se bornant aux productions spontanées de la terre, l'homme n'en eût cultivé la surface. Aux habitudes actives et laborieuses seulement par intervalles des peuples chasseurs et pasteurs, il substitue la constante pratique du travail agricole, et bientôt le sol stérile se transforme en une terre productive: une population plus nombreuse sort de cette source féconde; la propriété va paraître, et avec elle la société civile dont elle est le véritable fondement: car, quelle que soit la situation

<sup>1</sup> Manuel des aspirans au baccalauréat-ès-lettres, par Lavigne; 5<sup>e</sup> édition. Paris, 1835; page 306.



des peuples chasseurs et pasteurs, leurs peuplades chétives ou nombreuses ne sont à vrai dire que de simples associations politiques où tout se règle par le droit du plus fort.

L'agriculture a dû naître dans ces contrées où l'homme obtient presque sans travail les productions abondantes d'un sol tout à la fois meuble et fertile; sous ce rapport, aucune région de la terre n'offre des conditions plus favorables que l'Égypte. Il a dû primitivement suffire de traîner une branche d'arbre à la surface du limon que le Nil abandonne après chaque inondation, pour préparer le sol à recevoir la semence de tous les végétaux alimentaires. Le hasard et l'expérience firent connaître quelques plantes, comme le froment, le riz, plusieurs autres céréales et un petit nombre de légumineuses capables de fournir un aliment plus substantiel et plus abondant.

Partout ailleurs, le fond des vallées, les bords et le delta des grands fleuves se prêtèrent aux premiers essais de l'agriculture; c'est pourquoi nous voyons les germes de la plus antique civilisation se développer ou naître sur les bords du Gange, de l'Indus et du Hoang'ho, comme en Afrique, sur les rivages du Nil. S'arrêtant sur les bords du Tigre et de l'Euphrate, les peuples pasteurs descendus du plateau central de l'Asie y fondèrent,



dès la plus haute antiquité, de puissans empires ; non qu'on doive ajouter foi à ce que l'on raconte des anciennes monarchies des Assyriens, des Babyloniens et des Mèdes, de la grandeur et de la magnificence de leurs capitales, Babylone, Ec-batane et Ninive<sup>1</sup>, placées à peu de distance l'une de l'autre, sur les bords ou non loin de ces fleuves.

Deux ou trois pachaliks de l'empire Ottoman, ceux d'Erzeroum, de Van et de Bagdad, occupent la plus grande partie de l'espace sur lequel s'étendaient ces vastes dominations enfin réunies sous le sceptre de Cyrus, après avoir été conquises par les Perses. Comment imaginer que des nations puissantes aient été si facilement domptées et soumises par douze tribus de pasteurs nomades, dont une seule se livrait à l'agriculture. L'empire d'Assyrie devait être très-faible, puisque les Mèdes, ayant secoué le joug, ses forces

<sup>1</sup> On nous parle de trois puissans empires qui subsistaient à la fois, celui de Babylone, celui de Syrie ou de Ninive, et celui de Syrie ou de Damas. La chose est peu vraisemblable : c'est comme si l'on disait qu'il y avait à la fois dans une partie de la Gaule trois puissans empires dont les capitales, Paris, Soissons et Orléans, avaient chacune vingt-quatre lieues de tour.

(Voltaire. Essai sur les Mœurs, etc. Introduction.)



n'ont jamais pu réduire ces pâtres révoltés.

Il faut prodigieusement rabattre de l'étendue et de la magnificence présumées de Ninive, d'Ec-batane, de Suze et de Babylone, si l'on fait attention que l'état des sciences et des arts, à cette époque reculée, ne permettait pas d'élever des monumens durables, dont au reste il ne subsiste depuis long-temps aucun vestige. Parle-rons-nous des jardins suspendus de Babylone, constructions aériennes de Sémiramis que ne pouvait élever un peuple ignorant dans l'art de construire des voûtes ? Sans doute un habitant des plaines sablonneuses de l'Arabie, ayant vu sur les toits plats de Babylone quelques arbus-tes en fleurs, de retour dans sa patrie, aura raconté ces merveilles avec l'accent de la vérité et la conviction contagieuse de son imagination orientale.

Avec l'agriculture s'établirent, dans les con-trées favorisées, la propriété du sol et sa transmis-sion héréditaire (A), ces élémens indispensables d'une véritable civilisation. Si le premier homme qui protégea par une clôture le champ arrosé de ses sueurs et par ses travaux rendu fertile, en eût été dépossédé par la violence, comme Rous-seau en exprime le vœu insensé, l'agriculture et la civilisation seraient à naître, et notre espèce



croupirait encore dans son état d'ignorance, de misère et de barbarie primitives<sup>1</sup>.

Les belliqueuses tribus de la Germanie ne purent s'élever au-dessus de l'état sauvage, bien qu'elles cultivassent certaines portions fertiles de leur territoire, parce que la possession n'en était garantie que pour une année<sup>2</sup>. Du moment où l'homme fut certain que le champ fécondé par son travail ne pourrait lui être ravi, et qu'à cette assurance se joignit celle de le transmettre à ses descendants, naquirent les sociétés civilisées. Animé par ces deux puissans mobiles, l'amour des enfans et le sentiment de la propriété, il ne tarda pas à changer la face du globe, remplaçant les forêts incultes par des champs fertiles, et quittant pour des mœurs paisibles ses habitudes féroces et guerrières : car c'est seulement au moyen de l'agriculture, c'est au moment où les peuplades cessèrent de vivre principalement du produit de leur chasse et de leurs troupeaux, que l'esprit de férocité et de déprédation s'affaiblit et tendit à disparaître.

C'est dans les travaux des champs et les occu-

<sup>1</sup> Discours sur l'inégalité des conditions.

<sup>2</sup> Commentaires de César. Tacite. *De moribus Germanorum*.



pations variées de l'agriculture que l'homme atteint le plus haut degré de force et d'adresse. Ainsi le sauvage et féroce chasseur des plaines du Missouri, reconnaissant la supériorité de force et d'intelligence du cultivateur américain, recule devant lui, n'osant le combattre que par la ruse et cherchant à le surprendre durant son sommeil. Quel peuple chasseur ou pasteur pourrait lutter avec ces hommes exercés aux rudes travaux de l'agriculture et fortifiés par un travail de chaque jour ?

Si, depuis le neuvième siècle de notre ère, les tribus nomades du nord de l'Asie ont cessé de faire sur l'Europe leurs irruptions périodiques et se sont détournées vers la Perse et l'Orient, on le doit à ce que les vastes plaines de la Russie se sont couvertes d'un peuple agriculteur. Près de quarante-cinq millions d'habitans sont aujourd'hui agglomérés sur la partie européenne de cet empire. Que peuvent les habitans nomades du nord de l'Asie contre cette masse redoutable, même à l'Europe civilisée, et qui le serait bien davantage, si jamais un siècle de paix venait à tripler le nombre des individus ? Cette population est essentiellement agricole ; car si l'on excepte les deux capitales et trois ou quatre autres villes, qui toutes ensemble ne sont peuplées que d'envi-



ron un million d'habitans, on ne trouve dans le reste de l'empire aucune cité de quelque importance. Dans telle province peuplée de deux millions d'ames, celle de Koursk, par exemple, à l'exception du chef-lieu, dont la population est de vingt-trois mille individus de tout sexe et de tout âge, vous ne trouvez plus que de petites villes ou grosses bourgades habitées par des familles s'occupant d'agriculture ou bien exerçant les professions qui s'y rapportent.

Long-temps imparfaite, l'agriculture n'augmenta point d'abord la masse des subsistances comme le fait maintenant cet art perfectionné. De tous les métaux le plus utile, le fer fut long-temps inconnu<sup>1</sup> : le cuivre ne pouvait ouvrir ai-

<sup>1</sup> « La nature a répandu le fer dans tous les climats ; il n'y a cependant point de métal plus difficile à reconnaître ou à découvrir. Rien ne le décèle. La plupart des autres métaux ont l'avantage et la propriété de se montrer souvent tels qu'ils sont, c'est-à-dire sous la forme de métal. . . . .

L'obstacle qui a dû retarder plus le long-temps l'usage du fer, c'est la manipulation de ce métal. Le fer est de tous les métaux le plus difficile à mettre en fusion. Une seule fonte d'ailleurs suffit pour rendre l'or, l'argent et le cuivre malléables. Il n'en est pas ainsi du fer : un morceau de ce métal fondu sort intraitable du moule dans lequel il a été jeté, et n'est pas plus ductile qu'un caillou. Toujours dur et cassant dans cet état, il ne saurait souffrir le marteau ni à chaud ni à froid.



sément le sein d'une terre rebelle, et il est hors de doute que c'est de ce métal que furent fabri-

Les limes, les ciseaux et le burin n'ont aucune prise sur ces sortes de masses. Il a donc fallu, avant qu'on ait pu forger le fer, trouver l'art d'adoucir et de rendre ductile la première fonte. Pour mettre le fer fondu en état d'être forgé, il faut commencer par le fondre une seconde fois, le porter ensuite et le battre sous un marteau très-pesant, retirer cette masse, et la chauffer encore jusqu'au point de fusion, et la reporter brûlante sous le marteau à plusieurs reprises. Cette matière cassante, à force d'être chauffée et battue, se change en lames forgeables. Toutes ces préparations, bien plus compliquées que celles des autres métaux, ont dû retarder nécessairement l'usage du fer. »

(Goguet. De l'origine des lois, des arts et des sciences, et de leurs progrès chez les anciens. Paris, 1759; 6 vol. in-12, tome 1, p. 329.)

L'auteur s'est laissé aller au plaisir de citer ce passage d'un livre publié peu de temps après l'Esprit des Lois, et que paraît avoir produit l'émulation dont le succès obtenu par le président de Montesquieu enflamma deux jeunes magistrats conseillers au parlement de Paris, Goguet et Fugères. Moins éclatant que celui de l'Esprit des Lois, le succès du livre de Goguet sera plus durable, car il est dû au seul mérite de l'ouvrage. Goguet et Fugères n'appartenaient à aucune coterie, et n'avaient pas craint de professer des sentimens religieux dans un siècle incrédule. Je me figure Voltaire, Diderot ou quelqu'un de leurs disciples ouvrant le livre de l'Origine des Lois, et le fermant avec un sourire dédaigneux en voyant qu'il y est d'abord question du temps écoulé depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob. L'ouvrage toutefois est écrit avec talent et plein de recherches faites avec une exactitude scrupuleuse.



qués, dans une antiquité reculée, tous les instrumens du labourage et de la guerre.

En Europe, les terres les plus fertiles se couvrirent des populations les plus nombreuses ; toutes les traditions historiques s'accordent à indiquer les parties méridionales de l'Espagne, des Gaules et de l'Italie, comme étant les contrées les plus populeuses, bien qu'à cette époque des guerres incessantes et cruelles fissent souvent disparaître des nations tout entières par l'extermination des vaincus. L'histoire des premiers temps de Rome suffit pour nous prouver combien l'exercice de l'agriculture est favorable à la multiplication de l'espèce. C'est à la faveur qu'ils accordaient à ce premier des arts que les Romains durent de pouvoir suffire à cette énorme consommation d'hommes moissonnés par la guerre durant les premiers siècles de la république ; c'est surtout la pratique de l'agriculture qui favorisa le développement de leurs vertus ci-

J'allais dire consciencieuse, mais qui n'est consciencieux aujourd'hui, depuis les auteurs de nos romans historiques et de nos histoires romanesques jusqu'à ces fabricateurs de mémoires authentiques, hardis faussaires qui, comme on l'a dit plaisamment, nous donneront bientôt les mémoires de la vierge Marie, écrits par elle-même, avec un *fac-simile* de son écriture !



viques et guerrières. Il était destiné à subjuguier l'univers, ce peuple qui, dans les temps voisins de son origine, avait un tel respect pour la propriété rurale et les fruits de l'industrie agricole, qu'il punissait de mort par la loi des douze tables l'homme qui avait conduit son troupeau sur une terre ensemencée, ou coupé le blé d'autrui, et vers les derniers temps de la république, applaudissait encore à ce magnifique éloge de l'agriculture, dont les paroles sont dans la mémoire de tous les amateurs des champs et de la belle latinité<sup>1</sup>. « *Omnium autem rerum, ex quibus*  
» *aliquid acquiritur nihil est agricultura melius,*  
» *nihil uberius, nihil dulcius, nihil homine, nihil*  
» *libero dignius.* »

<sup>1</sup> Cicero, *De officiis*, lib. 1, cap. 42.



---

## CHAPITRE IV.

**ERREURS RELATIVES A LA POPULATION DES ANCIENS. MONTESQUIEU EN FUT LE DERNIER PARTISAN. DE CE PUBLICISTE.**

—

Les deux plus anciens livres des peuples d'Occident, Homère et la Bible, semblent au premier coup d'œil devoir nous fournir des renseignemens précieux touchant la population dans les temps reculés dont ils nous racontent l'histoire; mais on s'aperçoit bientôt que, malgré leur exactitude apparente, ils ne peuvent fournir les bases d'un calcul vraisemblable ou même approximatif. Pour ce qui concerne le peuple Juif, comment ne point s'étonner que le premier dénombrement, fait par Moïse, dans le désert de Sinaï, après la fuite d'Egypte, élève le nombre des mâles en état de porter les armes à 603,550, ce qui supposerait une population totale d'environ trois millions d'individus, le dénombrement comprenant seulement les hommes d'un âge au-dessus de vingt ans, faisant le cinquième environ



de la population totale, et qu'au troisième fait quatre cents ans plus tard, par David, dans les plaines de Moab, ce nombre fut à peu près le même ( 601,730 ). Je n'approfondirai point la matière; autant vaudrait discuter sur la quantité et la qualité de la manne qui servit dans le désert à nourrir cette multitude.

Suivant Homère, cent dix-neuf mille cinquante Grecs, dénombrés au second chant de l'Iliade, se rendirent au siège de Troie. Si tous les hommes en état de porter les armes accompagnèrent leurs chefs dans cette expédition lointaine, ce qui n'est point vraisemblable, la Grèce, à cette époque reculée, aurait été peuplée de six cent mille habitants, sans compter les esclaves, qui, comme on le sait, en l'absence de leurs maîtres, fournirent d'irrécusables témoignages de leur présence. Puis dans quelle proportion se trouvaient ces derniers avec les hommes libres? Étaient-ils alors, comme cela est prouvé pour les temps postérieurs, infiniment plus nombreux que les citoyens? Qui chercherait à établir la population de l'Europe au moyen-âge, d'après le dénombrement des croisés contenu dans le premier chant de la Jérusalem délivrée, partirait de données aussi certaines.

Si des temps héroïques ou fabuleux nous des-



cendons aux temps historiques, les renseignements sur l'ancienne population de la Grèce acquièrent, il est vrai, un peu plus de vraisemblance. Ils sont cependant, comme on va le voir, bien éloignés de nous éclairer sur la véritable population de cette contrée. Lorsqu'Athènes vainquit à Marathon, réduite à ses seules forces pour soutenir le premier choc des barbares, chacune des dix tribus ne put fournir que mille combattans; encore, pour compléter ce nombre, fallut-il, au rapport de Pausanias, liv. I, p. 79, enrôler beaucoup d'esclaves; cela ne suppose pas plus de quarante mille citoyens pour toute l'Attique. Les Athéniens ne fournirent que huit mille hommes à la bataille de Platée, où se trouvaient réunis cent dix mille Grecs confédérés. Si l'on ajoute à ce nombre cinquante mille Béotiens, Thessaliens et autres Grecs auxiliaires, combattant dans l'armée de Mardonius, vous aurez cent soixante mille hommes pour la Grèce tout entière. Quintuplez ce nombre, cela fait huit cent mille âmes pour tout ce pays. Reste une difficulté presque insoluble: combien doit-on ajouter d'esclaves à ce nombre, leur quantité surpassait de beaucoup celle des hommes libres, mais étaient-ils deux ou quatre fois plus nombreux, et doit-on en conséquence évaluer à deux



ou bien à quatre millions d'individus la population totale?

Les cent dix mille Grecs, qui aux champs de Platée sauvèrent la patrie, n'en étaient pas tous citoyens. Soixante-neuf mille cinq cents, au rapport d'Hérodote<sup>1</sup>, étaient armés à la légère, et tout porte à croire que cette multitude était fournie par les esclaves. En effet, les éphores, pressés d'envoyer des secours, répondirent aux ambassadeurs d'Athènes<sup>2</sup> qu'ils avaient fait partir la nuit précédente cinq mille Spartiates et trente-cinq mille Ilotes, armés à la légère. Ces troupes furent encore renforcées par cinq mille Lacédémoniens; ainsi le nombre des esclaves devait être à Platée de beaucoup supérieur à celui des hommes libres. C'était comme dans les armées du moyen-âge, où l'on faisait surtout état des hommes d'armes, couverts de leur pesante armure et suivis chacun par cinq à six servans d'armes, écuyers ou varlets, tandis que la canaille combattant à pied se comptait à peine.

Lorsqu'après la bataille de Chéronée, trois cent trente-huit ans avant notre ère, les députés de la Grèce, convoqués à Corinthe par Philippe, réso-

<sup>1</sup> Chap. 30.

<sup>2</sup> Hérodote. Livre 9, ch. 11.



lurent de porter la guerre dans les états du grand roi, on régla le contingent que devait fournir chaque cité. Tous réunis se montaient à deux cent mille hommes de pied et quinze mille cavaliers, sans y comprendre les Macédoniens et les barbares soumis à leurs lois. Dans ce nombre combien comptait-on d'esclaves et combien d'hommes libres, s'il y en avait encore en Grèce après la victoire de Philippe? Enfin, comment après ces préparatifs, cinq ans plus tard, Alexandre était-il suivi au passage du Granique seulement par trente mille soldats, parmi lesquels on comptait douze mille Macédoniens?

Quel cas ferons-nous des évaluations de Strabon et d'Athénée, portant à quatre cent soixante et dix mille le nombre des esclaves chez les Egéniètes? Cela supposerait que cet îlot, rocher stérile dont la surface excède à peine quatre lieues carrées, avait une population de près de six cent mille habitans! Egine, il est vrai, soutint longtemps la guerre contre Athènes: le commerce pouvait bien y entretenir soixante mille habitans, mais non pas dix fois davantage, car au commerce des anciens ne s'ajoutait point, comme chez nous, l'industrie manufacturière, cette source moderne d'une population excessive.

Dans la presque impossibilité de rencontrer la



vérité sur un pareil sujet, attachons-nous à la vraisemblance, et réduisons ces populations prodigieuses qui, selon certains auteurs, auraient couvert des contrées peu étendues et stériles à ce que pouvait nourrir leur sol resserré. Il va sans dire que cette règle n'est point applicable aux villes où un grand commerce pourvoyait à la subsistance d'une multitude d'individus. Suivant ces données, la Palestine et la Grèce, à leur époque la plus florissante, n'ont jamais pu nourrir le quart des habitans que l'on dit en avoir jadis couvert la surface.

Quant aux armées prodigieuses que l'Orient vomit sur la Grèce, aux dix-sept cent mille hommes de Xercès, que l'on compta, en les parquant par dix mille, sur un étroit espace, il est difficile d'ajouter foi à ce singulier mode de dénombrement : comment eût subsisté cette multitude ? les historiens ont évidemment voulu, par ces fables, porter plus loin la gloire du vainqueur. Il faut donc beaucoup rabattre de ces exagérations, auxquelles se sont abandonnés les Grecs dont la véracité fut toujours suspecte : *Græcia mendax*.

L'Egypte paraît avoir été chez les anciens plus peuplée qu'elle ne l'est de nos jours ; mais entre la population ancienne et la population ac-



tuelle, on ne saurait admettre une énorme différence. L'exact Danville, évalue à deux mille une lieues carrées l'étendue de ses terres cultivables; or, en supposant trois mille trois cents habitans par lieue carrée, c'est porter son ancienne population au taux le plus élevé, et l'évaluer, comme Diodore de Sicile, à près de sept millions d'habitans, quantité suffisante pour consommer tous les produits de cette terre fertile. L'Egypte, réduite aujourd'hui à moins de deux millions d'habitans, n'exporta jamais douze millions d'hectolitres de grains de toute espèce; c'est plus que n'en peuvent produire ses plaines fécondes dans les années où la crue du Nil est la plus favorable. Cette quantité eût été nécessaire pour nourrir un nombre d'habitans seulement trois fois supérieur à la population actuelle, et rien ne peut nous faire supposer qu'à aucune époque l'Égypte ait reçu des grains venant du dehors; tous les témoignages se réunissent au contraire pour nous apprendre que son commerce en ce genre a toujours été un commerce d'exportation.

Parlerons-nous des ridicules exagérations de Wallace, suivant lesquelles l'Égypte aurait été peuplée jadis de plus de trente-deux millions d'habitans, renfermés dans vingt-quatre mille



viles habitées? mais où placer une pareille multitude dans cette longue et étroite vallée que le Nil arrose et que bornent à droite et à gauche des montagnes stériles et des déserts inhabitables. La Thèbes aux cent portes dont il évalue les habitans à deux millions huit cent mille, et qui selon lui aurait eu trois fois l'étendue de Londres, n'aurait pu trouver place dans la portion étroite de la vallée où elle se trouvait assise. Reste la fable de Sésostris : dix-sept cents enfans mâles naquirent, dit-on, en Égypte le jour où ce conquérant vint au monde; cela suppose trois mille quatre cents naissances par jour, ce qui fait un million trois cent quarante-un mille chaque année, nombre qui, multiplié par trente, supposerait pour toute l'Égypte quarante millions deux cent trente mille habitans. Entassés comme des harengs dans un tonneau, il leur fut sans doute agréable de sortir de cet état de gêne et de suivre Sésostris jusqu'aux limites de l'univers soumis par ses armes!!!

Les erreurs relatives à la population des anciens peuples s'établirent par suite de la confiance sans bornes accordée aux récits des historiens de l'antiquité, à l'époque de la renaissance des lettres; mais sous ce rapport le dix-septième siècle dépassa tout ce que les siècles précédens



avaient offert de plus exagéré. La phalange des savans en *us* jouissait du plus grand crédit dans l'Europe littéraire, et parmi eux la nombreuse famille des Vossius, ne se bornant point à la glose des textes, étendait ses recherches à une foule d'objets étrangers à la grammaire. Isaac Vossius, le plus célèbre d'entre eux, dans son avant-dernier ouvrage, *Variarum observationum liber*, in-4°, imprimé à Londres, en 1685, traitant le sujet de la population des anciens comparée à celle des modernes, ne craint pas de rabaisser à trente millions d'habitans celle de l'Europe entière, tandis qu'il en accorde quatorze millions à la seule ville de Rome, au temps de Vespasien et de Titus. Arrêtons-nous un moment sur cette évaluation exagérée; l'opinion de l'auteur exprime parfaitement les idées de son siècle relativement à notre sujet.

Il ne s'agit point ici d'un savant obscur, mais d'un érudit dont les paroles faisaient autorité, bien que le sceptique Bayle, dans ses nouvelles de la république des lettres, se permette de trouver quelque exagération dans ses calculs. Les souverains se disputaient la possession d'Isaac Vossius. La reine Christine se l'était attaché vers le milieu du siècle et quelques années



plus tard, Colbert<sup>1</sup> l'avait fait comprendre sur la liste des savans étrangers auxquels Louis XIV accordait des présens et des pensions, témoignages de sa munificence. Charles II, rétabli sur le trône de ses pères, réussit enfin à le fixer à Londres, où il mourut en 1688, chanoine de Windsor.

Qui ne s'étonnera, dit Vossius<sup>2</sup>, que la Sicile fût jadis plus peuplée que ne l'est maintenant l'Italie tout entière, et que la seule Athènes renfermât plus d'habitans qu'aujourd'hui toute la Grèce?

<sup>1</sup> Voici en quels termes cette faveur lui fut annoncée. « Quoique le roi, écrit Colbert à Isaac Vossius, ne soit pas » votre souverain, il veut néanmoins être votre bienfaiteur » et me commande de vous envoyer la lettre de change ci- » jointe, comme une marque de son estime et comme un » gage de sa protection. Chacun sait que vous suivez digne- » ment l'exemple du fameux Vossius votre père, et qu'ayant » reçu de lui un nom qu'il a rendu illustre par ses écrits, vous » en conservez la gloire par les vôtres. »

Le père d'Isaac était Gérard Vossius. Pour donner une idée de l'activité laborieuse des érudits de cette époque, il suffira de dire que ses œuvres ont été recueillies et imprimées en six volumes in-folio. Amsterdam, 1701.

<sup>2</sup> Quis non miretur in sola olim Sicilia, plures fuisse incolas, quam nunc in tota Italia Siciliaque simul, et solas Athenas à pluribus olim habitatas fuisse quam nunc tota Græcia junctaque simul habitetur Peloponesus? *De magnitudine sinarum urbium*, p. 67.



L'Europe, l'Afrique et l'Amérique, suivant lui, contiennent à peine cent millions d'habitans, l'Asie seule, ajoute-t-il, est trois fois plus peuplée, bien que l'empire chinois ait perdu cent millions d'hommes, lorsqu'il a été conquis par les Tartares; mais c'est surtout en évaluant la population de Rome sous les Flaviens, que l'exagération de Vossius ne reconnaît plus de bornes, et pour rendre croyable l'entassement de cette multitude sur le même point, il donne à la capitale du monde une étendue dix fois supérieure à sa surface réelle; une carte géographique<sup>1</sup> en prolonge l'enceinte sur la rive gauche du Tibre, depuis Nomentum jusqu'au voisinage d'Ostie. C'est absolument comme si dans vingt siècles un érudit, prenant à la lettre cette phrase que le Havre est un faubourg de Paris, étendait jusqu'aux rivages de l'Océan cette capitale de la France.

C'était donc vers la fin du dix-septième siècle et dans les premières années du dix-huitième une croyance établie que la terre allait se dépeuplant en sorte que dans un avenir assez prochain

<sup>1</sup> *De magnitudine Romæ veteris*. Cap. 3, page 12.

Les Français réfugiés en Hollande firent justice par le ridicule de tout ce fatras d'une érudition pédantesque. La publication du charmant badinage si connu sous le nom de *Chef-d'œuvre d'un inconnu* lui porta un coup mortel.



elle serait déserte. Toute la sagacité de Montesquieu ne put le mettre à l'abri de cette erreur. Dans son premier ouvrage, les Lettres Persannes, il développe avec complaisance cette hypothèse, et se demande : « Comment le monde est-il si » peu peuplé en comparaison de ce qu'il était » autrefois ? Comment la nature a-t-elle pu perdre cette prodigieuse fécondité des premiers » temps ? Serait-elle déjà dans sa vieillesse et tomberait-elle en langueur ? » Dira-t-on qu'il est injuste de juger un écrivain sérieux d'après un ouvrage frivole ? L'Esprit des lois publié vingt-cinq ans après les Lettres Persannes, renferme les mêmes idées ; son vingt-troisième livre est tout entier employé à reproduire cette opinion dont tant d'indices devaient lui démontrer la fausseté. Le publiciste aurait-il commis une erreur volontaire ; aurait-il adopté l'erreur accréditée touchant la dépopulation progressive du globe comme un texte favorable à la satire de la religion et des gouvernemens ? Pour justifier un soupçon aussi grave, des détails assez étendus deviennent nécessaires, et quelque imposant que soit le grand nom de Montesquieu, peut-être feront-ils quelque impression sur l'esprit des lecteurs.

Après le règne le plus long dont nos annales



conservent le souvenir, et long-temps le plus glorieux, Louis-le-Grand venait de descendre dans la tombe. Comprimés et réduits depuis soixante ans<sup>1</sup> aux fonctions de la judicature, les parlemens se vengèrent en cassant le testament du monarque, et en ne défendant pas sa mémoire outragée par la calomnie. En 1722, au milieu des orgies de la régence, ces saturnales de la monarchie, parurent les Lettres Persannes, livre dangereux, dans lequel un magistrat, président d'une cour souveraine, Montesquieu, avec toute la verve du bel esprit et de la jeunesse, déclare la guerre à la religion et à la monarchie. Gascon cauteleux, il n'inscrit pas son nom à la tête de l'ouvrage qu'il falsifie pour entrer à l'Académie française, en se jouant de la crédulité d'un ministre octogénaire. Dès ce moment, Montesquieu prit la part la plus active à la guerre que faisaient au gouvernement les gens de lettres et les magistrats, les parlemens et l'Académie. Enfin dans l'Esprit des lois il reproduit avec plus d'autorité les paradoxes hasardés dans sa jeunesse et sa mort arrivée peu de temps après la publication de cet ouvrage réunit dans le même concert d'éloges ses panégyristes et la plupart de ses détracteurs.

<sup>1</sup> De 1655 à 1715. Voyez Histoire du parlement de Paris. ♣



Cette société corrompue où dominaient les catins et les sophistes, se rappela que Montesquieu fut long-temps le héros des cercles de l'incestueuse Tencin et de la marquise du Deffant. Les habitués des coteries où mademoiselle de l'Espinasse, madame d'Epinaÿ et cette foule d'impures firent plus tard les réputations et donnèrent le ton aux académies, révéraient en lui leur précurseur. Les Anglais s'y joignirent, reconnaissans des éloges qu'avait accordés à leur nation et à leur gouvernement son admiration frondeuse. Les encyclopédistes l'adoptant pour patron et combattant sans son égide, cherchaient dans le prestige de son nom un utile abri contre les rigueurs des parlemens. Après la destruction d'une société fameuse, ils n'avaient plus contre eux que la magistrature dont ils minaient sourdement l'autorité et l'influence; car, pour parler leur langage, il ne leur importait guère que la raison humaine gémît étouffée sous le bonnet carré d'un jésuite ou sous la toque d'un robin.

La révolution française qui devait renverser la statue de Montesquieu, en mettant en évidence la fausseté de ses doctrines, ne put porter atteinte à sa réputation colossale. Laharpe faisant le procès à la philosophie du dix-huitième siècle, cède à d'anciens souvenirs; entraîné par les



idées alors dominantes il excepte nommément Montesquieu du nombre des sophistes qui ont amené la destruction du trône et de l'autel.

Écoutons sur Montesquieu son plus illustre contemporain, Voltaire, cet homme d'un tact si sûr et d'une raison si parfaite, toutes les fois que sa haine pour le christianisme, véritable monomanie, ne vient pas en altérer la rectitude. D'abord il ne parle qu'avec circonspection de l'illustre magistrat, comprenant mieux que personne l'importance de compter dans les rangs des écrivains conjurés contre l'ordre établi un membre distingué de ces parlemens qu'ils avaient tant d'intérêt à ménager; aussi lui fait-il l'honneur de l'inscrire au nombre des auteurs du siècle de Louis XIV, bien que les Lettres Persannes n'aient été publiées qu'en 1722, sept années après la mort du grand roi. Dans un opuscule<sup>1</sup> assez peu connu, il fait à son sujet cet aveu remarquable: « Le plus *fin* des philosophes a été » le président de Montesquieu; il ne fut que » plaisant dans ses Lettres Persannes, il fut *dé-* » *lié* et profond dans son Esprit des Lois. Cet » ouvrage semble fondé sur la religion naturelle

<sup>1</sup> Lettres sur Rabelais, etc. Mélanges littéraires, tome 1, édition de Kehl. in-8.



» et sur l'indifférence des religions. C'est là sur-  
» tout ce qui lui a fait tant de partisans et tant  
» d'ennemis, mais cette fois les ennemis furent  
» vaincus par les philosophes, » et comme le  
bouleversement social, fruit de cette victoire,  
subsiste encore après un demi-siècle de durée,  
on comprend à merveille l'admiration convenue  
et toujours subsistante pour le chef de l'école  
philosophique et son principal ouvrage.

Qui jamais, malgré les divisions méthodiques et l'ordre apparent de l'Esprit des Lois, a pu saisir l'ensemble du livre et suivre l'auteur au travers de cette multitude de chapitres (il en renferme 605), dans lesquels cet esprit tout en saillies se joue de la patience et de la bonne foi de ses lecteurs?

L'analyse de l'Esprit des Lois, par d'Alembert, et sa défense composée par l'auteur lui-même, ne nous feront pas mieux saisir le fil de ses idées, et l'on peut défier l'homme de la plus rare perspicacité de donner une idée nette du plan et du but avoué de l'ouvrage. Nous verrons par la suite s'il était un profond publiciste, ce censeur amer des lois et de la religion de son pays, où, malgré ses protestations équivoques, il ne voit rien de plus admirable que ces *grands corps dépositaires des lois*, ces *parlemens* qu'ailleurs il appelle des



*corps essentiels à la monarchie et cette noblesse dont l'honneur est pour ainsi dire l'enfant et le père*<sup>1</sup>, ce lien du prince et du peuple, institutions vermoulues auxquelles appartenait Montesquieu, et qui quarante ans plus tard, loin de soutenir l'édifice politique croulant de toutes parts, en précipitèrent la ruine.

Si Montesquieu examinant l'influence du climat sur l'état politique des peuples, regarde les pays chauds comme la patrie de l'esclavage, et les contrées froides comme l'asile de la liberté, sans faire attention que Rome et la Grèce ont été successivement libres et esclaves; s'il croit contre l'évidence que la terre va se dépeuplant; s'il donne du despotisme une définition qui convient admirablement, ainsi que nous le verrons plus tard, au gouvernement de la multitude; s'il explique l'excessive population de certaines contrées par la *prodigieuse* fécondité des femmes, qui est la même dans tous les pays; s'il admire le parfait équilibre des trois pouvoirs dans la constitution anglaise où l'aristocratie fut si longtemps dominante; si toutes les fois qu'il aborde un point élevé de la science du gouvernement, ce coryphée de la législation tombe dans une

<sup>1</sup> Esprit des Lois. Livre 5, chapitre 9.



erreur capitale, nous serons bien forcés d'avouer que l'Esprit des Lois<sup>1</sup>, cet évangile de l'homme d'état, s'il fallait en croire ses admirateurs, est loin de mériter une pareille idolâtrie. Les véritables titres de Montesquieu aux suffrages de la postérité existent dans les Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence, livre qui n'est lui-même, il est vrai, qu'un magnifique commentaire de quelques pages du discours de Bossuet sur l'histoire universelle.

Un dernier fait tout récent, tout palpitant d'actualité, ne manquerait pas de dire un jeune écrivain de la jeune France, vient de fournir une preuve nouvelle du danger des fausses doctrines de l'Esprit des Lois, touchant la nature des diverses sortes de gouvernemens. On arrête un apprenti horloger comme il se préparait au régicide.

<sup>1</sup> L'épigramme de la marquise du Deffant, qui appelait le grand ouvrage de Montesquieu de l'esprit sur les lois, en donne la plus juste idée. C'était alors la mode de faire une phrase sur chaque chose et sur chaque événement; aussi Voltaire opposa bien vite à cette décision caustique autant qu'équitable cette assertion singulière : Le genre humain avait perdu ses titres; M. de Montesquieu les a trouvés, et les lui a rendus. Alors déjà l'on parlait des droits de l'homme à être libre et heureux, beaux droits qui impliquent sans doute celui de se bien porter.



Pourvu de ce premier degré d'instruction que l'on prodigue aujourd'hui sans discernement, il déclare qu'ayant lu dans Montesquieu, que la vertu n'appartient qu'aux républiques, cet assassinat lui paraissait l'effort de la plus sublime vertu. Des perquisitions faites à son domicile apprennent qu'il est possesseur d'environ deux cents volumes, parmi lesquels se trouvent J.-J. Rousseau et Montesquieu, à côté des œuvres de St-Just, des discours de Maximilien Robespierre et de quelques compilations dégoûtantes, telles que les Crimes des rois, des reines et des régentes de France.

Aucun homme lisant en tête de l'Émile: « Tout » est bien en sortant des mains de l'auteur des » choses, tout dégénère entre les mains de » l'homme, » n'ira porter la torche dans nos champs couverts de riches moissons et ne croira qu'il vaudrait mieux *abandonner la terre à sa fécondité naturelle*, comme Rousseau le dit ailleurs, afin sans doute qu'elle se couvre de chiendent, *tritium repens*, ce fléau des cultivateurs; l'absurdité est trop palpable et vous défend contre la folie et la perversité du rhéteur. Il n'en est pas de même quand Montesquieu, commençant son grand ouvrage par la classification des diverses espèces de gouvernement, leur assigne pour caractères, à



celui-ci la crainte, à celui-là l'honneur, à cet autre la vertu.

Vivement attaqué sur la fausseté de ces *principes*, Montesquieu convint de l'erreur. Plein de bonne foi, il va sans doute corriger le commencement de son livre et s'honorer par la plus éclatante rétractation. Dans un court Avertissement, aujourd'hui supprimé par le plus grand nombre de ses éditeurs, il confesse qu'il a de sa pleine autorité donné au mot vertu une acception nouvelle, qu'ainsi pour fausser l'esprit du lecteur il a fait mentir le langage. « Pour l'intelligence des » quatre premiers livres de cet ouvrage, il faut » observer que ce que j'appelle vertu dans la » république, c'est l'amour de la patrie, c'est- » à-dire *l'amour de l'égalité* ! J'ai eu des idées » nouvelles, il a bien fallu trouver de nouveaux » mots, ou donner aux anciens de nouvelles ac- » ceptions. Ceux qui n'ont point compris ceci » m'ont fait dire des choses absurdes et qui se- » raient révoltantes dans tous les pays du monde, » parce que dans tous les pays du monde l'on » veut de la morale. J'ai donné un nouveau jour » à ces choses, en fixant encore plus les idées. » Dans la plupart des endroits où je me suis » servi du mot vertu, j'ai mis vertu politique. » La chose n'était point vraie ; l'erreur subsiste,



de toutes celles dont fourmille l'Esprit des Lois, la plus dangereuse sans contredit, parce qu'elle est masquée avec adresse et qu'il est nécessaire d'un certain degré d'instruction et de réflexion pour la reconnaître et s'en garantir.



---

## CHAPITRE V.

### DE LA POPULATION DES GAULES AU TEMPS DE JULES- CÉSAR.

---

Un siècle avant notre ère, il y a environ deux mille ans, les Gaules, ou pour mieux dire, le pays auquel le Rhin, depuis sa source jusqu'à son embouchure, l'Océan, les Pyrénées, la Méditerranée et les Alpes, servent de limites, contenait dix fois moins d'habitans qu'il n'en renferme de nos jours, et si l'on tient compte des nombreux obstacles qui, durant cette longue période de temps, se sont opposés à l'accroissement de la population, on comprendra quelle est la force et la puissance de ce principe ou de cette loi de la nature, en vertu de laquelle le genre humain se multiplie et s'accroît. Les auteurs qui se sont occupés des recherches relatives à la population chez les anciens, ont complètement négligé une source abondante de documens précieux ou n'y ont point apporté l'attention dont elle est digne ; je veux parler des commentaires de Jules César



sur la guerre des Gaules, ce livre si remarquable à l'envisager seulement comme composition historique<sup>1</sup>, et pour nous si précieux, puisqu'il contient la première histoire authentique de nos sauvages ancêtres. De la lecture attentive de cet ouvrage, il résulte avec évidence qu'au temps de Jules César, quatre millions d'habitans existaient à peine dans la vaste contrée où se trouvent aujourd'hui la France, la Suisse et la Belgique, en comprenant dans cette dernière la Hollande et toute la rive gauche du Rhin.

Il ne sera pas difficile d'établir que cette évaluation approximative est très-probablement plutôt au-dessus qu'au-dessous de la vérité. Lorsque presque tout entière la Gaule se leva pour voler au secours de Vercingetorix, assiégé dans Alise, on ne put réunir plus de deux cent mille combattans. Or, à cette époque de la civilisation, les hommes en état de porter les armes, formaient le quart<sup>2</sup> de la population totale, et tous

<sup>1</sup> Voyez le bel éloge qu'en fait Cicéron. *In Bruto*, § 75.

<sup>2</sup> Volney évalue au *tiers* du nombre total *les guerriers* des tribus sauvages de l'Amérique du nord.

Tableau du climat et du sol des États-Unis d'Amérique. Comme à l'époque de la conquête des Gaules par Jules-César, les Gaulois étaient plus avancés dans la civilisation, nous



étaient sous peine de mort appelés à la guerre<sup>1</sup> ; à l'exception des femmes , des enfans et des vieillards avancés en âge<sup>2</sup>, tous devaient combattre et d'abord se rendre à cette réunion armée *concilium armatum*, prélude des hostilités. Il ne peut rester à cet égard le moindre doute, car au livre I<sup>er</sup> des Commentaires, on lit que la défaite des Helvétiens consommée, il se trouva dans leur camp, écrit en lettres grecques, ce sont les propres paroles de l'historien et du vainqueur<sup>3</sup>, un état de ceux qui étaient sortis, hommes en état de porter les armes, femmes, enfans et vieillards ;

croyons devoir limiter au *quart* du nombre total les individus en état de porter les armes.

<sup>1</sup> Qua lege communi, omnes puberes armati convenire coguntur ; et qui ex iis novissimus venit, in conspectu multitudinis omnibus cruciatibus affectus necatur. Lib. 5. *de Bello Gallico*.

<sup>2</sup> Ceux-ci étaient en très-petit nombre, si l'on en juge par ce passage du huitième livre écrit par Hirtius Pansa. Vortiscus, général de la cavalerie rhémoise, quoique pouvant à peine se tenir à cheval à cause de son grand âge, *tamen consuetudine Gallorum*, ne s'était point dispensé, malgré sa vieillesse, de se trouver à l'action.

<sup>3</sup> In castris Helvetiorum tabulæ repertæ sunt litteris græcis confectæ et ad Cæsarem perlatae, quibus in tabulis nominatim ratio confecta erat, qui numerus domo exisset eorum, qui arma ferre possent, et item separatim pueri, senes, mulieresque. *De Bello Gallico*. Lib. 1.



les premiers s'élevaient exactement au quart du nombre total, puisque l'on comptait quatre-vingt-douze mille combattans sur trois cent soixante-huit mille individus Suisses et alliés. Comme dans ce nombre il ne se trouvait réellement que deux cent soixante-trois mille Helvétiens, une indication aussi précise va nous fournir un nouveau moyen de déterminer quelle était, à cette époque reculée, la population de toute la Gaule. Cette détermination exacte et rigoureuse pour la Suisse, puisqu'au commencement du premier livre de ses Commentaires les confins de l'Helvétie sont nettement indiqués<sup>1</sup>, ne peut être qu'approximative pour les autres contrées habitées par les Gaulois. Néanmoins, comme les Helvétiens resserrés de toutes parts dans les limites de la Suisse actuelle, par des bornes difficiles à franchir, se trouvaient à l'étroit à *raison de leur multitude*, dans un espace sur lequel vivent leurs descendans huit fois plus nombreux, on en doit conclure que dans les autres parties de la Gaule la population se trouvait moins considérable.

<sup>1</sup> Undique loci natura Helvetii continentur; una ex parte flumine Rheno latissimo, qui agrum helveticum a Germanis dividit; altera ex parte monte Jura altissimo, qui est inter Sequanos et Helvetios, tertia lacu Lemano et flumine Rhodano, qui provinciam nostram ab Helvetiis dividit, Cæsar. C. Lib. 1.



En portant à trois cent soixante mille tous les Gaulois réunis au siège d'Alise, nombre approchant de la vérité, la totalité de ceux qui pouvaient porter les armes, n'ayant pas été envoyée à l'armée, comme l'avait demandé d'abord Vercingetorix, la Gaule tout entière n'aurait renfermé que cinq cent mille guerriers et par conséquent un total de deux millions d'habitans; en doublant ce nombre nous faisons donc une concession aussi étendue qu'il est possible. Si la Gaule, avec quatre millions d'habitans, avait pu disposer d'un million de guerriers, les Romains eussent échoué dans leur entreprise, car malgré leur supériorité dans la discipline et l'habileté de leur général, ils avaient à combattre des hommes qui les égalaient par la bravoure; ce n'étaient point ici des multitudes désarmées, des Mexicains ou des Péruviens, facilement moissonnés par le fer et le feu des Espagnols pourvus d'armes, dont les vaincus ignoraient l'usage. Entre les Romains et les Gaulois, les armes comme la bravoure étaient à peu près égales.... Inférieurs en tactique, les derniers

<sup>1</sup> Salluste l'avoue, dans les guerres de Rome avec les Gaulois il s'agissait de l'existence; dans les guerres avec les autres peuples, c'était seulement de la gloire et de la supériorité. *Gallorum gentem infestissumam nomini romano*, *Bellum catilinarium* §. LVI.



n'auraient pas été vaincus, s'ils eussent pu compenser la science par le nombre en opposant d'énormes multitudes à quelques légions romaines, qui, entourées de toutes parts, eussent enfin succombé. Avant la découverte de la poudre à canon, entre des peuples habitant à peu près le même climat et pourvus de moyens analogues d'attaque et de défense, un nombre non pas seulement double et triple, mais décuple, aurait assuré une incontestable supériorité.

Si donc l'on accorde qu'au temps de la conquête des Gaules par Jules César quatre millions d'individus existaient dans cette région de l'Europe, aujourd'hui peuplée de plus de quarante millions d'habitans, c'est pour éviter toute discussion contradictoire; elle aurait pu naître d'une évaluation inférieure de moitié. Il n'en reste pas moins la preuve incontestable qu'en deux mille ans la population de la contrée de l'Europe que nous habitons est devenue au moins *dix fois* plus considérable, bien que durant ce long espace de

<sup>1</sup> En nombres ronds :

|                                                 |            |
|-------------------------------------------------|------------|
| France                                          | 32,000,000 |
| Suisse                                          | 2,000,000  |
| Belgique et Hollande                            | 6,000,000  |
| Rive gauche du Rhin, Prusse et Bavière rhénanes | 1,500,000  |



temps elle ait été cent fois décimée par d'effroyables calamités, que des guerres meurtrières, des pestes horribles et d'affreuses famines l'aient plusieurs fois, comme nous allons le voir, menacée d'une destruction totale.

Les partisans des erreurs relatives à la population des anciens peuples, combattant avec les armes de l'érudition ces calculs raisonnables, citeront Appien<sup>1</sup>, selon lequel Jules César, ayant eu quatre millions de Gaulois à combattre, en tua un million et fit un million de prisonniers; Plutarque<sup>2</sup>, lequel, dans la vie de César le met seulement aux prises avec trois millions de Gaulois armés, et l'empereur Julien<sup>3</sup>, qui réduit à deux millions ce nombre d'ennemis. Mais Velleius Paterculus<sup>4</sup> évalue seulement à quatre cent mille le nombre des Gaulois, auxquels la conquête de

<sup>1</sup> *Celtica*.

<sup>2</sup> « En moins de dix ans que dura la guerre de la Gaule, il » prit d'assaut ou par force huit cents villes, subjuga trois » cents nations, et ayant eu devant soi, en bataille, trois millions d'hommes armés, à plusieurs fois, il en occit un million et en prinst de prisonniers bien aulant. » Plutarque, Hommes illustres, Vie de Jules-César.

<sup>3</sup> *In Cæsaribus*.

<sup>4</sup> Lib. 2. cap. 47.



leur pays par Jules César coûta la vie, et comme David Hume<sup>1</sup> le remarque dans ses Essais, ce nombre est plus vraisemblable et se concilie mieux avec l'histoire écrite par le vainqueur lui-même. Paterculus écrivait son inimitable abrégé, comme l'appelle le président Hénault, moins d'un siècle après la conquête des Gaules par les Romains; il a donc pu avoir des renseignemens plus exacts qu'Appien et que Plutarque, auteurs grecs postérieurs de deux siècles, et son témoignage mérite plus de confiance que celui de l'empereur Julien lui-même, écrivant environ quatre cents ans après la mort de César.

Je ne crois point devoir terminer ce chapitre sans dire que la population des autres nations du nord de l'Europe, et spécialement de la Germanie, proportionnellement inférieure à celle des Gaules doit s'évaluer de la même manière. Les Vestphaliens, chassés par la puissante nation des Suèves, passèrent le Rhin au nombre de quatre cent trente mille ames, multitude dans laquelle il

<sup>1</sup> Of the populousness of antient nations Essays, etc., vol. 4, p. 192. London 1754. Paterculus, moins modeste et moins véridique que son héros, nous semble porter au double du nombre réel, celui des combattans tués dans cette guerre.



faut comprendre les vieillards, les femmes et les enfans ; car, comme le dit l'historien : « Cum omnibus suis domo excesserunt Rhenumque transiverunt. » *De Bello Gallico. Lib. 4.*



---

## CHAPITRE VI.

DE LA POPULATION DES DIVERSES CONTRÉES DE L'EUROPE  
SOUS LA DOMINATION ROMAINE ET DANS LE MOYEN AGE.

---

La population de cette partie des Gaules qui forme aujourd'hui le territoire de la France, ne pouvait donc s'élever, en l'évaluant le plus haut possible, à plus de quatre millions d'habitans, lorsque Jules César en fit la conquête. Cette quantité fut réduite d'un tiers environ par cette foule de combats meurtriers et par tous les malheurs qu'entraîne la guerre.

Durant ce long espace de repos et de paix dont jouirent les Gaules sous la domination romaine, depuis la conquête jusqu'aux premières invasions tentées par les barbares, pendant quatre cents ans environ, la population dut tripler et s'élever au moins à six millions d'individus. Vienne, Narbonne, Nîmes, Lyon, Marseille, étaient, aux cinq premiers siècles de notre ère, des cités riches et populeuses, où s'élevaient de nombreux monumens de splendeur et de puissance. Une foule



de villes moins importantes fleurirent à l'abri des libertés municipales, malgré la tyrannie des proconsuls, le fardeau des tributs et le poids fatigant d'une domination étrangère, et bien qu'entraînées dans les querelles des compétiteurs à l'empire, les Gaules se repeuplaient, en quelque sorte dédommagées par les bienfaits de la civilisation de la perte de leur indépendance, lorsque, franchissant la limite du Rhin, les barbares inondèrent la province romaine, et comme un torrent devastateur détruisirent tout ce qui se trouva sur leur passage.

Dans son Histoire des Français, M. de Sismondi a parfaitement apprécié et fait connaître cette triste époque de nos annales et toute l'étendue des ravages auxquels fut en proie la Gaule, alors tout-à-fait romaine par son langage, par ses institutions et par ses mœurs. Les barbares exterminaient l'ancienne population ou réduisaient ses misérables débris au plus dur esclavage, et lorsque la Germanie épuisée d'habitans par ces invasions successives, devint incapable d'aussi puissans efforts; les Normands, race scandinave, abordèrent les rivages océaniques, et remontant le cours des fleuves, portèrent au loin leurs ravages. Dévastée en tous sens et à plusieurs reprises, épuisée, dépeuplée, hors d'état de se



défendre , convertie en un désert , la France , si l'on en excepte les provinces de l'est et du midi , fut réduite à l'état le plus misérable.

Charlemagne conduisant au nord ou en Italie toute la population guerrière , avait concédé aux ecclésiastiques la plus grande partie des terres de l'ouest et du centre , dont le grand abbé Hugues était le plus puissant seigneur. Débarqués sur les côtes de l'Océan , puis remontant les fleuves qui s'y jettent ; pénétrant ainsi jusqu'au cœur de la France , les Normands y trouvaient de loin en loin quelques essaims de misérables auxquels une église ou un couvent fortifié offrait un asile peu sûr. Il est en effet impossible d'expliquer les succès des Normands , leurs déprédations et enfin leur établissement vers le milieu du dixième siècle , autrement que par l'anéantissement presque total de la population , à cette époque de notre histoire. Comment ces brigands arrivés par mer dans de simples bateaux , après avoir désolé les rivages de l'Angleterre , de l'Allemagne et de la Belgique , ont-ils pu pénétrer chez nous , d'abord sous les Mérovingiens , puis sous Charlemagne et ses faibles successeurs ; remonter les rivières dans des bateaux qui pouvaient contenir à peine vingt hommes , faibles nacelles assez légères pour être transportées d'une



rivière à l'autre , comme il arriva lorsqu'au siège de Paris , en 885 , la Seine étant barrée, ils les portèrent sur la Marne; comment deux cents maraudeurs de cette espèce purent-ils ravager les environs de la capitale? Si les campagnes eussent offert seulement le vingtième de la population actuelle , le succès des Normands eût été impossible. Deux mille paysans armés de fléaux, de tout autre instrument d'agriculture ou même de simples bâtons , auraient écrasé leur faible ennemi. C'était à pied , avec sa hache et son épée, que combattait le guerrier normand, sans aucune supériorité réelle sur de robustes cultivateurs. Les campagnes étaient donc inhabitées; elles offraient à peine quelques paysans , clairsemés , serfs misérables des monastères où ils se réfugiaient tremblans aux pieds des autels. Le pays dépeuplé était horriblement misérable , car, pour remplir leurs batelets, les Normands déprédateurs étaient obligés de ravager une grande étendue de territoire. Ils y entassaient cependant vivres, meubles, hommes et bétail, en sorte que de nos jours, pour charger leur flotte, il eût suffi des dépouilles d'une seule bourgade.

Comme l'a parfaitement démontré Robertson, dans son excellente introduction à l'His-



toire de Charles-Quint, lors de la chute de l'empire romain, du nord au midi, l'Europe entière fut ravagée par les barbares, qui en exterminèrent presque en totalité la population<sup>1</sup>, et comme la victoire leur fut quelquefois disputée, le nombre des vainqueurs souffrit lui-même une notable diminution; en sorte qu'à cette période il semble que le genre humain va périr victime de ses propres fureurs, et qu'à moins de remonter aux temps les plus reculés, aux temps antérieurs à toute civilisation, jamais en Europe l'espèce humaine ne fut plus rare et plus misérable. La population de la France dut redevenir inférieure à ce qu'elle était au temps de Jules César.

Maîtres des habitans, possesseurs du sol, les vainqueurs le partagent : pour se défendre contre des invasions nouvelles, ils couvrent le territoire de forteresses; le gouvernement féodal s'établit et avec lui commence l'ère d'une civilisation nouvelle. Quelques siècles vont suffire pour effacer les traces de ces affreuses calamités, et bien que des guerres cruelles, des pestes effroyables et de grandes famines déciment la population par intervalles, nous la verrons désormais s'accroître

<sup>1</sup> Tome 1, p. 18.



dans une progression irrégulière, il est vrai, mais qui ne sera presque jamais interrompue. Il n'a point été jusqu'ici question de ces derniers et puissans obstacles à la multiplication des hommes, car bien que la peste et la famine aient de tout temps exercé leurs ravages, c'est dans la misère et la barbarie du moyen - âge qu'elles furent les plus fréquentes et les plus meurtrières.

Aussi anciens que notre espèce, ces deux fléaux redoutables ont, comme nous l'avons vu, souvent désolé et quelquefois détruit les sociétés naissantes, et la civilisation, en les rendant plus rares, ne peut cependant nous en préserver d'une façon complète. C'est ainsi que la peste, nom générique sous lequel on peut comprendre cette multitude d'affections épidémiques et fréquemment contagieuses qui ont ravagé le monde, naissant partout où les hommes sont en proie aux influences réunies d'un air impur, de la malpropreté et du besoin, obéissant à des lois inconnues, se propage au loin et s'étend à des contrées qui sembleraient devoir être à l'abri de ses atteintes. Une liste chronologique des pestes qui ont ravagé le monde termine l'ouvrage de Papon sur ce fléau destructeur<sup>1</sup> : on y voit que, soit avant, soit

<sup>1</sup> De la peste ou les époques mémorables de ce fléau, etc., par J.-P. Papon. Paris, 1800, 2 vol. in-8°.



depuis Jésus-Christ, il a cent quatre-vingt-treize fois ravagé la terre, et cependant l'historien n'a pu comprendre les affections pestilentielle antérieures à la civilisation; il n'a guère mentionné que l'espèce de la maladie qui de nos jours paraît endémique sur le sol égyptien, comme elle paraît l'avoir été jadis en Europe, la peste contagieuse à laquelle Grégoire de Tours<sup>1</sup> et plusieurs autres écrivains du moyen-âge donnent le nom d'*Inguinaire*. Enfin, il termine sa liste par la peste de Marseille, en 1720, et par conséquent ne parle ni de la fièvre jaune, ni du choléra-morbus asiatique.

Dire à combien d'individus chacune de ces maladies épidémiques coûta la vie, donner le chiffre exact des victimes est impossible, car les récits les plus fidèles portent l'empreinte de l'exagération la plus évidente. Peut-on croire avec Évagre et Procope, que la terrible peste qui, dans le cours du sixième siècle, se prolongea durant cinquante-deux ans, parcourut l'Europe, dépeupla Constantinople, attaqua l'empereur Justinien lui-même ait enlevé au monde la moitié de ses habitants. La peste noire du quatorzième siècle, si fatale à l'Europe de 1347 à 1363, au-

<sup>1</sup> Historia Francorum.



rait emporté, s'il fallait en croire Villani<sup>1</sup> et d'autres historiens, les quatre cinquièmes des habitans de cette partie du monde. Comment ajouter foi à cette évaluation? Le narrateur de la peste d'Avignon<sup>1</sup> nous dit qu'en trois mois, les trois premiers de l'année 1348, cent vingt mille personnes moururent dans cette ville, où siégeait alors, il est vrai, la cour papale, mais dont l'enceinte n'a jamais pu contenir une population aussi nombreuse.

La peste de Lyon, en 1628 et 1629, fit périr, selon Grillot<sup>2</sup>, soixante-dix mille habitans; la ville de Digue, en Provence, perdit en cinq mois, au dire de Gassendi<sup>3</sup>, huit mille cinq cents habitans, sur dix mille âmes d'une population qu'elle n'aurait jamais recouvrée.

Il faut arriver au dix-huitième siècle pour avoir sur le nombre des victimes de la peste, des données vraies à la fois et vraisemblables. Apportée du Levant à Marseille, en 1720, elle enleva quarante mille personnes dans cette ville et dix mille dans les campagnes environnantes. Propagée à Toulon, elle y fit périr quinze mille sept cent quatre-vingt-trois individus, car sur vingt-six

<sup>1</sup> Hist. pestil. in-fine.

<sup>2</sup> Peste de Lyon.

<sup>3</sup> Notitia ecclesiæ Dinien sis.



mille deux cent soixante-seize habitans, il n'en resta que dix mille quatre cent quatre-vingt-treize<sup>1</sup>. Étendue à Aix, capitale de la Provence, elle y dura depuis le 15 août 1720 jusqu'au 8 juillet 1721, et fit périr sept mille cinq cent trente-quatre personnes sur huit mille qui furent atteintes. Il est à remarquer qu'une année de disette avait précédé et que la maladie contagieuse, frappant des corps épuisés, en moissonna le plus grand nombre. Les mêmes circonstances se reproduisirent lorsqu'au bout d'un siècle environ la fièvre jaune d'abord, puis le choléra asiatique, sévirent en Europe, emportant principalement les personnes affaiblies par l'âge, la misère, la débauche ou toute autre cause débilitante.

Cependant par l'étendue et la continuité de leurs ravages, depuis la chute de l'empire romain jusqu'aux temps modernes, c'est-à-dire dans tout le cours du moyen-âge, les maladies pestilentielles, furent un puissant obstacle à l'accroissement de la population, auquel s'opposèrent si énergiquement d'ailleurs la famine et la guerre.

Durant cette longue période d'anarchie connue sous le nom de gouvernement féodal, les que-

<sup>1</sup> Relation de la peste de Toulon en 1720 et 1721, par M. d'Autrechaux.



relles dans lesquelles chaque seigneur entraînait ses vassaux, outre qu'elles en faisaient périr un grand nombre, les enlevaient chaque année aux travaux de l'agriculture, et de cet abandon résultaient des famines plus meurtrières que la guerre, famines qui dix fois dans le dixième siècle<sup>1</sup>, vingt-six fois dans le onzième, deux fois dans le douzième, quatre fois dans le quatorzième, sept fois dans le quinzième, moissonnèrent un si grand nombre d'individus; famines effroyables, auxquelles on ne peut pas comparer les disettes actuelles, car on allait jusqu'à déterrer les cadavres pour s'en nourrir et à exposer en vente la chair humaine, comme on le fit à Tournus, en 1032 et 1033. Malgré cette suite d'affreuses calamités, l'Europe se repeuplait et put suffire aux entreprises des croisades, comme on l'a vue depuis, vers la fin du quinzième siècle, fournir aux guerres de religion et aux émigrations qu'entraîna la découverte du nouveau-monde. Rien ne donne mieux l'idée de l'énergie de principe de la population et de l'activité avec laquelle il tend à en réparer les pertes. Aussi lorsque les progrès de la civilisation et surtout ceux de l'hygiène publique

<sup>1</sup> Nous suivons ici les calculs de Moheau. Recherches et Considérations sur la population, p. 264, in-8°, Paris, 1778.



préserveront l'espèce humaine de l'action de tant de causes destructives, ou du moins en diminueront singulièrement l'influence; lorsque, graces au commerce et aux perfectionnemens de l'agriculture, de véritables disettes seront devenues impossibles, nous verrons cette population prendre en Europe un essor vraiment prodigieux et ses accroissemens futurs devenir infaillibles jusqu'à ce terme où l'imagination s'en effraie et où la raison elle-même en conçoit de justes alarmes.



---

## CHAPITRE VII.

### DE L'ÉTENDUE ET DE LA POPULATION DE PARIS AUX DIVERSES ÉPOQUES DE LA MONARCHIE FRANÇAISE.

---

Arrêtons-nous un moment sur ce point particulier de statistique. L'accroissement progressif de l'étendue et de la population de la capitale mérite d'autant mieux de nous occuper, qu'en l'absence de documens authentiques touchant la population de la France durant plusieurs siècles, celle de Paris, plus facile à apprécier, nous fournira quelques données au moins approximatives. Cette ville qui, sous Jules César, cinquante-six ans avant notre ère, offrait une superficie d'à peu près quarante arpens, couvre aujourd'hui un espace environ deux cent soixante fois plus considérable <sup>1</sup>. Paris est arrivé par degrés à

|                                                                    |          |          |
|--------------------------------------------------------------------|----------|----------|
| <sup>1</sup> 1 <sup>re</sup> enceinte sous Jules-César. Étendue    | 15 hect. | 23 cent. |
| 2 <sup>e</sup> sous Julien, en 353 et 375                          | 38       | 73       |
| 3 <sup>e</sup> sous Philippe-Auguste 1190-1211                     | 252      | 87       |
| 4 <sup>e</sup> sous Charles V et Charles VI 1367-1383              | 439      | 18       |
| 5 <sup>e</sup> sous François I <sup>er</sup> et Henri II 1553-1582 | 483      | 61       |



cette étendue et à cette population qui en font sous ces deux rapports la seconde ville de l'Europe. Depuis cette Lutèce, résidence chérie de l'empereur Julien, ayant une centaine d'arpens de surface, en sorte qu'une seule cohorte prétorienne suffisait pour la contenir et la défendre, jusqu'au Paris de nos jours, qu'une armée nombreuse aurait peine à réduire, nous pouvons apprécier les accroissemens successifs de la cité, par l'étendue toujours plus considérable des sept enceintes qui, sous Philippe-Auguste, Charles VI, François I<sup>er</sup>, Henri IV, Louis XIV, Louis XVI et Louis XVIII, en ont embrassé le contour.

Toutefois l'étendue ne peut nous servir à évaluer la population d'une manière exacte. En effet, comme Paris a été une ville close, c'est-à-dire environnée d'une enceinte fortifiée jusque vers le milieu du dix-septième siècle, sa population a resté longtemps entassée dans une enceinte d'autant plus

|                                                          |      |    |
|----------------------------------------------------------|------|----|
| 6 <sup>e</sup> sous Henri IV et Louis XIII 1634          | 567  | 82 |
| 7 <sup>e</sup> sous Louis XIV 1671-1686                  | 1103 | 91 |
| 8 <sup>e</sup> à la fin du règne de Louis XIV, 1715-1717 | 1337 | 08 |
| 9 <sup>e</sup> sous Louis XV et Louis XVI 1735-1788      | 3370 | 36 |
| 10 <sup>e</sup> sous Louis XVIII 1821                    | 3479 | 68 |

Recherches statistiques sur la ville de Paris, in-8°, Paris, 1821, 10<sup>e</sup> tableau, 2<sup>e</sup> supplément.



facile à défendre qu'elle présentait moins d'étendue. Mais du moment où la capitale de la France a cessé d'être une ville de guerre, sa surface a rapidement augmenté, de telle sorte qu'en deux siècles, de 1634 à 1834, elle s'est agrandie au point de couvrir un espace six fois plus considérable.

Sa population est loin cependant d'avoir éprouvé un accroissement proportionné et d'être devenue si fois plus nombreuse. Sous les règnes de Henri IV et de Louis XIII, une vaste habitation n'était pas un besoin pour toute personne douée d'une certaine aisance; et, dans le vieux Louvre, on s'est long-temps étonné de la chambre modeste qu'habitait le vainqueur de la Ligue. Il n'y a pas plus d'un demi-siècle qu'une révolution remarquable s'est opérée sous ce rapport dans les habitudes de la classe moyenne, et les temps ne sont point éloignés où, chez les bourgeois aisés, la même pièce servait à la fois, à la faveur de certaines dispositions, de salon de compagnie, de chambre à coucher, de cabinet d'étude, et quelquefois même de cuisine. On s'explique alors pourquoi la population de Paris, étant seulement trois fois plus considérable qu'à la fin du règne de Louis XIII, son étendue est devenue six fois plus grande.

Long-temps avant d'être la capitale du royaume,



Paris était une cité importante. Placée au centre d'un plateau immense et fertile, sur les bords d'un fleuve auquel vient se rendre une foule de rivières navigables, qui font de cette ville comme le centre de la navigation intérieure la plus étendue du royaume, circonstance qui explique parfaitement pourquoi les Parisiens furent très-anciennement un peuple navigateur, et ont depuis long-temps un vaisseau pour emblème, elle était déjà la ville la plus peuplée du royaume, lorsque nos rois préféraient à son séjour celui des bords de la Loire et penchaient à y établir le siège principal de leur domination. Cent soixante mille personnes l'habitaient sous le règne de Louis XI, lorsque la peste noire en fit périr quarante mille, et que ce roi permit afin qu'elle se repeuplât plus vite, qu'elle devînt un lieu d'asile et de refuge pour les malfaiteurs. Nonobstant ce moyen singulier de réparer les ravages de la peste, ses accroissemens durant deux siècles furent assez lents; car d'une part son étendue n'augmenta guère, et d'un autre côté le nombre des habitans de Paris ne dépassait pas deux cent mille sous le règne de Henri III, lorsque chassé de sa capitale à la suite de la journée des barricades, et se tournant vers elle des hauteurs de St.-Cloud, le monarque fit entendre dans sa



douleur cette exclamation : *Capo troppo grosso*<sup>1</sup>, s'exprimant dans le langage alors à la mode parmi les courtisans, contempteurs de notre idiome encore inculte et grossier. La fureur des discordes civiles, la famine et la guerre, réduisirent encore cette population, qui, après les seize années du règne glorieux et paisible d'Henri IV, s'élevait à deux cent quarante mille individus renfermés dans son enceinte notablement agrandie.

Ce nombre doubla avec l'étendue de Paris, durant le règne de Louis XIV, et tous deux s'accrurent progressivement pendant la durée du dix-huitième siècle. Dans le cours de ce siècle, la quantité annuelle des naissances n'a pas remarquablement varié; car de 1670 à 1770 elles n'ont jamais été au-dessous de seize mille ni au-dessus de dix-neuf<sup>2</sup>. Il va sans dire qu'il faut distraire de ce calcul l'année calamiteuse de

<sup>1</sup> Pariji, Pariji, tu sai capo del regno, ma capo troppo grosso, troppo capriccioso, etc.

Historia delle guerre civili di Francia di H. C. Davila, nella qualle si contengono le operationi di quattro re, Francesco II, Carlo IX, Henrico III et Henrico IV, cognominato il grande. Venezia 1630.

La meilleure édition est celle de Milan, 1807, 6 vol. in-8°.

<sup>2</sup> Recherches statistiques sur la ville de Paris, tome 2, in-4°, 1823.



1709, où les décès s'élevèrent à Paris à vingt-neuf mille deux cent quatre-vingt-huit individus, et qui entraîna dans les naissances, en 1710, une diminution telle que leur chiffre fut abaissé à treize mille six cent trente-quatre, *minimum* d'une période de cent cinquante ans.

Depuis 1770 jusqu'à nos jours, le nombre des naissances a toujours excédé celui des décès, si l'on excepte toutefois 1794, époque de la terreur<sup>1</sup>, cet épouvantable interrègne de l'humanité; puis les années 1814 et 1832, où le nombre des décès s'éleva à trente-trois mille cent seize, pour 1814, par l'effet du typhus pestilentiel qui décima les débris des armées françaises, refoulées jusque sous les murs de la capitale, et à plus de quarante-quatre mille en 1832, par suite des ravages du choléra asiatique.

Le nombre des naissances s'élevant à près de trente mille pour chaque année, excède d'un sixième environ celui des décès, et prouve combien sont fausses et exagérées ces déclamations

<sup>1</sup> Les décès s'élevèrent à Paris, en 1794, à 29,288 individus. Je n'ai pas besoin de rappeler le fait constamment observé, qu'à la suite de l'excessive mortalité de ces années calamiteuses, un accroissement remarquable dans les naissances a eu lieu durant les années subséquentes, tant le principe de population, réparant ses pertes, redouble d'énergie et d'activité.



si long-temps répétées sur le tort qu'apportent les grandes villes aux accroissemens de la population; toutefois, malgré cet excédant considérable, il faut avouer que ce n'est point à cette cause seulement qu'est dû l'accroissement rapide qu'a présenté récemment la population de Paris, qui de sept cent treize mille neuf cent soixante-six habitans dont elle était formée en 1817, s'élevait dix ans après, en 1826, à celle de huit cent quatre-vingt-dix mille quatre cent trente-un, le nombre des naissances ayant été cette année de vingt-neuf mille neuf cent soixante-dix, nombre qui, multiplié par trente, donnerait neuf cent mille habitans (exactement huit cent quatre-vingt-dix-neuf mille cent). Depuis lors, malgré la révolution de 1830 et les ravages du choléra en 1832, la progression ascendante n'a point été interrompue, et sauf quelques perturbations momentanées, tout porte à croire que la population de Paris s'élèvera bientôt en réalité à plus d'un million d'habitans, produit composé de l'excédant du nombre des naissances sur celui des décès et de l'immigration d'une foule d'individus, attirés vers ce centre des arts, de la puissance et des richesses.

Les naissances s'étant élevées en 1835 à trente



mille quatre cent quatre-vingt-treize , elles indiquent une population de neuf cent quatorze mille sept cent quatre-vingt-dix habitans , plus considérable par conséquent qu'elle ne l'a été jusqu'à ce jour ; car il faut reléguer parmi les fables cette agglomération de douze cent mille individus qui se trouvaient à Paris au temps du système de Lass (*Voyez Mémoires de Duclos*). L'étroite rue Quincampoix et les ruelles adjacentes étaient le théâtre où se réunissait cette multitude. Soixante mille agioteurs y auraient produit un tel encombrement que toute circulation y fût devenue impossible. Que serait-il donc arrivé si le nombre en avait été porté à six cent mille!!

Si maintenant on se livre à la recherche des causes de cet accroissement rapide d'une population long-temps stationnaire et souvent même rétrograde, on les trouve dans les progrès remarquables de l'hygiène publique, dans l'aisance devenue plus générale et dans plusieurs changemens qu'ont éprouvés nos habitudes et nos mœurs. Il nous suffira de quelques détails sur ce sujet , car nous n'écrivons point un ouvrage de statistique.

Nous avons vu dans le précédent chapitre à quelle misérable condition fut réduite l'espèce humaine en Europe, à la suite du renversement



de la domination romaine et pendant toute la durée du moyen-âge. Le sort des villes, qui pour la plupart n'étaient alors que des misérables bourgades, n'était guère préférable à celui des campagnes. Toutes les causes d'insalubrité s'y trouvaient accumulées. Les propres expressions d'une ordonnance de Charles VI (1388) nous prouvent que la capitale était sous ce rapport au niveau des autres cités du royaume. Il ne pouvait guère en être autrement dans une ville dont les rues étroites et non pavées offraient alternativement des ruisseaux de boue fétide ou des nuages d'une poussière infecte, à raison des immondices dont la voie publique était le seul réceptacle. Ajoutez des habitations petites et malsaines, des vêtemens et des alimens peu salubres, et vous comprendrez que la condition des habitans les plus aisés était à cette époque moins heureuse que celle dont jouissent de nos jours les individus les plus nécessiteux.

Un document aussi curieux qu'il est authentique va nous en fournir la preuve; il existe parmi les manuscrits de la bibliothèque royale sous le titre suivant : *C'est le livre de la taille de mille livres deus au roy nostre sire pour la chevalerie du roy de Navarre son aizne fils, assise en la*



*maison Barbete, en Gresve, etc. L'an de grace 1313*<sup>1</sup>. De 1313 à 1314, Philippe-le-Bel leva un impôt sur les gens taillables de sa capitale, lorsqu'il arma chevalier son fils aîné, celui qui lui succéda sous le nom de Louis-le-Hutin. Pendant le travail de la répartition qui dura cent soixante-dix-sept jours, sur six mille quarante-deux imposés deux cent trente-deux moururent, ce qui suppose qu'à cette époque la mortalité générale annuelle était environ le douzième de la population, car les individus portés sur ce rôle étaient des personnes aisées et pour la plupart dans la force de l'âge; c'étaient des maîtres de métiers, marchands, fabricans, aubergistes, orfèvres, maçons, tapissiers, épiciers, meuniers, bouchers, brasseurs, marchands de vin, de blé, de drap, chefs de maison, dont la mortalité devait être moindre que celle des personnes indigentes et surtout inférieure à la mortalité des enfans, lesquels périssaient en grand nombre par l'effet des causes d'insalubrité accumulées dans les villes.

On comprend avec quelle lenteur devait s'accroître une population ainsi moissonnée tous les

<sup>1</sup> N. 178. Supplément de 1821.



ans, tandis que Paris n'offre aujourd'hui qu'un décès sur trente-six habitans, terme moyen; car les quartiers salubres, aérés, habités par les gens riches, c'est-à-dire par les personnes qui ne sont pas seulement au-dessus du besoin, mais jouissent en général de toutes les commodités de la vie, comme le quartier du faubourg Saint-Honoré et des Tuileries, n'offrent qu'un décès chaque année sur cinquante-deux habitans, tandis que le faubourg Saint-Marceau en présente un sur vingt-six, et que parmi la population misérable de la rue de la Mortellerie il y a tous les ans un décès sur vingt-deux individus.

L'administration travaillant sans relâche à faire disparaître toutes les causes d'insalubrité, la durée moyenne de la vie s'accroît chaque année pour les habitans de Paris; l'élargissement de ses rues et de ses quais, l'encaissement de la Seine, le dallage des boulevards, etc., etc., font de la capitale de la France une des villes les plus belles et en même temps les plus salubres de l'Europe. Bientôt, dit-on, de nouvelles voies de communication, de larges rues, des places spacieuses, seront établies sur les points où l'entassement est le plus considérable; alors disparaîtront ces foyers d'insalubrité et de sédition



existant dans les quartiers les plus populeux ,  
et les magistrats de la cité auront atteint le triple  
but de l'embellir, de l'assainir et de la rendre  
en même temps plus facile à contenir.



---

## **CHAPITRE VIII.**

### **ACCROISSEMENS RAPIDES DE LA POPULATION EUROPÉENNE DANS LES TEMPS MODERNES.**

---

Arrêtée dans son essor par cette foule de causes de destruction dont nous avons essayé d'apprécier l'influence, la population de l'Europe s'est accrue avec lenteur durant plusieurs siècles, et tout porte à croire que vers le commencement du dix-huitième elle ne s'élevait pas au-dessus de cent millions d'habitans. Mais à partir de cette époque, nous allons la voir marcher d'un pas rapide, de sorte que cette partie du monde se trouve aujourd'hui peuplée de deux cent trente millions d'individus de tout sexe et de tout âge. Rien de plus facile que d'administrer les preuves de cette effrayante multiplication. Des dénombremens périodiques faits avec soin, base d'une science nouvelle à laquelle on a donné le nom de statistique, établissent qu'inégal dans les diverses contrées de l'Europe, cet accroissement de la population se fait néanmoins remarquer sur tous



les points de sa surface, et tend à doubler dans l'espace d'un siècle le nombre total de ses habitans.

Entrons dans les détails de cette question intéressante ; car, sur un tel sujet, il ne doit exister aucun doute dans l'esprit du lecteur. Commencant par la France, il est difficile de savoir si, comme l'avance Puffendorff, cité à ce sujet par Montesquieu, ce royaume comptait sous Charles IX vingt millions d'habitans. Cette assertion, accueillie sans examen par l'auteur de l'Esprit des Lois dont elle appuyait l'opinion favorite touchant la dépopulation progressive du globe, ne porte sur aucun fondement. Pour qu'elle fût vraie, il faudrait que vers la fin du seizième siècle la France eût été couverte d'une population presque aussi nombreuse qu'elle l'est aujourd'hui ; car, depuis cette époque, son territoire s'est agrandi successivement par la réunion de plusieurs provinces populeuses, telles que la Flandre, la Franche-Comté, l'Alsace, conquises sous Louis XIV ; la Lorraine et la Corse, acquises pendant le règne de Louis XV, sans parler d'autres territoires moins importans, formant aujourd'hui les départemens de l'Ain, des Pyrénées-Orientales et partie de celui du Pas-de-Calais, réunis sous les règnes de Henri IV et de son fils. Tou-



tes ces provinces , ajoutées à la France dans le cours de deux siècles , sont peuplées de cinq millions sept cent soixante-neuf mille neuf cent douze individus <sup>1</sup> , en prenant pour base le dénombrement fait en 1831.

En admettant les calculs de Vauban , la France comptait , au commencement du siècle dernier , à peu près vingt millions d'habitans , et ce nombre

<sup>1</sup> Savoir, les départemens :

|                         |                                   |
|-------------------------|-----------------------------------|
| de l'Ain                | 346,030 (Henri IV)                |
| des Pyrénées-Orientales | 157,052 (Louis XIII)              |
| du Nord                 | 989,938 (Louis XIV)               |
| du Pas-de-Calais        | 655,215 (Louis XIII et Louis XIV) |
| du Haut-Rhin            | 424,258 (Louis XIV)               |
| du Bas-Rhin             | 540,219 (Louis XIV)               |
| du Doubs                | 265,535 (Louis XIV)               |
| du Jura                 | 312,504 (Louis XIV)               |
| de la Haute-Saône       | 338,910 (Louis XIV)               |
| de la Meurthe           | 415,568 (Louis XV)                |
| de la Meuse             | 314,588 (Louis XV)                |
| de la Moselle           | 417,003 (Louis XV)                |
| des Vosges              | 397,987 (Louis XV)                |
| de la Corse             | 195,407 (Louis XV)                |

---

5,770,214.

Nous ne comprenons pas dans cette liste le département de Vaucluse, facile *conquête* de la révolution, parce que diverses parties des départemens du Pas-de-Calais et de la Moselle appartenant à la France bien avant le seizième siècle, l'omission du département de Vaucluse établit une sorte de compensation.



fut loin de s'accroître durant les années calamiteuses par lesquelles se termina le règne de Louis XIV ; mais quatre-vingts ans d'une paix interrompue par des guerres peu meurtrières augmentèrent ce nombre de six millions d'individus, comme le prouva le premier dénombrement général, fait régulièrement en 1790 par les ordres de l'Assemblée dite constituante. Depuis lors, c'est-à-dire dans le cours de moins d'un demi-siècle, cette population a marché d'un pas bien plus rapide, car elle s'élève à plus de trente-trois millions d'habitans ; c'est treize millions de plus qu'en 1710, et sept millions depuis 1790. D'après l'excédant annuel du nombre des naissances sur celui des décès, la population de la France augmente de près de deux cent mille individus chaque année ; cela fait presque un million d'habitans pour chaque lustre, en sorte qu'il ne faudrait guère plus d'un siècle et demi pour que la population actuelle fût doublée et s'élevât à soixante-six millions d'ames !!

L'Angleterre marche vers ce résultat bien plus vite encore ; car, si la population continuait à s'y accroître comme elle l'a fait de 1784 à 1834, un demi-siècle suffirait pour y arriver. La plus grande des Iles Britanniques, où se trouvent l'Angleterre et l'Écosse, comptait :



en 1801, 10,942,646

en 1811, 12,609,864

en 1821, 14,391,631

en 1831, 16,637,398

Ajoutez à ce nombre plus de huit millions pour l'Irlande, et vous trouverez, en 1836, près de vingt-six millions d'habitans dans un pays dont la surface est d'un tiers environ inférieure à celle de la France; sans compter que le terrain cultivable de la Grande-Bretagne se trouve considérablement réduit par les landes de l'Écosse et ses stériles rochers. Ceux qui trouvent invraisemblables les calculs d'après lesquels le vaste empire de la Chine serait peuplé de plus de trois cent soixante millions d'habitans devraient faire attention qu'en l'admettant, il serait difficile de trouver une province chinoise dont les habitans soient proportionnellement plus nombreux que ne le sont ceux de l'Angleterre proprement dite. Nous trouvons dans un ouvrage publié à Londres en 1733 <sup>1</sup>, sous les auspices du ministère, de précieux renseignemens sur la rapidité avec laquelle s'accroît la population dans cette partie du royaume-uni de la Grande-Bretagne.

<sup>1</sup> The present state of England, etc., by J. Lowe. London, 1833. 3 vol. in-8°.



Cette population, évaluée à deux millions d'individus en 1066, à l'époque de la conquête normande, l'est à plus du double <sup>1</sup>, sous le règne glorieux de la reine Élisabeth. Cette augmentation, obtenue durant une période de près de cinq cents ans, s'est effectuée avec lenteur; mais que l'on réfléchisse aux effroyables calamités qui, dans le cours de cette longue période, ont accablé l'Angleterre; aux rivalités sanglantes des maisons d'York et de Lancastre, aux pestes horribles, aux famines qui l'ont désolée, et l'on reconnaîtra que malgré les avantages de sa situation insulaire, ce royaume, pendant le moyen-âge, a été ravagé par des fléaux non moins destructeurs que ceux auxquels étaient en proie les peuples du continent. Mais déjà, à la faveur d'un gouvernement plus régulier, la population s'élevait :

<sup>1</sup> « Les revenus de la reine Élisabeth n'allaient guère au-delà de six cent mille livres sterling, et le nombre de ses sujets ne montait pas à beaucoup plus de quatre millions d'habitans. La seule Espagne alors en contenait une fois davantage. Cependant Élisabeth se défendit toujours avec succès, et eut la gloire d'aider à la fois Henri IV à conquérir son royaume, et les Hollandais à établir leur république. »

Voltaire, Essai sur les mœurs et l'esprit des nations.



en 1688 , à 5,300,000  
en 1766 , à 7,778,000  
en 1784 , à 8,016,000  
en 1792 , à 8,675,000  
en 1803 , à 9,168,000  
en 1822 , à 12,340,000  
en 1832 , à 14,000,000

Et le mouvement s'accélère comme dans la chute des corps graves ; aussi voyez , par une conséquence physique et nécessaire , la vieille constitution du pays étouffée sous le poids de l'avalanche ; l'orage précurseur d'une révolution politique à la fois et sociale grondant de tous côtés , et le forgeron de Sheffield <sup>1</sup> demandant du pain à bon marché , et menaçant l'ordre établi dans ses rimes éloquentes.

Peuplée de deux millions d'habitans au commencement du dernier siècle , l'Irlande était d'autant plus facilement contenue que le parti protestant ou orangiste formait le tiers environ de la population totale. Aujourd'hui , cette population étant quadruplée , il en constitue le huitième à peine. O'Connell , parvenant à réunir ses bandes faméliques et déguenillées , pourrait donc , comme s'en vante publiquement ce Thersite ré-

<sup>1</sup> On CornLaw Rhymes.



volutionnaire, opposer à l'Angleterre un million de combattans, en sorte que cette question, si dangereuse et si délicate, se réduit en réalité à un problème d'arithmétique.

Après la France et l'Angleterre, qui se glorifient en ce moment de marcher à la tête de la civilisation, parlons de la Belgique, cette contrée remarquable depuis le moyen-âge par le nombre de ses habitans et qui depuis cette époque est aussi la terre classique des séditions et de la révolte. Le premier contre-coup de la révolution de 1830 devait se faire ressentir d'abord sur ce point de l'Europe, où, comme le remarque Adrien Balbi, pour les provinces de Gand et de Bruxelles, la population est le plus agglomérée. La Suisse, également surchargée d'habitans, ne tarda point de répondre à cet appel, et si l'Allemagne méridionale, entrée déjà dans la carrière du désordre par l'établissement des assemblées représentatives, en fut préservée, elle le doit aux lumières et à l'énergie de ses gouvernemens. Le midi de l'Allemagne n'en éprouve pas moins les inévitables conséquences d'une population excessive, et c'est aussi là que le levain révolutionnaire fermente avec le plus d'activité. Nous lisons dans les *Éphémérides* de Veymar qu'en 1832 le royaume de



Vurtemberg, sur mille lieues carrées de surface, est peuplé de seize cent mille habitans, bien qu'il ne présente aucune grande ville, Stuttgard, sa capitale, étant à peine peuplée de vingt-deux mille individus. Le morcellement de la propriété foncière poussé à l'extrême y a produit une population obligée de s'expatrier par le défaut de moyens de subsistance et qu'attendent les déserts du nouveau monde.

Là aussi fomente avec activité l'esprit de rébellion et s'agite une masse de mécontents, à la tête desquels mérite incontestablement d'être placé le poète OEhland (député, je crois), assurant dans ses vers applaudis que rien ne manque à sa patrie, le Vurtemberg, cette terre fertile, que le triomphe du *vieux bon droit* !

Une nouvelle preuve de l'intensité avec laquelle agit le principe de population et de son incoërcible activité va nous être fournie par la contrée de l'Europe où les subsistances sont le plus rares et s'obtiennent avec le plus de difficulté. Le roi de Suède avait ordonné en 1824 à l'administration du cadastre de lui faire un rapport sur l'accroissement de la population du royaume, depuis l'année 1748. La Suède proprement dite, la Finlande non comprise, avait à cette époque un million quatre cent quatre-vingt-



un mille quatre cent quatre-vingt-trois habitans. En 1773, au bout de quinze ans, ce nombre s'élevait à un million neuf cent cinquante-huit mille sept cent quatre-vingt-dix-sept; après une nouvelle période de vingt-cinq années, en 1798, le nombre des Suédois était de deux millions trois cent cinquante-deux mille deux cent quatre-vingt-dix-huit, et en 1823, de deux millions six cent quatre-vingt-sept mille quatre cent cinquante-sept. Pendant la période de soixante-quinze années qu'embrasse le travail officiel, l'accroissement annuel a été, terme moyen, de douze mille six cent quatre-vingts. En Suède aussi, le mouvement s'accélère; car il y a eu, en 1823, quatre-vingt-dix-huit mille deux cent cinquante-neuf naissances, et seulement cinquante-six mille cinquante-quatre décès. L'excédant des premières s'élève donc à quarante-deux mille cent quatre-vingt-douze pour une seule année. L'extinction presque complète de la petite vérole au moyen de la vaccine, et la facilité avec laquelle s'est propagée en Suède cette pratique salutaire, sont pour beaucoup dans cette énorme différence entre le nombre des naissances et celui des décès. Quinze mille individus moururent en Suède de la petite vérole, dans le cours de l'année 1779, et onze individus seulement en 1823. C'est prin-





cipalement sur la mortalité des habitans du nord que la vaccine jouit d'un effet marqué. Les obstacles qu'opposent à la facilité de l'éruption de la petite vérole l'influence du froid et une peau plus dure, rendent chez eux cette maladie bien plus meurtrière, en sorte que si par l'introduction de la vaccine on vient à bout de la faire disparaître, quelque jour sans doute, le nord méritera réellement le nom de fabrique des nations, que dans leur effroi lui avaient donné les auteurs du moyen-âge. De quels accroissemens est donc susceptible la population des contrées fertiles, si dans la Suède, pays de fer et de rochers, dont le climat est tellement rigoureux qu'il s'oppose à la culture de plusieurs céréales, il suffit d'un siècle pour qu'elle soit doublée?

Dans cet énorme accroissement d'environ cent trente millions d'individus qu'a éprouvé la population de l'Europe, depuis le commencement du dix-huitième siècle, aucun pays n'entre pour une part plus considérable que la Russie : sans doute cet empire s'est considérablement accru par ses guerres, toujours suivies d'acquisitions importantes, mais l'augmentation principale tient à ce que l'ancienne Moscovie, autrefois presque déserte, compte près de quarante millions d'ha-



bitans. De nos jours, Charles XII, poursuivant son rival jusqu'au fond de l'Ukraine, trouverait d'immenses ressources dans ce gouvernement de Pultawa, fameux par sa défaite, actuellement peuplé de deux millions d'ames, population agricole et industrielle, qui ne le cède guère à celle de nos plus riches provinces; aussi ce n'est point par des causes semblables qu'a échoué un plus grand capitaine, vaincu par les élémens dans ces combats où l'homme ne triomphe jamais.

L'un des principaux états de l'Allemagne offre un accroissement de population encore plus rapide. Peuplée en 1821 de onze millions d'habitans, la Prusse en comptait en 1834 douze millions huit cent quarante-huit mille quatre cent soixante-huit. Cet accroissement annuel, officiellement constaté, de cent quatre-vingt-quatre mille huit cent quarante-six individus, place en ce moment la monarchie prussienne au premier rang des populations européennes, sous le rapport de la multiplication de l'espèce.

Les journaux les plus accrédités de l'Allemagne donnent en ce moment les résultats d'un recensement qui, fait en 1835, porte à plus de trente-cinq millions d'habitans la population actuelle de l'empire d'Autriche; c'est trois millions de plus que n'indiquait le dernier dénombrement.



La même opération faite en France dans le cours de l'année 1836 sera loin de fournir la preuve d'un accroissement aussi rapide. Si même on en juge par le résultat déjà connu pour certaines parties du territoire, le département de l'Ain, par exemple, l'augmentation réelle du nombre des habitans serait nulle ou tout-à-fait insignifiante; mais on ne peut rien conclure d'un travail opéré sur des bases fautives. L'administration en prescrivant de porter aux tableaux la population légale au lieu de la population réelle, a vicié radicalement l'opération. C'est ainsi que, pour ne point sortir de l'exemple cité, le département de l'Ain, peuplé en 1831 de trois cent quarante-six mille trente habitans, n'en renfermerait en 1836 que trois cent quarante-sept mille environ; mais on n'a tenu aucun compte des ouvriers nés en d'autres parties du royaume, des enfans trouvés si nombreux dont les hôpitaux de Lyon peuplent chaque année les campagnes, etc., etc. Les autorités des lieux où ces individus ont pris naissance rempliront-elles cette lacune en les portant sur les états de population; éloignée du lieu de sa naissance, chaque personne, pour avoir l'avantage de figurer sur les listes, s'empressera peut-être de fournir un certificat de vie dûment notarié? Il faut protester



d'avance contre les résultats d'un travail accompli d'après des données aussi vicieuses.

De la comparaison des naissances aux décès et à la masse totale des populations, il résulte que, les rapports actuels subsistant en Europe, la population doublerait pour la Prusse en trente-neuf ans, pour l'Autriche en quarante-quatre, la Russie en quarante-huit, la Pologne et le Danemarck en cinquante, les Iles Britanniques en cinquante-deux, la Suède, la Norvège, la Suisse et le Portugal en cinquante-six, l'Espagne en soixante-deux, l'Italie en soixante-huit, la Grèce et la Turquie d'Europe en soixante-dix, les Pays-Bas en quatre-vingt-quatre, la confédération Germanique en cent trente, et pour la France enfin en cent cinquante.

En adoptant une moyenne approximative, il est donc évident qu'un siècle suffit au doublement de la population européenne, et qu'en deux siècles, à moins de catastrophes impossibles à prévoir, et surtout à faire entrer comme élément dans un calcul, la population sera inévitablement doublée. On dira sans doute que les subsistances devenant d'autant plus rares que la population s'accroîtra davantage le progrès sera chaque jour moins marqué; mais si d'une part la difficulté de subsister devenue chaque année plus grande



restreint l'augmentation annuelle, d'autre part, le fonds commun qui fournit à l'accroissement étant chaque année plus considérable, celui-ci devra s'y proportionner comme une somme d'argent dont on réduirait chaque année l'intérêt, par le moyen d'une addition annuelle au capital, fournirait toujours le même revenu à son possesseur.

Soutenir avec Malthus et son école que la population est impérieusement limitée par les subsistances, c'est méconnaître l'intensité du principe de la population et son énergie. Des parens pauvres donnent naissance à une multitude d'enfans à cet âge où, pleins de force et de vigueur, ils peuvent, au moyen du travail, pourvoir à leurs premiers besoins. A ce moment l'entretien de la famille est peu dispendieux et la charité publique, facile à émouvoir en faveur de ces êtres innocens et débiles, rend la chose tous les jours plus aisée. Des soupes économiques, des salles d'asile, des chauffoirs publics, invitent de toutes parts les prolétaires à produire en les déchargeant du fardeau qu'impose la paternité.

Dans les campagnes, cette première éducation coûte encore moins. Quelle villageoise au-dessus du besoin n'assiste les enfans de son voisin nécessaireux ? Quel habitant aisé n'a pour eux une



charité de prédilection et ne trouve une douce jouissance à soutenir leur faiblesse? A l'aide de ces sentimens si généraux et si louables, l'enfant franchit les premières années d'une existence encore incertaine, et parvenu à l'âge de sept ou huit ans, il peut déjà subvenir à son entretien dans les travaux des champs, dont plusieurs sont assortis à sa faiblesse ou dans les occupations moins salubres des manufactures et de l'industrie. C'est ainsi qu'en dépit de la rareté des subsistances et de la difficulté de vivre, de nouvelles générations s'élèvent, parviennent à la virilité et grossissent incessamment la masse des individus dont une nation se compose.

En admettant que l'espèce humaine à l'avenir s'accroisse en Europe avec moins de rapidité, il n'en reste pas moins incontestable que le mouvement progressif de population doit produire à la longue ses effets nécessaires en augmentant la surcharge. Ne vous effrayez point, nous disent certains économistes, M. D'Ivernois, par exemple<sup>1</sup>, de l'excédant du nombre des naissances sur celui des décès, excédant si considérable dans certaines contrées. Ces enfans si nombreux sont destinés à la mort et n'accroissent point réelle-

<sup>1</sup> Bibliothèque universelle de Genève, année 1834.



ment la population. Dans le diocèse russe de Nizni-Novogorod , par exemple, sur mille enfans baptisés , six cent soixante-un seulement parviennent à leur quinzième année ; toutefois la force procréatrice agit avec une telle intensité, que la population augmente et que , malgré la rigueur du climat qui , dans les pays septentrionaux, est le plus puissant obstacle à ce que l'on élève beaucoup d'enfans , sur cette multitude qui naît chaque année il en survit un grand nombre , et, parvenus à l'âge viril , si péniblement atteint, ils sont désormais d'autant plus vivaces qu'ils se sont fortifiés par cette lutte dont ils sont sortis victorieux.

A moins donc d'un nouveau cataclysme, ou si un entier bouleversement ne la ramène à la barbarie, vers la fin du vingtième siècle , l'Europe sera couverte d'une population de près de cinq cent millions d'habitans. Quels gouvernemens seront capables de maintenir la paix au sein de cette multitude de misérables, *s'ils sentent leur dignité et connaissent leurs droits !* Que pourront alors , pour défendre le pouvoir protecteur de la société, ses attributs jadis révéérés, la couronne, la main de justice avec son glaive et ses balances, le sceptre enfin, moins puissant aujourd'hui que ne l'était aux temps primitifs la houlette des rois pasteurs ?



L'intelligence la plus commune suffit pour prévoir ce résultat nécessaire ; il doit se réaliser à une époque peu éloignée, nos petits neveux pourront en être témoins, et l'auteur ne hasarde point ici de prophétiques conjectures. Il sait trop que l'esprit humain ne peut pénétrer dans les profondeurs d'un avenir dont plusieurs siècles encore nous séparent. Qu'eût pensé le conquérant des Gaules, le premier des Césars, si quelque augure lui eût annoncé qu'en moins de deux mille ans cette île de la Grande-Bretagne, où pénétraient enfin sous son commandement les aigles romaines, gouvernée par une aristocratie<sup>1</sup> égale au sénat de Rome en lumières ainsi qu'en puissance, serait habitée par un peuple supérieur dans les arts de la navigation comme l'étaient les Romains dans les arts de la guerre, et qui comme les Romains ferait sentir le poids de sa domination à une grande partie de la terre ?

<sup>1</sup> Ceci, on le voit bien, a été écrit avant le bill de réforme (1832), commencement d'une ère nouvelle pour une nation arrivée à l'apogée de la richesse et de la puissance.



---

## CHAPITRE IX.

### DE LA CHINE.

A l'une des extrémités de notre continent existe un empire plus vaste que l'Europe et bien plus peuplé; cet empire est placé sous un climat favorable, car du cinquantième parallèle, nord, il s'étend par-delà le tropique. Sur cet heureux sol croissent et mûrissent les productions de toutes les autres parties du monde : la Chine, tel est le nom de ce pays favorisé des cieux que ses habitans eux-mêmes, reconnaissans de tant d'avantages, appellent l'empire céleste. Lorsque dans le cours du troisième siècle de notre ère l'on apprit par la vague relation de Marc-Paul et, trois cents ans plus tard, par les rapports plus détaillés des missionnaires catholiques, que le vaste empire de la Chine était couvert d'une population prodigieuse, de telle sorte que le nombre de ses habitans était proportionnellement de beaucoup supérieur à celui de nos contrées les plus populeuses, bien qu'on se défiât de l'exagération commune aux voyageurs, tant de circonstances indiquaient cette



population exubérante qu'elle fut généralement admise. On disputait seulement sur le nombre, sinon le plus exact, au moins le plus approchant de la vérité, et les géographes variaient entr'eux de soixante à trois cents millions d'habitans. Ceux qui rabaissaient au premier de ces nombres la quantité des habitans de la Chine que d'autres estimaient cinq fois plus considérable ne s'apercevaient point qu'en ayant égard à son étendue égale à celle de l'Europe, peuplée seulement de soixante millions d'individus, ce pays eût paru désert, loin d'offrir aux voyageurs tous les signes d'une population excessive.

Cependant visitée dans le cours du dix-huitième siècle par une foule de voyageurs appartenant à divers pays et à des religions différentes, la Chine passait pour le pays le plus peuplé de la terre, et l'on convenait assez généralement que la population de l'intérieur était égale à celle des provinces maritimes où les étrangers étaient admis; elle devait s'élever à plus de deux cents millions d'ames. Enfin, en 1793, après un séjour assez prolongé dans la capitale de l'empire dont ils avaient traversé plusieurs provinces, lord Marcartney et les hommes instruits<sup>1</sup> qui l'accompagnaient dans son

<sup>1</sup> Sir G. Staunton, M. Barrow et l'allemand Hüttner, auteurs de relations séparées sur cette curieuse ambassade.



ambassade apprirent que des recensemens exacts portaient la population de la Chine à trois cent trente-trois millions d'habitans. L'estimation parut exagérée ; cette triple répétition du nombre trois semblait cacher un sens mystique et indiquer une évaluation arbitraire, en sorte que de leur propre autorité plusieurs auteurs de géographie et de statistique crurent pouvoir rabaisser la population de la Chine au-dessous de deux cent millions d'individus : toutefois les renseignemens les plus positifs et les plus récents prouvent l'exactitude des calculs communiqués il y a plus de quarante ans à l'ambassade anglaise ; car ils établissent démonstrativement que la population totale de l'empire chinois s'élevait en 1815 à près de trois cent soixante-deux millions d'habitans<sup>1</sup> ; en sorte qu'en vingt-deux ans cette

<sup>1</sup> Dans l'Atlas joint au voyage fait à Pékin en 1821 et 1822 par Timowski, la population de l'empire chinois se trouve réduite à 155,249,897 individus ; mais quelle confiance mérite un dénombrement suivant lequel la province populeuse de Kouang-Toung ne renfermerait que 1,491,271 habitans, lorsque, selon les témoignages les plus authentiques, Canton, capitale de la province, en y joignant le bourg de Foukiang, si renommé par la fabrication de la porcelaine, aurait ce nombre d'habitans ? Pour porter un nom tudesque et traiter d'ignorant quiconque écrit ou prononce Thibet pour Tübet, et Lassa au lieu de H'lassa, on n'est pourtant pas infallible.



population aurait augmenté d'un peu plus d'un dixième.

Quoique considérable, cet accroissement est bien moins rapide que celui qui nous est offert par diverses contrées de l'Europe, et en particulier par l'Angleterre; mais outre qu'une surabondance déjà excessive doit y mettre obstacle, voyez la population chinoise, obéissant à la plus impérieuse nécessité, déborder de toutes parts et se répandre sur les contrées voisines. C'est surtout depuis le commencement du dix-neuvième siècle que le gouvernement chinois tolère ces émigrations jadis prohibées par des lois sévères, et que de nombreux essaims d'habitans industriels inondent les diverses contrées de l'Inde transgangétique, les grandes îles de la Sonde, l'éta-

Nous trouvons dans le tome 2 du Voyage autour du monde par le capitaine Laplace, Paris, 1833, de nouveaux détails aussi curieux qu'authentiques sur cette prodigieuse population de la Chine, et en particulier sur celle de Canton. Dans cette relation toute récente, les mœurs des Chinois sont présentées sous un aspect moins défavorable que dans les récits des autres voyageurs (pag. 141 et suivantes); et, comme le reconnaît M. Laplace, tout porte à croire que la corruption des anciennes mœurs est à la Chine un des effets les plus déplorables de la conquête de cet empire, d'abord en 1209 par les Tartares Mongols sous la conduite de Gengiskan, puis en 1643 par les Tartares Mandchoux.



blissement tout récent de Sincapour et les vastes solitudes de l'Océanie, cette cinquième partie du globe à laquelle, aujourd'hui, mieux qu'à l'Amérique, convient la dénomination de nouveau monde. Dans toutes ces régions, chaque année voit arriver des colonies de Chinois, laborieux, paisibles, habitués à l'ordre et à cette subordination hiérarchique sans laquelle il n'est point d'association, sinon paisible, du moins durable.

Nous donnons en note <sup>1</sup> ce dénombrement

<sup>1</sup> Nous extrayons le tableau suivant d'un article de l'*Asiatic-Journal*, l'une des meilleures revues qui se publient à Londres, sur la situation présente du céleste empire. Il nous a paru d'autant plus curieux qu'il est officiel.

| Provinces            | Habitans.  | Familles. |
|----------------------|------------|-----------|
| Chihle,              | 27,990,871 | —         |
| Shantung,            | 28,950,764 | —         |
| Shanse,              | 14,004,210 | —         |
| Honan,               | 23,037,171 | —         |
| Keangsoo,            | 37,843,501 | —         |
| Ganhwny,             | 34,168,059 | —         |
| Keangse,             | 30,426,999 | —         |
| Funkenn,             | 14,777,410 | —         |
| Formose,             | 1,748      | —         |
| Chekeang,            | 26,256,784 | —         |
| Hoopih,              | 27,370,098 | —         |
| Hoonan,              | 18,652,507 | —         |
| Shense,              | 10,207,256 | —         |
| Kansuh,              | 15,193,125 | —         |
| Barkoul et Oroumtsi, | 161,750    | —         |



général de la population de la Chine et de ses colonies, fait par les ordres de l'empereur Kea-King dans la dix-huitième année de son règne, correspondante à l'année 1845. Kea-King était le père de l'empereur actuel. Le résultat de ce cens officiel a été publié dans l'almanach ou annuaire impérial, en sorte que chaque gouverneur de province, et même tout habitant, a pu en reconnaître et en vérifier l'exactitude. Que dira

| Provinces.                                       | Habitans.   | Familles.   |
|--------------------------------------------------|-------------|-------------|
| Szechuen,                                        | 21,435,678  | —           |
| Kwangtung (Canton),                              | 19,174,030  | —           |
| Kwang-Se,                                        | 7,313,895   | —           |
| Yunnan,                                          | 5,561,320   | —           |
| Kweichow,                                        | 1,942,003   | —           |
| Shinking (Leaoutung),                            | 307,781     | —           |
| Kyrin,                                           | —           | 2,398       |
| Hihlung-Keang (Teitcihar), etc.,                 | —           | 2,842       |
| Tsinghœ (Kokonor),                               | —           | 26,728      |
| Hordes tributaires du Kansuh,                    | —           | 72,314      |
| Id. Id. du Szechuen,                             | —           | 4,889       |
| Colonies tibétaines,                             | —           | 69,644      |
| Ele et ses dépendances,                          | —           | 2,551       |
| Turfan et Sobnor,                                | —           | 1,900       |
| Frontière russe,                                 | —           | 62          |
|                                                  | <hr/>       | <hr/>       |
|                                                  | 361,693,879 | 188,326     |
| Multipliant le total des familles par le chiffre |             |             |
| 4, qui est la moyenne des individus compo-       |             |             |
| sant chacune d'elles,                            |             | 4           |
|                                                  |             | 753,304     |
|                                                  |             | 361,693,879 |



M. Adrien Balbi, ce géographe du juste-milieu, qui, en 1834, n'évalue qu'à trois cent soixante millions d'individus la population de toute l'Asie? Que va-t-il faire des cent vingt millions dont l'Inde est couverte? Je l'engage à s'inscrire en faux contre le gouvernement chinois, qui faisait procéder paisiblement à ce cens général en l'année 1815, pendant que l'Europe tout entière en armes envahissait pour la seconde fois notre patrie.

Cette population de plus de trois cent soixante millions d'habitans ne choque d'ailleurs nullement la vraisemblance : l'Europe en contient aujourd'hui deux cent trente, et si sur une surface à peine égale et sous un climat infiniment moins favorable à la production des subsistances cette population incessamment croissante peut et doit doubler en deux siècles, au point qu'il lui soit donné de surpasser dans cet espace de temps la population actuelle de la Chine, comment s'étonner de voir cette contrée suffire à l'existence d'un nombre d'habitans que l'Europe nourrira dans un avenir peu éloigné, sous un climat moins heureux et sur des terres bien moins fertiles.

La population de la Chine n'a donc rien qui tienne du prodige; elle pourrait être plus grande



chez une nation aussi anciennement civilisée et jouissant sous un beau climat d'une existence ordinairement paisible, et pour l'expliquer on n'a aucun besoin d'admettre avec Montesquieu que la fécondité des femmes y soit excessive. Écoutez ce publiciste, parlant lui-même avec ce ton d'assurance qui lui est si familier lorsqu'il part d'un principe évidemment faux ou commente un fait absurde : « Le climat de la Chine est tel » qu'il favorise prodigieusement la propagation » de l'espèce humaine. Les femmes y sont d'une » fécondité si grande, que l'on ne voit rien de » pareil sur la terre<sup>1</sup> ! » Lisant ce passage au sortir du collège, je crus que semblables aux femelles de certains animaux domestiques, les chinoises avaient de nombreuses portées ou qu'au moins les enfans jumeaux étaient plus communs en Chine que dans toute autre contrée ; mais bientôt occupé de l'étude des sciences physiologiques, j'appris qu'il n'existait rien de semblable et qu'il fallait chercher ailleurs que dans ce fait chimérique d'une fécondité particulière aux femmes chinoises, la raison de l'immense population du céleste empire. Placée dans des conditions moins favorables, l'Europe se-

<sup>1</sup> Esprit des lois, liv. 8, chap. 21.



rait depuis long-temps arrivée à une population égale, si elle jouissait depuis un aussi grand nombre de siècles de tous les avantages de la civilisation ; mais nos sauvages ancêtres erraient encore rares et misérables au milieu des forêts , que la Chine était déjà civilisée et florissante. Cependant la tendance de l'Europe vers une condition semblable à celle de la Chine est de nos jours aussi manifeste que nos progrès pour y arriver sont rapides.

Il y a bien des années que frappé de cette ressemblance entre l'état de ces deux contrées, sous le rapport de la population et des mœurs qui en dérivent, l'auteur de cet ouvrage allait jusqu'à dire, dans un discours prononcé devant une assemblée nombreuse<sup>1</sup>, à laquelle présidait Cuvier, ce savant immortel. « Témoin de cette  
» prodigieuse activité dont sont animés et qui  
» tourmente pour ainsi dire les hommes de notre  
» âge, en les y voyant en quelque sorte con-  
» damnés, qui de nous ne se rappelle ces Eu-  
» ropéens qu'un tyran de l'Inde fit entasser vivans  
» dans une fosse obscure, et qui, pour éviter  
» une mort certaine, foulant aux pieds les ca-  
» davres de leurs compagnons, s'efforçaient d'at-

<sup>1</sup> C'était le 7 novembre 1820. Voyez ce discours imprimé.



» teindre l'unique soupirail par lequel l'air et la  
» lumière pénétraient dans cet antre horrible? »  
Et chose singulière, partageant l'erreur commune il ne voyait alors d'autre remède aux maux dont une excessive population menaçait l'Europe que l'établissement du régime représentatif dont la France jouissait en réalité depuis un petit nombre d'années<sup>1</sup>.

Quelques années plus tard (en 1824), lisant

<sup>1</sup> Voici la fin de ce discours dans lequel on excusera le ton déclamatoire en faveur de la circonstance où il fut prononcé.

« Mais n'existe-t-il donc aucun correctif, n'est-il aucun remède aux maux inséparables d'une population toujours croissante ; et la société européenne serait-elle tôt ou tard condamnée à cet état d'esclavage et d'abrutissement sous lequel gémit l'Asie. Non, messieurs, l'admirable merveille des gouvernemens représentatifs, établis d'abord en Angleterre, s'étendant par degrés à tous les états de l'Europe civilisée, nous sauvera de cette honteuse dégradation. Cette forme de gouvernement, heureuse combinaison des trois pouvoirs imaginés par l'homme pour régir la société, se trouve naturalisée parmi nous, grace au bienfait d'un monarque auguste, issu d'illustres aïeux, fondateurs de nos libertés nationales, à la tête desquels il s'est par-là placé pour toujours. Jugeant, dans sa haute sagesse, qu'il convenait d'accorder à la France des institutions fortes et libres, il les a mises en harmonie avec les lumières de son siècle et les progrès de l'esprit humain, et parfaitement appropriées au caractère d'une nation généreuse par qui l'honneur fut inventé ; l'honneur, divinité nouvelle que l'antiquité ne con-



le premier volume de l'ouvrage sur les Religions, par Benjamin Constant, peu de jours après sa publication, l'auteur vit avec plaisir, mais non sans surprise que cet esprit si distingué était préoccupé de la même idée. « La Chine est pour » les nations européennes, ce qu'étaient les mo- » mies dans les festins de l'Égypte, l'image d'un » avenir peut-être inévitable, sur lequel on s'é- » tourdit, mais vers lequel on marche à grands » pas<sup>1</sup>. » Ailleurs, « on nous a reproché d'avoir » dans notre premier volume annoncé que l'Eu- » rope était menacée du sort de la Chine. Nous

» nut point, et qui, loin, de l'affaiblir, ennoblit et fortifie l'an- » tique sentiment de l'amour de la patrie. Rendons-lui, par » nos acclamations, un juste tribut de reconnaissance, de » respect et d'amour ; que, s'il se peut, nos hommages reten- » tissent jusqu'à lui et parviennent jusqu'à son cœur pater- » nel ! »

Tous ceux qui de nos jours s'applaudissent de l'invariabilité de leurs opinions, qu'ils appellent l'inflexibilité de leurs principes, cerveaux étroits, esprits bornés, dont les oreilles resteront éternellement fermées à la voix de l'expérience, pour eux en vain prodigue de ses leçons, reprocheront à l'auteur l'inconstance de ses doctrines. Ils ignorent que dans les sciences politiques, comme dans les sciences naturelles, les faits peuvent modifier ou même renverser en un instant les théories les plus solides en apparence, et qu'en ce genre se corriger n'est pas se contredire.

<sup>1</sup> De la Religion, t. 1, p. 236. Paris, 1824.



» disons avec tout le respect dû aux progrès des  
» sciences exactes et à l'accélération des décou-  
» vertes industrielles, que ces découvertes et ces  
» progrès sont des choses précieuses, mais  
» qu'elles ne constituent pas tout le patrimoine  
» de notre espèce, etc., etc.<sup>1</sup> »

Ce n'était point pour Benjamin Constant un simple aperçu, une vue passagère de cet esprit, plein de sagacité et si remarquable, je ne dirai point par ses prévisions, mais par sa prévoyance. Il y revient à plusieurs reprises et toujours avec l'accent d'une conviction sincère. Cet homme qu'il eût été si facile à la restauration d'acquérir et qu'elle eut pour adversaire infatigable, puissant dialecticien, supérieur par la force du raisonnement, à l'éloquence passionnée de Foy, et aux verbeuses amplifications de l'avocat Manuel, bien qu'il produisît, dit-on, moins d'effet dans ces réunions de discoureurs que l'on nomme assemblées délibérantes, emporta dans la tombe ces convictions, pour lui désolantes, et mourut assiégé de mélancoliques pressentimens, malgré la joie que dût lui causer le succès d'une révolution à laquelle il avait tant contribué et dont il partageait les dépouilles opimes.

<sup>1</sup> De la religion, t. 2, p. 278. Paris, 1825.



Toutefois rien ne l'annonce, Benjamin Constant n'a point soupçonné que comme le vaste empire de la Chine, formé il y a près de trois mille ans, par la réunion de plusieurs grands royaumes, l'Europe pourrait quelque jour être rangée tout entière sous une même domination. Les efforts de la propagande révolutionnaire, qui le croirait ? nous conduisent à ce résultat. En effet tous les peuples de l'Europe étant infectés du poison des mêmes doctrines, après le renversement ou l'ébranlement de tous les trônes, au milieu des scènes partout répétées de désolation et de carnage, menacés d'une ruine totale, les hommes demanderaient à grands cris que le despotisme vînt au plus tôt saisir et rassembler dans sa main puissante, les liens sociaux près de se rompre et de se désunir. L'esprit des révolutions tend donc à favoriser l'établissement de la monarchie universelle, à peu près comme il y a deux mille ans, la réunion de tous les peuples sous la domination romaine, servit à la propagation du christianisme.

Dans la supposition d'un tel événement, on se demande quel peuple commanderait aux autres peuples ; quelle langue finirait par prévaloir. Serait-ce la plus logique, celle dont les constructions sont asservies à l'ordre naturel des idées,



la langue française, celle du siècle de Louis XIV, et non point ce jargon visigoth que les Pygmées du progrès s'efforcent de mettre à sa place?

La réalisation d'un tel événement paraîtra sans doute peu probable, peut-être même impossible; cependant nos agitateurs y travaillent sans s'en douter, et pour finir en indiquant un dernier trait de ressemblance entre l'Europe et la Chine, ici comme là-bas, les Tartares ou plutôt leurs vainqueurs sont aux portes.



---

## CHAPITRE X.

### COMMENT LES SUBSISTANCES S'ÉLEVERAIENT AU NIVEAU D'UNE POPULATION DOUBLE DE LA POPULATION ACTUELLE.

Les subsistances tendant toujours à s'élever au niveau de la population, examinons d'abord par quels moyens, depuis le commencement du dernier siècle, s'est établi et s'est jusqu'à présent maintenu l'équilibre. L'extension de la culture à des terrains restés jusqu'alors en friche, la suppression des jachères et l'usage de la pomme de terre devenu général, telles sont les trois causes qui jusqu'ici ont accru les subsistances dans une proportion égale et même supérieure à la population, et nous ont préservés de ces famines autrefois si communes. Mais après avoir étendu les défrichemens à toutes les terres négligées à raison de leur peu de valeur, renoncé aux jachères et introduit la culture en grand de ce tubercule, le présent le plus précieux sans doute qu'ait fait l'Amérique à l'ancien monde, comment suffire



aux besoins d'une population toujours croissante, et l'alimenter dans l'hypothèse probable des accroissemens qui la doubleraient dans l'espace d'un siècle ? Nous pouvons hasarder à ce sujet quelques conjectures qui ne sont pas dépourvues de vraisemblance et l'exemple de certaines contrées de l'Asie, énormément peuplées, va nous prêter son appui.

Dans cette foule immense de végétaux qui couvrent le globe, il est une multitude de plantes parasites contre l'existence desquelles l'homme est obligé de lutter sans cesse. Leur destruction sera bientôt aussi essentielle à la conservation de notre espèce devenue plus nombreuse que l'a été jadis celle des animaux carnassiers, qui si longtemps disputèrent à l'homme l'empire de la terre ; et de même qu'il est permis d'entrevoir dans un avenir éloigné, l'époque à laquelle auront disparu devant les progrès de la civilisation et de l'agriculture toutes les espèces carnivores et féroces, de même on conçoit un degré de population et de culture où les champs de l'Europe seront entièrement purgés d'herbes inutiles et de plantes parasites. Il en sera de nos terres alors, comme de celles de la Chine et du Japon, où les espaces cultivés sont exclusivement couverts de végétaux



utiles et trompent l'espoir des botanistes par l'uniformité de leurs produits<sup>1</sup>.

Nos champs nettoyés de toute herbe inutile, produiront deux fois davantage : les prés naturels seront pour la plupart métamorphosés en prairies artificielles dans lesquelles croîtront les plantes les plus fourrageuses ou même se couvriront de céréales et de végétaux servant à la nourriture de l'homme ; car en réfléchissant à ses besoins progressifs , on entrevoit une époque à laquelle certains animaux domestiques seront à leur tour forcés de céder la place à l'espèce humaine , comme l'ont fait anciennement les espèces nuisibles. Sa condition sera loin alors d'être meilleure ; privé des compagnons de ses travaux, tout le poids de ceux-ci retombera sur lui seul, et si le sol employé à la culture de l'avoine, par

<sup>1</sup> « Je me promettais d'immenses richesses botaniques dans  
» ces campagnes que les Européens ont si rarement occasion  
» de parcourir. L'infatigable et minutieuse activité des labou-  
» reurs trompa mon attente. Pas un seul brin de mauvaise  
» herbe, pas une seule plante parasite dans tous leurs champs :  
» autant il en paraît, autant d'arrachée, et l'on trouve rare-  
» ment à se dédommager dans les terrains incultes, car les  
» Japonais ne négligent pas le moindre coin susceptible de  
» végétation. »

Voyages de C.-P. Thunberg au Japon. Traduction française, t. 4, p. 65.



exemple, se couvre d'autres récoltes, les hommes à la nourriture desquels ces récoltes seront destinées, rempliront l'office des animaux détruits. Aux chars bruyans succéderont de paisibles litières; de nombreux porteurs remplaceront ces brillans attelages, ces chevaux fougueux qui dévorent l'espace, et comme en certaines contrées de l'orient, l'opulence au lieu d'être traînée dans des chars rapides s'avancera lentement dans un palanquin. Sans parler des canaux navigables, nos routes perfectionnées ou transformées en chemins de fer, offriront des plans inclinés sur lesquels chemineront d'eux-mêmes les poids les plus lourds, lorsqu'ils ne seront pas mis en mouvement par des forces aveugles et inanimées.

Devenu le seul consommateur de quelque importance, peut-être l'homme parviendra-t-il à trouver dans la nature quelque moyen nouveau de se procurer le feu indispensable à son existence; alors cette portion si étendue du sol, consacrée à la production des combustibles, se dépouillera des forêts pour se couvrir de moissons, addition nécessaire à la masse des substances alimentaires. L'eau contient en abondance l'hydrogène principe combustible. Si jamais les chimistes viennent à bout de le dégager facilement



et à peu de frais, de sa combinaison avec l'oxygène, on retirera le feu de l'eau et la plus grande découverte sera accomplie. Les arts industriels éprouveraient à ce moment une révolution totale ; un grand changement s'opérerait dans la valeur respective des choses et toutes les conditions de l'existence soit individuelle, soit sociale, se trouveraient notablement changées. Peut-être cette découverte est-elle tenue en réserve par la Providence, pour ces temps futurs où l'existence de l'espèce humaine toujours plus nombreuse sera devenue encore plus difficile.

Privés du secours des engrais que fourniraient de nombreux troupeaux pour entretenir la fertilité de la terre, les Chinois et les Japonais y suppléent par une foule de pratiques, au premier rang desquelles il faut placer l'emploi soigneux des matières fécales et de l'urine humaine, leur mélange avec certaines substances, en sorte que la matière fertilisante ne manque point pour venir d'une autre source. Déjà nous sommes en ce genre leurs imitateurs. Ensuite loin de s'épuiser, la surface du sol tend naturellement à devenir chaque siècle plus productive, formée qu'elle est d'une couche de terre végétale ou d'humus dont l'épaisseur tend à s'accroître par le seul fait des compositions et des décompositions de tout genre.



Chacun sait qu'à la longue, la superficie du rocher le plus dur se convertit en un sol végétal. Sous l'influence de l'humidité atmosphérique, cette surface se couvre de moisissures; à celles-ci succède une mousse plus ou moins abondante, et lorsqu'une couche assez épaisse s'est formée par ce procédé de la végétation, des plantes rampantes et grimpantes y prennent racine, pour en accroître encore l'épaisseur en la couvrant chaque année de leurs débris.

Ainsi donc, par un progrès naturel, à mesure que le monde vieillit, le sol devient capable de nourrir une population plus nombreuse, puisque les granits les plus durs par la seule action de l'air et de l'humidité tendent à se convertir en un terrain fécond. L'on ne croit plus aujourd'hui à l'épuisement de la terre : il est prouvé qu'il suffit de varier les récoltes, ou comme disent les agronomes, de les faire alterner pour ne point s'apercevoir de cette fatigue qui naîtrait des mêmes produits trop répétés.

On voit par ce qui précède, que la population de l'Europe peut être doublée et même triplée sans que la subsistance manque à l'homme. Sa condition, il est vrai, loin de s'améliorer, deviendra chaque jour plus pénible, et l'on pourra répéter avec bien plus de raison ces mots qu'écri-



vait le grand juge Hales, en Angleterre, vers le commencement du dix-huitième siècle. « Plus  
« nous devenons nombreux, plus nous sommes  
« misérables. » L'âge d'or des sociétés n'existe  
ni chez les nations commençantes, ni chez les  
nations vieilles : ici, comme en toutes choses, la  
vérité, la vertu, le bonheur, ce que l'on doit recher-  
cher toujours constamment et préférer, se trouve  
dans un juste milieu, c'est-à-dire à une distance  
égale des extrêmes; il vaudrait mieux sans doute  
qu'arrivé à ce terme moyen, l'homme pût s'y  
fixer et sût s'y maintenir, mais poussé par un  
instinct invincible vers des fins inconnues, il pa-  
raît n'en avoir pas été le maître<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Le général Lafayette, discoureur assez agréable, compa-  
rait un jour les hommes du juste-milieu à celui qui, entre  
deux contendans dont l'un soutiendrait que deux et deux  
font quatre, tandis que l'autre prétendrait que deux et deux  
font cinq, voudrait les mettre d'accord en disant que deux et  
deux font six. La comparaison fut trouvée de tout point char-  
mante. Les membres de l'assemblée devant laquelle se tenait  
ce discours ignoraient sans doute qu'il est pour l'homme deux  
ordres de vérités bien distinctes, que les vérités mathémati-  
ques sont de leur nature absolues, rigoureuses, inflexibles,  
n'admettent pas de moyens termes, tandis que dans toute  
autre science que celle des nombres, en politique, en médecine,  
à la guerre, en agriculture, etc., etc., la vérité se  
trouve à des distances variables comme les faits eux-mêmes,  
et que jeter de la défaveur sur le juste-milieu dans ces ma-



A ce moment, de nombreux travailleurs viendront d'eux-mêmes s'offrir, comme on voit aux Indes et à la Chine, munis des instrumens de leur travail et des outils de leurs métiers, des artisans de toute espèce solliciter de porte en porte une occupation nécessaire. Les produits des arts et de l'industrie, plus abondans et obtenus avec plus de facilité, auront perdu de leur valeur, tandis que le sol dont l'étendue est invariablement limitée deviendra chaque jour plus précieux. Cette révolution immanquable dans la valeur relative des choses s'accomplit sous nos yeux : depuis trente ans, par exemple, les propriétés foncières ont généralement en France triplé de valeur, tandis qu'à partir de la même époque, les choses mobilières ont baissé de prix dans une proportion exactement inverse. C'est ainsi qu'en 1800, pour choisir un exemple entre mille, l'arpent de terre, qui, en tel canton, se vendait au prix moyen de cinq cents francs en vaut aujourd'hui quinze cents, et qu'un lit d'acajou orné de quelques bronzes qui coûtait environ six cents francs, il y a trente-cinq ans, se paye à peine deux cents. Les porcelaines, les glaces, les cristaux, les livres, tières, c'est comme si l'on essayait de ridiculiser l'expérience et la vertu.



etc., etc., ont dans le même espace de temps subi une diminution relative peut-être encore plus considérable. Les richesses mobilières sont donc condamnées à une dépréciation graduelle, tandis que la valeur de la terre et un peu plus tard, il est vrai, celle de ses produits immédiats, s'accroîtra sans cesse. Les preuves surabondent à l'appui d'une vérité aussi évidente; elle doit servir de règle de conduite au père de famille dans l'établissement de sa fortune; c'est là qu'est le véritable avantage de la propriété territoriale, avantage qui compense les nombreux inconvénients attachés à sa possession, comme la faiblesse et l'instabilité de son revenu comparé à celui des propriétés de toute autre nature.

Enfin, les signes représentatifs des richesses, en se multipliant sans cesse, perdent chaque jour de leur valeur, tandis que le prix du sol augmente, comme l'ont établi tous les économistes, et comme le prouve le fait si remarquable et si souvent cité de la donation faite par saint Louis au treizième siècle de notre ère aux religieuses de Poissy et aux Mathurins de la Capitale. Les premières, ayant le choix, préférèrent une rente de treize livres et dix sous sur le trésor royal à trois cents arpens de terre sur lesquels a été bâti plus tard le quartier de la Chaus-



sée d'Antin, quartier dont le sol appartenant aux Mathurins du quartier St-Jacques, faisait, en 1789, de ce couvent l'une des maisons religieuses les plus opulentes de la chrétienté.

L'on peut objecter sans doute que, dans ce cas, le prodigieux accroissement dans la valeur du terrain tient à des circonstances particulières et locales : il est donc nécessaire de rapporter une autre preuve de l'accroissement naturel et progressif du prix du sol. Une propriété rurale située à cent vingt lieues de Paris, auprès de Belley, ancienne capitale du Bugey, pays charmant, *vrai jardin anglais de cent lieues carrées*, pour me servir des expressions de Brillat Savarin dont c'était la patrie, fut vendue trente mille livres en 1709, et, cent vingt ans plus tard, deux cent dix mille francs, c'est-à-dire sept fois davantage, quoiqu'elle fût privée des droits seigneuriaux en lesquels consistait jadis son principal revenu. L'auteur a choisi ce fait dont il peut garantir la rigoureuse exactitude, parce que, dans ce cas, aucune circonstance particulière n'a influé sur la valeur des terres et d'une propriété situées dans un coin de la France, où l'on ne connaît d'autre industrie que l'agriculture, pays jusqu'à présent sans débouchés; car depuis deux ans à peine, l'on y a établi des relais de poste, voie nouvelle



de communication qui commençant à Tournus, passant par Belley et se rendant à Chambéry, suit la base d'un triangle dont Lyon forme le sommet, abrégeant ainsi de près de vingt lieues la distance.

Nous trouvons l'opposé de cette situation future dans ce qui se passe en ce moment aux États-Unis de l'Amérique du Nord, où le sol a peu de valeur, en sorte que la principale richesse consiste dans le travail et dans les produits de l'industrie. Là, comme nous l'apprennent les voyageurs, votre bottier attend gravement que vous descendiez à la prière pour obtenir à prix d'argent une paire de souliers, et le cocher qui consent à conduire à grands frais votre équipage, vous sert d'aide, prétend à une égalité parfaite et se donne une importance risible<sup>1</sup>.

Les arts frivoles comme les arts utiles, les arts libéraux comme les arts mécaniques, toutes les branches du commerce et de l'industrie participeront aux perfectionnemens de l'agriculture, et tandis que, grace aux progrès de ce premier des arts, la masse des hommes se trouvera plus assurée du nécessaire, toutes les jouissances du luxe,

<sup>1</sup> Voyez les Esquisses aussi spirituelles que véridiques de mistress Trollope sur les mœurs des Américains.



ou du moins toutes les commodités de la vie, ces justes récompenses d'une intelligence supérieure ou d'un travail obstiné, deviendront plus faciles, plus variées et plus complètes : elles ne seront plus même alors réservées au petit nombre, et la sentence désespérante que met le poète Lucain dans la bouche de César, *humanum paucis vivit genus*, s'éloignera de plus en plus de la vérité.

Sous ces rapports , l'Europe sera tout entière dans la situation actuelle de l'Angleterre, partout sillonnée de canaux de navigation ou de chemins de fer, moyens faciles d'une communication rapide, et tandis que la pensée de l'homme, voyageant dans les airs sur les ailes du télégraphe, parcourra en quelques minutes toute l'étendue des plus vastes empires, il suffira de quelques heures pour que l'homme lui-même se transporte en réalité à leurs plus extrêmes limites. Une excessive population entraîne nécessairement les progrès de l'art usuel de la vie, et l'exemple de la Chine vient encore sur ce sujet prêter l'appui de la vérité à la vraisemblance de nos conjectures.

Que celui qui s'émerveille au spectacle des prodiges de notre industrie et s'imagine que le luxe de nos superfluités n'a rien qui l'égale, accorde quelque attention aux recherches infinies à l'aide desquelles l'habitant de la Chine sait



multiplier ses jouissances. Que sont nos gastronomes consommant à Paris pour 700,000 francs chaque année de ce tubercule dont le parfum s'exhale de nos mets les plus recherchés, auprès des gourmands chinois pour lesquels on importe dans le seul port de Canton, pour une valeur de 7,000,000 de francs (280,000 livres sterling), de ces nids mucilagineux que maçonne l'hirondelle salangane ? Un négociant du *Hong*, traitant la factorerie anglaise en 1832, offrit à ses convives deux cent soixante et douze mets variés, et s'il faut en croire la relation authentique publiée par l'un d'entre eux <sup>1</sup>, le service en argenterie aussi bien qu'en porcelaine surpassait tout ce qu'à Londres même il eût été possible d'imaginer.

Si des plaisirs de la table il nous était permis de passer à ceux d'un autre genre, quelle recherche prodigieuse et quelle infinie variété ! Pour ceux-là même qui n'ont point vu ces priapées chinoises où le nombre et l'éclat des couleurs sont surpassés par la diversité des scènes, voluptueuses jusqu'à l'obscénité, il suffira, pour peindre à cet égard les mœurs du céleste empire, de rapporter ici la traduction littérale d'une affiche apposée sur

<sup>1</sup> Revue britannique.



les murs de Canton, en y joignant quelques-unes des réflexions que fait naître la lecture de ce document singulier :

« AFFICHE publiée au nom de Tang-Suy ,  
» demeurant dans une petite rue derrière le  
» bâtiment de la trésorerie impériale. Cette af-  
» fiche a pour objet de retrouver deux concubi-  
» nes qui se sont perdues ; elles sont âgées de vingt-  
» six à vingt-sept ans, étaient vêtues toutes deux,  
» lors de leur disparition, d'une large robe bleue  
» et de deux pantalons ; celui de dessus aussi de  
» couleur bleue et celui de dessous de couleur  
» blanche. L'une portait de plus une tunique à  
» manches courtes de soie rouge et des boucles  
» d'oreilles d'or garnies de perles : elle a le pied  
» petit. L'autre portait pareillement une tunique  
» à manches courtes et des boucles d'or garnies  
» d'émeraudes : elle a aussi le pied petit. Elle  
» est originaire de la province de Kiang-Si.  
» C'est à l'occasion d'un incendie dans le voisi-  
» nage qu'elles sont sorties de chez elles le 18 de  
» ce mois, et depuis ce moment elles n'ont pas  
» reparu. On a fait beaucoup de perquisitions  
» pour les retrouver, mais on n'a pu en décou-  
» vrir aucun vestige. Si quelque homme de bien  
» savait où elles se trouvent et voulait en donner  
» avis, il lui serait payé une gratification de



» 30 dollars pour chacune de ces deux femmes.  
» L'argent est tout prêt. Il sera délivré au mo-  
» ment où l'on verra leurs visages. Cette annonce  
» servira de garantie pour l'accomplissement de  
» la promesse. Publiée le vingt-deuxième jour  
» du dixième mois de l'an neuvième (du règne  
» de l'empereur actuel.) »

Cette aventure portée par voie d'affiche à la connaissance du public, fournit matière à plus d'un commentaire. Remarquez d'abord que c'est dans une petite rue voisine du trésor impérial, par conséquent dans le lieu de la ville le plus sûr, celui vers lequel, en cas de malheur ou d'incendie, seront dirigés les plus prompts secours, que le voluptueux a choisi sa demeure. Deux femmes au moins y servent à ses plaisirs, nées toutes deux dans les provinces en possession de fournir les femmes les plus agréables. Des villes populeuses sont célèbres à la Chine par ce genre d'industrie. *Sot-Schu-Fu*, au rapport d'Hüttner, fleurit par ce commerce <sup>1</sup>. Pour re-

<sup>1</sup> « Les avantages nombreux dont *Sot-Schu-Fu* jouit lui  
» assignent un rang distingué parmi les villes de la Chine.  
» Elle est située sous le doux climat de 31 degrés de latitude  
» septentrionale, à deux journées environ de la mer, au mi-  
» lieu de la contrée la plus agréable et la plus fertile ; en re-  
» lation avec les autres provinces par des rivières et des ca-



couvrer ces objets perdus on n'offre qu'une bien faible récompense, cent cinquante francs pour chaque femme : ce n'est point la valeur de leur costume élégant et riche. Serait-ce que l'abondance de la marchandise en fait baisser le prix, ou qu'à vingt-six ans les femmes des provinces méridionales de la Chine approchent du déclin de leur beauté ? Du reste tout cela est ordinaire et licite, puisqu'on ne rougit point de la publicité et que les autorités y donnent leur assentiment, comme le prouve l'approbation officielle mentionnée au bas d'une autre affiche également publiée dans le journal anglais *Canton Register* (1830). Ne marchons-nous point d'ailleurs dans les mêmes voies, et n'atteindrons-nous pas bientôt nos

» naux, le séjour des plus riches négocians, la pépinière des  
» plus grands artistes, des plus célèbres savans, des plus habiles auteurs et des bateleurs et voltigeurs les plus amusans.  
» Elle dicte les lois du goût chinois, possède les plus belles femmes, les plus petits pieds, les dernières modes, le langage le plus cultivé ; c'est le point de réunion des plaisirs  
» les plus variés, de la licence la plus voluptueuse, de tous les riches fainéans, des libertins de toute la Chine. Là haut est  
» le paradis, ici-bas est Sot-Schu-Fu, dit un proverbe. » Voyage à la Chine par J.-C. Hüttner, p. 142 et suiv. Paris, an 7 de la république, in-18. N'est-ce pas là tout-à-fait le Paris du dix-huitième siècle, même pour l'étendue et la population, évaluée à six cent mille habitans ?



ainés dans le grand art de la civilisation et des jouissances? Depuis long-temps cette industrie s'exerce dans plusieurs de nos grandes villes, et c'était dans le Paris riche et paisible du dix-huitième siècle, l'une des plus étendues et des plus profitables, témoin ce charmant tableau<sup>1</sup> extrait d'un poème qu'on est convenu de ne point nommer et qui nous apprend que les produits de ce genre pouvaient aspirer même à la couche du monarque.

Combien faudra-t-il d'années pour que nos jardiniers, devenus progressifs, grace aux sociétés d'horticulture, couvrent nos tables au dessert, non point seulement de fruits entassés dans des

<sup>2</sup> Telle à Paris, cette heureuse grisette  
Que la nature ainsi que l'art forma  
Pour le b..... ou bien pour l'Opéra,  
Qu'une maman avisée et discrète  
Au noble lit d'un fermier éleva  
Et que l'Amour, d'une main plus adrète,  
Sous un monarque entre deux draps plaça.  
Sa vive allure est un vrai port de reine,  
Ses yeux fripons s'arment de majesté,  
Sa voix a pris le ton de souveraine,  
Et sur son rang son esprit s'est monté.

On sait quelles vives inquiétudes causa au malin vieillard l'indiscrète publication de ce portrait de madame de Pompadour et ses dénégations amusantes. Ses ennemis seuls étaient capables de lui attribuer d'aussi mauvais vers, etc., etc.



corbeilles et rangés en pyramides, mais pendans aux arbres eux-mêmes, réduits à des proportions minimales par un art connu des Chinois et bien digne d'être imité ? Il y a peu de temps encore, l'amateur de ces boissons délicieuses dont l'usage nous vient des Orientaux ne pouvait les avaler brûlantes et s'enivrer complètement de leurs parfums, qui pour être entièrement développés ont besoin d'une chaleur excessive ; car moins faits que le gosier à une température élevée, les doigts ne pourraient sans danger les porter à la bouche, lorsque, par l'heureuse imitation de l'industrie chinoise, nos ouvriers en porcelaine ont enfin fabriqué des tasses qu'entourne une élégante découpe : distant de quelques lignes de la tasse, ce réseau ne s'échauffe pas au même degré que le breuvage. En voilà plus qu'il ne faut pour faire braver à nos riches mondains tous les dangers qu'il y aurait à s'introduire dans l'empire céleste avant que l'empereur de la Chine ait permis aux étrangers de s'établir au cœur de ses états, cédant aux sollicitations de l'empereur de Russie ou du roi d'Angleterre, ses deux voisins redoutables. Mais nos hommes libres n'iront point chercher le bonheur dans une contrée où règnent le despotisme et l'esclavage, ces monstres horribles qui dans nos romans politiques tiennent la place qu'occu-



pent les magiciens dans les contes orientaux et les ogres dans la bibliothèque bleue, aussi terribles et non moins chimériques. L'esclavage qui fut un grand bienfait dans l'enfance des sociétés, puisqu'il sauva la vie des vaincus, auparavant massacrés, n'est pas moins utile aux peuples arrivés au dernier degré de la population, car il soustrait les malheureux aux tourmens de la faim et les dérobe à une mort qui, pour n'être point sanglante, est peut-être encore plus horrible. Un homme imbu de nos vulgaires idées de perfectibilité, de philanthropie, de progrès, le capitaine Laplace, en fait l'aveu remarquable, en même temps qu'il rend hommage aux mœurs douces ainsi qu'à l'urbanité de ces peuples, et l'on lira avec plaisir, sur ce sujet, sa relation récente<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> *Voyage autour du monde par les mers de l'Inde et de la Chine, exécuté sur la corvette de l'état la Favorite, pendant les années 1830, 1831 et 1832, 4 volumes, tome 2, chapitres 11 et 12.*



---

## CHAPITRE XI.

DE L'INFLUENCE FACHEUSE D'UNE POPULATION EXUBÉRANTE SUR LES MOEURS ET LA FÉLICITÉ DES PEUPLES.

---

La dépravation des mœurs est la suite nécessaire d'une population excessive ou, pour mieux dire de la difficulté de subsister, résultant de cette surabondance. En effet, les mœurs d'un peuple sont surtout influencées par ses besoins ; une existence commode, un certain degré d'aisance facilitent singulièrement l'observation des préceptes de la morale. Montesquieu, soutenant que le despotisme enfante le crime, comme le régime républicain la vertu, ne fait pas attention que la population agglomérée des grandes villes est également corrompue, quelle que soit la forme du gouvernement, et que si Londres, par exemple, est la ville de l'Europe qui renferme le plus d'habitans, c'est aussi celle où l'immoralité est portée le plus loin et où se rencontrent le plus grand nombre de voleurs et de pauvres.

<sup>1</sup> Esprit des Lois, liv. 19, ch. 22 et suivans.



Sous ce rapport, les autres capitales ressemblent d'autant plus à celle de l'Angleterre qu'elles sont elles-mêmes plus peuplées; et ce que nous disons des grandes cités est également vrai des populations plus disséminées, en sorte qu'on peut établir comme une règle générale et constante qu'un peuple est d'autant plus corrompu et surtout d'autant plus enclin à la fraude qu'il est plus nombreux. Faute d'avoir reconnu cette conséquence, Montesquieu est tombé relativement aux Chinois dans l'erreur la plus singulière. Accordant à la législation de ce peuple qui nous a précédés de quelques milliers d'années dans la carrière de la civilisation toute l'attention dont elle est digne, ce publiciste assure que les lois à la Chine vont jusqu'à permettre la fraude, attribuant à la nature du climat l'inconcevable avidité des Chinois pour le gain. Tout leur a été, dit-il, permis, quand il s'est agi d'obtenir par artifice. Quel peuple dans l'univers a jamais ouvertement violé les lois de la morale au point d'autoriser le vol et la fourberie? Qu'on ne dise point qu'il était permis à Sparte de dérober, pourvu que ce fût avec adresse; autant vaudrait justifier le meurtre et l'assassinat en l'autorisant des moyens employés à Lacédémone pour remédier aux effets de la trop grande multiplication des Ilotes. Nulle part le code chi-



nois ne présente une pareille monstruosité. L'avidité, l'esprit de tromperie et de ruse qui dirige ces peuples dans leurs relations sociales et surtout dans leurs rapports avec les étrangers est l'inévitable effet d'une population surabondante. De la nécessité de vivre naît celle de lutter continuellement d'activité, d'adresse et d'industrie. Une cause semblable commence à produire en Europe les mêmes effets, et depuis long-temps un préjugé légitime exila la bonne foi des grandes villes et y plaça le siège des vices contraires.

Depuis surtout un demi-siècle, époque d'un accroissement plus rapide de la population dans tous les pays, combien de contrées où l'on citait jadis comme de rares exceptions les personnes d'une probité douteuse et où l'on établit maintenant le compte trop facile de celles dont la conduite se mesure sur les lois d'une probité sévère ! Dans cette appréciation défavorable des générations contemporaines, ils'agit surtout des masses qu'une longue observation dans des circonstances favorables a mis l'auteur à portée d'apprécier et de connaître ; multitude chez laquelle l'avidité, le vol et le mensonge sont devenus des maux presque universels. Plus heureux qu'Alfieri, ce détracteur des grands de son siècle, alors il est vrai, comme il l'avoua plus tard, qu'il ne connaissait pas encore



les petits, il lui a été donné de voir le vol et la fraude, régulièrement organisés dans les classes inférieures de la société, devenir, par leur généralité, choses à peu près licites. Aussi, remarquez comment le langage, fidèle interprète de la pensée, s'est docilement accommodé à ces nouvelles et détestables mœurs ?

Le vol domestique, autrefois si rare et puni avec tant de sévérité, aujourd'hui déguisé sous le nom d'abus de confiance, est devenu en beaucoup de cas chose avouée et presque permise, et parmi nous, tel cite comme un modèle de fidélité ce serviteur qui se contente de prélever un vingtième sur les emplettes dont il est chargé, et pour une gratification annuelle consent à défendre mollement les intérêts de son maître. Tel autre se soumet à des vols plus considérables et les endure comme une inévitable nécessité. La population des campagnes ne le cède guère sous ce rapport à celle des cités les plus corrompues, et depuis que diverses causes y ont augmenté le nombre des propriétaires, les villageois sont-ils moins avides, moins fourbes, moins intéressés ; convoient-ils moins le bien d'autrui, et surtout ce sol, objet perpétuel de leurs méfaits et de leurs querelles, aujourd'hui surtout que pour eux le dieu Terme a perdu son immobilité ?



■ Toutefois cette avidité de l'homme des champs, il faut en convenir, est fort ancienne: elle lui est comme naturelle; et si son propre témoignage ne nous apprenait pas que Virgile a passé la plus grande partie de sa jeunesse dans les occupations de la vie champêtre, l'épithète d'avide<sup>1</sup> qu'il donne au cultivateur, ne nous laisserait là-dessus aucun doute. Il suffirait pour nous en rendre certains de ce seul trait de son inimitable pinceau. Convient-il de fouiller plus avant dans cette sentine d'iniquités, devons-nous surmonter la tristesse et braver le dégoût que leur étude inspire? Mieux vaut nous borner à quelques détails sur l'altération de l'aliment le plus usuel et le plus nécessaire.

Quel homme du monde, lisant dans l'Odyssée que pour s'acquitter des devoirs de l'hospitalité, les Grecs d'Homère chargeaient d'abord la table du festin d'un pain de pur froment, n'a souri

<sup>1</sup> Ut quamvis *avido* parerent arva colono.

Un autre trait tiré de l'observation de la nature physique suffirait également pour nous l'apprendre. C'est l'épithète de *Rubenti* donnée au printemps *vere Rubenti*, expression qui indique pour nos climats le premier phénomène de la végétation renaissante. Un poète citadin n'eût pas manqué de caractériser le retour du printemps par celui de la verdure, comme l'a judicieusement remarqué M. Villemain dans ses admirables leçons sur la littérature et l'éloquence.



plus d'une fois de l'aimable simplicité de ces temps antiques et ne s'est étonné que l'on fit si grand cas d'une nourriture en apparence aujourd'hui si vulgaire ? La farine de froment se distingue de celle des autres plantes céréales par l'abondance du *gluten*, substance végétale particulière, riche en azote, par conséquent analogue à la chair des animaux et qui associée à la fécule dans une proportion convenable rend cette farine éminemment propre à la fermentation panaire ainsi qu'à l'alimentation de l'homme. Le hasard m'ayant quelquefois fourni l'occasion de manger du pain fait avec la pure farine de blé, car c'est ainsi qu'on nomme le froment, le blé par excellence, j'ai toujours été frappé de sa saveur agréable, jointe à ses qualités éminemment fortifiantes et réparatrices. Rien ne lui ressemble moins que ce pain léger, blanc et parfaitement insipide, servi, sous le nom de pain de *gruau*, sur la table du riche, aliment où domine la fécule amylacée, auquel le boulanger a incorporé une telle quantité d'eau qu'il perd bientôt en se desséchant la plus grande partie de son poids et n'est plus mangeable deux jours après sa cuisson. Qui voudrait soutenir ses forces par l'usage exclusif d'une pareille nourriture, arriverait bientôt à l'épuisement, tandis qu'un individu alimenté avec ce



pain odorant, savoureux, un peu jaunâtre et médiocrement compacte, que fournit le froment dans sa pureté, conserverait long-temps toutes ses forces. Croirait-on que rien n'est plus difficile à se procurer qu'une nourriture aussi simple ? Le récit des tentatives infructueuses, auxquelles un homme s'est livré pour y parvenir, ne sera pas sans intérêt pour l'observateur.

Assez heureux pour qu'il lui fût permis de couler dans l'abondance et le repos les dernières années d'une vie laborieuse, l'homme dont nous parlons passait à la campagne<sup>1</sup> la plus belle saison de l'année ; du lait pur, des fruits savoureux, un pain de bonne qualité, telles étaient les douces et simples jouissances qu'il se promettait de goûter. Des vaches nourries sous ses yeux, dans ses propres herbages, de vastes jardins, lui procuraient en abondance un lait excellent et des fruits de toute espèce. Manger du pain de pur froment ne fut pas chose aussi

<sup>1</sup> Sanus homo, qui et bene valet, et suæ spontis est, nullis se obligare legibus debet, et neque medico, neque iatrolipta egere. Hunc ruri esse modo oportet, varium habere vitæ genus : modo in urbe, sæpiusque in agro : navigare, venari, quiescere interdum, sed frequenter se exercere. A. Cornel, Cels. med. Lib. 1. C. 1.

Voilà un traité d'hygiène presque complet, écrit dans la langue du siècle d'Auguste!



facile. Il imagina d'abord d'acheter le plus beau blé, mais s'il venait du marché du blé d'élite, il ne revenait du moulin qu'une farine de qualité inférieure. Vainement il essaya de mettre en jeu l'amour-propre du meunier ou d'invoquer sa probité. On mêlait évidemment à son blé des blés moins beaux, ou même on lui substituait ces derniers et la fraude était tellement manifeste qu'ayant tout un été envoyé à la mouture du blé superbe, recueilli sur son domaine, et toujours le même, la farine variait à chaque fois de qualité et presque de nature. Convaincu de l'inutilité de ses efforts, il fit acheter à la halle de Paris les farines dites de premier choix. Parfaitement blanc et bon en apparence, le pain n'avait pas les qualités désirées; le plus grand nombre des personnes qui se livrent au commerce des farines les *travaille* et souvent les falsifie; c'est ainsi qu'aux époques de cherté l'on mêle à la farine de froment une assez grande proportion de fécule de pommes de terre, substance dénuée de *gluten*, qui fournit un pain parfaitement blanc et léger, mais moins nutritif et moins savoureux qu'il ne le serait sans ce mélange. Que fit-il alors ? il envoya son blé au moulin, sous la garde d'un domestique religieux; par malheur ce brave homme aimait le vin; le meunier ne



manqua pas de caresser sa passion favorite , un moment suffit pour le complet succès de la fraude. En voilà plus qu'il ne faut sans doute pour établir qu'à notre époque du pain de pur froment peut être rangé parmi les alimens les moins communs et compter au nombre des mets les plus regrettables dont nos aïeux couvraient leur table hospitalière , et pour montrer en même temps jusqu'où s'entend ce système général de déception et de fraude , inévitable résultat d'une population surabondante.

Des détails plus étendus sur l'avidité frauduleuse et l'activité inquiète dont toutes les classes de la société , toutes les professions sont aujourd'hui tourmentées , nous semblent tout-à-fait superflus. Plusieurs causes sans doute contribuent à cet état déplorable ; mais on doit placer au premier rang la difficulté de subsister croissant avec la population , et le nombre chaque année plus considérable des individus livrés à l'exploitation, tous les jours moins lucrative , de chaque genre d'industrie.



---

## CHAPITRE XII.

### COMBIEN IL EST DIFFICILE DE MAINTENIR LA PAIX AU SEIN D'UNE POPULATION NOMBREUSE ET AGGLOMÉRÉE.

Rassemblés en grand nombre dans un petit espace, les hommes se communiquent avec plus de promptitude et de facilité cet esprit d'inquiétude et cet amour du changement qui est dans leur nature. Le mécontentement de leur situation présente et le désir d'en changer les rendent donc d'autant plus difficilement gouvernables qu'ils sont plus nombreux, en sorte qu'il serait incomparablement plus facile de nourrir l'Europe, leur nombre fût-il triplé, qu'il ne le serait de maintenir la paix publique au sein de cette énorme multitude.

Quelle contrée fut le théâtre de plus de séditions, quel pays fut plus fécond en révoltes que la Flandre, cette terre fertile où, dès le moyen-âge, florissaient tant de cités populeuses et dès lors éclatèrent les fréquentes rebellions des Gantois suivies des guerres d'où naquit



la république de Hollande ? Au sein de sa population toujours plus considérable, voyez, dans des temps plus rapprochés, naître les troubles des Pays-Bas autrichiens, précurseurs de la révolution française, et nos journées de juillet 1830 répétées deux mois après dans la capitale de la Belgique. C'est à Paris que ferment avec plus d'activité et se développe avec plus de fureur le levain révolutionnaire, et cette disposition déjà fort ancienne s'augmente à chaque siècle avec le nombre de ses habitants. Une société d'agitateurs s'est formée de nos jours pour nous peindre *Paris révolutionnaire*. Leur entreprise, heureusement avortée, aurait offert à notre imitation cette série de désastres depuis les maillotins, les fureurs de la ligue, les troubles de la fronde, l'insurrection de 1789, jusqu'aux massacres de septembre, aux journées du 31 mai, du 2 prairial, et aux émeutes de juin 1832 et d'avril 1834. On raconte que Pierre-le-Grand, visitant la capitale de la France, et du haut des tours Notre-Dame voyant s'étendre au loin le faubourg St-Antoine, demanda si l'on ne songeait point à borner cette portion de la ville, la jugeant dangereuse pour la paix publique.

C'est à Londres que naquirent les troubles qui amenèrent la mort de Charles I<sup>er</sup> et l'établis-



ment de la république de Cromwel, et de nos jours c'est de cette capitale et des villes les plus populeuses de l'Angleterre, telles que Liverpool, Manchester et Bristol, que viennent à la chambre des communes les plus ardens apôtres du *radicalisme*. Dans quelles parties de l'Allemagne se prononce jusqu'ici avec plus d'activité la tendance révolutionnaire? c'est dans ces contrées que le Rhin arrose, pays où l'on voit entassée une population que le sol a peine à nourrir malgré son extrême fertilité. Que veut le docteur *Si bien Piffre*<sup>1</sup>, ce démagogue exalté de la barrière rhénane? Faire tourner au détriment de l'état ses loisirs forcés, sortir, à la faveur des troubles politiques, d'une carrière pour lui peu lucrative, goûter enfin le plaisir d'humecter de vins délicats son gosier jusqu'à présent arrosé par les flots d'une bière vulgaire. C'est à Varsovie, seule ville de Pologne dont la population dépasse cent mille habitants, qu'a éclaté l'insurrection polonaise, avertissement salutaire pour les souverains du nord, qui s'applaudissent imprudemment de l'agrandissement annuel de leurs capitales, et le favorisent de tout leur pouvoir.

La Suisse, contrée généralement stérile, est de

<sup>1</sup> Véritable prononciation du nom allemand Siebenpieffer.



nos jours le pays de l'Europe où se font le plus sentir les inconvéniens d'une population surabondante : aussi quelle agitation règne au milieu de ses peuplades laborieuses et si long-temps paisibles ! voyez-les , infidèles aux souvenirs du passé , accuser du malaise qu'elles éprouvent les vices de leurs gouvernemens paternels , renverser ceux-ci jusque dans leurs fondemens , et chercher un refuge dans les orages d'une turbulente démocratie.

Accoutumée depuis long-temps à fournir l'Europe de soldats , l'antique Helvétie voyait le nombre de ses habitans s'accroître avec lenteur ; mais depuis moins d'un demi-siècle , cette singulière industrie a subi une diminution graduelle et s'approche aujourd'hui d'une cessation totale. Au lieu de ces enrôlemens pour le service étranger , émigrations périodiques de sa population virile , la Suisse a vu rentrer dans son sein en grand nombre les soldats congédiés , et cette foule oisive surchargeant la terre natale n'a pas peu contribué aux révolutions récentes. Visitant naguère la Suisse , qu'il regardait comme le dernier asile des bonnes mœurs et des vertus , l'auteur de cet ouvrage l'a trouvée peuplée d'habitans avides et d'aubergistes fripons , incessamment occupés à rançonner les voyageurs qu'attire



le magnifique spectacle de la nature. Tout y est merveilleusement disposé pour s'enrichir de leurs dépouilles. Partout l'intérêt privé a mis obstacle à l'établissement de moyens réguliers de transport et de communication. Excepté sur une seule route du canton de Vaud, nulle part il n'est en Suisse de poste aux chevaux, en sorte que vous êtes livré à la discrétion de l'aubergiste du lieu qui est ordinairement le premier magistrat du village; car là, comme il arrivera inévitablement en France dans le cours actuel des choses, les élections des villages et des bourgades se font nécessairement dans les cabarets : ajoutez la valeur diverse des monnaies qui varie à chaque pas et présente à la cupidité un moyen facile de s'exercer sans s'assouvir.

Un simple fait peindra suffisamment cet esprit de dol et de rapacité, qui a pris la place de la bonne foi et de la simplicité helvétiques. Comme il traversait au mois de septembre la ville de Lausanne, un voyageur, éprouvant un froid piquant aux approches de la nuit, entra chez un bonnetier pour se munir de quelques vêtemens de laine. Surpris de leur cherté, il se récriait sur le prix, triple au moins de la valeur réelle. « Soyez assuré que je ne vous *étrange* point trop, lui répondit sans s'émouvoir la demoiselle de boutique » ; il com-



prit à l'instant qu'*étranger* quelqu'un était grammaticalement convertir le substantif en verbe, et positivement plumer jusqu'au vif un étranger, l'étrangler, le rançonner sans miséricorde. Il se résigna, tout en murmurant contre cette coutume barbare. Il apprit encore que dans ce pays l'égalité des droits est si singulièrement comprise, que sous prétexte de poursuivre le gibier et de tuer un moineau, ces honnêtes républicains regardent comme un droit de traverser en tous sens la propriété de leurs voisins, en sorte qu'il n'est haie ni barrière qui puisse vous en garantir. Un anglais réfugié sur les bords du Léman, tous les jours visité par ces promeneurs incommodes qui au défaut de gibier faisaient main basse sur ses récoltes et sur ses fruits, vendit au bout d'un an le petit domaine où, sur la foi de J.-J. Rousseau, il croyait pouvoir finir paisiblement ses jours au milieu d'un peuple bon et hospitalier.

Refuge des malfaiteurs qui pensent ennoblir leur existence vagabonde par leur participation aux troubles politiques, la patrie de Guillaume Tell offre en ce moment une scène toujours active de désordres, et bientôt les nations voisines ne pourront tolérer au milieu d'elles ce foyer d'où jaillissent perpétuellement des matières in-



cendiaires et où les descendants des Diesbach, des Castella, des d'Erlach, des Vatteville et de tant d'autres guerriers illustres dans nos annales vivent condamnés à une sorte d'ilotisme. Un fait récent prouve que ce n'est pas non plus sans danger pour elle-même que la Suisse accorde aux aventuriers de tous les pays cette hospitalité dangereuse. Réunis à Genève, à la suite d'une invasion tentée dans la Savoie, on les a vus en 1833 menacer du pillage cette ville opulente, en admettant au partage des dépouilles la populace, difficilement contenue par les milices si faciles à intimider ou à séduire.

Heureusement pour la Suisse, l'absence des grandes villes retarde un bouleversement inévitable; mais à la longue une population trop nombreuse, quoique disséminée, doit conduire aux mêmes résultats que le ferait une population agglomérée.

Depuis long-temps on convient que les lois de la justice ordinaire sont insuffisantes pour maintenir l'ordre dans les cités populeuses; qu'au milieu des masses rassemblées, prévenir le crime vaut mieux que le punir, et que les grandes villes doivent être soumises à un mode particulier d'administration désigné sous le nom de police. La nécessité de cette sorte de pouvoir arbitraire



n'existe-t-elle point et ne se fait-elle pas également sentir pour toutes les populations nombreuses, bien qu'elles ne soient point renfermées dans les limites de la même enceinte ?



---

### CHAPITRE XIII.

CETTE DIFFICULTÉ AUGMENTE LORSQUE DES CAUSES MORALES  
ET POLITIQUES AGGRAVENT LA SITUATION : PREUVES TIRÉES  
DE CE QUI SE PASSE EN FRANCE.

L'excessive difficulté qu'il y a de maintenir la paix au sein des populations nombreuses et agglomérées devient plus grande encore lorsque des causes politiques et morales viennent se joindre à cette cause matérielle et physique ; la situation déjà si pénible des gouvernemens et des peuples se trouve alors notablement aggravée. Si par exemple, tout sentiment religieux étant éteint chez le grand nombre, les vices de l'organisation politique sont favorables aux tentatives des partisans du désordre, l'État reste placé sur les bords d'un abîme. Telle est la condition périlleuse où se trouvent plusieurs contrées de l'Europe centrale, et particulièrement la France et l'Angleterre. Pour que rien ne manquât à l'évidence de nos démonstrations, divers événemens politiques et plusieurs procès fameux ont ré-



cemment, dans le premier de ces deux pays, fait parfaitement connaître la nature et l'étendue des dangers dont la société européenne se trouve menacée.

Après trois jours d'une lutte plus bruyante <sup>1</sup>

<sup>1</sup> L'époque n'est point arrivée où il sera possible d'écrire l'histoire véritable des journées de juillet 1830. On y verra qu'elles sont moins glorieuses pour les vainqueurs que honteuses pour le gouvernement vaincu, dont l'incurie et la pusillanimité ont été portées à ce degré où elles deviennent à peine croyables. Le fait suivant en donnera une faible idée. Toutes les relations parlent de la prise de l'hôtel-de-ville de Paris ; plusieurs tableaux ont été commandés pour en éterniser la mémoire : qui ne croirait que ce poste important a été emporté à la suite d'un combat où la valeur a été portée jusqu'à l'héroïsme, et envahi après une résistance désespérée ? Le mercredi 27 juillet, un millier d'insurgés armés de bâtons, de fusils, de poignards, débouche de toutes les rues qui aboutissent à la place de Grève : douze hommes, seuls gardiens de l'hôtel-de-ville, rentrent dans leur corps-de-garde où la multitude se précipite. Quelques employés prêchaient en vain l'ordre et la modération à cette cohue tumultueuse qui remplissait toutes les parties de l'édifice, lorsque, sur le bruit de l'arrivée d'un détachement commandé par M. le maréchal-de-camp Talon, elle leur abandonna la place, et sans coup férir se dispersa dans toutes les directions. Pendant toute la journée cette faible troupe, occupant l'hôtel-de-ville et la place de Grève, en éloigna les assaillans qui, embusqués dans les maisons ou montés sur les toits derrière les cheminées, tuèrent et blessèrent à coups de tuiles et de fusils une trentaine de soldats. Cependant le tocsin, la fusillade et le bruit du ca-



encore que meurtrière, victimes de leur imprévoyance, les Bourbons de la branche aînée n'étaient plus maîtres de la capitale: enivrée de sa victoire facile, la multitude avait peine à concevoir dans les chefs du parti contraire un tel excès d'ineptie et de lâcheté, et rien n'avait été prévu par elle dans la supposition de ce triomphe inespéré. La populace en haillons veillait aux portes du palais qu'habitait un chef provisoire, et bien que des casaques bleues faites à la hâte eussent bientôt couvert leur hideuse nudité, leur aspect n'en était pas moins sinistre. Les rues étaient

non retentissaient de toutes parts dans Paris insurgé. Cette petite troupe, ne recevant aucun ordre et pouvant difficilement subsister, son commandant, privé d'alimens et de munitions, crut devoir se replier sur les Tuileries, et, vers le milieu de la nuit, opéra facilement sa retraite. Dès qu'il fit jour, la foule avertie arriva de toutes parts, et son chef, qui se faisait appeler le général....., fut obligé de monter à quatre pattes le grand escalier de l'hôtel-de-ville pour éviter les balles que les plus braves des assaillans dont il était suivi envoyaient aux plafonds et aux corniches. L'auteur n'a point été témoin de cet acte héroïcomique du drame des trois journées, mais il a interrogé à ce sujet plusieurs acteurs, et leur rapport unanime lui a été confirmé par l'irrécusable témoignage du magistrat dont la longue et bienfaisante édilité a laissé un souvenir durable dans l'esprit des habitans de la capitale. Ce magistrat habitait l'hôtel-de-ville, et ne l'a quitté que le jeudi 28 juillet 1830, à neuf heures du matin.



parcourues par un grand nombre de forçats libérés, ces véritables grenadiers de l'émeute : enrichis par le pillage de la maison royale et de quelques musées, ils convoitaient de plus riches dépouilles. Cependant le sentiment du danger commun avait réuni tous ceux qui avaient quelque chose à perdre, et au bout de dix jours d'incertitudes et d'angoisses le lieutenant-général du royaume en devint le roi. L'orage grondait encore, mais on entrevit la fin de la tempête. Une partie des bandes victorieuses fut dirigée sur Alger, cet Eldorado menteur dont toutes les bouches racontaient alors les récentes merveilles, et dont les trésors, fruit incontestable de la victoire, traversaient en ce moment la France agitée. Chacun prit place dans le nouvel édifice, et plusieurs mois furent employés au partage du butin. Cependant le contre-coup se fit sentir au loin, et l'Europe parut un moment menacée d'un embrasement universel. Heureuse en Belgique et dans la Suisse la révolte fut ailleurs comprimée, et des nuées d'agitateurs étrangers se réfugièrent en France comme dans leur commune patrie.

Des hommes modérés, mis d'abord à la tête des affaires, furent bientôt remplacés par les principaux auteurs de la révolution, revendiquant ses droits; mais on ne tarda guère à se convaincre



que , plus habiles à démolir qu'à reconstruire , leur ministère menait droit à l'anarchie. Le pillage et la destruction de plusieurs édifices publics indiquèrent l'absence de tout gouvernement effectif et de toute autorité protectrice. Alors commença la résistance ; l'un des hommes les plus intéressés au maintien de l'ordre , l'un des plus riches propriétaires de France , en donna le signal. . . . .

. . . . .  
. . . . .  
. . . . .  
. . . . .  
. . . . .  
. . . . .  
. . . . .  
. . . . . , . . . . .

Dès ce moment, frustrés dans leurs espérances, les révolutionnaires, qui n'étaient point placés au gré de leur ambition dans le nouvel ordre de choses, se constituèrent en état d'hostilité : mais trop impatients, ils engagèrent le combat avant d'avoir complètement organisé leur armée. On sait quelle horrible révolte, au mois de juin 1832, ensanglanta les rues de la capitale. Vaincus par la force des armes, les coupables, à la faveur d'une interprétation littérale de la loi, échappèrent à un châtiment trop mérité. Couverts du sang de



leurs concitoyens, aucun d'eux ne perdit la vie, et, certains de l'impunité, leur insolence brava la justice jusque dans son sanctuaire. Pour apprécier de semblables héros, il suffit de savoir que le plus fameux avait dans un espace de six mois reçu des aumônes de la plupart des membres de la famille royale, secours pécuniaires, dont les journaux du temps donnèrent le chiffre exact. Encouragé par tant de clémence, l'un d'eux au bout de quelques mois tenta d'assassiner le chef de l'État, que n'atteignit point le coup de pistolet tiré d'une main inhabile. C'était le roi lui-même qui avait préparé l'attentat pour accroître sa popularité; et cette fable absurde dont presque tous les journaux furent les auteurs ou les échos, serait encore répétée, si le coupable innocenté par un arrêt solennel ne se fût vanté de son crime.

Ce premier revers ne fit qu'accroître la rage des agitateurs, déjà portée à l'excès par le spectacle du triomphe de leurs complices, maintenant leurs ennemis. L'année suivante 1833 fut tout entière employée à concerter un plan d'attaque plus habile. Réunies sous le nom de Société des Droits de l'homme, toutes les associations reçurent une organisation commune, et furent soumises à une impulsion centrale. D'abord constituée à Paris,



la nouvelle société étendit ses ramifications sur tous les points du royaume et se préparait à une lutte décisive. Mettant à profit la singulière organisation de la fabrique de soieries lyonnaises, elle établit dans la seconde ville du royaume le foyer d'une révolte qui, d'abord commencée au nom des intérêts privés et de l'industrie, prit bientôt une couleur politique. Averti par les indiscrets et les traîtres, le gouvernement poursuivit la destruction légale des associations politiques; elle allait être consommée, lorsque, poussés dans leur dernier asyle, les conjurés se décidèrent à l'attaque; mais forcés d'avancer l'instant du combat, privés de leurs principaux chefs, arrêtés par une police vigilante, leurs efforts n'eurent ni ensemble ni vigueur; partout ils succombèrent et, comme ces tentatives de rebellion avaient eu lieu presque simultanément sur divers points de la France, et que tout indiquait un plan combiné, tous les coupables furent envoyés devant les mêmes juges; procès simple en lui-même et dans lequel rien n'était monstrueux que le nombre et l'audace des coupables.

Nos neveux auront peine à croire au système de la défense. Il y avait eu combat, disaient les accusés; en conséquence, on devait les considérer comme de simples prisonniers de guerre,



honorer en eux l'infortune en se rappelant que les armes sont journalières; ce n'était point des hommes, disaient-ils, qu'on allait juger, mais des doctrines. Ces étranges assertions partout répétées d'un ton capable, on put craindre que les voleurs, adoptant des principes si commodes, n'en vinssent à décliner la compétence de leurs juges, et qu'avant d'être examinés sur le fait du crime, ils ne demandassent à être admis à dissenter sur l'inégale distribution des richesses, cause, selon eux, de tous les maux de la société auxquels ils se croyaient appelés à porter remède: et en effet, précisément à cette époque, un escroc condamné par un tribunal de police correctionnelle, n'ayant d'autre arme que de lourds sabots, les ôta de ses pieds et les lança violemment à la tête de ses juges, voulant sans doute prouver à ses modèles qu'il les surpassait en énergie.

Pour qui veut parfaitement connaître la nature et l'étendue des dangers dont les gouvernemens et la société européenne se trouvent en ce moment menacés, rien de plus instructif que la lecture attentive des curieux documens imprimés à l'occasion du procès politique instruit en France et jugé par la cour des pairs (1834-1836). Onze volumes in-4° forment, il est vrai, une masse capable d'effrayer les lecteurs les plus intrépides;



toutefois j'ose leur prédire qu'ils seront amplement dédommagés de leur fatigue par la foule de renseignemens précieux, de traits originaux et de détails véridiques dont abonde ce volumineux recueil. Veut-on savoir quel sens véritable le peuple des villes et des campagnes attache au mot liberté, un fait authentique va nous en instruire.

Abusée par un faux bruit, la petite ville d'Arbois s'émeut et se rebelle: réveillé à minuit, un vigneron ouvre sa fenêtre et demande une échelle en s'écriant: *Voici la liberté*<sup>1</sup>. Cette échelle bientôt obtenue sert immédiatement à démolir un mur incommode que son voisin venait de faire construire. Le chef de la révolte est un jeune avocat désœuvré, qui s'est par conséquent voué à la *régénération politique et sociale du monde civilisé* et à une *opposition radicale, implacable, éternelle*<sup>2</sup>, puis finit par se sauver en Suisse, asile assuré, refuge en ce moment ouvert, dans le centre de l'Europe, aux vagabonds et aux malfaiteurs de tous les pays. Toutefois ce chef improvisé obéissait à un forçat libéré, qui, déguisé sous un faux nom, était allé à Besançon fonder un

<sup>1</sup> Dépositions des témoins, t. 2, in-4, p. 342.

<sup>2</sup> Rapport, t. 4, annexes, p. 256.



journal et réunir tous les patriotes franc-comtois dans une seule association<sup>1</sup>.

On peut se faire une juste idée du plan, des moyens et du nombre des conspirateurs, par l'examen des pièces saisies chez le secrétaire du comité central. On y voit que leur nombre réel est prodigieusement inférieur à celui de ceux dont ils méditent le massacre et convoitent les dépouilles, puisqu'à Paris il ne s'élevait pas au-delà de deux mille individus, comme le prouve le résultat du recensement général des votes émis pour la nomination de deux membres du comité directeur<sup>2</sup>, et comme l'apprit plus tard l'évaluation approximative du nombre des hommes à figure sinistre, porteurs d'armes cachées, qui affluèrent un moment sur le théâtre du crime connu sous le nom d'attentat Fieschi (28 juillet 1835), et se dispersèrent en apprenant que la victime désignée avait miraculeusement échappé aux coups des assassins.

Ce nombre total se partageait entre cent trente sections d'environ vingt personnes, ouvriers, fabricans, jeunes apprentis, marchands de vin frelaté, etc., et, chose remarquable, l'in-

<sup>1</sup> t. 2, p. 373-388.

<sup>2</sup> t. 4, p. 325 à 384.



térêt de ces derniers paraît avoir été le premier but de l'association ; c'est chez le marchand de vin , *perfidus caupo* , que la section s'assemble ; il en est ordinairement le chef, à moins qu'un adolescent dévoué ne lui enlève cet avantage. C'est ainsi qu'un jeune ouvrier émailleur, âgé de dix-sept ans, et logé chez son père, préside la section des Gracques, noté<sup>1</sup> comme très-intelligent et très-énergique ! Le nom des sections est trop significatif pour n'être point remarqué. Adoptant pour patrons les plus furieux démagogues, elles s'appellent des noms de Marat, de Couthon, de Saint-Just, de Robespierre ; les autres sont les sections des sans-culottes, des gueux ; le nom de l'une d'elles indique clairement son but, c'est *l'abolition de la propriété*, ajoutant il est vrai, pour ne point effaroucher les esprits timides, l'épithète de *mal acquise*.

Déjà la division s'établissait dans les rangs des conspirateurs : les plus impatiens, et c'étaient les plus brutaux et les plus ignares, se séparaient pour former une société d'action et *commencer le coup*<sup>2</sup> ; aussi la section de la Montagne a arrêté le projet que voici : *Qu'il faut que le comité prenne*

<sup>1</sup> t. 4, p. 406.

<sup>2</sup> t. 4, annexes, p. 321.



*des mesures pour empêcher le recrutement dans les sections pour les diférantes société, en outre cel dite d'action. La colecte a produit quinze sols.* Ces derniers mots nous révèlent la principale cause du peu de succès qu'ont jusqu'à présent obtenu les conspirateurs et le secret de leur faiblesse. Pour acheter des munitions et des armes, des appels sont vainement faits à leur patriotisme; la plupart des quêtes ne s'élevèrent guère au-dessus de quelques centimes, faible tribut de la pauvreté vertueuse! Nous faisons remarquer cette nullité de moyens pécuniaires, sans y trouver un motif suffisant de sécurité dans un temps où, pour vingt francs, un malfaiteur s'offre publiquement à commettre un <sup>1</sup> assassinat, et où pour moins de six cents francs, on peut mettre à mort le chef de l'État et une quarantaine d'individus à sa suite <sup>2</sup>.

Les détails de ce long procès ont également mis en évidence les véritables principes de la défense à opposer aux attaques désespérées des révolutionnaires; ainsi l'on a pu voir, par l'exemple de l'insurrection vaincue dans une ville populeuse, que des sommations timides ou des

<sup>1</sup> Gazette des tribunaux, 1836. Débats du procès Laccenaire.

<sup>2</sup> Procès Fieschi, t. 2, in-4, aveux et dépositions.



efforts partiels sont impuissans pour dissiper la foule où de moment en moment, croissent à la fois l'irritation, le nombre et l'audace; mais qu'elle disparaît en un clin d'œil devant une charge de cavalerie faite en masse, à fond et au galop. C'est ainsi que cent vingt gendarmes, appelés en un jour de tous les points du département, balaient sans peine les places et les rues de la ville de Saint-Étienne<sup>1</sup>.

A peine un juste châtiment a-t-il atteint les plus coupables, que la découverte d'une fabrication de poudre clandestine et de plusieurs armes de guerre vient nous apprendre que la société française et son gouvernement avec son administration perpétuellement variable, sont assis sur une poudrière. Une attaque de vive force avait été projetée contre le chef de l'État sur la route de Neuilly, peu de jours avant que la machine Fieschi mît la France à deux doigts de sa perte. Tout à l'heure (25 juin 1836), muni d'une arme traîtresse, car l'on peut impunément fabriquer, vendre et porter les armes, comme professer les doctrines les plus dangereuses, un misérable assassin tire à bout portant sur le roi sor-

<sup>1</sup> Affaire du mois d'avril 1834, t. 2, in-4, dépositions des témoins, p. 131 et suivantes.



tant de son palais : le monarque échappe à une mort presque certaine. Furieux du coup manqué, des meurtriers accourent de toutes parts, méditant une attaque désespérée au milieu d'une fête; (juillet 1836); l'on parvient à déjouer le crime. Ne semble-t-il point que nous en soyons revenus à ces temps où l'on s'applaudissait d'avoir en moins de six semaines sauvé sept fois la patrie ? Combien de jours, de mois ou d'années, nous séparent encore d'un bouleversement total ? Il est impossible de le dire : trop d'incertitude et trop de ridicule sont attachés au rôle de prophète; mais on le conçoit sans peine, aussi long-temps que nos institutions actuelles ne seront pas, sinon changées, au moins profondément modifiées; aussi long-temps qu'on n'aura point rendu à la royauté son indispensable prépondérance, rien n'est plus naturel et mieux fondé que l'espoir des agitateurs se consolant après chaque défaite, et déclarant qu'à eux seuls appartient l'avenir !

---



tant de son palais : le monarque échappa à une  
mort presque certaine. L'un des coups manqua  
des meurtriers se couvrent de toutes parts, men-  
tant une attaque désespérée au milieu d'une fête  
(juillet 1836) : l'on parvint à détourner le crime. Ne  
semble-t-il point que nous en soyons revenus à ces  
temps où l'on s'applaudissait d'avoir en moins de six  
semaines sauvé sept fois la patrie ? Combien de  
jours, de mois ou d'années, nous repèterait-on  
encore d'un bouleversement total ? Il est impossible  
de le dire : trop d'incertitude et trop de ridicule  
sont attachés au rôle de prophète ; mais on les  
conçoit sans peine : aussi long-temps que nos  
institutions actuelles ne seront pas, sinon ébran-  
lées, au moins profondément modifiées ; aussi  
long-temps qu'on n'aura point rendu à la royauté  
son indispensable prépondérance, rien n'est plus  
naturel et mieux fondé que l'espoir des agitateurs  
et des consolateurs après chaque défaite, et de déclarer  
qu'à leur acabit appartient l'avenir. Voilà à quoi  
l'indépendant a pu se livrer, et voilà ce qu'il  
a fait, comme on voit, comme on l'a vu, comme  
on le voit, sans cesse, sans cesse, sans cesse.

Les institutions actuelles ne seront pas, sinon ébranlées, au moins profondément modifiées ; aussi long-temps qu'on n'aura point rendu à la royauté son indispensable prépondérance, rien n'est plus naturel et mieux fondé que l'espoir des agitateurs et des consolateurs après chaque défaite, et de déclarer qu'à leur acabit appartient l'avenir.



## DEUXIÈME PARTIE.

### DES MOYENS

#### DE DIMINUER LES INCONVÉNIENTS

#### CAUSÉS PAR LES CHANGEMENTS

#### DANS LA POPULATION D'UN PAYS.

## DEUXIÈME PARTIE.

### CHAPITRE I.

#### DES MOYENS DE DIMINUER

La division, l'exécution, la surveillance, les pouvoirs, tels sont les éléments de l'administration. Elle est le lien qui unit le pouvoir au peuple, et qui, par son action, rend le gouvernement efficace. Elle est le moyen de faire exécuter les lois, de maintenir l'ordre, de garantir la liberté, et de procurer le bien-être du peuple. Elle est le lien qui unit le pouvoir au peuple, et qui, par son action, rend le gouvernement efficace. Elle est le moyen de faire exécuter les lois, de maintenir l'ordre, de garantir la liberté, et de procurer le bien-être du peuple.

Si l'on en croit l'auteur de l'ouvrage, la division, l'exécution, la surveillance, les pouvoirs, tels sont les éléments de l'administration. Elle est le lien qui unit le pouvoir au peuple, et qui, par son action, rend le gouvernement efficace. Elle est le moyen de faire exécuter les lois, de maintenir l'ordre, de garantir la liberté, et de procurer le bien-être du peuple.



DEUXIÈME PARTIE.



# DEUXIÈME PARTIE.

---

## DES MOYENS

DE

DIMINUER LES INCONVÉNIENS

ET DE

PRÉVENIR LES DANGERS RÉSULTANS

D'UNE POPULATION SURABONDANTE.

---

### CHAPITRE I.

DE L'UNITÉ DANS LE POUVOIR.

---

La division, l'exacte délimitation, l'équilibre des pouvoirs, telle est la chimère que poursuivent en ce moment tous les peuples: cependant semblable à la transmutation des métaux, à la quadrature du cercle, au mouvement perpétuel, à la panacée universelle, cet équilibre est impossible et n'exista jamais en réalité, ni chez les anciens, ni chez les modernes.

S'il fallait en croire l'auteur du Génie du christianisme, ce Rubens de notre littérature, l'équilibre des pouvoirs serait enfin obtenu au moyen



des gouvernemens représentatifs, et ce mode de gouvernement devrait être compté au nombre des trois ou quatre grandes découvertes, qui depuis la chute de l'empire romain, ont créé un autre univers. Rien de plus ancien toutefois; et pour qui a étudié la politique d'Aristote, excellent résumé des lois et des constitutions de plus de cent cinquante états, depuis la pauvre et petite Ithaque jusqu'à l'opulente Carthage, en fait de théories politiques, les Grecs nous ont réduits au rôle d'imitateurs.

« La meilleure cité, dit Archytas, se compose  
» de la réunion de toutes les formes politiques;  
» elle renferme en soi une part de démocratie,  
« une part d'aristocratie et une autre part de  
» royauté. »

« Les lois produiront la stabilité, ajoute le  
» pythagoricien Hyppodamas, dans un autre frag-  
» ment cité par Stobée, si l'état est d'une na-  
» ture mixte et composée de toutes les autres  
» constitutions politiques; j'entends de toutes  
» celles qui sont conformes à l'ordre naturel des  
» choses. Ce qu'il importe de placer pour pre-  
» mière base, c'est la royauté, et en second lieu  
» l'aristocratie. La royauté est en effet une sorte  
» d'imitation de la Providence divine, mais il est  
» difficile à la faiblesse humaine de lui conserver



» ce caractère, car elle se dénature bientôt  
» par le luxe et la violence. On ne doit pas  
» en user sans limites, mais la recevoir aussi  
» puissante qu'il faut et dans la proportion convenable. Il n'importe pas moins d'admettre  
» l'aristocratie, parce qu'il en résulte l'existence  
» de plusieurs chefs et comme un combat d'émulation entre les principaux. La présence de  
» la démocratie est aussi nécessaire: le citoyen,  
» qui est une portion de l'état, a droit de recevoir sa part d'honneur; mais il faut s'y prêter  
» modérément, car la multitude est entreprenante et se précipite. »

Voilà donc cette admirable merveille que Montesquieu fait naître au milieu des forêts de la Germanie, contenue tout entière dans un passage écrit il y a plus de deux mille ans, Hyppodamas de Thurium ayant vécu au quatrième siècle avant l'ère chrétienne. Polybe et Cicéron, le premier dans son traité sur les diverses formes de la république, et le second dans son traité de la république, ont renouvelé les idées d'Archytas et d'Hyppodamas. Tacite enfin, quelques siècles plus tard, rappelant les trois principales natures de gouvernement, ajoute qu'une société régie par leur mélange, plus facile à vanter qu'à obtenir, ne saurait être durable. *Cunctas nationes aut*



*urbes, populus aut primores, aut singuli regunt; ex his consociata reipublicæ forma, laudari facilius quam evenire; vel si evenit haud diuturna esse potest.* (Annalium lib. 4. cap. 33.) Non seulement hélas cette forme de gouvernement ne peut durer, comme le dit avec vérité le peintre éloquent de Tibère, mais cet heureux mélange n'exista jamais en réalité; et comme nous allons le voir, tout état où il a paru se rencontrer n'en posséda jamais que l'apparence.

D'abord exercé par les rois, le pouvoir à Rome passa tout entier dans les mains du sénat présidé par les consuls. Long-temps conduit par ce patriat habile, le peuple Romain voulut enfin participer à la direction des affaires; les tribuns furent institués, et avec eux la multitude fit irruption dans le gouvernement de la république, troublant tout jusqu'au moment où l'anarchie eut ramené l'unité dans la puissance. Les modernes auraient-ils enfin trouvé cette pierre philosophale de la politique? Il n'en est rien; l'histoire de l'Angleterre va d'abord nous en fournir la preuve. Monarchique sous les Tudor, tour à tour monarchique et démocratique pendant le règne agité des Stuart, aristocratique depuis la révolution qui appela la maison de Brunswick au trône, le gouvernement anglais n'est plus qu'une démocratie, depuis qu'en 1832 la réforme élec-



torale à fait passer le pouvoir réel entre les mains de la multitude.

On a peine à concevoir l'erreur dans laquelle sont tombés Montesquieu, Blackstone, Delolme, Custance et cette foule d'écrivains et de publicistes qui durant plus d'un siècle ont proposé l'Angleterre comme le vrai modèle d'un gouvernement mixte ou pondéré, ne s'apercevant point que depuis la révolution de 1688 la direction des affaires était aux mains de la chambre des lords dont celle des communes, peuplée de leurs cliens et de leurs fils, pouvait être regardée comme une sorte d'émanation; tandis que le monarque devant lequel s'agenouillaient respectueusement ses très-humbles sujets n'avait guère plus d'autorité que les anciens rois de Lacédémone.

Agitée depuis bientôt un demi-siècle, la France jouit-elle enfin des avantages d'un gouvernement durable et sagement équilibré? Après dix ans passés dans les convulsions d'une démocratie turbulente, elle se reposa durant quatorze années sous un gouvernement dont le chef l'eût élevée au plus haut degré de prospérité, de bonheur et de puissance, s'il n'eût été possédé d'une belliqueuse monomanie.

Enfin, il est renversé par les efforts de l'Europe



conjurée, la France va fleurir sans doute sous le sceptre paternel de ses rois légitimes : vain espoir ! L'aîné de cette dynastie long-temps exilée pensa que pour le bonheur de son peuple il suffisait d'introduire chez nous les formes du gouvernement d'Angleterre et nous fit ce présent funeste. Aveugle monarque, il ne vit point que depuis quatorze années la France était régie par les institutions les mieux appropriées au caractère de ses habitans ; à la place d'une monarchie en ruines et tombant de décrépitude, il trouvait une monarchie reconstituée et une administration si bien organisée, que deux révolutions n'ont pu la détruire : la machine était parfaite ; peut-être fallait-il conserver ses principaux rouages et se substituer au moteur.

Le gouvernement représentatif fut institué : le lendemain même, long-temps comprimés, les malveillans, les brouillons, les mécontents, les bavards, se réveillent, et tournant contre le pouvoir ses concessions imprudentes, travaillent de concert à sa ruine. La restauration a péri, dit-on, par les fautes qu'elle a commises : eh ! qui n'en commet point ? La liberté de la presse et de la tribune eussent renversé une monarchie gouvernée par la Providence. Après quinze années d'orages, le gouvernement monarchique constitu-



tionnel se vit prêt à crouler et eut horreur de l'abîme . . . . .

. . . . .

. . . . .

. . . . .

Cependant le succès de l'émeute avait imprégné le corps social<sup>1</sup> du poison des doctrines les plus subversives; chaque jour, objet d'une agression nouvelle, l'ordre nouveau périssait s'il fût resté trop fidèle à son principe. Attaqué par le fer et par le feu, il a cru que des lois suffisaient à sa défense, laissant les gens raisonnables douter

<sup>1</sup> L'insurrection du mois de juin 1832 fut, quoi qu'on dise, la conséquence logique et nécessaire de celle de 1830. Les récompenses accordées aux vainqueurs étaient un appât subsistant, un encouragement efficace et direct à une révolte nouvelle. Un fait personnel à l'auteur rendra ceci évident. Rentré dans Paris par le faubourg Saint-Antoine, et venant de traverser la place de la Bastille au pouvoir de l'émeute, je cheminais le long de la rive gauche du canal de l'Ourcq au bruit du tocsin et des décharges de mousqueterie; il était six heures et demie du matin. Je me hâtais d'arriver au lieu où m'appelait mon devoir, et cependant je semblais diriger mon attention sur ce qui se passait le long de la rive opposée. Un ouvrier robuste et dans la force de l'âge courait à toutes jambes du côté du pont de la Bastille, voulant rejoindre un gros d'insurgés qui combattait sur le quai de l'Arsenal. Sa figure était riante et épanouie. « F.... dit-il, général (bien des circonstances extérieures expliquent sa méprise), il y aura bien du malheur si je ne gagne pas aujourd'hui une pension ! »



qu'il soit possible de trouver dans la législation même qui les enfante un remède à de pareilles calamités.

Deux gouvernemens hostiles l'un à l'autre se disputent aujourd'hui la France fatiguée de la lutte continuelle entre le pouvoir d'un seul et celui de la multitude : à qui de la monarchie ou de la démocratie doit rester enfin la victoire ? Chacune d'elles a ses fonctionnaires et son armée, dont à chaque instant peut éclater le conflit. Le roi destitue le maire d'une petite bourgade ; le corps municipal tout entier envoie sa démission accompagnée d'une lettre insolente où, parmi plusieurs déclamations factieuses, se trouve l'accusation de *Rétrogradisme* ? Les journaux ennemis, assurés de l'impunité, ne manquent pas de grossir leurs colonnes de l'injurieux manifeste ; la garde nationale du lieu pourrait, à l'instigation de cette douzaine de brouillons qu'elle appelle ses magistrats, se constituer en révolte ouverte ; et si, licenciée, elle se refusait au désarmement, quels seraient vos moyens de l'y contraindre ? Emploierait-on les soldats au risque de voir les gardes nationaux voisins faire cause commune avec les rebelles ?..... Le parti des agitateurs demande sans cesse que l'on fixe et surtout que l'on étende les attributions de ces élus du peuple, invoquant



à cet égard les promesses de juillet : le gouvernement résiste et diffère; son instinct l'avertit qu'on lui demande un suicide. . . . .

. . . . .

Il est donc évident que le gouvernement représentatif ne peut subsister qu'à la condition de mentir à sa nature, l'un des pouvoirs dominant les autres et régnant, sinon sans contradiction, du moins sans partage; en sorte que les courts intervalles durant lesquels ce mode de gouvernement inspire quelque confiance et procure quelque sécurité, sont ceux où il s'éloigne le plus de cet équilibre chimérique en lequel on fait consister son essence.

Cet équilibre n'exista jamais : indivisible de sa nature, la puissance passe sans cesse de l'un à l'autre des trois pouvoirs, entre lesquels on la dit partagée, au milieu des troubles et des agitations inséparables de cette forme politique; comme on voyait jadis aux fêtes de Cybèle le flambeau, symbole de la vie, passer tour à tour dans les mains des prêtres exécutant en cercle les danses sacrées.

Hésiterions-nous encore à confesser la vanité de ce vieux rêve et persisterions-nous à admettre la possibilité de cette sorte de trinité politique? Si les dangers de la situation présente ne nous ramenaient invinciblement à l'unité, ne suffirait-il



pas pour cela du dégoût et de la lassitude? Quel bon esprit n'est fatigué de voir la puissance royale sans cesse obligée à se défendre contre les entreprises de la démocratie représentée par la chambre élective? qui ne serait excédé de voir cette assemblée, se targuant à tout propos d'être le véritable délégué du souverain, appeler chaque jour les membres du gouvernement, les forcer à des explications inutiles ou intempestives, et dans ces éternels assauts de paroles, interpellans et interpellés, n'abandonner le combat qu'exténués de fatigue ou complètement épuisés de salive?

En pourrait-il être autrement d'une assemblée peuplée d'avocats, où l'influence ne s'obtient qu'au prix de la plus imperturbable loquacité? On l'a remarqué depuis long-temps, l'habitude de porter leur attention principale sur le point douteux des questions pour le commenter dans un sens favorable ou contraire, altère la rectitude de l'esprit chez la plupart des hommes voués au barreau, de sorte que l'art, je ne dirai point de la parole, mais des paroles, est pour le plus grand nombre d'entre eux un moyen assuré d'embrouiller les questions les plus simples et d'obscurcir les notions les plus évidentes. Si ces amplifications n'étaient trop souvent le commentaire des idées les plus factieuses et des doctrines les plus



subversives, les hommes d'un goût difficile pardonneraient à leurs auteurs de dénaturer l'éloquence politique, d'en rabaisser la dignité en lui prêtant le langage de la bazoche : *Mettant, , par exemple, les gens en demeure, proposant des fins de non recevoir, qualifiant un fait ou discutant sur un point de compétence.*

L'Achille de chaque parti est presque toujours un avocat qui prend acte des contradictions de son adversaire, improvisateur moins exercé, et fait ses réserves. L'un des plus habiles oublie que ceux dont il défend la cause, pouvant disposer d'une réserve de quatorze mille soldats d'élite, se sont retirés sans combat devant la plus méprisable des cohues. Toute la faconde de l'avocat le plus disert n'accomplira jamais ce qu'eussent fait en un clin d'œil tant d'hommes de cœur, si, pour les diriger, il se fût rencontré un homme de tête.

Encouragé par l'exemple, c'est à qui, par la parole, mettra le plus d'activité dans l'accomplissement du grand œuvre, la destruction de l'ordre social et politique. Le théâtre retentit des maximes les plus coupables et donne en spectacle les actions les plus criminelles. Impunément factieux, le barreau <sup>1</sup> retentit d'appels à la révolte.

<sup>1</sup> Parmi les papiers de Cambacérès, s'est trouvé, en 1824,



Épouvanté de ces clameurs, j'entre dans une église ; un prédicateur fameux attirait la foule dans sa vaste enceinte. Le jeune lévite, au menton duquel pend une petite barbe de bouc , ornement dont sont pourvus plusieurs centaines de ses auditeurs, me dit que Jésus-Christ, en venant au monde , nous a fait don d'un grand nombre de libertés, au premier rang desquelles il place la liberté de la parole, et c'est, ajoute-t-il , le plus grand service dont le genre humain lui serait redevable. Moins édifié qu'alarmé , je sors de la maison du Seigneur<sup>1</sup>. En voyant l'homme abuser à ce point

ce curieux billet de Napoléon renvoyant un premier projet d'organisation de l'ordre des avocats. « Le décret est absurde, » il ne laisse aucune prise à aucune action contre eux ; ce » sont des factieux, des artisans de crimes et de trahisons. » Tant que j'aurai l'épée au côté, jamais je ne signerai un » pareil décret. Je veux qu'on puisse couper la langue à un » avocat qui s'en sert contre le gouvernement. » Dupin l'ainé, *Appendice à l'histoire des avocats.*

<sup>1</sup> Là pourtant doit se trouver l'antidote du poison dont meurt la société moderne partagée en deux camps ennemis entre lesquels les véritables médiateurs sont les ministres des autels. Eux seuls prêchant aux hommes la fraternité évangélique, peuvent conjurer la lutte imminente entre la force et le droit, duel horrible, lutte inévitable que nos politiques myopes entrevoient à peine dans un lointain avenir. Que surtout ils combattent sans relâche cette erreur funeste née du sein des niaiseries sentimentales du dernier siècle, erreur



de son attribut le plus caractéristique et le plus précieux, qui n'a pu craindre que la parole humaine ne fût destinée à faire rentrer dans le cahos l'univers qu'en a tiré la parole divine et croire qu'un silence absolu d'au moins dix années sur le mécanisme et la conduite des gouvernemens et des sociétés serait le remède le plus efficace du mal dont la grande famille européenne est aujourd'hui tourmentée ?

Les partisans d'une rédemption nouvelle, ceux qui pensent que de nos jours, pour l'avantage du genre humain, *la chair s'est faite verbe*, sourient dédaigneusement à ces doctrines, en songeant qu'au-delà de l'Atlantique un peuple nouveau réalise en ce moment l'admirable merveille de la participation de la multitude au pouvoir, de la dissémination générale des lumières, de la liberté illimitée de la presse et de la parole, en un mot, comme ils disent, du gouvernement du pays par

dont J.-J. Rousseau fut l'apôtre le plus éloquent et le plus dangereux, suivant laquelle les idées de vice et de richesse seraient naturellement liées comme celles de la pauvreté et de la vertu; tandis que, pour qui connaît les hommes et les choses, pour qui les a long-temps observé dans les conditions les plus variées et les situations les plus diverses, loin que la pauvreté soit une vertu, elle provient généralement du vice, et trop souvent y conduit.



lui-même. Malheureusement , il n'existe aucune parité entre l'Europe où tout est plein, où nul coin de terre n'est sans possesseur, où la population rassemblée sur un espace étroit ne cesse de s'accroître, et l'Amérique, où des centaines de millions d'acres de terres fertiles attendent encore des propriétaires et des cultivateurs, où il suffit de le vouloir pour se procurer par un travail facile le nécessaire et même s'élever à l'aisance. Les faits viennent en outre chaque jour dissiper nos illusions touchant cette société et ce gouvernement modèles, gouvernement naissant, société incomplète, chez laquelle n'existe en réalité aucune puissance publique, aucun pouvoir protecteur ; où règne, si l'on veut, l'égalité la plus absolue et la liberté la plus grande, mais où la sécurité ne se trouve point , la sécurité, ce premier bien que cherche et doit trouver l'homme dans toute espèce d'association.

Tout ce que nous avons dit précédemment de l'impossibilité de maintenir l'ordre, au sein des cités populeuses, en s'astreignant à l'observation rigoureuse des formes légales et de la nécessité d'une sorte d'arbitraire pour y conserver la tranquillité , pouvait sembler infirmé par l'exemple de ces grandes villes qui, dans les états de l'Amérique du nord, jouissaient d'une paix profonde,



quoique dépourvues des moyens , selon nous indispensables, pour la maintenir. Cette espèce d'anomalie ne nous sera plus objectée. En 1834, des troubles sérieux ont éclaté dans les villes de New-Yorck et de Philadelphie. La population blanche, exaspérée contre les hommes de couleur, leur déclare en plein jour la guerre. Plusieurs hommes sont massacrés, des édifices consacrés au culte chrétien sont démolis, des maisons particulières sont livrées au pillage sans que l'autorité puisse mettre fin à ces scènes de dévastation. Le carnage dure plusieurs jours de suite et cesse lorsque la rage des agresseurs est assouvie. La force publique se porte mollement à la défense de l'ordre, ou même refuse absolument d'intervenir. En 1835 et 1836, des ouvriers réclament avec violence une augmentation de salaire ; mis en jugement, le tribunal n'ose les condamner en présence de quelques milliers d'*honorables* concitoyens accourus pour les défendre.

De graves désordres ont lieu à Baltimore à l'occasion d'une banqueroute : la maison de banque est démolie , une foule d'individus impunément massacrés. La Nouvelle-Orléans, Charles-Town, sont tourmentés d'horribles séditions que la même impunité favorise. Le tumulte éclate d'abord à New-Yorck et à Philadelphie comme s'il résultait



d'une sorte de nécessité physique : en 1834 , New-Yorck avait plus de deux cent mille habitans ; leur nombre est, dit-on, aujourd'hui de près de trois cent mille : Philadelphie en contient cent soixante et dix mille. La population de ces deux villes est par conséquent supérieure à celle des plus grandes villes de France, Paris excepté. Le désordre s'étend aux villes plus petites, toujours impuni quoique toujours extrême, preuve évidente de l'impuissance du gouvernement pour la protection de la société, impuissance que l'accroissement rapide de la population rend de jour en jour plus sensible.

Au lieu de s'entasser sur les côtes de l'Atlantique par l'effet des progrès du commerce et de l'industrie, si la population se fût répandue sur les vastes contrées que le Missouri arrose, les faits n'eussent révélé que plus tard le vice radical de la constitution américaine, l'absence réelle du pouvoir protecteur sans lequel ne peut exister de société durable.

Au récit des scènes déplorables qui ont ensanglanté les principales cités de l'Amérique du nord, quelque affligeant que soit le tableau de pareils excès, tout partisan de l'unité dans le pouvoir sent quelque chose d'analogue à ce qu'éprouvait le



géomètre des Lettres Persannes , se réjouissant d'une inondation<sup>1</sup>.

La sécurité, ce but principal de la société parmi les hommes, n'existant plus pour les habitants de l'Amérique du nord, il paraît peu probable que cet état puisse subsister long-temps encore sous sa forme actuelle. Il subira l'une de ces transformations inévitables au moyen desquelles toutes les conditions de l'existence politique se trouvent changées, et c'est vraisemblablement par la guerre que s'accomplira cette métamorphose; la guerre, cette école de l'obéissance qui établit d'une façon si claire les avantages attachés à l'unité du pouvoir et la puissance de la hiérarchie. L'instinct, ce véritable guide de la multitude, y pousse la plèbe américaine sans lui faire connaître le résultat définitif. En lui enlevant le pouvoir dont elle abuse, la guerre l'avancera, n'en doutons point, dans la carrière de la civilisation.

<sup>1</sup> « Un homme se plaignait d'avoir été ruiné l'hiver d'au-  
» ravant par une inondation : Ce que vous me dites m'est très  
» agréable, dit alors le géomètre ; je vois que je ne me suis  
» point trompé dans l'observation que j'ai faite, et qu'il est au  
» moins tombé sur la terre deux pouces d'eau de plus que  
» l'année passée. » Lettre 128.



Jusqu'à présent imitateur<sup>1</sup> des peuples de la vieille Europe, l'Américain s'illustrera par le génie des inventions et des découvertes; il saura désormais comprendre le beau et l'associer à l'utilité. Disciple de Valter-Scott, le plus habile de ses romanciers n'aura pas besoin de visiter l'Europe pour évoquer les souvenirs du moyen-âge, et n'aura plus le tort de transporter les idées d'une démocratie populacière dans la peinture de cette époque classique de l'honneur, des naïves amours et de la chevalerie; Fenimore Cowper, aujourd'hui retourné en Amérique, emportant une vieille armure pour en couronner quelque pyramide formée par des tonneaux de farine et de porc salé, prosaïque mais fidèle emblème de la civilisation de sa patrie.

Candides admirateurs de la démocratie amé-

<sup>1</sup> Franklin et Fulton, en qui s'est comme personnifié le génie de l'Américain du nord, n'ont fait qu'utiliser les découvertes de l'Europe. Le pouvoir des pointes pour attirer la foudre venait d'être constaté par les expériences répétées des physiciens, lorsque Franklin imagina les paratonnerres. La puissance de l'eau réduite à l'état de vapeur, annoncée d'abord par le médecin français Papin, avait été employée, principalement en Angleterre, à mettre en mouvement une foule de machines ingénieuses, quand Fulton s'avisa d'appliquer cette force à la navigation.



ricaine, deux jeunes légistes, MM. de Beaumont et de Tocqueville<sup>1</sup>, semblent offrir à notre imitation cette forme de gouvernement imparfaite et nécessairement transitoire; ils n'ont point vu que le régime municipal gouverne en réalité cette agrégation de producteurs et de consommateurs, en laquelle consiste le peuple Américain, régime convenable aux sociétés commençantes; mais ils quittaient à peine cette terre promise que déjà sur tous les points de l'Union éclataient les événemens présages de sa fin prochaine.

Toutefois, malgré l'admiration de ces deux auteurs pour les institutions des Américains du

<sup>1</sup> De la Démocratie en Amérique, par M. de Tocqueville, 2 vol. in-8. Marie, ou de l'Esclavage aux États-Unis de l'Amérique, par M. de Beaumont, 2 vol. in-8. Dans l'un de ces ouvrages, M. de Châteaubriand, dont le talent est louable sous tant d'autres rapports, est appelé l'Homère français, et c'est sur les eaux du *Jourdain*, au milieu de ses roseaux, que l'auteur a placé le berceau de Moïse, ce qui fait voir qu'il a lu avec le même fruit Homère et la Bible.

Il est, dira-t-on, bien sévère de relever d'aussi légères inadvertances; tant d'autres *jeunes hommes de la jeune France* négligent l'instruction, se contentant d'avoir du génie! Celui-ci, par exemple, écrivain agréable, trompé par une ressemblance de nom, place le champ de la bataille d'Ivry aux portes mêmes de la capitale; plus amusant toutefois que le furieux auquel *le fiel monte aux lèvres* lorsque, rendant compte dans son feuilleton des pièces



nord, leurs aveux, touchant l'état social de ces républicains, sont de telle nature qu'à moins d'y être contraint par la nécessité, aucun homme ayant quelque aisance et un esprit cultivé ne saurait se résoudre à quitter l'Europe pour habiter un pays où quiconque s'élève au-dessus du commun niveau offense les yeux jaloux du grand nombre; pays où les riches réduits à une condition semblable à celle des Juifs au moyen-âge sont condamnés à jouir en secret de leur fortune, au milieu de la multitude amoureuse d'elle-même et tyranniquement vaniteuse.

L'anéantissement de la Pologne, dans le cours du dix-huitième siècle, nous fournira un dernier et mémorable exemple de l'impossibilité du gouvernement par la multitude. Arrêtons un moment sur ce sujet l'attention du lecteur.

de théâtre, il vient à se rappeler *la turpitude, la scélératesse, l'effronterie, la lâcheté du gouvernement*, et remarquez qu'intimidé par des lois récentes, le folliculaire parle seulement des ministres (B)! Le chef orné d'un collier barbu qui leur donne avec quelques quadrumanes à face pelée une incroyable ressemblance, plusieurs *se posent fièrement devant le siècle et lui jettent à travers le visage leur parole palpitante d'actualité*. Un autre *se prend à clamer haut et fort*; ses compagnons *acclament et progressent*, concert en tout semblable à celui que nous donnent certains oiseaux domestiques.



De tous les états de l'Europe moderne, aucun plus que la Pologne ne ressemblait aux républiques de l'antiquité. Cent mille hommes libres ou gentilshommes régnaient sur à peu près douze millions de serfs ou d'esclaves, et dans les diètes rassemblées en plein air, comme les Athéniens dans l'Agora et les Romains au Forum, faisaient des lois, pourvoyaient à l'administration, élisaient le monarque et nommaient aux principaux emplois du royaume. Au milieu de ces réunions tumultueuses de la multitude armée, la voix d'un seul gentilhomme ivre prononçant le *liberum veto* suffisait pour rompre l'assemblée, faire avorter les desseins les plus sages et les entreprises les mieux concertées.

Décorant du nom d'amour de la liberté l'esprit de mutinerie, on a vu durant plusieurs siècles les Polonais troubler par leurs débats la paix de l'Europe, jusqu'au moment où, cernés de toutes parts par des monarchies régulières, ils ont disparu à la suite de plusieurs partages. Vainement en 1815 le congrès de Vienne, bien plus dans l'intérêt des gouvernemens que dans celui de la société, a voulu conserver une ombre de nationalité polonaise; des troubles sanglans ont obligé de renoncer à cette chimère, et c'est bien vainement qu'expulsés à la suite de leur défaite,



les Polonais insurgés essaient de reconstituer l'antique Pologne, ce bizarre assemblage de maîtres et d'esclaves; bien que soutenus par la politique pour laquelle ils sont un moyen de susciter des embarras aux gouvernemens de plusieurs états, ils ont peu de chances de succès, et c'est bien inutilement qu'on discourt en tous lieux de la valeur incontestable des Polonais et de leur indomptable énergie, aujourd'hui que le mépris de la mort court les rues et que tout homme a du courage dans l'occasion.

En 1772, sentant sa fin prochaine et reconnaissant trop tard qu'elle périssait victime des vices de son gouvernement, la Pologne voulut réformer son organisation politique : J.-J. Rousseau fut consulté. Ses conseils eussent reconstitué l'anarchie et ramené infailliblement pour la Pologne ces temps où l'Europe entière gémissait sous le poids du gouvernement féodal; mais laissons parler ce singulier publiciste. « J'ai lu, » dit-il, que le duc d'Épernon, rencontrant le » duc de Sully, voulut lui chercher querelle, » mais que, n'ayant que six cents gentilhommes » à sa suite, il n'osa attaquer Sully, qui en » avait huit cents. Je doute qu'un luxe de cette » espèce laisse une grande place à celui des » colifichets, et l'exemple du moins n'en séduira



» pas les pauvres. Ramenez les grands en Po-  
» logne à n'en avoir que de ce genre, il en  
» résultera, *peut-être*, des divisions, des partis,  
» des querelles, mais il ne corrompra pas la  
» nation<sup>1</sup>!! »

<sup>1</sup> Considérations sur le gouvernement de Pologne et sur sa  
réformation projetée. Chapitre 3.



---

## CHAPITRE II.

### CONTINUATION DU MÊME SUJET. RAISONS POUR EXCLURE LA MULTITUDE DE TOUTE PARTICIPATION AU GOUVERNEMENT DE L'ÉTAT.

Si la multitude est en général ignorante, nécessaire et jalouse de toute espèce de supériorité, il suffira d'en administrer la preuve pour que les inconvéniens et le danger attachés à son intervention dans les affaires publiques deviennent évidens, même aux yeux des plus aveugles partisans de la démocratie.

Comment a pu s'établir cette opinion si répandue aujourd'hui que les hommes, mettant en commun leurs intelligences, cette association ajoute à leur puissance intellectuelle? Proposez à mille individus pris au hasard ou même choisis dans la classe lettrée un problème dont se fût jouée la haute intelligence du grand Newton, leurs efforts combinés tenteront vainement de le résoudre. Cependant leurs bras réunis soulèveront un rocher contre lequel eussent échoué les forces d'Hercule. L'association est donc loin



d'avoir au moral les mêmes avantages qu'au physique, et même sous ce dernier rapport sa puissance nous semble avoir été singulièrement exagérée. Mille oisillons n'ont jamais vaincu un oiseau de proie; jamais le roi des airs n'a pris la fuite devant une multitude de passereaux et d'hirondelles, comme nous le dit l'abbé de Lamennais, jadis prêtre du Christ, maintenant démagogue forcené<sup>1</sup>.

L'avènement de la multitude au pouvoir est salué par une légion de flatteurs éclos de son triomphe. Les serviles exclamations sur le bon sens du peuple, sa parfaite intelligence, les vertus des masses, leur instinct admirable, nous assourdissent de toutes parts. Qu'étaient les flatteurs de Louis-

<sup>1</sup> Peu de gens connaissent la cause de cette honteuse apostasie. L'auteur de *l'Essai sur l'indifférence en matière de religion* avait quelques droits sans doute aux dignités de l'Église, mais s'exagérant l'importance de ses services, le chapeau de cardinal lui en parut à peine la juste récompense. Dans la vue de l'obtenir, il fit en 1827 le voyage d'Italie. Le but mondain de ses efforts ne pouvait échapper à la cour de Rome, et, pour les déjouer, il n'était pas besoin de toute la finesse ultramontaine. Un cardinal en crédit ayant fait savoir à l'abbé qu'il désirait connaître les passepieds bretons dont il est si souvent parlé dans les Lettres de madame de Sévigné, notre solliciteur poussa, dit-on, la complaisance jusqu'à répéter en petit comité la scène bouffonne de l'aumônier Pous-satin.



le-Grand auprès des flagorneurs de la populace ? et les prologues de Quinault , les éloges de Boileau et de Molière à côté de ces pièces de théâtre, panegyrique continuel de la vertu de nos artisans, du bon naturel des *gamins* et de la chasteté des grisettes, tableaux de mœurs aussi vrais que l'étaient au dix-huitième siècle ces niaises peintures de la candeur des villageois et de l'innocence des bergères ?

Quelqu'un, a-t-on dit, a plus de génie que Newton, plus d'esprit que Voltaire, et ce quelqu'un là c'est tout le monde. L'homme distingué auquel appartient ce paradoxe aurait-il voulu selon sa coutume se moquer de ceux dont le nombre est immense ? Y a-t-il ignorance ou mauvaise foi à s'extasier sur la sagacité de la multitude, cette proie toujours offerte aux charlatans de la science, de la religion, de la politique, cet animal à plusieurs milliers de têtes, auquel s'applique si bien la description du géant Polyphème, *Monstrum horrendum, informe, ingens, cui lumen ademptum*, avec cette différence pourtant que son aveuglement n'est point accidentel ?

Est-ce bien sérieusement qu'on propose aux esprits supérieurs de s'abaisser à la mesure commune, et pour l'utilité de tous de se confondre avec le vulgaire pour lequel les âmes élevées, les



hommes distingués parmi les anciens et chez les modernes, ont professé tant de mépris, de déférer à l'autorité du grand nombre tellement sujet à l'erreur que, suivant un philosophe de l'antiquité, pour rencontrer la vérité il suffirait de tourner le dos à la multitude. Un profond mathématicien, l'illustre auteur de l'Essai sur le calcul des probabilités, M. le marquis de Laplace, nous apprend que les hommes rassemblés deviennent d'autant plus sujets à se tromper qu'ils sont plus nombreux, de telle sorte que les probabilités défavorables croissent avec le nombre des individus dont une réunion se compose, vérité si palpable que, pour la démontrer, il n'est pas besoin du secours des chiffres. Qui par exemple ne comprend qu'en portant seulement au triple le nombre des membres de nos assemblées délibérantes, on n'achevât de les rendre souverainement déraisonnables ?

Parlant de la multitude dont il lui importait cependant de capter les suffrages, dans son admirable plaidoyer pour Cn. Plancius, Cicéron va jusqu'à dire : « *Non est enim consilium in vulgo, non ratio, non discrimen, non diligentia ; semperque sapientes ea quæ populus fecisset ferenda non semper laudanda duxerunt, etc., etc.* »

*Plebe judice quidquid moderatum ignaviæ speci-*



*men habet, quod circumspectum et providum segnitiae, quidquid autem abruptum et praeceps, id vero forte et virile censetur.* Thucydide, liv. 5, traduction latine.

*Vulgus ingenio mobili, seditiosum, discordiosum, cupidum rerum novarum, quieti et otio adversum.* Saluste. *in Jugurtha.*

Il est impossible, dit Sénèque, que celui à qui la vertu plaît plaise au peuple. Un homme d'état, les noms de Richelieu et de Colbert venaient sans doute en ce moment s'offrir à sa mémoire, ayant dit à la tribune qu'un bon ministre était presque toujours impopulaire, on se rappelle quels murmures accueillirent les paroles de l'orateur, comment elles furent commentées dans le plus grand nombre des journaux, et d'abord dans cette feuille dont le nom seul réveille à l'instant l'idée du trivial et de l'absurde, feuille dont l'abonné, ennemi naturel de toute supériorité et par conséquent de tout privilège, comme on l'a dit très-spirituellement, croit aux bêtises pourvu qu'elles soient énormes.

Montaigne partage à l'égard du vulgaire les sentimens de l'antiquité, et l'on voit bien qu'il est de l'opinion de Démétrius, lequel disait plaisamment de la voix du peuple, qu'il ne faisait non



plus de recette de celle qui lui sortait par en haut que de celle qui lui sortait par en bas. (Essays. Liv. 2.) Quelquefois cependant il arrive à la multitude de voir juste : *interdum vulgus rectum videt*, a dit Horace. Ce n'est point dans les choses où il est besoin de raisonnement, mais dans celles où suffit une sorte d'instinct. Ainsi, fatiguée du règne des avocats, la France salua par d'unanimes acclamations Bonaparte à son retour d'Egypte, et le reconnut spontanément pour l'arbitre de ses destinées, abdiquant en sa faveur cette prétendue souveraineté du peuple, pour elle depuis long-temps si funeste.

C'est bien au gouvernement de la multitude, à l'empire du grand nombre, à la puissance des majorités, à la démocratie en un mot que s'applique la définition si connue et si vantée qu'a donnée Montesquieu du despotisme<sup>1</sup> ; et, chose incroyable, ni Montesquieu, ni aucun de ses admirateurs n'a vu que ces sauvages de la Louisiane qui abattent un arbre pour en avoir le fruit appartiennent

<sup>1</sup> Esprit des Lois, liv. 5, chap. 13. *Idée du despotisme.*

« Lorsque les sauvages de la Louisiane veulent avoir du fruit, ils coupent l'arbre au pied et cueillent le fruit. »

J'ai cru devoir transcrire le chapitre tout entier. Il n'a que deux lignes, et donne une idée parfaite du ton habituel de Montesquieu et de la valeur de la plupart de ses théories.



à de petites peuplades barbares, démocraties pures s'il en fut jamais, associations misérables et démocratiques jusqu'à l'anarchie.

Ceci posé, ajoutons que la participation du grand nombre au gouvernement offrira d'autant plus d'inconvéniens et de dangers que, par le fait d'une population surabondante ou de toute autre cause, la nation sera moins opulente et la multitude plus nécessiteuse. Il serait trop long d'examiner ici quelle est sous ce rapport la situation des sociétés européennes. Bornons-nous à la France; bien que le nombre des indigens y soit moindre qu'il ne l'est dans certaines contrées voisines, telles que l'Espagne et l'Angleterre, la plus grande partie de ses habitans se trouve réduite à l'étroit nécessaire, et si l'on en excepte un nombre de familles assez limité, *Res angusta domi* exprime parfaitement la condition la plus commune. D'après les états authentiques adressés en 1829 par les préfets au ministre de l'intérieur, on comptait en France, dit M. Villeneuve de Bargemont, dix millions deux cent quatre-vingt-huit mille cent cinquante-six individus portés aux rôles de la contribution foncière; huit millions vingt-quatre mille neuf cent quatre-vingt-neuf d'entr'eux étaient imposés de un à vingt francs; ainsi les quatre cinquièmes environ des



propriétaires du sol sont dans un état voisin de l'indigence ; onze mille deux cents payaient plus de mille francs et mille seulement étaient inscrits pour une somme excédant quatre mille francs<sup>1</sup>.

Quoiqu'officielles , ces données nous paraissent inexactes et il serait difficile autant qu'il est inutile d'arriver sur ce point à une précision rigoureuse. Les listes d'électeurs seraient d'un faible secours ; le plus grand nombre d'entre eux se contentant de justifier du cens requis pour l'exercice des droits électoraux et le même individu , s'il a des propriétés dans plusieurs départemens , figurant nécessairement plusieurs fois dans l'état général des contribuables , et faisant partie de classes diverses selon l'importance de chacune de ses propriétés. On pourrait évaluer à deux mille dans toute la France le nombre des propriétaires imposés à six mille francs et au-dessus dans les rôles de la contribution foncière ; ajoutez-y un nombre égal de banquiers , commerçans , manufacturiers , agens de change , rentiers , ayant plus de trente mille francs de revenus sur l'état ou en créances particulières , vous aurez quatre mille personnes , et en y compre-

<sup>1</sup> Économie politique chrétienne par M. Alban de Villeneuve Bargemont, ancien préfet, Paris, 1834, t. 3, p. 311.



nant leurs familles environ vingt mille individus qui, sur plus de trente millions d'habitans, jouissent d'une fortune indépendante. C'est le seizième de la population totale; tout le reste doit travailler pour vivre ou ajouter à son aisance. Étonnez-vous alors de cet esprit général d'intrigue et de servilité d'un peuple indigent, de cette foule qui encombre les avenues du pouvoir et obstrue tous les chemins de la fortune. Ajoutez que le nombre déjà si restreint des familles riches tend sans cesse à décroître en vertu de l'augmentation progressive de la population et de l'égalité des partages.

Ces deux causes toujours agissantes d'appauvrissement et de malaise tendent à multiplier le nombre déjà considérable des agitateurs et rendent la concentration des pouvoirs de plus en plus nécessaire au maintien de la paix publique et à la conservation de la société.

La situation d'un homme étant donnée, dire quelles sont ses opinions politiques, tel est de nos jours le problème le plus facile à résoudre. Quiconque a quelque chose à perdre ou du moins jouit d'une position tolérable est généralement ami de l'ordre, respecte les lois et tient à la conservation de l'état. Au contraire, tout individu dont l'existence est difficile et précaire,



appelle de ses vœux le désordre, applaudit à la manifestation de toute idée subversive et se trouve jeté, quelquefois à son insçu, dans les rangs des agitateurs. La règle est constante avec un très-petit nombre d'exceptions. Toutes les fois qu'un propriétaire s'enrôle parmi les ennemis de l'ordre, une facile recherche vous fera découvrir que des inscriptions hypothécaires nombreuses rendent pour lui l'expropriation inévitable. Quelque brillante que paraisse la fortune d'un commerçant, d'un banquier poussant au désordre, sa faillite est prochaine. Les instrumens les plus actifs de la révolution de juillet 1830 furent des *industriels* dont la banqueroute était imminente; ils voulaient que le bruit de leur ruine particulière passât inaperçu au milieu de la confusion générale, si même il ne s'offrait pour eux dans cette confusion quelque chance de salut.

Ce serait une grande erreur de croire que l'on a exclu en France la multitude de toute participation au gouvernement de l'état, en confiant le choix des députés à un corps électoral, formé de deux cent mille individus, dont le cens atteste plutôt la pauvreté que l'aisance. Deux cents francs d'impôts, s'ils forment la totalité des contributions que paie l'électeur, supposent une famille bornée à l'étroit nécessaire,



éprouvant par conséquent le besoin d'améliorer son sort, et comme les élus sont l'expression fidèle des électeurs, on voit sans peine quel esprit doit animer une portion des dépositaires de la puissance. Combien alors sont vaines ces plaintes éternelles contre une corruption nécessaire à l'existence du gouvernement représentatif, et sans laquelle il ne saurait se flatter d'un an de durée!

Le défaut d'aisance, la gêne presque universelle, donnent plus de force sans doute au sentiment de l'envie dont la multitude est animée, mais n'en sont point la seule cause. En effet, inhérent à la nature humaine, se confondant dans son principe avec l'égoïsme ou l'amour de soi, ce sentiment préside à la plupart de nos déterminations et nous dirige le plus souvent dans les actions les plus indifférentes comme dans les conjonctures les plus importantes et les plus décisives. C'est l'envie qui, déguisée sous le nom d'amour de l'égalité, livre en ce moment une guerre acharnée aux supériorités sociales, à toute prééminence naturelle ou acquise et, tendant à la destruction de toute hiérarchie, finirait par rendre non seulement toute forme de gouvernement mais encore toute société impossible.

L'espoir qu'a chacun de sortir de sa condition,



espoir encouragé par le spectacle de tant de fortunes inattendues et subites, la difficulté qu'on éprouve à rendre son sort meilleur, tout, à l'époque actuelle, tend à développer le sentiment dont nous parlons. « L'envie nous tue, la jalousie nous dévore. » C'est en ces termes que M. Dupin l'aîné a parfaitement caractérisé le sentiment dont la société est aujourd'hui tourmentée. C'est l'envie qui, détruisant l'hérédité de la chambre des pairs, vient de réduire en réalité le gouvernement de la France à deux pouvoirs souverains entre lesquels un combat à mort est tôt ou tard inévitable : la vanité des électeurs et de la chambre des députés n'a pu supporter plus long-temps la seule distinction sociale qui conservât quelque valeur.

On l'a dit avec raison : le but principal de toute révolution est une satisfaction à donner à l'envie ; or, cette passion croissant par ses jouissances, aux rangs abattus succède un rang qui, devenu le premier, excite à son tour l'envie qu'aurait peine à satisfaire un parfait nivellement, c'est-à-dire un abaissement universel ; à cet égard, jamais ne s'effaceront de ma mémoire les souvenirs de ma première jeunesse. Les nobles avaient cédé la place au tiers-état, mais, les bourgeois satisfaits, vinrent les maîtres ouvriers qui s'éle-



vèrent à leur tour contre ce qu'ils appelaient une nouvelle aristocratie, et dans cette classe de la société qui connaît ainsi ses distinctions et ses nuances, le mouvement descendant fit de tels progrès, que, vers la fin de la terreur, ce règne de l'égalité la plus absolue<sup>1</sup> en apparence, et en réalité la plus furieuse, les ouvriers et les simples manœuvres, las à leur tour d'obéir, s'insurgeaient contre leurs maîtres et commençaient, en les assommant, à mettre en pratique ces théories aujourd'hui renouvelées par les imitateurs des exagérations démagogiques de nos pères.

Toutes les fois que vous mettrez les diverses conditions de la société en présence, que pour une élection, par exemple, vous réunirez des hommes différens de manières, d'éducation, de fortune, soyez certain que le sentiment de l'envie qui couve et fermente dans tous les rangs prévaudra, décidera des choix, s'exaltant par les

<sup>1</sup> Nous disons en apparence, car il n'y eut jamais plus d'*unité* dans le pouvoir. Disséminé, comme on aurait pu le croire, parmi les membres de la convention, il n'était pas même partagé entre ses douze comités, mais concentré tout entier dans celui de salut public que dirigeait Robespierre, seul souverain véritable devant lequel tremblait la France prosternée. Chaque ville, chaque société populaire, chaque comité révolutionnaire, chaque district avait son *meneur*, exécuter impitoyable des ordres d'un tyran redouté.



résistances au point qu'il éteindra les lumières naturelles et ira jusqu'à rendre aveugle l'intérêt particulier, si clairvoyant d'ordinaire.

Le caractère de l'envieux de notre époque se trouve admirablement peint dans un portrait de Sieyes, par Benjamin Constant<sup>1</sup>. Je ne puis résister au plaisir de le transcrire sans prétendre toutefois que les *vertueux* amis de l'égalité doivent s'y reconnaître. « Sieyes avait environ trente-cinq » ans quand la révolution commença; il embrassa » le parti de la liberté, parce que ce parti était » l'ennemi de la noblesse, et que la noblesse était » ce qu'il détestait le plus. Depuis son enfance, » cette haine l'avait dominé, et comme il avait » plus d'esprit que les autres révolutionnaires, » sa haine s'augmentait du sentiment qu'on ne » parviendrait pas à la détruire. Quand il avait » bien déclamé contre elle, il finissait par dire en » soupirant, et après tout cela: Je ne serai jamais » un Montmorency. Quand il fut question de chasser les nobles de France, c'était en l'an vii de la » république (Sieyes était alors tout puissant), » il n'y avait aucun raisonnement qui pût faire » impression sur lui. Quand on n'est pas de mon » espèce on n'est pas mon semblable; un noble

<sup>1</sup> Livre des Cent-un, t. 7.



n'est pas de mon espèce, c'est un loup, je tire » dessus. » Lorsque l'envie obscurcit à ce point les lumières naturelles chez un homme d'un esprit cultivé et le fait participer à des actes barbares, faut-il donc s'étonner de voir la multitude poussée par le même sentiment à toute espèce de folies et d'atrocités.

C'est néanmoins, pour l'observateur, un sujet toujours nouveau de surprise que l'aveuglement de la plupart des hommes, pour qui la société ne sera bien ordonnée, qu'autant qu'ils y occuperont les premières places, ne s'apercevant point que, dans une condition même médiocre, il est au-dessous d'eux un nombre énorme d'individus qui leur portent envie, et leur seraient dangereusement hostiles, si la loi cessait de les protéger. Le fermier et le marchand de bois, que pervertit la lecture quotidienne des journaux anarchiques, n'ont jamais prévu, par exemple, que si leurs vœux venaient à être exaucés par l'abaissement des classes qui leur font envie, leurs charretiers ne tarderaient pas à s'armer contre eux du fer de leurs charrues et des bûches de leurs chantiers.

La multitude étant, comme nous venons de le voir, généralement ignorante, nécessiteuse et jalouse, l'erreur suivant laquelle elle devrait par-



ticiper au gouvernement a dû naître chez les modernes des notions imparfaites sur l'état social des anciens peuples. Nos sociétés, où chacun doit travailler pour vivre, ne sauraient être comparées à ces établissemens de l'antiquité grecque et latine dans lesquels deux classes d'hommes bien distinctes habitaient le même territoire; l'une formée d'hommes libres exclusivement occupés de guerre et de politique, l'autre tout-à-fait étrangère à la défense, ainsi qu'au gouvernement de l'état, vouée à l'agriculture, au commerce et à l'exercice des arts de toute espèce. Quelle différence énorme séparait les maîtres des esclaves ! sous quelle discipline sévère étaient maintenus ces derniers, toujours infiniment plus nombreux ! Ces petites associations politiques qui couvraient le sol étroit de la Grèce ne furent même jamais de véritables démocraties, dans le sens du moins que nous attachons à ce mot. Cette multitude d'Athéniens rassemblée dans l'Agora, infligeant l'exil au sage Aristide, ou condamnant Socrate à boire la ciguë, était une aristocratie nombreuse ; elle s'élevait à dix mille citoyens, n'ayant d'autres occupations que l'exercice des fonctions publiques, d'autre industrie que la guerre, laissant aux esclaves, dont le nombre était dix fois plus considérable,



l'exercice des professions mécaniques et même celui des arts libéraux.

Tandis que Démosthène tout entier aux affaires publiques gourmandait ses concitoyens d'une voix éloquente, quarante esclaves partagés en deux ateliers fabriquaient à son profit et faisaient commerce de lits et d'armures, étrangers à la politique et à l'administration de la cité. Cinquante mille ilotes cultivaient les champs de la Laconie, tandis que sept à huit mille Spartiates gouvernaient cette portion du Péloponèse; singulière aristocratie dont les membres, soumis par Lycurgue à la plus rude des disciplines, s'adonnaient entièrement au métier des armes, réputant servile toute autre occupation, exterminant les laboureurs et les artisans dans des chasses nocturnes, lorsque leur excessive multiplication pouvait les rendre dangereux, méprisant la multitude à ce point que trois cents Spartiates, vrais gentilshommes, *gentis homines*, défendant le défilé des Thermopyles, et, résolus à mourir pour le salut de la Grèce, jugèrent leurs esclaves indignes de cet honneur, et les renvoyèrent à Sparte avec le superflu des bagages. Nos politiques de carrefour ignorent que leur condition eût été de servir ces maîtres terribles ! Ils ne savent point non plus que Brutus leur patron, odieux assas-



sin<sup>1</sup>, usurier<sup>2</sup> infame, avait dans sa domesticité plusieurs centaines de leurs pareils qu'il faisait cruellement fustiger ou mettre à mort pour les fautes les plus légères.

On a peine à concevoir que Montesquieu et J.-J. Rousseau aient partagé l'erreur vulgaire, et n'aient point vu combien il était déraisonnable de chercher chez les anciens des modèles de gouvernement et d'assimiler les sociétés fondées sur l'esclavage aux peuples modernes, où, depuis le triomphe du christianisme, l'égalité des droits et des devoirs est une maxime du droit commun.

Dans nos sociétés, les individus et les familles n'existent qu'au moyen d'un travail continuel et d'une activité soutenue. Ceux même qui ont reçu la fortune de leurs aïeux ne la conservent qu'à condition d'y veiller sans cesse. Toute occupation qui les détourne de ce but principal compromet à la fois leur bien-être et leur existence. Que penser alors de ces devoirs publics dont on nous accable, des fonctions si pénibles de juré, de garde national, d'électeur, de conseiller, d'administrateur gratuit de telle ou telle partie de la chose

<sup>1</sup> *Tu quoque, Brute*; et le grand homme, s'enveloppant de son manteau, renonce à se défendre!

<sup>2</sup> Voyez les lettres de Cicéron à Atticus, la dernière du livre 5 et les trois premières du livre 6.



publique ? Comment les citoyens, étant appelés à se défendre et à s'administrer eux-mêmes, sont-ils forcés de contribuer en même temps de leur bourse à la défense et à l'administration de l'état ? C'est ici que se découvre tout-à-fait la vanité de ces gouvernemens fondés sur le partage et l'équilibre des pouvoirs, déception dérisoire, états dont les citoyens sont exactement dans la condition d'un maître qui, environné de plusieurs domestiques d'un entretien dispendieux, serait réduit à se servir lui-même. Il est impossible que le grand nombre ne s'aperçoive à la fin d'une telle duperie. En vain ceux qui profitent de cet établissement coûteux en appellent-ils au patriotisme (C) du peuple, l'entretenant chaque jour du bonheur qu'il a de faire lui-même ses affaires et de l'avantage qu'il y trouve ; il finira, n'en doutons point, par se dégoûter de cet emploi ruineux de son temps et de ses facultés.



---

### CHAPITRE III.

#### DE LA PUISSANCE PATERNELLE.

Pour rasseoir la société humaine et préserver l'ordre politique d'une subversion totale, il ne suffirait point de ramener l'unité dans le pouvoir, bien que cette unité doive être regardée comme le principal remède du mal qui nous dévore ; ce remède serait inefficace, s'il n'était immédiatement suivi de plusieurs changemens indispensables. Au premier rang de ces réformes urgentes dans nos lois et dans nos mœurs est la restauration de la puissance paternelle, pouvoir légitime s'il en fut jamais, car il dérive de la nature de l'homme et se fonde sur la nécessité, pouvoir en faveur duquel il n'est besoin d'invoquer ni le droit divin, ni le consentement mutuel des parties, puisqu'il tient à l'essence même des choses, et que sans lui on ne concevrait pour notre espèce ni existence ni durée.

Au bout de quelques semaines, ou tout au plus



de peu de mois, les petits des animaux peuvent se passer de l'assistance de ceux auxquels ils doivent le jour; il n'en est point qui n'arrivent en quelques années au même degré de force et d'intelligence. Le développement physique chez l'homme exige au contraire un espace de temps considérable, et lorsqu'il est achevé au bout de vingt années, notre raison imparfaitement exercée ou que les passions égarent est loin encore d'être pour nous un guide assuré.

D'abord indispensable à la conservation de la famille, le pouvoir paternel lui est dans la suite également nécessaire pour la diriger. Appelez la famille au gouvernement de la famille à cette époque où les enfans ont atteint le dernier degré de leur développement physique et intellectuel, faites-la délibérer sur ses intérêts, vous aurez l'image de ce qu'amènerait la réalisation de cette utopie que l'on appelle le gouvernement de la société par elle-même. Le père de famille peut seul prononcer sur ces intérêts divers et souvent contraires. Lui seul et la compagne de sa vie préfèrent leurs enfans à eux-mêmes, en vertu de cet admirable instinct qu'a mis en nous la nature, sentiment que rien n'égale, non pas même la piété filiale la plus tendre et la plus parfaite. Il suffit, a dit Vauvenargues, d'être homme pour être un bon père,



et si l'on n'est pas homme de bien, il est rare d'être un bon fils : aussi combien de fils ingrats et combien peu de pères dénaturés ?

Vainement objectera-t-on que ce sentiment est souvent affaibli ou même perverti par le besoin , et essaiera-t-on de le prouver par l'indifférence avec laquelle les indigens, ou même les habitans peu aisés de nos campagnes et de nos villes, supportent fréquemment la perte de leurs enfans. Tout en admettant qu'un certain degré d'aisance et de culture intellectuelle est utile au développement des sentimens les plus naturels et les plus louables, voyez partout les gens du peuple, abandonnant les auteurs de leurs jours à la charité publique, lorsque, poussés par une tendresse imprévoyante, ceux-ci leur ont d'avance abandonné tout ce qu'ils possédaient.

En contemplant l'admirable tableau dans lequel Raphael d'Urbain a représenté le massacre des innocens , à la vue de ces mères éplorées, de ces femmes échevelées , cherchant à sauver leurs tendres nourrissons des fureurs d'un soldat barbare, qui ne se demande où sont donc les pères ? Ah ! sans doute Raphael ne l'était point. Supposez un tyran absurde , ordonnant l'égorgement de tous les nouveaux nés d'une province ; en admettant des exécuteurs à la fois



dévoués et impassibles, c'est-à-dire privés de tout sentiment humain, quelle horrible lutte va s'engager, et qui sera capable de résister à la multitude animée des sentimens naturels les plus forts et les plus doux ?

Les attaques livrées depuis un demi-siècle à l'ordre social et politique auraient été moins funestes, si les novateurs n'avaient pas touché à la puissance paternelle ; mais ce pouvoir conservateur une fois affaibli, la société leur fut livrée sans défense. Nul parmi nous ne pouvait avant l'âge de vingt-cinq ans révolus disposer, sans le consentement d'un père, de ses biens ou de sa personne ; l'une des premières innovations subversives fut d'abrégér de quatre années ce temps d'une sujétion nécessaire, et remarquez qu'en fixant à vingt-un ans l'époque de la majorité pour les deux sexes on laisse l'individu sans défense contre l'entraînement des passions dont la voix est si puissante à cet âge. C'est dans le cours de ces quatre années que se prennent le plus souvent ces résolutions folles dont l'influence sur le reste de notre destinée est toujours décisive. Combien d'unions bizarres, de partis fâcheux et irremédiables, ont été pris à ce moment de la vie où nous avons si grand besoin d'un guide amical et sévère ! Ouvrez les annales de nos



cours d'assises, c'est de leur vingt-unième à leur vingt-cinquième année qu'y comparait le plus grand nombre des malfaiteurs. Celui qui, dirigé par de sages conseils, a suivi jusqu'à vingt-cinq ans le chemin de l'honneur, ne s'en écartera guère; en sera-t-il de même du jeune homme, livré dès vingt-un ans à son libre arbitre, à ce moment où les tempêtes des passions soufflent avec le plus de force sur ce navire sans pilote et sans guide ? C'est pour recruter leur parti de cette jeunesse inexpérimentée que les révolutionnaires avancèrent le jour de son émancipation, comme nous avons vu quarante ans plus tard, du haut de la tribune publique, la jeunesse à peine adolescente, appelée par ses flatteurs à un nouveau bouleversement.

Ce n'était point assez de soustraire l'homme à la puissance paternelle, à l'époque de la vie où elle est le plus nécessaire; il fallait achever d'en démolir l'édifice, en changeant les lois relatives à l'hérédité. Fruit de cinquante années d'un travail assidu joint à l'économie la plus sévère, la fortune du père sera également partagée, et c'est à peine si cette législation modifiée<sup>1</sup> lui permet de mettre quelque inégalité dans le par-

<sup>1</sup> La fameuse loi du 17 nivose an 2 (janvier 1794) établissait



tage. A la fois dépouillée du pouvoir de récompenser et de punir, presque entièrement désarmée, la puissance paternelle s'écroule, entraînant dans sa ruine l'affaiblissement de tous les pouvoirs.

Hâtez-vous de la rétablir dans toute sa force, retardez l'âge de la majorité, laissez au père l'entière et libre disposition de l'héritage; sa tendresse est moins sujette à se tromper que la loi elle-même. Cet étourdi que des pervers associent à leurs complots, son père exercera utile-

l'égalité absolue des partages. Pour éluder cette disposition injuste, tout à coup, dans la famille, les ventes simulées, les dons clandestins, tous les genres de fraude et de corruption se multiplièrent au point que la morale, viciée dans son sanctuaire, fut menacée d'une ruine totale. Dès les premiers momens du retour à l'ordre, une loi nouvelle, celle du 24 germinal an 8 (1800), et bientôt après la loi du 13 floréal an 11, faisant partie du Code civil, titre 2, livre 3, essayèrent de remédier à un aussi affreux désordre; remède insuffisant, car ces lois laissent seulement au père la libre disposition d'une faible partie de l'héritage.

Lorsque, trois cents ans après la fondation de Rome et peu de temps après l'expulsion des rois, les députés du peuple romain revinrent d'Athènes avec le recueil des lois qu'il adopta, celle qui concerne les testamens est rédigée en ces termes : *Paterfamilias uti legassit, super familiâ pecuniâque suâ, ita jus esto*. Ce n'est point là sans doute le langage du siècle d'Auguste, mais c'est déjà toute la sagesse romaine.



ment à son égard une justice préventive. Nous sommes loin sans doute, dans l'état de nos mœurs, de réclamer une législation trop sévère, et quel père imiterait aujourd'hui ces romains qui, au rapport de Dion et de Salluste, mirent à mort leurs fils, complices de Catilina ? les moyens de répression seront assez efficaces, quoique moins sévères.

La Suisse a offert, il y a peu d'années, un exemple qui rappelle cette inflexible rigueur de la loi romaine. En 1829 existaient dans la prison de Lausanne deux hommes dont la condamnation, justifiée sans doute par nos lois et par nos mœurs, nous paraît honorable pour les condamnés chez lesquels, on peut le dire, a brillé une des dernières étincelles de la loyauté, de la droiture et de l'antique âpreté des mœurs helvétiques. Un jeune homme, appartenant à une famille respectable et nombreuse, commet un crime dont la honte ineffaçable doit rejaillir sur tous ses proches. Le tribunal de famille s'assemble, et le coupable, condamné d'une voix unanime, est lié, mis dans un batelet et précipité dans les eaux du lac de Neufchâtel.

L'action des mœurs sur les lois sera utilement employée au rétablissement de la puissance paternelle, et pour ne parler que du tutoiement



réci-proque entre le père et le fils , qui ne sent combien cette vicieuse habitude introduite par les sophistes dans le but de pervertir les sentimens naturels , sous prétexte d'ajouter à leur douceur ainsi qu'à leur force , qui ne sent , dis-je , que cet usage tend directement à établir entre eux une sorte d'égalité monstrueuse et nuit au respect sans ajouter à l'affection ? Présent fatal de cette philosophie dont un coryphée , dissertant sur la morale va jusqu'à conseiller au père de conduire son fils , devenu pubère , dans les mauvais lieux , afin de l'initier lui-même à tous les mystères de la débauche. Si le ciel eût fait naître à Rome un tel misérable aux plus beaux temps de la république , sans doute le sénat et le peuple lui eussent infligé pour châ-timent la mort la plus ignominieuse , eux pour qui la paternité était chose sacrée et la première des magistratures !

Les sociétés primitives s'étant modelées sur le gouvernement de la famille , les plus fortes , les mieux organisées , les plus durables , n'ont point mis de bornes à la puissance paternelle et , la regardant comme souveraine , lui ont accordé le droit de vie et de mort. Tel était le pouvoir paternel à Rome , tel il est encore à la Chine ; ces deux empires les plus étendus , et le dernier



le plus ancien de toutes les associations humaines, ont puisé dans ce principe de leur législation l'élément le plus puissant de leur force et de leur durée. L'histoire du peuple romain abonde en traits qui prouvent que l'étendue de la puissance paternelle forme véritablement le caractère le plus distinctif de ses lois et de ses mœurs. L'inflexible Coriolan cède enfin aux larmes de Véturie; mais quel homme, instruit de l'antiquité et des mœurs romaines, imagine que l'auteur de ses jours eût été forcé de descendre jusqu'aux supplications? Le front du vainqueur intraitable se fût dès l'abord incliné devant la douce majesté d'un père!

Quand même d'authentiques relations ne nous eussent pas appris que les mœurs et les lois du vaste empire de la Chine ne sont point, sous ce rapport, inférieures à la législation romaine, il suffirait, pour nous en convaincre, de contempler une de ces peintures vulgaires où se trouve représentée la cérémonie que chaque matin voit se renouveler dans l'intérieur d'une famille chinoise. Les enfans viennent saluer et se prosterner devant la mère de famille, assise pour recevoir leurs hommages, et, malgré son ignorance dans l'art du dessin et les règles de la perspective, l'artiste a parfaitement exprimé toutes les



circonstances de cette sorte de culte quotidien, l'affection respectueuse des enfans diversement sentie selon la différence de leur âge, et surtout la satisfaction de l'heureuse mère. Avec de semblables mœurs, le désir d'une nombreuse postérité se conçoit sans peine, désir encore accru au moyen de cette loi qui récompense les enfans par l'illustration de leurs ancêtres. Le Chinois veut avoir beaucoup d'enfans, non comme le Juif, afin que parmi eux naisse le Messie<sup>1</sup>, mais parce qu'en ajoutant à leur nombre il multiplie les chances de sa gloire future.

La nature ayant établi le pouvoir paternel, dit Montesquieu<sup>1</sup>, le gouvernement d'un seul est le plus conforme à la nature; puis il s'empresse d'ajouter : *L'exemple du pouvoir paternel ne prouve rien ; car si le pouvoir d'un père a du rapport avec le gouvernement d'un seul, après la mort du père le pouvoir des frères, et après la mort des frères celui des cousins germains, ont du rapport au gouvernement de plusieurs* : mais les frères et les cousins n'héritent point du pouvoir paternel dévolu à la mère; ils sont ou deviennent à leur tour pères de famille. Pour être confié à un conseil de régence, lorsqu'à la mort du prince l'héritier légitime n'a pas at-

<sup>1</sup> Esprit des Lois, liv. 1, chap. 3.



teint l'âge de majorité, le pouvoir monarchique ne change pas de nature.

Dès les premières pages du Contrat social<sup>1</sup>, nous trouvons un sophisme aussi absurde et plus dangereux. « Les enfans, selon Rousseau, ne restent liés au père qu'aussi long-temps qu'ils ont besoin de lui pour se conserver; sitôt que ce besoin cesse, le lien naturel se dissout. Les enfans exempts de l'obéissance qu'ils devaient au père, le père exempt des soins qu'il devait aux enfans, rentrent tous également dans l'indépendance. S'ils continuent de rester unis, ce n'est plus naturellement, c'est volontairement, et la famille elle-même ne se maintient que par convention. » S'il était vrai que les enfans fussent exempts de l'obéissance qu'ils doivent au père, du moment où ses soins ne leur sont plus indispensables, la tendresse paternelle serait une duperie; et tu te montras conséquent, écrivain insensé, lorsque la crainte du supplice t'empêchant de noyer tes enfans, tu les jetas dans l'abîme de la charité publique. Heureusement une voix intérieures'levant dans le cœur de l'homme, proteste avec force contre de tels paradoxes, et le sophiste qui prétend assimiler les rapports des humains entre eux

<sup>1</sup> Contrat social, liv. 1, chap. 2.



aux relations passagères des animaux, après s'être déclaré le partisan de l'opinion suivant laquelle nous serions naturellement quadrupèdes, est aux yeux du philosophe comme à ceux du naturaliste peu digne d'une sérieuse réfutation.



---

## CHAPITRE IV.

### DE L'INSTRUCTION GRATUITE.

Admis fort jeune dans cette société d'Auteuil qui commença par Helvétius et finit par Cabanis, société dont Bonaparte à son retour d'Égypte crut utile de se ménager l'appui, j'assistais à un dîner où tous les convives dissertaient sur les véritables causes de la révolution française, à laquelle plusieurs d'entre eux avaient pris la part la plus active. Silencieux comme d'ordinaire, Siéyes se mêla enfin à la conversation, en prononçant ces mots remarquables : « Ce sont les boursiers qui ont fait la révolution. » Puis il entra dans le détail de tous les révolutionnaires fameux que l'ancienne monarchie avait élevés pour sa ruine : lui-même en faisait partie, et dans le nombre figurait Robespierre.

Je compris dès-lors combien il était déraisonnable et dangereux de donner aux frais du public une instruction libérale à des hommes qu'attend l'indigence au sortir du collège, et qui se consti-



tueront avec l'ordre social dans un état d'inévitable hostilité. La révolution, la restauration, l'empire, ont adopté ce faux système; il dure encore : c'est à lui que nous devons cette multitude d'écrivains sans talens, ou même ces auteurs spirituels qui, mus par un instinct commun, c'est-à-dire puisant dans l'identité de leur position une communauté dangereuse d'opinions et de doctrines, travaillent de toutes parts au renversement de l'édifice social, espérant élever avec ses débris l'édifice de leur propre fortune.

L'État manquerait-il de sujets capables d'occuper les emplois de la magistrature, de l'administration ou de l'armée? Dans la situation actuelle de la société, on est loin de redouter une semblable pénurie. Bonaparte, rêvant la conquête du monde, ne peut être taxé d'inconséquence, pour avoir créé dans les établissemens d'instruction publique une multitude de places gratuites accordées principalement, sous son empire, aux enfans de ses soldats et de ses administrateurs. Tout individu, élevé au moyen d'une bourse gratuite, allait alors guerroyer au sortir du collège, ou bien partait pour administrer une province en Allemagne, en Pologne, en Espagne ou en Illyrie.

Faut-il donc blâmer la juste reconnaissance de l'état envers la postérité de ceux qui sont morts



sans fortune , après une vie tout entière consacrée à son service ? Le savant illustre, le juge intègre, l'administrateur désintéressé , le guerrier dont le sang a coulé pour la patrie, seront-ils donc privés de cette récompense , et le gouvernement ne doit-il pas à leurs fils l'éducation nécessaire pour qu'ils puissent parcourir non moins glorieusement la carrière que leurs pères ont illustrée ? On ne peut sans injustice et sans danger adopter ces maximes : la moindre réflexion fait en effet comprendre que destiner aux fils les fonctions remplies par leurs pères, ce serait créer, contrairement au but qu'on se propose, une véritable aristocratie héréditaire , et fermer toutes les carrières à la juste ambition des gens capables, dont le nombre est tel aujourd'hui que l'emploi le plus élevé comme le plus mince est toujours brigué par plusieurs centaines de compétiteurs. Parmi ces emplois, plusieurs ne peuvent être confiés sans péril au mérite indigent. Qui conçoit un receveur général , ou même un magistrat sans fortune ? La prudence la plus vulgaire conseille donc d'abolir au plus tôt ces dotations auxquelles l'argent des contribuables est employé d'une façon si contraire à l'utilité publique, et même au bonheur des individus, pour lesquels un certain degré d'instruction, loin de réparer les



torts de la fortune , ne fait que les aggraver ; car il en rend le sentiment plus amer. C'est donc au gouvernement à chercher d'autres moyens de récompenser dans les fils les services des pères.

Que dire des établissemens fondés pour l'éducation gratuite des demoiselles ? Sans doute ici le danger est moindre, mais l'inconvenance plus évidente encore. Qui peut voir, sans songer aux conséquences naturelles d'un pareil système, élever avec un faste royal les filles des fonctionnaires indigens, et des demoiselles destinées par leur fortune à l'état le plus humble recevoir une éducation convenable à des princesses ?

C'en est assez sur les graves inconvéniens qui résultent à l'époque actuelle d'une éducation libérale, gratuitement accordée à des personnes qui, par leur fortune, ne pourraient y atteindre. Des dangers plus grands dérivent de l'instruction élémentaire qu'une politique imprévoyante fait aujourd'hui tant d'efforts pour vulgariser et pour répandre : non, l'état n'est point tenu de procurer ce premier degré d'instruction à ceux qui ne peuvent y arriver par leurs propres ressources. Je demande encore plus d'attention pour la matière que d'indulgence pour l'auteur. Il s'agit d'examiner si l'espèce humaine sera forcée de rétrograder jusqu'à son état primitif de barbarie et de



misère, si ce bel édifice de la civilisation qu'ont élevé avec tant de peine les efforts persévérans d'un si grand nombre de générations successives, restera debout ou sera entraîné vers une ruine totale.

Suivant certaines théories, qui, pour être professées par des hommes d'un incontestable talent, n'en sont pas moins chimériques, les gouvernemens seraient pour les gouvernés plus que la providence. Celle-ci nous condamne impitoyablement aux dures nécessités de notre nature; ceux-là nous doivent l'instruction, la subsistance, et jusqu'à la santé et au bonheur. Si quelque ordre subsiste encore, on le doit à ce que la presse, ce feu grégeois des modernes, n'étend point encore jusqu'à la masse des individus qui ne savent pas lire son action incendiaire. Lorsque tout soldat, à la faveur de ces publications à deux sous, où la révolte est prêchée avec une audace encouragée par l'impunité, pourra discuter l'obéissance; quand, sans avoir besoin de truchement, chaque jour l'artisan et le manoeuvre pourront se pénétrer des doctrines les plus subversives et les plus folles, par exemple, *qu'il faut enfin faire cesser l'exploitation de l'homme par l'homme*, comme si un mutuel échange de travaux et de services ne constituait pas la partie fondamentale du mécanisme



des sociétés ; lorsque, dis-je , au moyen de l'instruction la plus vulgaire , partout répandue , les choses en seront à ce point , toute société deviendra impossible . Par quelle démence les gouvernemens s'efforcent-ils de hâter cet instant fatal ? *Le maître d'école s'est mis en campagne*, comme le disait l'avocat, maintenant lord Brougham, dans un pamphlet fameux : quarante mille instituteurs vont enseigner les maximes les plus anarchiques dans les quarante mille communes de la France, et bientôt chaque section de la Société des droits de l'homme , chaque comité révolutionnaire du moindre village est assuré d'avoir un secrétaire sachant à peu près l'orthographe.

Heureusement la force des choses s'opposera long-temps encore à la réalisation de ces dangereuses utopies . Dès l'âge le plus tendre , les enfans du villageois s'emploient utilement à certains travaux des champs ; dans nos villes , les manufactures occupent beaucoup d'enfans à des ouvrages assortis à leur faiblesse , et à moins qu'on n'aille jusqu'à leur accorder une indemnité pécuniaire , ce qui paraît difficile , mais rien d'insensé ne peut être tenu pour impossible au milieu du délire universel , à moins , disons-leous , qu'on ne les paie pour envoyer leurs enfans à l'école , les parens pauvres ne consentiront pas à se priver de leur travail.



A cette objection que le gouvernement de la Prusse , à la fois si absolu et si éclairé , a plus qu'aucun autre étendue ce que l'on appelle les bienfaits de l'instruction primaire, nous répondons que si jamais une révolution arrive en Allemagne, c'est à Berlin qu'éclatera l'incendie , et que pour balancer l'Autriche et compenser son infériorité relative, la Prusse a été obligée d'adopter les maximes dangereuses d'une politique opposée à celle de sa rivale.

Ce n'est pas aux bienfaits de l'instruction primaire que l'Ecosse , si souvent citée, doit d'offrir un nombre bien moindre de grands crimes, mais à la disparition complète du régime féodal, par lequel il n'y a pas plus d'un siècle étaient encore régis ses *clans* ou tribus à demi barbares. Le nombre des criminels et des malfaiteurs d'une province est généralement proportionné au nombre des individus sachant lire et croît avec lui. Déjà il est presque généralement reconnu que, séparée de l'éducation morale et religieuse, l'instruction primaire, loin d'être un bienfait , tend à corrompre l'enfant du pauvre et à produire les malfaiteurs les plus endurcis et les plus dangereux. MM. les directeurs des dix-neuf maisons centrales de force et de correction répondant à la série des questions renfermées dans une cir-

3



culaire ministérielle du 10 mars 1834, déclarèrent presque tous <sup>1</sup> que le nombre des condamnés en récidive venant des villes l'emporte de beaucoup sur celui des campagnes, et le nombre de ceux qui savent lire et écrire sur celui des illétrés.

Lorsqu'il y a environ dix années le roi de Sardaigne crut devoir par un édit régler l'instruction publique de ses états, et la distribuer dans la proportion des inégalités sociales, on se rappelle quelles clameurs accueillirent parmi nous cet acte d'une sage politique. L'instruction élémentaire était permise seulement à ceux qui pouvaient en supporter les frais; un certain revenu était exigé des parens pour que leurs enfans fussent admis aux écoles secondaires; enfin qui ne jouissait pas d'une assez grande fortune, ne pouvait aspirer à l'instruction supérieure. Quelques exceptions adoucissaient la sévérité de la loi, en sorte qu'aucune voie n'était fermée au génie souvent précoce et toujours rare, ni même aux enfans dont l'avenir se révèle par quelque aptitude remarquable, ou par une évidente supériorité. Il est douteux que depuis lors le nombre des *capacités intellectuelles* ait diminué dans ces régions

<sup>1</sup> Analyse, etc., p. 63, 64, 65, in-4. Imprimerie royale, 1836.



subalpines et que les prodiges y soient moins communs ; mais il est certain que, malgré la contagion facile d'un voisinage dangereux, cet état n'a depuis cette époque éprouvé aucune révolution et n'a pas même été troublé par l'émeute.

La lecture du dernier ouvrage de M. de Chateaubriand vient de m'apprendre que je suis parfaitement d'accord avec cet écrivain, quant aux résultats probables de l'instruction primaire. « Essayez » de persuader au pauvre, *quand il saura lire*, au » pauvre à qui la parole est portée chaque jour » par la presse de ville en ville, de village en » village, essayez de persuader au pauvre possédant les mêmes lumières et la même intelligence » que vous, qu'il doit se soumettre à toutes les » privations, tandis que tel homme, son voisin, » a, sans travail, mille fois le superflu de la vie, » vos efforts seront inutiles. . . . . » . . . . . » quand le *salaire*, qui n'est que l'*esclavage* prolongé, se sera émancipé à l'aide de l'égalité établie entre le producteur et le consommateur !!! » etc. <sup>1</sup> ». Seulement l'imagination de M. de Chateaubriand l'emporte au-delà du vrai et le fait tomber en des erreurs dont la moindre réflexion l'au-

<sup>1</sup> Essai sur la littérature anglaise. Paris, 1836, t. 2, p. 392.



rait garanti. Le pauvre qui saura lire ne possédera pas les mêmes lumières que l'homme auquel ses moyens auront permis d'atteindre à un degré plus avancé d'instruction, à moins toutefois que ne continue l'absurde usage d'élever aux frais de l'état, dans les collèges, des enfans dénués de fortune, bien que le danger d'un pareil système soit aussi évident qu'il est extrême.

Qui ne s'étonne et ne s'afflige de lire dans un ouvrage de M. de Chateaubriand que le *salaire n'est que l'esclavage prolongé*, et parler de l'*émancipation du salaire* ! Un homme qui a eu part un moment à l'administration de l'état ignore donc qu'en France, depuis le chef du gouvernement jusqu'au moindre manœuvre, en exceptant quelques milliers de familles dont la richesse est pour le plus grand nombre le fruit des salaires accumulés par l'économie de leurs ancêtres, la société ne subsiste qu'à l'aide d'un échange continu et réciproque de services et de salaires ! Pour avoir été déguisées sous les noms d'honoraires, de gratifications, d'appointemens, les sommes considérables qu'il a reçues de ses libraires et de la restauration n'étaient en réalité que des salaires ; tout jusqu'à la pension viagère dont le commerce des livres vient de doter sa vieillesse, tout n'est



en réalité que salaire. M. de Chateaubriand dirait-il que sa vie a été un long esclavage ; doué d'un si beau talent et jusqu'à ce jour l'un des littérateurs les plus remarquables d'un siècle de décadence, M. de Chateaubriand serait-il étranger aux plus simples notions de l'économie politique, ou bien fournirait-il une nouvelle et triste preuve à la règle que nous avons posée page 204 de ce livre, savoir : que la situation d'un homme, sa position pécuniaire et sociale, déterminent presque invariablement la nature de ses opinions politiques ?

L'énergie de ses convictions aurait-elle fait tomber l'auteur dans le faux ou dans l'exagéré ; adversaire déterminé de la diffusion illimitée des lumières, ce thème favori de nos politiques, se serait-il autant qu'eux éloigné du juste milieu où se trouve la vérité parmi les opinions contraires ? Écoutons sur ce sujet le plus grand homme d'état qu'aient eu les modernes, le protecteur des lettres, le fondateur des académies, le cardinal de Richelieu. Voici comment s'exprime ce puissant génie dans le testament écrit sous sa dictée ou ses inspirations, comme le reconnaît Voltaire lui-même dans le compromis qui termina son long démêlé avec l'érudit Foncemagne : « Il est certain qu'elles (les lettres) ne doivent point être



» indifféremment enseignées à tout le monde.  
» Ainsi qu'un corps qui aurait des yeux en toutes ses parties serait un corps monstrueux ;  
» de même un état le serait-il si tous ses sujets  
» étaient savans : on y verrait aussi peu d'obéissance que l'orgueil et la présomption y seraient ordinaires. . . . .  
» Si les lettres étaient profanées à toutes sortes d'esprits, on verrait plus de gens capables de former des doutes que de les résoudre, et beaucoup seraient plus propres à s'opposer aux vérités qu'à les défendre <sup>1</sup> ».

A la lecture de ce passage, il n'est personne qui puisse douter de l'authenticité du testament politique et ne partage le sentiment de La Bruyère, louant cet écrit dans son discours de réception à l'Académie française, discours prononcé devant tout ce que la France possédait de plus illustre, et ne dise avec cet écrivain judicieux : « Qu'on voit sans peine qu'un homme qui pense si virilement et si juste, a pu agir sûrement et avec succès, et que celui qui a achevé de si grandes choses, ou n'a jamais écrit, ou a dû écrire comme il a fait. »

<sup>1</sup> Testament politique du cardinal de Richelieu, Amsterdam 1689, in-16, p. 117 et 118.



Il y a précisément deux siècles que , grace à son génie , la monarchie triomphait en France de sa rivale , alors la plus redoutable , l'aristocratie si nulle aujourd'hui , mais si factieuse à cette époque et si puissante ; un autre Richelieu lui serait aujourd'hui nécessaire contre son nouveau et non moins dangereux ennemi.



---

## CHAPITRE V.

### DU COMMERCE DES IDÉES POLITIQUES.

Il est dans le monde intellectuel une foule d'idées, comme dans le monde matériel une multitude de substances, dont une législation prudente doit surveiller avec vigilance la distribution et l'emploi. Ce n'est qu'à la faveur de précautions infinies que la garde et la vente des matières vénéneuses est permise, chez toute nation policée. On comprend de quels dangers la société se trouverait menacée, si tout individu pouvait se procurer avec facilité et manier sans crainte, soit ces poisons redoutables dont une parcelle suffit pour tuer avec la rapidité de la foudre, soit ceux dont l'action moins instantanée est également mortelle. La pernicieuse activité de certaines idées produit des effets non moins dangereux, et ce n'est pas seulement la vie de l'individu, c'est l'existence de la société tout entière, que menacent leur facile circulation et leur libre usage.



Le plus grand péril n'est point dans ces livres obscènes, qui, pervertissant l'imagination de la jeunesse, la conduisent à la mort à travers les excès de l'onanisme ou des jouissances prématurées. Il existe dans les publications de toute espèce où les fondemens de l'ordre social sont livrés à des attaques journalières, soit que leurs auteurs sapent sourdement les bases de l'édifice ou les ébranlent avec audace. Vainement les sophistes essaient de nous abuser sur les inévitables conséquences de ces coupables agressions, nous assurant que la raison finira par avoir raison, ou que, semblable à la lance d'Achille, la presse guérit les maux qu'elle cause, comme si un jeu de mots prouvait quelque chose, comme si nous devions chercher des règles de conduite et trouver des moyens de salut dans les vaines fictions d'un peuple menteur.

L'invention de l'imprimerie, autant que la découverte de la poudre à canon et plus que celle du nouveau monde, a presque changé pour les peuples modernes les lois de l'état social et les conditions de l'existence. Qui peut comparer à ces trois faits, tout physiques et matériels par leur nature et dans leur essence, l'artifice des gouvernemens représentatifs ou pondérés, conception chimérique, comme nous avons essayé



de le prouver et qui n'a pas même pour elle le mérite de la nouveauté ? Organe de l'erreur non moins que de la vérité , l'imprimerie a-t-elle été pour l'homme moins utile que funeste ? Envisagée dans son ensemble , cette question peut fournir matière à la controverse. Mais pour qui la scinde et la réduit à la presse périodique en général ou même seulement aux feuilles quotidiennes , nul doute qu'après avoir rendu au genre humain d'éminens services , l'imprimerie ne répande en ce moment sur lui un déluge de maux.

Les lois nous protégeront-elles contre ce fléau destructeur que l'on nomme la liberté de la presse ? Leurs vains efforts pour le réprimer en redoubleront l'activité. Un misérable poursuivant de ses outrages ce qu'il y a dans l'état de plus respectable est-il enfin traduit en justice ; invoquant le droit sacré de la défense , son avocat professe sans danger les opinions les plus anti-sociales , et vocifère de factieuses clameurs , allant jusqu'à louer ces temps affreux où l'égalité , chimérique et sanglante déesse , promenait sur toutes les têtes son redoutable niveau , et prophétise le retour de ces horribles hécatombes. Le scandale ne restera point renfermé dans l'étroite enceinte d'une cour d'assises , commis tout au plus de-



vant quelques centaines de témoins; le lendemain même, les journaux répétant à l'envi le plaidoyer coupable le portent à la connaissance d'un million de lecteurs, en reproduisent avec complaisance les doctrines les plus subversives, et, par le moyen de la presse, ce nouveau feu grégeois, lance de toutes parts sur le vaisseau de l'état, déjà si fort maltraité par la tempête, mille fusées incendiaires. Aussi le pouvoir outragé renonce-t-il le plus souvent à venger son injure, et la presse jouit-elle insolemment du privilège de calomnier avec impunité. Le simple citoyen n'est point à l'abri de ses coups. Attaqué dans mon honneur, offensé par un obscur libelliste dans mes affections les plus chères, irai-je invoquer les lois et le traduire devant les tribunaux; mais le coupable a des chances nombreuses pour échapper à la peine, et le mal sera mille fois aggravé par la publicité. On sait avec quelle timidité le jury se porte à la répression des délits politiques commis par l'imprimerie. Doit-on s'en étonner? Pour juger de la force d'une expression, de la valeur d'une idée, de la portée d'une doctrine, il est besoin, non seulement d'un certain degré d'instruction, il faut encore avoir l'esprit cultivé. C'est en vain que vous instituerez un jury particulier; le poison



des doctrines les plus pernicieuses s'est infiltré dans toutes les veines du corps social, et vous courez le risque de confier aux malades eux-mêmes la guérison du vice dont ils sont entachés.

Dissolvant énergique de toute institution sociale, la presse périodique a toujours entraîné la ruine des pouvoirs qui l'ont tolérée. Ce n'est point elle, il est vrai, qui a renversé Napoléon, mais elle peut réclamer la plus grande part dans le meurtre de Louis XVI, dans la chute successive des assemblées constituante, législative et conventionnelle et dans celle du directoire. C'est à la presse que la restauration doit d'avoir été constamment orageuse; c'est elle qui a précipité du trône l'imprévoyant Charles X. On sait que le vieux monarque, en montant sur le trône, crut pouvoir déchaîner le torrent jusqu'alors faiblement contenu par les lois. Dès ce moment l'on vit la presse périodique faire au pouvoir une guerre acharnée, et, chose incroyable, en peu d'années venir à bout de persuader à une nation arrivée au plus haut degré de prospérité qu'elle était devenue à ce point malheureuse, qu'elle n'avait plus à prendre conseil que de son désespoir.... Combien sont impuissantes vos prétendues lois d'intimidation : feront-elles cesser ces fréquentes annonces de complots imaginaires?



Un régiment, assure un journal, vient de recevoir l'ordre subit de quitter la capitale, on ignore la cause d'un si prompt départ, et l'on se livre, dit-il, à toute espèce de conjectures; ou bien le camp de..... est contremandé, le gouvernement se défie de l'obéissance *intelligente* de l'armée. Les faits sont controuvés, opposerez-vous une dénégation tardive? Le coup est porté; il ne va rien moins qu'à jeter des doutes sur la fidélité du soldat : le pouvoir se trouve attaqué dans ce qui fait sa force, bien plus efficacement qu'il ne le serait par des injures ou par des doctrines dont l'écrivain est obligé de déguiser toute la portée.

Remplacez la presse périodique sous le joug d'une législation fortement préventive; affranchissez-en les livres et soumettez-y la brochure; ainsi vous ne mettez obstacle à la publication d'aucune idée nouvelle ou utile et vous ôtez tout danger à cette publication. Restez sourds aux clameurs des partisans d'une liberté sans limites, les tenant atteints de la même manie que cet aide-de-camp de Napoléon qu'on a vu, aussi infidèle aux doctrines de son maître qu'il s'était montré fidèle à sa personne, ne finir jamais un discours sans invoquer ce principe destructeur. Tous leurs argumens se réduisent en effet à ce



singulier sophisme, que c'est faire violence à la liberté de l'homme, attenter à ses droits imprescriptibles, qu'arrêter un individu suspect, que l'on voit armé d'une torche enflammée rôder autour d'un bâtiment rempli de matières combustibles, avant qu'il ait effectivement allumé l'incendie.

Le pouvoir immense des feuilles quotidiennes tient à la fréquence de leurs publications et surtout à l'habitude qu'a prise le public de ce genre de lecture; habitude impérieuse, tout-à-fait comparable à celles que l'on contracte par l'usage journalier de certaines substances, comme l'eau-de-vie et le tabac. En ce genre aussi la sensibilité émoussée par l'habitude demande chaque jour des excitations plus fortes, de telle manière que, pour conserver ses abonnés, le journaliste, au défaut d'événemens réels, est forcé d'en inventer, et, s'il entre dans le domaine du raisonnement d'exagérer sans cesse. D'un autre côté, tout lecteur assidu des journaux, avide de changemens, demande à la réalité des émotions, que pour le bonheur de l'humanité il devrait être réduit à trouver dans l'habile peinture d'événemens imaginaires. Un jour peut-être l'on exploitera au profit de l'état ce nouveau besoin de la société, et comme le tabac les journaux seront mis



en régie. Quelque chose d'analogue existe sans doute, et le timbre dont sont frappés les écrits périodiques s'occupant des matières de gouvernement a un but moins fiscal que politique. Son produit pécuniaire le cède en importance à l'utile restriction qu'il apporte dans le nombre de leurs lecteurs. Le parti qui travaille à révolutionner en ce moment l'Angleterre dirige tous ses efforts vers la suppression de cet impôt, tant il importe au succès de ses desseins d'infecter de plus en plus la multitude du poison de ses doctrines, dont cependant déjà tant de causes favorisent la propagation.

Que, contenus par le frein salutaire de la censure, au lieu de remplir leurs colonnes de déclamations factieuses, les journaux nous instruisent de l'état de la société, de ses scènes si variées et toujours changeantes; qu'ils nous parlent des travaux de l'administration, de l'état des sciences, des lettres et des arts, dont le paisible domaine leur offre tant de sujets où l'agrément se joint à l'utilité; la critique piquante des productions de l'esprit, celle de nos mœurs et de nos travers remplacerait avec avantage ce blâme continuel des mesures de l'autorité, quelle que soit leur nature, et ces éternelles dissertations sur les droits de l'homme et sur le mécanisme qu'il



plaît tant à nos Lyncurges d'appeler *gouvernemental*. Mais je parle de censure ; elle est à jamais abolie en vertu d'une disposition expresse<sup>1</sup> de la charte de 1830 ! Après avoir puissamment contribué à la révolution, les journaux imposèrent au nouveau gouvernement cette clause, si favorable à ce genre de spéculations et d'entreprises. On dirait un vainqueur abusant de sa victoire et faisant insérer dans le traité de paix un article d'où résultera tôt ou tard la ruine de l'état, réduit à cette concession funeste !

Quel insensé pourrait concevoir le projet d'amener les journalistes à reconnaître les dangers de la liberté illimitée dont jouit l'exercice de leur industrie ? Voyez combien, différens entre eux et souvent opposés, ils sont prompts à se réunir pour repousser la censure ; quelle unanimité entre les journaux de toutes les opinions et de toutes les nuances, soit en France, soit en Angleterre ; comme ils se répondent d'un côté à l'autre du détroit, dès qu'il s'agit de quelque entrave dont serait menacé le commerce des idées

<sup>1</sup> C'était probablement à cet article que faisait allusion l'écrivain le plus distingué des journaux révolutionnaires, Carrel disant que ce qu'il aimait surtout dans la Charte de 1830, c'est qu'elle renfermait en elle-même le principe de sa destruction.



politiques ! Attendez-vous de leur part à une lutte désespérée. Il y va pour eux de l'existence ; c'est plus que combattre pour ses foyers et pour ses autels.



---

## CHAPITRE VI.

### DE L'INDUSTRIE AGRICOLE.

---

S'il est d'autant plus difficile de conserver l'ordre et de maintenir la paix au sein des populations qu'elles sont plus agglomérées et plus nombreuses, de ce fait incontestable découle cette conséquence, qu'il est d'une bonne politique de favoriser les industries qui, loin de réunir les hommes sur un même point, les disséminent au contraire et les répandent également à la surface du territoire. L'agriculture offre seule cet immense avantage et y réunit plusieurs autres genres de supériorité. Contentons-nous d'en faire sinon la simple énumération, du moins une exposition rapide ; tant d'auteurs recommandables ont traité ce sujet qu'en venant après eux on court le risque de paraître banal.

L'industrie agricole s'exerce en plein jour et à l'air libre ; ses travaux pénibles et variés donnent à celui qui les exerce plus de force et d'intelligence. Comparez sous ces deux rapports l'ha-



bitant des campagnes, occupé aux rudes travaux de l'agriculture, accordant des soins différens aux produits variés de la terre, comparez-le à l'ouvrier des manufactures, renfermé dans une habitation souvent malsaine, ne faisant toute sa vie que courir une navette ou tourner une manivelle. L'un est sain, robuste, conserve plus long-temps ses forces; l'autre est faible, valétudinaire, fournit peut-être une carrière aussi longue que l'agriculteur; mais souvent malade, il vit moins en réalité, s'il est vrai, comme l'a dit Martial, que vivre n'est pas seulement jouir de l'existence, mais de la santé <sup>1</sup>.

Il est pour les enfans de l'agriculteur, comme pour ceux de l'ouvrier employé aux manufactures, des travaux assortis à la faiblesse de leur âge; mais la garde des troupeaux, la récolte des fruits et cette foule d'occupations auxquelles s'emploient les enfans du village ayant lieu en plein air, favorisent le développement de leur santé et de leurs forces. Appliqué aux travaux des manufactures, l'enfant renfermé dans des chambres, souvent peu spacieuses, y respire un air chargé de poussière et d'émanations malfaisantes, empesté par l'huile des lampes et des machines; privé de la lumière du jour sans laquelle les corps

<sup>1</sup> *Non est vivere, sed valere vita.*



vivans languissent et s'étiolent, souvent obligé à conserver ces postures gênantes, d'où naît une multitude de difformités, il achève tristement son adolescence, sort d'apprentissage fréquemment bossu, contrefait et presque toujours pâle, languissant, rabougri à tel point que c'est à peine si cette population dans les grandes villes et dans les contrées manufacturières peut fournir à la conscription militaire le contingent assigné d'individus valides ayant la taille et la santé requises.

Inférieure à la population agricole sous le rapport physique, c'est principalement sous le rapport moral que la population industrielle et manufacturière éprouve la dégénération la plus triste et la plus complète. C'est un fait depuis longtemps reconnu que l'entassement des hommes ne leur est pas moins nuisible au moral qu'au physique, et chose presque inouïe dans ce grand nombre d'enfans des deux sexes que l'industrie réunit dans ses ateliers, s'il en est qui conservent jusqu'à l'époque de la puberté leur virginité physique et morale, cette corruption précoce, effet de la fréquentation mutuelle, n'atteint pas l'enfant des campagnes qui ne s'éloigne pas de sa famille, rentre à chaque instant sous le toit paternel pour y trouver presque toujours des exemples d'ordre et d'activité.



Les produits toujours demandés de l'industrie agricole ne sont point exposés à s'entasser sans mesure et à rester long-temps sans débouché comme ceux des manufactures et de l'industrie ; aussi jamais la stagnation du commerce et des affaires n'a produit la suspension des travaux champêtres d'une manière aussi générale , aussi subite, aussi complète qu'elle le fait pour les ouvriers employés à la fabrication des produits manufacturés. Pour qui connaît cette cause effrayante de perturbation et d'inquiétude , M. Ch. Dupin, se plaignant que l'agriculture en France occupe un trop grand nombre d'individus et proposant sérieusement d'en réduire le nombre de moitié pour en reporter dix millions aux travaux des manufactures , paraît peu raisonnable. Qui peut calculer sans frémir les conséquences d'une pareille perturbation ? Deux millions de soldats ne suffiraient point à contenir ces multitudes agglomérées dans nos villes manufacturières dont aujourd'hui même le gouvernement peut à grand-peine réprimer la turbulence séditieuse.

Depuis environ un demi-siècle , les hommes voués à l'exercice des professions libérales, industrielles et aux arts mécaniques se multiplient dans une progression toujours croissante, quoique dès long-temps leur nombre dépasse les be-



soins de la société. Ce n'est point au profit de l'agriculture que, depuis un demi-siècle, la population a pris de notables accroissemens. Comme si l'homme voulait se soustraire au décret rigoureux qui le condamne à se courber vers la terre pour en arracher sa subsistance, on le voit de toutes parts désertier les travaux des champs, pour embrasser des professions moins pénibles. L'ouvrier des campagnes fait de son fils un artisan; le fils de ce dernier sera médecin, homme de lettres ou avocat. Le riche fermier achètera pour les siens une charge d'avoué ou de notaire; tous abandonnent le travail agricole pour des professions plus lucratives peut-être, mais moins honorables et surtout moins utiles.

Cette excessive multiplication des hommes voués à l'exercice des professions étrangères à l'agriculture, aux dépens de cette dernière, est un fait si évident que, pour l'établir, il n'est pas besoin de preuves. Aussi c'est seulement comme exemple que le fait suivant mérite d'être rapporté : Trois années avant la révolution, en 1786, pour un nombre d'habitans qui n'était pas de beaucoup inférieur à la population actuelle, Paris avait moins de quatre cents médecins. Leur nombre est aujourd'hui quadruplé, et nous ne tenons compte ni des individus exerçant sans titre, à la faveur du



régime de la liberté, si favorable aux charlatans, comme le prouve l'exemple de l'Angleterre, ni de ces myriades de sages-femmes dont le nombre augmente chaque année dans une telle progression, qu'il est difficile de croire que cette foule d'accoucheuses se voue exclusivement au culte de la chaste Lucine, quand on sait qu'à Paris l'art des accouchemens est surtout exercé par des hommes, même dans les classes inférieures.

Que faut-il aux trois quarts des hommes pour être heureux, dit l'Esprit-Saint au livre des Macchabées, si ce n'est de cultiver leurs champs en paix et de se reposer sans inquiétude à la fin de leurs travaux ? Loin de chercher à réduire le nombre de ces agriculteurs inoffensifs et paisibles, accroissez-le de cette multitude de prolétaires auxquels l'industrie de nos cités fournit une subsistance mal assurée, refoulez dans les campagnes cette population exubérante ; pour l'enlever à son sort misérable, ramenez-la vers la terre, cette mère commune des mortels.

Voyez par l'oubli de ces lois l'opulente Angleterre entraînée vers sa ruine, sa population manufacturière croissant rapidement aux dépens de sa population agricole, et avec elle le nombre des indigens et des crimes, la taxe des pauvres, l'esprit de faction et de révolte, un Irlandais furi-



bond parcourant ses provinces , suivi de quelques milliers de ses compatriotes déguenillés , et prêchant en tous lieux le renversement de l'ordre établi ; tous ces avantages dont l'Angleterre est si fière, prêts à s'engloutir dans le gouffre d'une révolution qui déjà eût éclaté sans quelques circonstances particulières dans l'état matériel du pays, le caractère de ses habitans et surtout les cris de joie prématurément poussés par les radicaux, avertissant du danger quiconque possède.

Pour achever de nous faire une juste idée de l'influence qu'exerce l'agriculture sur l'aisance et la moralité des individus , comparez une province populeuse, manufacturière, où se trouvent des grandes villes, à une autre province mal peuplée, presque entièrement agricole et dans laquelle l'instruction est peu répandue ou presque nulle dans les dernières classes du peuple, par exemple le département du Nord à celui de la Creuse : le premier vous offre la sixième partie de sa population réduite à l'indigence ; il a cent soixante-trois mille quatre cent quarante-cinq indigens et seize mille trois cent six mendians sur neuf cent soixante-deux mille six cent quarante-huit habitans ; le nombre des crimes s'y élève à un sur mille personnes, tandis que dans le deuxième, peuplé de deux cent cinquante-deux mille neuf cent trente-



deux individus, il n'existe que quatre mille trois cent vingt-six indigens; c'est le soixantième du nombre total. Le nombre des délits et des crimes y est surtout bien moindre, car d'après les relevés statistiques il n'y a qu'un accusé sur dix mille habitans. Les départemens du Nord et de la Creuse se trouvent placés aux deux extrémités de l'échelle de la moralité et du paupérisme. Il n'est pas d'administrateur de département qui n'ait eu maintes fois occasion de se convaincre combien l'État, sous le rapport du recrutement de l'armée, de l'acquittement des charges publiques, du respect des lois, trouvait d'avantages à posséder des populations agricoles; nous dit M. de Villeneuve Bargemont, successivement préfet dans cinq départemens du midi, du centre et du nord. Je cite avec plaisir cet administrateur habile, dont l'ouvrage<sup>1</sup> trop long peut-être, bien que plein de renseignemens utiles et curieux, fait pleinement ressortir la supériorité de l'agriculture sur tous les autres genres d'industrie, le mettant bien au-dessus de nos auteurs de profession, sujet habituel de surprise par leur inexpérience, leur esprit chimérique et leur complète ignorance des choses les plus vulgaires.

<sup>1</sup> Economie politique chrétienne, t. 1, p. 339, 3 vol. in-8, Paris, 1834.



---

## CHAPITRE VII.

### DES LOIS PÉNALES.

—

Établir une juste proportion entre les délits et les peines, égaler la rigueur du châtiment à l'énormité du crime, tel a été l'esprit de la législation dans tous les temps et chez tous les peuples. Une vérité si simple et tout ensemble si nécessaire à la conservation de l'ordre social et de l'état politique, devait rencontrer dans les novateurs plus d'un antagoniste intéressé à nier son évidence; aussi depuis plus d'un siècle les a-t-on vus s'élever de toutes parts contre la juste sévérité des lois pénales, accusant nos ancêtres de barbarie, pour avoir puni par la roue et par le bûcher les crimes dont les conséquences étaient les plus graves où les circonstances les plus atroces. Nos aïeux ne faisaient cependant qu'obéir aux règles éternelles du sens commun, chez nous obscurcies par la répétition journalière



des erreurs les plus palpables et des sophismes les plus dangereux.

L'italien Beccaria et ses disciples avaient pour but principal dans leurs ouvrages de soustraire à la justice des hommes les crimes envers la religion. Pour tout autre attentat, ils laissaient la justice armée de son glaive. Il était réservé à notre époque progressive de proposer sérieusement l'abolition de la peine de mort, et cette absurdité serait inscrite dans nos codes, si on n'eût craint, avec raison, qu'il fût alors devenu impossible de trouver des geoliers, chaque jour exposés à une mort certaine.

En ce moment, on se borne à demander la suppression de la peine capitale pour les crimes politiques, sous prétexte qu'en semblable matière, les règles du droit sont si peu certaines que le crime de la veille peut être vertu le lendemain; comme si la vérité, le droit, la justice, pouvaient varier au gré de nos passions; comme si renverser l'ordre établi, se baigner dans le sang de ses défenseurs, n'était pas toujours un forfait punissable; comme s'il suffisait d'invoquer certaines doctrines contestables ou évidemment fausses, pour que le meurtre et le pillage fussent assurés de l'impunité. Tout crime envers



l'état est plus grave qu'envers un individu ; et qui met en péril les institutions d'un peuple et compromet l'ordre social tout entier, encourt des châtimens dont la rigueur doit être proportionnée aux conséquences du crime. Alors n'est-il pas absurde de punir comme un meurtrier vulgaire le criminel qui attente aux jours du chef de l'état ? La loi condamne le faux monnayeur à la peine capitale ; elle inflige le même châtiment au contrefacteur d'effets publics, tandis qu'elle frappe le crime de faux en écriture privée par des condamnations beaucoup moins sévères.

Bien des causes, sans doute, influent sur ces tentatives d'assassinat si souvent répétées sur la personne du monarque ; toutefois la première de ces causes ne serait-elle pas l'affaiblissement des lois pénales relatives à ce forfait ? Si au lieu d'offrir aux assassins l'appas d'une mort, je ne dirai pas glorieuse, mais précédée d'un appareil capable d'enflammer la vanité du vulgaire, la vanité, ce mal français ; si au lieu de faire intervenir dans leur condamnation l'un des premiers corps de l'état, le coupable, traduit devant un petit nombre de juges et de témoins, était ensuite conduit au supplice dont on punissait jadis le régicide, ces criminelles tentatives seraient



à coup sûr moins fréquentes. Le misérable que n'effraie pas une prompte décollation reculerait devant l'idée d'une mort longue et douloureuse. Les fanfarons du crime vous diront que rien n'est capable d'ébranler la force et la sincérité de leurs convictions; la plupart n'en ont point d'autres que celle de leur profonde misère et de la faim qui les tourmente et les pousse à l'assassinat.

S'agit-il de crimes vulgaires, tout dans notre législation protège le coupable; entre lui et la société, les chances ne sont plus égales; à moins qu'il ne soit arrêté au moment même où le crime vient d'être consommé devant plusieurs témoins, de manière qu'il n'y ait pas sur sa réalité prétexte au plus léger doute, combien sont nombreuses les chances qu'a le coupable d'échapper à un châtiment trop mérité! Lors même que la plus entière certitude rend la condamnation inévitable, reste le recours à la clémence du souverain; enfin, si l'énormité du crime met obstacle à cette clémence, c'est dans un lieu écarté que s'élève l'instrument d'une mort trop prompte et par conséquent trop douce pour effrayer les pervers. Déjà le supplice est en quelque sorte clandestin : bientôt on nous proposera de noyer les grands criminels dans l'eau de roses ou de



les asphyxier par la vapeur du charbon; peut-être encore leur administrerait-on, à la manière des anciens, ces poisons dont l'action tue en un instant ou bien vous jette dans une ivresse mortelle, si la mort de Socrate n'avait déshonoré ce genre de supplice!

Conservez non seulement la peine capitale, mais que dans certains cas la mort du coupable soit environnée de circonstances telles que la multitude, témoin de la scène, en rapporte des impressions durables et reste frappée d'une terreur salutaire. Dans l'état actuel des choses, le châtiment se borne au criminel, la société n'en tire aucun enseignement.

Aux peuples corrompus il faut des lois atroces, nous dit Montesquieu, parlant de la sévérité des lois japonaises<sup>1</sup>. Dans l'état actuel de la civilisation et de la population européennes, il suffit de lois sévères, pourvu qu'une juste proportion étant établie entre les délits et les peines, on sache en graduer la sévérité.

<sup>1</sup> Esprit des Lois. Un voyageur rapporte-t-il quelque usage monstrueux ou bizarre des sauvages insulaires de Java ou de Bornéo, Montesquieu le recueille sans examen, en fait le fondement d'un axiome politique, feignant ou poussant la crédulité à un point qu'aucun auteur n'a surpassé, soit parmi les anciens, soit parmi les modernes.



C'est ici le lieu de rappeler les déclamations sur le préjugé des peines infamantes, et ce singulier axiome que les fautes sont personnelles. Qui pourrait soutenir que rien ne rejaillit sur nous des fautes de nos proches, en sorte qu'il est pour un homme égal d'être le fils d'un père vertueux ou d'avoir reçu le jour d'un empoisonneur? Naît-elle d'un préjugé cette invincible répugnance d'un honnête homme pour s'allier à la famille d'un misérable? Qui voudrait associer à sa destinée la fille d'un assassin? De même que nous recueillons les fruits de la bonne conduite et du travail de nos pères, il est juste que nous participions à la peine de leurs fautes; et cette solidarité entre les membres d'une même famille, consacrée soit par les traditions historiques et religieuses les plus anciennes, soit par l'assentiment unanime des peuples, est un lien social trop puissant pour que les désorganiseurs, dans l'impossibilité de le détruire, ne se soient point efforcés de l'affaiblir.

Cette loi de la Chine, qui enveloppe toute la famille dans le châtement d'un crime contre la sûreté de l'état, nous paraît d'une sévérité excessive; mais remarquez l'intimité de la famille chinoise, les liens étroits qui unissent tous ses membres; elle forme comme un petit état au



sein de la grande société. Il y a de sa part agression contre le corps politique; celui-ci se venge par une guerre d'extermination.

Le législateur a parfaitement compris que tel qui compromettrait hardiment sa vie, reculerait devant le sacrifice de celle de ses proches. Il a donc cru devoir opposer aux plus grands des crimes le frein de l'amour paternel, conjugal, filial, et chercher dans les plus doux sentimens de la nature une barrière contre l'entraînement des passions les plus coupables. « Un chef sauvage s'étant enivré, nous raconte Volney » dans son tableau des États-Unis de l'Amérique<sup>1</sup>, » en rencontre un autre auquel il gardait haine » depuis vingt-deux ans; le voyant seul, il profita de l'occasion et le tua. Le lendemain toute » la famille en armes de demander sa mort. Il » vint au fort Miami trouver le capitaine Marshal, » commandant, de qui je tiens le fait, et il lui » dit : Qu'ils veuillent me tuer, cela est juste; » mon cœur a éventé son secret, la liqueur m'a » rendu fou; mais tuer mon fils, comme ils m'en » menacent, cela n'est pas juste. Père, voyez si » cela peut s'arranger. Je leur donnerai tout ce

<sup>1</sup> Tableau du climat du sol des États-Unis de l'Amérique. Éclaircissemens, art. 5, mœurs des sauvages.



» que je possède, deux chevaux, mes bijoux  
» d'or et d'argent, mes plus belles armes, ex-  
» cepté une paire; s'ils ne veulent pas, qu'ils  
» prennent jour et lieu; je me rendrai seul, et  
» ils me tueront. »

Le père de famille est rarement coupable d'un grand crime. Jacques Clément, Ravailac, Damiens, Louvel, Fieschi, Alibaud, étaient célibataires : nés de parens pauvres, tous avaient reçu cette instruction pire que la plus complète ignorance. Le crime de Fieschi indiquait évidemment un plan concerté et un grand nombre de complices : des aveux postérieurs ont établi que l'on n'avait point obtenu de complètes révélations. En eût-il été de même, si loin d'être caressante, la justice de sa main de fer eût étreint le coupable ?

Depuis un demi-siècle, et surtout depuis un petit nombre d'années, avec quel incroyable redoublement de fureur et de brochures un essaim d'auteurs ne s'occupe-t-il pas de l'adoucissement du sort des condamnés, et des modifications à introduire dans le régime des prisons de toute espèce ? Tous les veulent salubres, commodes; quelques-uns même, on dirait par quelque pressentiment de leur sort futur, proposent de les



rendre agréables. La moindre réflexion suffit pour apprendre quelles doivent être les conséquences d'une philanthropie qui n'est point réglée par la justice. Le détenu est plus heureux que l'ouvrier libre : nos maisons centrales de détention sont devenues de véritables pensionnats, dont fréquemment le criminel libéré sort avec le désir d'y rentrer au plus tôt, en sorte que près de la moitié de leurs habitans se compose de condamnés en récidive. Le nombre de cette espèce de coupables suit une progression ascendante tellement rapide que le gouvernement s'en effraie, et dans la série des questions adressées aux directeurs des Maisons centrales de force et de détention demande quelle en est la cause. Tous les directeurs consultés<sup>1</sup> en accusent les améliorations successives depuis long-temps apportées au sort des prisonniers, et les récents adoucissements introduits dans nos lois pénales durant ces années de perturbations et de désordres où, pour exciter l'intérêt public, il semble avoir suffi d'être accusé d'un grand crime.

Dans plusieurs états de l'Amérique du nord,

<sup>1</sup> Analyse des réponses des directeurs des Maisons centrales de force et de détention à une circulaire ministérielle sur les effets et le régime de ces maisons, in-4, Paris, 1836, imprimerie royale, p. 81-86.



on a pu remplacer avec avantage la peine capitale par les rigueurs d'une détention perpétuelle ; mais le régime pénitentiaire des prisons de l'Amérique est-il applicable à l'Europe surchargée d'habitans ; et, quoi qu'en disent nos politiques sentimentalistes, la vie de l'homme est-elle partout également précieuse ? Condamnés aux travaux forcés perpétuels et aux rigueurs d'un isolement absolu, le criminel en Amérique sera utile à la société qui lui fait grace de la vie. Chez nous, au contraire, nourrir et garder à grands frais les criminels passibles de la peine capitale, les occuper quand le travail manque à la classe ouvrière, c'est tendre directement à augmenter la misère et à créer de nouveaux coupables.

Enfin, rappeler les lois pénales à leur ancienne sévérité diminuerait le nombre toujours plus grand, bien que déjà si considérable, des forçats libérés, ces hommes énergiques *dans la poitrine desquels bat un cœur d'homme*, suivant l'expression de leurs sympathiques admirateurs. Mais qui peut tout dire en traitant une semblable matière ? Déjà plus d'un lecteur s'est aperçu sans doute que l'auteur de cet ouvrage a passé sa vie dans l'exercice de cette profession qui emploie le fer et le feu pour la guérison des maux rebelles aux secours ordinaires de la médecine ! Ce n'est point



sans y avoir long-temps réfléchi qu'il a écrit ces pages ; elles lui ont été inspirées par le sentiment de l'humanité le plus vif et il ose dire le mieux raisonné.



---

## CHAPITRE VIII.

### DES DISTINCTIONS SOCIALES.

Récompenser ou punir ; commentez ces deux mots , toute la science du gouvernement s'y trouve comprise. La crainte des châtimens , l'attrait des récompenses , telles sont les causes déterminantes de la plupart de nos actions : par la première est réprimé tout ce que la nature humaine renferme d'inclinations perverses ; la seconde donne essor à tout ce qu'elle possède de penchans louables et de sentimens généreux. Nous avons examiné en divers endroits de cet ouvrage comment , habilement préventive ou fortement répressive , la justice pouvait agir sur les méchans par la terreur des châtimens et l'appareil des supplices ; apprécions maintenant l'influence des moyens contraires , voyons par quelles faveurs un bon gouvernement doit encourager les hommes à la pratique des actions utiles et vertueuses.



La Providence a mis dans nos cœurs le désir de la considération et de l'estime, sentiment dont la force est telle que pour en exprimer toute l'énergie on l'a comparé au besoin physique le plus impérieux.

C'est sur la soif de distinctions que tantôt au moyen de signes visibles, et tantôt à la faveur de titres ou dénominations diverses, s'établit une sorte de hiérarchie sociale. Les institutions de ce genre sont éminemment assorties à notre nature : au rapport des voyageurs, on les trouve même chez les sociétés naissantes. Il suffira, pour le prouver, d'un seul fait tiré de l'authentique relation d'un naufrage aux îles Pelew. Dans ces îles éloignées de la route ordinaire des navigateurs existe l'ordre de l'Os<sup>1</sup>, dont la décoration consiste en un bracelet formé d'un seul os, qui, passé au-dessus du poignet droit, sert d'ornement et jusqu'à un certain point de défense. Ce n'est pas même la seule distinction admise chez ces insu-

<sup>1</sup> Relation des îles Pelew, situées dans la partie occidentale de l'Océan pacifique, composée sur les journaux et les communications du capitaine Henry Wilson et de quelques-uns de ses officiers, qui, en 1783, y ont fait naufrage sur l'*Antelope*, paquebot de la Compagnie des Indes-Orientales, traduit de l'Anglais de Georges Keate, membre de la société royale, Paris, 1793, chez Maradan, 2 vol. in-8 avec cartes, plans et gravures, t. 2, p. 68 et suiv.



laïres, vivant dans une condition si voisine de ce que plusieurs philosophes ont appelé l'état de nature. Des titres ou dénominations honorifiques distinguent entre elles les diverses classes de la société, et, comme en Europe la noblesse existe séparée de la chevalerie.

Cette soif des distinctions, manifestée par des signes visibles, se retrouve dans nos sociétés vieilles tellement vivace, qu'elle survit aux révolutions qui les bouleversent jusque dans leurs fondemens. A peine échappés aux échafauds de la terreur, on vit en France les savans, les gens de lettres, les artistes réunis en Institut, s'affubler d'un costume surchargé de broderies. Les membres du conseil municipal de Paris, qui jusqu'à présent ne s'étaient distingués de leurs concitoyens par aucun signe extérieur, s'empressèrent, peu d'années après la révolution de 1830, d'adopter un habit qui les sépare de la plèbe dont ils sont les élus, et cet exemple donné par la capitale serait à coup sûr imité par les conseillers municipaux du moindre village, si leur pauvreté n'y mettait obstacle. On dira peut-être que de semblables choses ne se voient que chez les Français, nation prodigieusement vaine<sup>1</sup>; mais tous les peuples

<sup>1</sup> *C'est proprement le mal français*, a dit de la vanité le



se ressemblent en ce point. Le cynique le plus effronté veut attirer les regards, et, comme on l'a dit, la vanité se montre à travers les trous du manteau de Diogène.

Si l'on approfondit ce point de physiologie sociale, il reste douteux quel est, de l'intérêt ou de la vanité, le mobile le plus puissant des actions humaines; mais il demeure incontestable que c'est dans la connaissance de ce dernier penchant qu'une politique habile doit trouver l'un de ses principaux ressorts de gouvernement.

malicieux Lafontaine, surnommé le bonhomme par les philosophes et les littérateurs, même les plus spirituels du dix-huitième siècle, s'étonnant que seul, des écrivains du siècle de Louis XIV, il n'ait eu aucune part aux faveurs royales. Comme le fit plus tard Montesquieu pour les Lettres persanes, sans doute Lafontaine aurait pu offrir à Colbert un exemplaire cartonné de ses fables, mais probablement le ministre eût été moins crédule que ne le fut le vieux cardinal de Fleury, et cent traits analogues à ceux-ci auraient attiré son attention : *Notre ennemi, c'est notre maître, je vous le dis en bon français.* Ou bien ces vers qui terminent la fable des deux Coqs publiée peu de temps après les premiers revers qu'essuyèrent les armes du grand roi : *Tout vainqueur insolent à sa perte travaille, Défions-nous du sort et prenons garde à nous le lendemain d'une bataille.* Lafontaine riait beaucoup sans doute de l'étonnement des gens auxquels il demandait *naïvement* qui avait le plus d'esprit de Saint-Augustin ou de Rabelais ?



Les emplois publics si nombreux, les distinctions si variées, tant de moyens pour récompenser tous les genres de mérite et de services dont le pouvoir dispose, ont fait dire qu'avec de semblables ressources les gouvernemens européens étaient pour ainsi dire responsables de la mauvaise direction des affaires et de la société. La faculté dont ils jouissent de conférer un emploi, tout en réservant un titre, une décoration, et tant d'autres récompenses, pour de nouveaux services, leur assure en ce genre sur les gouvernemens asiatiques une incontestable supériorité.

A la Chine, tous les genres de distinction se réunissent nécessairement sur le même individu revêtu d'une dignité. Là, tout fonctionnaire, quelle que soit son importance, porte des vêtemens qui, dès l'abord, le font reconnaître. Ainsi le rang d'un mandarin est indiqué par la couleur de ses habits, par celle du bouton dont son bonnet est surmonté, par le nombre et la forme des figures peintes sur son dos, ses épaules et sa poitrine. Les ordres du soleil et du croissant, institués de nos jours, le premier en Perse, et le second en Turquie, nous annoncent que cette portion du vieil et immobile Orient reconnaît enfin les avantages de nos institutions honorifiques.



Comme tous les signes représentatifs des richesses qui, en se multipliant, perdent nécessairement de leur valeur, les distinctions sociales prodiguées tombent bientôt dans le mépris. Le plus ancien des ordres de chevalerie en Europe, celui de Saint-Michel, fondé par Louis XI en 1469, composé à son origine de trente-six chevaliers, devint par degrés si nombreux, qu'en 1578 Henri III le remplaça en quelque sorte par celui du Saint-Esprit, et qu'enfin Louis XIV réduisit à cent le nombre de ses membres. Ainsi limité jusqu'à nos jours, il fût devenu en Europe l'ordre le plus recherché, si on l'avait dispensé avec intelligence. Toutefois, quelque peu éclairée que fût sa distribution, il l'emportait encore en France sur cette légion si nombreuse que ses membres réunis formeraient à eux seuls une grande armée, et qu'il est peut-être moins honorable d'en porter la décoration qu'il n'est désagréable d'être privé d'une faveur si prodiguée. Il n'en était pas ainsi aux premiers temps de cette institution, dont le créateur, réunissant dans la même récompense le mérite civil et les vertus guerrières, crut devoir joindre au signe honorifique des avantages pécuniaires. C'était parfaitement connaître l'esprit de son siècle : la puissance de l'argent était moindre sans doute à



l'époque de la fondation de l'ordre de Saint-Louis institué par Louis XIV : un officier auquel une pension considérable venait d'être accordée comme récompense d'une action d'éclat , eût préféré la décoration nouvelle , et ne put s'en taire : Je le crois bien , répondit le judicieux monarque.

C'en est assez sur l'incontestable avantage des distinctions honorifiques dans le gouvernement des sociétés ; ces distinctions , d'abord personnelles , doivent-elles devenir héréditaires ? Vainement dira-t-on que les vertus se transmettent avec le sang , et répètera-t-on le vieil adage , *fortes creantur fortibus*. Dans l'œuvre de la reproduction , l'homme est loin de pouvoir transmettre ses qualités aux enfans qui naîtront de lui ; une multitude d'observations nous a permis de constater que l'opinion suivant laquelle , par une sorte de croisement des sexes , les enfans mâles ressemblent le plus souvent à la mère , est généralement fondée ; puis par l'infirmité de notre nature les qualités les plus éminentes touchent aux défauts contraires , de telle sorte que rien de plus naturel et de plus conforme aux lois physiologiques que de voir un imbécile naître de l'homme du plus beau génie. L'un des plus grands hommes de l'antiquité , le plus grand peut-être , César , aurait eu des fils épileptiques ; car , comme nous



l'apprend Plutarque, « il étoit gresle et menu de » corsage, et avoit la charnure blanche et molle, » subject à douleurs de tête, et si tomboit quelques fois du mal caduc, le quel lui print pour » la première fois comme l'on dit à Cordube, » ville d'Espagne. » Depuis long-temps il n'existe plus chez nous ni charges ni décorations héréditaires, et, tout l'annonce, l'hérédité des titres se trouve menacée du même sort. Lorsqu'à la noblesse étaient annexés des terres et des privilèges, propriété née de la conquête, on concevait la nécessité de la transmission héréditaire, mais réduite en France à de simples titres, devenue purement honorifique, séparée du mérite personnel, elle devient presque un ridicule. Dans nos mœurs, en effet, quiconque jouit d'un titre qu'il ne doit point à lui-même rencontre à chaque pas des dégoûts, à moins toutefois qu'il ne porte un nom consacré par le temps ou par l'histoire.

Peut-on craindre que, toute hérédité de titres et d'emplois se trouvant abolie, l'hérédité du trône et celle de la propriété elle-même ne soient compromises ? mais la première est une exception réclamée par l'utilité générale, elle est indispensable au repos et à la durée des nations ; la seconde tient à la nature de l'homme et des cho-



ses ; sur elle repose l'existence de la société. Certains peuples ont pu s'imposer des mutilations légères, comme l'ablation du prépuce, la perte d'une dent, l'amputation d'un doigt ou d'une seule phalange, aucun n'a songé à se priver d'un viscère ou d'un organe indispensable à la vie.

Cette succession de devoirs souvent pénibles, en laquelle consiste l'hérédité de la puissance souveraine, serait-elle susceptible de quelque modification ? S'il convient d'abandonner au père la libre disposition de l'héritage, pourquoi ôter au monarque la liberté d'un choix, laissée au moindre de ses sujets ? On ne saurait reproduire l'objection triviale tirée de la tendresse aveugle des pères, souvent excessive, il est vrai, pour les enfans en bas âge, mais dans la suite remplacée par une remarquable impartialité. Les pères, en effet, généralement trop désireux de la perfection, sont plus clairvoyans que tout autre, s'il s'agit des défauts de leurs fils, et se montrent les plus justes appréciateurs de leur capacité respective. Les lois de la Chine abandonnent au souverain la libre désignation de son successeur parmi ses descendans immédiats. L'auguste chef d'un grand empire, Alexandre 1<sup>er</sup>, empereur de toutes les Russies, a, de nos jours, pour le bon-



heur de ses peuples, heureusement interverti l'ordre naturel de la succession au trône. L'auteur croit devoir borner ici ses réflexions sur ce sujet délicat; trompé sans doute par le désir d'ajouter à leur solidité, il ne touche qu'en tremblant aux bases de l'édifice.



---

## CHAPITRE IX.

DES CORPORATIONS; DE L'ESPRIT DE CORPS, ET A CETTE  
OCCASION, DE LA MAGISTRATURE ET DES ACADEMIES.

—

Associés dans le but de leur commune utilité, tous les habitans d'une contrée, tous les citoyens d'un état, tous les membres du corps politique, sont unis par un esprit général de conservation et de défense. Parlant le plus souvent la même langue, cultivant le même sol, soumis aux mêmes lois, réunis par le double lien de l'intérêt et de l'habitude, tous concourent au bonheur de la société dont ils font partie. Si dans cet état bien réglé viennent à se former des agrégations particulières d'individus, ayant une certaine durée, bientôt on voit naître et se développer dans leur sein un esprit nuisible à l'intérêt général, esprit de corps, de faction et de résistance, qu'un gouvernement sage ne saurait surveiller avec assez de vigilance et contenir avec trop d'énergie.

Utiles dans le moyen âge pour la défense des



intérêts du faible, les corporations sont de nos jours naturellement hostiles au gouvernement établi, et, formées d'abord dans un but défensif, elles sont par la force des choses devenues essentiellement agressives. Dirigées par des chefs choisis par elles-mêmes, on voit ceux-ci, impuissans pour modérer le grand nombre dont ils sont l'ouvrage, contraints de le suivre dans ses déterminations les plus factieuses et les plus folles. C'est ainsi que nos yeux sont à chaque instant affligés du spectacle des avocats de toutes parts réunis contre le gouvernement ou la magistrature, le moindre d'entre eux soulevant tout son ordre à la faveur de l'esprit de corps, et les chefs de chaque barreau levant contre l'autorité le symbole de leur dignité, ce bâton qui leur a été confié pour diriger leurs confrères.

Avertie par cet exemple de la puissance de l'association, une autre corporation moins bruyante, mais aussi nombreuse, celle des médecins, demande en ce moment à être organisée et à marcher sous des chefs élus par elle-même. L'administration se rappellera sans doute que de la classe nombreuse des médecins sans malades et des avocats sans causes sortirent jadis Marat et Robespierre, et tout fait craindre



qu'ils ne trouvent plus d'un successeur parmi ces dangereuses *capacités*!

Ce n'est jamais sans inconvéniens ni sans périls pour l'état que se forme une corporation quelconque, si ses chefs ne sont point désignés par le gouvernement lui-même et révocables à sa volonté. Quant aux sociétés secrètes dont le but ostensible ou caché est le renversement de l'ordre établi, il va sans dire que l'on ne saurait en tolérer l'existence. Mais il est des corps légalement constitués, placés à un rang élevé dans la hiérarchie sociale, et qui toutefois ne sont point sans danger pour l'ordre politique, tant l'esprit d'opposition est dans la nature de toute réunion et peut facilement la conduire jusqu'à une résistance coupable : nous voulons parler de la magistrature et des académies.

Dépositaire d'une partie importante de la puissance publique, le corps nombreux chargé d'administrer la justice s'est montré trop souvent en France l'adversaire du gouvernement établi : c'est dans son sein que, depuis le règne glorieux du grand roi, paraît s'être principalement conservé l'esprit de faction et de résistance. Investi, sous la restauration, du droit dangereux de juger la pensée, nous avons vu le corps judiciaire s'élever au rang des pouvoirs politiques, repro-



duire l'esprit hautain et dominateur des anciens parlemens, intervenir comme eux dans les affaires publiques, pour entraîner la monarchie constitutionnelle dans l'abîme où les parlemens avaient poussé l'ancienne monarchie, sur la ruine de laquelle la magistrature eut une influence si décisive. L'esprit d'opposition lui est tellement inhérent, que bien qu'avertie du sort que lui réservent les agitateurs, d'elle sont venus les plus grands embarras du pouvoir né de la révolution dernière. Fidèle à l'esprit de son institution et resserrant une question politique dans les limites étroites d'un point de jurisprudence, la Cour de cassation renvoie devant leurs juges naturels, en 1832, les continuateurs de juillet 1830, comme si des révoltés militairement organisés, pris les armes à la main, dans le tumulte d'une bataille meurtrière, n'étaient pas naturellement justiciables des conseils de guerre. Lorsqu'un tribunal aussi élevé et aussi recommandable par les lumières et l'intégrité de ses membres, intervient en politique d'une manière aussi fâcheuse, ne doit-on pas en conclure que la magistrature, dans un état bien réglé, doit être soigneusement exclue de toute participation même indirecte au gouvernement ?

Moins importantes sans doute, les académies se mêlant au mouvement politique exercent une



influence également nuisible. Durant la plus grande partie du dix-huitième siècle, l'Académie française fut, comme on sait, le quartier-général de cette troupe de sophistes qui, sous le nom de philosophes, bien qu'opposés aux parlemens, en secondèrent puissamment les entreprises, et eurent une si grande part dans l'affaiblissement progressif et dans la chute de la monarchie. Entraînée dans la ruine commune et rétablie par un pouvoir nouveau, on a vu bientôt l'Académie française retomber dans les mêmes écarts, et, dans la question de la liberté illimitée de la presse périodique, se déclarer ouvertement le soutien de ce fléau destructeur. Ramenée au but de son institution primitive, étrangère à nos débats politiques, qu'elle veille à la conservation de la langue française, dont tant de causes aujourd'hui tendent à compromettre la prééminence et l'universalité!

Souveraine en fait de langage, l'Académie française se fût montrée fidèle au but de son institution, si, au lieu d'une pétition en faveur de la liberté de la presse, elle eût réclamé contre cette foule d'expressions, au moins inutiles, dont chaque jour appauvrit notre idiome et grossit le vocabulaire. La grammaire d'une langue fixée n'est pas soumise à la *loi du progrès*; aussi pour la



grammaire comme dans la littérature et dans les beaux-arts , comme en morale, comme en politique , les pas que nous faisons ne sont, le plus souvent, que des pas de côté ou des pas en arrière.

La réunion de toutes les académies en un seul institut n'ajoute rien aux avantages de ces sortes d'associations et les rend bien plus dangereuses. Il ne suffit point de dire avec Cicéron , plaidant pour le poète Archias : Tous les arts sont unis entre eux par les liens d'une sorte de parenté, *etenim omnes artes quæ ad humanitatem pertinent habent quoddam commune vinculum et quasi cognatione quadam inter se continentur*. Outre que l'orateur romain ne confond point ici les arts et les sciences , c'est en homme d'état et non point en rhéteur qu'il faut examiner les inconvénients attachés à l'existence légale d'une réunion nombreuse d'hommes voués aux travaux de l'esprit , frondeurs de leur nature , et pour la plupart vaniteux jusqu'au ridicule. Plusieurs de ces sociétés présentent d'ailleurs des vices d'organisation que le moindre examen suffit pour reconnaître. Qui pourrait justifier , par exemple , à l'époque actuelle , la réunion dans une même compagnie de tous les hommes voués à l'étude des sciences physiques et mathématiques , si différentes entre elles par leur sujet , leur esprit et



leur langage , et ne pas convenir que cette Babel des sciences existe surtout dans l'intérêt des académiciens réunis en une sorte de société d'assurance mutuelle pour la réputation ?

Les académies n'exercent d'ailleurs sur les inventions et les découvertes que le droit d'examen et de contrôle ; elles n'en font jamais : inventer, découvrir est l'attribut du génie , privilège individuel dont la nature fut toujours avare. C'est par leurs propres travaux que Galilée, Newton, Cuvier, sont arrivés à leurs découvertes immortelles. De quel secours ont été pour ces grands hommes l'Académie *del Cimento*, la Société royale de Londres et l'Institut de France ? Veut-on une dernière preuve de l'inutilité des corps scientifiques pour les progrès de l'esprit humain ? Depuis le commencement du siècle , des astres nouveaux ont enrichi le champ de l'astronomie ; plusieurs planètes sont venues agrandir le monde céleste : leur découverte, étrangère aux académies, est due aux travaux d'un médecin de Brême <sup>1</sup>, d'un professeur de Goettingue <sup>2</sup> et d'un chanoine de Palerme <sup>3</sup> !

<sup>1</sup> Le docteur Olbers a découvert Pallas en 1802 et Vesta en 1817.

<sup>2</sup> Le professeur Harding, Junon en 1813.

<sup>3</sup> Piazzi, Cérès en 1801.



Après avoir fait habilement concourir l'Institut à ses desseins, Bonaparte conserva ce corps qu'il savait contenir, mais supprima ce que l'on appelait la Classe des sciences morales et politiques, la remplaçant par l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Il vit bien que ce corps littéraire, chargé d'éclairer les ténèbres de l'antiquité, peut utilement interroger le passé touchant les causes de la décadence des empires, et faire avec avantage l'anatomie des sociétés dont il étudie le cadavre, tandis que les académiciens, voués aux sciences morales et politiques, véritables *vivisecteurs*, semblent indiquer par leur seule existence que le gouvernement actuel est un état défectueux dont ils sont appelés à indiquer les vices : indiscrets scrutateurs de son mécanisme, ils travaillent à découvrir les racines de l'arbre social, au risque d'en amener la chute. Pourquoi faut-il que, loin de défendre la société contre les théories et les expérimentations téméraires de ces dangereux investigateurs, le gouvernement établi à la suite de la révolution de juillet 1380 ait, en rétablissant leur académie, grossi la phalange de ses ennemis ? Pourquoi leur accorder en même temps des privilèges politiques et les rendre par là encore plus dangereux ?

Un dernier fait dont personne n'a jusqu'ici



calculé les conséquences est venu, il y a peu d'années, ajouter chez nous à l'importance et aux inconvéniens des corps académiques. Un capitaliste sans héritiers directs consacre en mourant son immense fortune au soulagement de l'indigence. Il en destine une portion dont il ne paraît point avoir apprécié toute la valeur à l'encouragement des sciences et des lettres. Distributeurs de ces aumônes déguisées sous le nom de prix Monthyon <sup>1</sup>, nos académiciens sont devenus des gens considérables pour la nombreuse cohue des écrivailleurs, tourbe en général nécessaire, qui s'emploie si activement à l'œuvre de la désorganisation sociale, et, se précipitant dans la route battue, poursuit au travers d'un bavardage immense l'absurde chimère d'un perfectionnement illimité.

Mais en ce moment même s'achève la transformation de l'Académie française en un club politique. Dans son discours de réception, l'un de ses membres signale la métamorphose et les encouragemens accordés par la compagnie à des ouvrages favorables, soit à la démocratie, soit

<sup>1</sup> Un membre de l'Académie des sciences disait avec beaucoup de sens que depuis la fondation des prix Monthyon cette compagnie était devenue un véritable bureau d'annonces et de charité.



aux folles prétentions des classes ouvrières, ne nous laissent plus aucun doute à ce sujet. Le plus grand nombre des membres de l'institution n'attache donc aucun prix à sa durée, car ils sont trop éclairés pour ne point voir, quand ils ébranlent les bases de l'édifice politique, quel sort menace ses fragiles ornemens.



---

## CHAPITRE X.

### DE LA RELIGION DANS L'ÉTAT.

---

C'est seulement sous le rapport de ses avantages temporels et de son utilité politique, c'est exclusivement comme élément de bonheur pour la société et pour les individus, comme chose utile, soit à la conservation de la paix publique, soit au maintien des institutions sociales, que nous devons traiter de la religion dans cet ouvrage. Ceci posé, l'Europe arrive à la situation dans laquelle se trouve depuis long-temps le vaste empire de la Chine, où toutes les croyances sont admises, toutes les religions tolérées, de sorte que le gouvernement est athée, dans ce sens qu'il ne favorise aucune religion et n'en exclut aucune.

On sait quelles clameurs s'élevèrent lorsque les jésuites nous firent connaître cet empire, sous le rapport des croyances religieuses, à une époque où l'on discutait sérieusement la question de sa-



voir si un peuple athée pouvait exister, et où l'on se prononçait généralement pour la négative <sup>1</sup>. La famille régnante, à la Chine, est Bouddhiste, de la secte du grand Lama; c'est la plus favorable au pouvoir et la plus ressemblante à la religion chrétienne par la nature de ses dogmes et la constitution de sa hiérarchie. C'est aussi la croyance du plus grand nombre des Chinois, la doctrine de Confucius à laquelle se borne la religion des lettrés étant chose morale plutôt que religieuse. L'indifférence en pareille matière existe chez eux de temps immémorial, sans que cela nuise à la solidité de l'établissement politique.

Le sentiment religieux nous est naturel, et la foi dans l'avenir paraît un besoin pour le plus grand nombre des hommes. L'absence de ce sentiment et des croyances qui en dérivent est une circonstance très-fâcheuse, soit pour les personnes instruites, car la religion prête à la morale une sanction nécessaire, non moins qu'un solide appui, soit surtout pour la multitude à laquelle la nécessité de pourvoir à sa subsistance enlève le temps de la réflexion et de l'étude, en sorte que l'autorité lui est également indispensable pour penser et pour agir.

<sup>1</sup> Bayle, *Passim*.



Malheureusement , dans ces matières , le doute est mortel : rien ne saurait vaincre l'indifférence religieuse et rallumer une foi éteinte. C'est peut-être en grande partie pour avoir méconnu l'affaiblissement des croyances religieuses en France , c'est pour avoir cherché et cru trouver un soutien dans les ministres des autels , qui ont eux-mêmes si grand besoin d'appui , que les Bourbons de la branche aînée ont été précipités naguère du trône de leurs ancêtres.

L'affaiblissement ou l'absence des croyances religieuses rend pour nous nécessaire l'existence d'un gouvernement plus fort , d'un pouvoir plus concentré et plus capable de contenir la multitude privée de ce frein salutaire. Quelle confiance peuvent accorder les lois aux sermens d'hommes sans foi de l'avenir ? Ne serait-elle pas née de l'athéisme autant que de la misère , cette légion d'assassins qui s'imaginent ennoblir le crime en lui donnant un prétexte politique ? Pourquoi faut-il que cet état des esprits aggrave encore la situation des habitans de la plupart des contrées de l'Europe , dont la condition empire à mesure que leur nombre augmente , et que l'espoir d'une éternelle félicité dans l'avenir ne puisse servir à les consoler de leur misère présente et la leur rendre plus supportable ?



Le défaut de toute conviction religieuse, autant au moins que la difficulté de vivre, effet de l'excès de la population, nous explique assez l'immoralité profonde du plus grand nombre. Quel habitant des grandes villes peut méconnaître l'esprit des classes inférieures, dans ces multitudes agglomérées, et n'a l'expérience de leur dépravation? Qui ne peut en trouver chez soi la preuve au milieu des personnes qui l'entourent et dans sa propre domesticité? Dupe de cette tourbe de fripons, qui n'a senti que la vie en est troublée, qu'elle est plus contentieuse, moins douce, offre moins de tranquillité, et, par conséquent, moins de bonheur; et que la quiétude, au milieu d'honnêtes gens, observateurs des pratiques religieuses, serait préférable aux jouissances, fruit du progrès des arts, ainsi que d'une civilisation plus avancée?

A moins d'une assez forte dose d'indifférence ou de stupidité, qui consent à vivre entouré de domestiques infidèles? Cessons de plaindre nos pères. Qui ne voudrait être entouré de serviteurs religieux, les glaces de son appartement eussent-elles un moindre volume, les draps de son lit eussent-ils moins de finesse et ses vêtemens fussent-ils tissus d'étoffes plus grossières? Mettez d'un côté tous les raffinemens du luxe moderne, et de l'autre



tout ce qu'on a perdu en s'éloignant de l'antique simplicité; d'une part ce que les progrès de la littérature, des sciences et des arts, ajoutent aux jouissances de l'esprit, ainsi qu'aux commodités de la vie, et d'autre part ce qu'amène l'absence des sentimens religieux, la nudité des choses dépouillées de tout prestige, vous n'oserez décider laquelle est préférable de notre condition ou de celle de nos aïeux, sur laquelle nos hommes progressifs jettent des regards remplis d'une pitié si dédaigneuse.

Laissons à chacun la liberté de croire ce qui lui convient sur la nature des choses, l'origine de l'homme, ses destinées futures; laissons-lui la libre disposition de sa personne, de ses propriétés, de son industrie; qu'en tout cela sa liberté ne reconnaisse d'autre limite que le mal d'autrui; mais que la liberté politique soit d'autant plus restreinte, que les libertés religieuse et civile auront plus d'étendue. Le vaste empire de Russie jouit d'une liberté religieuse sans bornes. Le chrétien grec, le catholique romain, les diverses sectes du protestantisme, le musulman, le mongol adorateur du grand Lama, servent en paix le même gouvernement, également protégés dans leurs croyances; là n'existe point de distinction entre la puissance spirituelle et la tempo-



relle, dont la séparation offrira toujours un problème insoluble, tant que l'esprit restera si étroitement subordonné à la matière que de même qu'on ne peut voir sans œil, on ne peut non plus penser sans cerveau.

Pour les sociétés les plus avancées dans la carrière de la civilisation, ajoutez la liberté civile à la liberté religieuse : il suffit aux nations de ces deux libertés. Tremblez d'y joindre ce qu'on appelle aujourd'hui la liberté politique, présent funeste, véritable robe de Nessus pour qui en a la jouissance, ou seulement la poursuit de ses vœux indiscrets ! Ce fut pour obtenir la liberté civile que la France s'émut en 1789 ; depuis quelques années, elle jouissait déjà pleinement de la liberté religieuse. La nation réclamait le libre exercice de l'industrie, l'égale répartition de l'impôt, l'abolition des privilèges dont jouissaient quelques-uns, au détriment du plus grand nombre. Elle ne s'insurgeait pas pour participer directement au gouvernement de l'état, participation directe en laquelle on fait consister maintenant la liberté politique.

Canning adoptant ces mots pour devise, *liberté civile et religieuse dans tout l'univers*, se garde bien d'y joindre la liberté politique. C'eût été renoncer à l'empire de l'Inde, cette partie importante



des possessions britanniques, acquise par les armes et conservée par la sagesse. Si jamais les efforts des désorganiseurs parviennent à renverser la chambre des lords, ce puissant boulevard de la gloire et des libertés de l'Angleterre, cette riche conquête ne tardera pas à lui échapper. Quelque Irlandais, orateur furibond du parlement *régénéré*, appellera les Indiens aux bienfaits du système représentatif, et s'écriera, imitateur de nos démagogues : « Périssent l'Inde, plutôt qu'un principe. » Alors s'écroulera cette immense domination dont les sujets, plus heureux qu'ils ne le furent, soit sous l'empire de leurs souverains indigènes, soit depuis la conquête musulmane, doivent ce bonheur à leur gouvernement fort et concentré. Le respect de ce gouvernement pour leurs croyances et leurs préjugés religieux, même lorsque ces derniers sont absurdes et barbares, achève de nous prouver que la religion, d'ailleurs si utile au bonheur des individus et des sociétés, doit être soigneusement exclue du domaine de la politique.

Comment des hommes, tels que M. le comte de Maistre et M. l'abbé de La Mennais, *qui depuis, mais alors*, ont-ils pu croire à la possibilité de reconstituer la politique européenne en l'asseyant sur une base religieuse; et ne point voir que le



Pape, véritable souverain de l'Europe au moyen-âge, sous le rapport de l'importance politique, en faisant abstraction, si cela nous est permis, de la vérité, de la sublimité, de l'utilité de la religion catholique, est de nos jours à peu de choses près placé au même rang que les pontifes du Japon et du Thibet, bien qu'il règne en réalité sur une faible portion de territoire ?

L'auteur est heureux de reconnaître avec Montesquieu, dont il n'a guère jusqu'ici rapporté les opinions que pour les combattre, que la religion chrétienne est de toutes les religions la plus éloignée du despotisme, la plus favorable à un gouvernement modéré, et de répéter après lui, en terminant ce chapitre, « chose admirable ! la religion » chrétienne qui semble n'avoir d'autre objet » que la félicité de l'autre vie, fait encore notre » bonheur dans celle-ci. » (*Esprit des Lois*, liv. 24, chap. 3. )



---

## CHAPITRE XI.

DE QUELQUES MOYENS PROPOSÉS OU ESSAYÉS DANS LE  
BUT DE REMÉDIER AUX INCONVÉNIENTS D'UNE POPULA-  
TION EXCESSIVE.

—

Du moment où l'on a reconnu qu'une population trop nombreuse était pour les peuples une cause certaine de malheur et de misère, on a dû chercher les moyens d'y remédier : il est donc nécessaire d'indiquer ces moyens et d'en démontrer l'insuffisance ou la complète inefficacité. A leur tête on doit placer la continence dans le mariage <sup>1</sup>, vertu dont Malthus a le premier donné le

<sup>1</sup>Cette locution nous paraît rendre mieux le véritable sens des mots *moral restraint*, employés par Malthus, que ceux de *contrainte morale*, dont s'est servi son traducteur suisse, M. Prévost de Genève. Le terme *retenue* leur serait encore préférable. On peut employer l'une ou l'autre de ces expressions, quoiqu'elles n'aient pas absolument la même valeur ; car, pour qui connaît les nuances variées et les infinies délicatesses du langage, il n'est pas, comme on l'a dit, de mots exactement synonymes.



précepte. Sans partager les fureurs de Cobbett contre cet écrivain, que ce radical fougueux appelait dédaigneusement le prestolet de Cambridge, on peut bien dire que Malthus n'a point connu toute l'énergie de l'instinct reproducteur, lorsqu'il a cru qu'il suffisait de la raison pour régler celle des actions humaines la plus rebelle à son empire. En admettant d'ailleurs la possibilité de réprimer ce besoin impérieux, ne serait-il pas injuste de priver les indigens de la plus douce des compensations que leur ait accordées la Providence, et n'est-il point déraisonnable d'en appeler à leur modération et d'invoquer leurs lumières?

La colonisation est sans doute un moyen plus réel, mais l'expérience et le raisonnement se réunissent pour en démontrer l'insuffisance. Des essais tentés à diverses époques, et récemment sur une grande échelle par le gouvernement d'Angleterre, ont prouvé que les finances de l'état le moins obéré ne suffiraient point aux frais qu'exige le transport d'une notable quantité de colons dans une contrée lointaine. C'est ainsi qu'en ajoutant au prix de la traversée les frais de premier établissement, les dépenses pour la colonisation de chaque individu s'élèvent, terme moyen, à cent livres sterling (2,500 fr.), et ne varient guère, que



les colons soient dirigés sur la Nouvelle Galle du Sud, le Canada ou le Cap de Bonne-Espérance<sup>1</sup>.

Qui jouit du degré d'aisance nécessaire pour aller, sans secours étrangers, s'établir au loin, use rarement de ce moyen d'améliorer sa situation. Des documens tout récents prouvent néanmoins que l'émigration des européens s'accroît dans une proportion remarquable. Les États-Unis de l'Amérique du Nord, qui n'avaient reçu de 1812 à 1821 que huit mille individus arrivant d'Europe, en ont vu débarquer trente-cinq mille en 1830, et cent-cinquante mille en 1834<sup>2</sup>; en sorte que leur population, jusqu'ici principalement accrue par l'excédant dans le nombre des naissances sur le nombre des décès, paraît devoir à l'avenir, par cette cause nouvelle, augmenter plus rapidement encore. Toutefois, à quelque degré qu'arrivent la population de l'Europe et la misère de ses habitans, on ne doit pas espérer que l'émigration devienne assez nombreuse pour la débarrasser de toute surcharge; car d'abord l'amour de la terre natale réduira toujours l'émigration à un nombre d'individus fort limité par

<sup>1</sup> Enquête parlementaire. Chambre des communes 1832.

<sup>2</sup> *American almanac* 1836.



rapport à la population totale ; puis le vide produit par le départ des émigrans serait bientôt rempli , en vertu d'un accroissement relatif dans le nombre des mariages et des naissances , absolument comme il arrive à la suite d'une notable diminution dans le nombre des habitans d'un pays ravagé par la guerre ou par une épidémie meurtrière.

Un nouveau partage des terres serait-il le véritable moyen de rendre au bonheur les populations trop nombreuses , comme nous le disent les partisans de la loi agraire ? Avertissons d'abord ces profonds politiques de leur ignorance touchant ces lois. « Quand les Romains anciennement » avoient vaincu quelques-uns de leurs voisins , » nous dit Plutarque<sup>1</sup> , pour l'amende ils leur » enlevoient bien souvent une portion de leurs » terres , dont partie se vendoit au prouffit de la » chose publique , et partie se joignoit au domaine , puis après se donnoit à ferme ou à » rente , aux pauvres citoyens qui n'avoient point » d'héritages , en payant un bien peu de rente » tous les ans : mais les riches commencèrent à » haulser la rente et à débouter par ce moyen

<sup>1</sup> Hommes illustres : traduction d'Amyot , vie de Tibérius et Caius Gracchus.



» les pauvres ; à l'occasion de quoi fut faicte une  
» ordonnance, qu'il ne fût loisible à un citoyen  
» romain de *tenir* plus de cinq cents arpens de  
» terre. » Cette loi fut bientôt éludée. De grands  
personnages tenaient à ferme des provinces en-  
tières et les faisaient cultiver par leurs esclaves.  
C'est contre cette infraction qu'à plusieurs repri-  
ses s'élevèrent les auteurs des lois agraires , s'ef-  
forçant d'établir sinon une égalité parfaite, du  
moins une disproportion moins choquante dans  
le partage des dépouilles enlevées aux peuples  
vaincus : jamais le peuple le plus sage de l'anti-  
quité n'a conçu cette folle idée qu'il pût devenir  
légitime de priver un citoyen des champs trans-  
mis par ses ancêtres ou bien acquis à force de tra-  
vail et d'économie.

C'était donc du domaine public et non des  
propriétés particulières qu'il s'agissait dans les  
lois agraires ; il faut les comparer à celles qui,  
chez nous, ont pour objet le partage des biens  
communaux ; et soit qu'on vendît les terres pour  
en partager le prix entre les citoyens, soit qu'on  
les distribuât aux plus pauvres moyennant une  
faible redevance , ces moyens de soulagement de-  
venaient bientôt illusoires <sup>1</sup>. De nos jours le par-

<sup>1</sup> Les trois discours prononcés par Cicéron sur la loi



tagement des biens de l'état et des communes entre les familles les plus nécessiteuses serait bientôt suivi des mêmes résultats amenés par des causes parfaitement semblables : et pour qu'aucun doute ne subsiste à cet égard, il nous suffira de rapporter en peu de mots l'histoire d'un partage de cette nature.

Une ordonnance royale du 1<sup>er</sup> mars 1832 ayant autorisé le partage d'un bien communal entre les habitans de la commune de Sucy, département de Seine-et-Oise, les cent quatre-vingt - huit arpens dont il se composait furent exactement divisés en trois cent quarante-cinq

agrarie, proposée par P. S. Rullus, le premier dans le sénat, et les deux autres devant le peuple (*De lege agraria contra P. S. Rullum*), nous apprennent que ces distributions de terre n'étaient le plus souvent qu'un moyen employé par des spéculateurs, pour s'enrichir aux dépens du fisc. Consultez du reste, sur les lois agraires, Gœsius, qui, dans sa collection *Scriptores rei agrariæ*, a rapporté toutes ces lois, soit celles que l'on possède en entier, soit celles dont on ne conserve que des fragmens. Je ne dis rien du partage égal des terres de la Laconie entre les Spartiates, espèce de moines guerriers institués par Lycurgue; leurs propriétés étaient de véritables bénéfices militaires, dont rien ne peut donner l'idée chez les modernes, sinon peut-être les domaines affectés à l'entretien de l'armée, soit en Suède, soit en Turquie. Encore l'égalité primitive ne tarda-t-elle point à disparaître. Voyez Plutarque aux vies d'Agis et de Cléomène.



lots contenant chacun 25 ares 49 centiares et quelques centièmes; c'était un peu plus d'un demi-arpent pour chacun. Le partage n'était point achevé qu'un grand nombre de fainéans et d'ivrognes avaient aliéné leur part, en sorte que jusqu'à trente lots se trouvaient réunis dans la même main, et qu'au bout de quatre années il reste peu de traces de la division primitive. Un autre fait du même genre s'est passé à la même époque dans un autre village, celui de Pontault, en Brie. Prétendre établir entre les hommes l'égalité de fortune, est aussi chimérique que vouloir les rendre égaux en force, en santé, en stature, ou faire qu'ils soient au même degré tempérans, intelligens et laborieux.

L'affreuse ressource de l'infanticide a été sinon conseillée, du moins tolérée comme un remède à l'excès de la population. Elle est de temps immémorial mise en pratique dans certaines contrées, principalement à la Chine et dans plusieurs îles de la mer du Sud. La difficulté de vivre n'est point encore assez grande en Europe pour que les habitans en soient réduits à cet horrible moyen. En sera-t-il toujours de même? Quelques doutes sont permis à ce sujet si l'on fait attention aux changemens qui se font sous ce rapport dans nos mœurs depuis environ un demi-siècle. Plus



puissantes que les lois, elles regardent à peine de nos jours l'infanticide comme un crime, et les arrêts de nos cours d'assises prouvent que les jurys se refusent à l'évidence lorsqu'il s'agit des infanticides les mieux constatés. Ne semble-t-il point que la vie des hommes devienne tous les jours moins précieuse ; qu'elle est par conséquent soumise aux mêmes lois que les autres valeurs qui se déprécient et s'avilissent par le seul fait de leur abondance ?

On doit rapporter à la même cause cette sorte de réprobation, j'oserai dire légale, dont les vieillards se trouvent aujourd'hui frappés, ces retraites anticipées auxquelles on les oblige, au bout d'un certain nombre d'années chaque jour moins considérable, de telle sorte que les fonctions publiques, dans un prochain avenir, n'aurent probablement qu'une durée limitée, afin que chacun puisse en avoir à son tour la jouissance temporaire ; ces pensions de retraite militaires et civiles, réduites à chaque révision, et dont le taux baisse graduellement au point qu'elles ne suffisent plus à leur subsistance. Les Sauvages tuent les vieillards devenus inutiles ; la surabondance de la population nous réduirait-elle aux mêmes extrémités, et sous ce rapport la vieillesse des sociétés,



comme celle des individus, ressemblerait-elle à leur enfance ?

Le célibat monastique, cette institution blâmée avec tant d'amertume, bien qu'elle soit plus nuisible à la force des états qu'au bonheur des peuples, serait-il capable de retarder notablement les effets d'une population excessive ? L'exemple de l'ancienne Flandre et de la Lombardie nous apprend ce que l'on peut attendre de ce palliatif impuissant. Ces contrées fertiles, où jadis florissait le monachisme, n'en sont pas moins devenues les pays les plus peuplés de la terre. Pourtant la force des choses tend plus qu'on ne l'imagine à rétablir ces institutions ; et n'en voyons-nous pas renaître une faible image dans ces sociétés ou *clubs* de célibataires spontanément établis dans les grandes villes, les uns composés de personnes riches vivant en commun, et les autres de simples ouvriers s'assistant de leurs secours mutuels ?

La société pourrait-elle interdire le mariage aux indigens à l'exemple des petits cantons de la Suisse, où cette union est prohibée entre les individus qui ne peuvent justifier des moyens de nourrir leurs enfans ; mais ce moyen rigoureux n'est possible qu'au sein des populations peu nombreuses dont les membres peuvent exercer



les uns sur les autres une surveillance réciproque. Chez un grand peuple, il ne ferait qu'accroître le nombre déjà si considérable des unions illégitimes.

La prudence humaine ne peut donc opposer au torrent que des digues impuissantes, et dans cette lutte contre la force des choses elle sera nécessairement vaincue. Toutefois, malgré leur insuffisance, la continence dans le mariage et les unions tardives préconisées par Malthus, l'émigration vers les contrées désertes de l'Amérique et de l'Océanie, la colonisation d'Alger, cette conquête glorieuse faite par la France au profit de l'Europe, triomphe à jamais mémorable de la civilisation sur la barbarie, doivent être certainement regardées comme des moyens capables d'atténuer les inconvéniens et d'éloigner les dangers résultans d'une population exubérante; et sans trop compter sur leur efficacité, l'on ne saurait assez en recommander l'emploi. Légers palliatifs d'un mal incurable, ils retarderont ce moment dont, par bonheur, quelques siècles encore nous séparent, où les habitans de l'Europe en seront réduits aux plus dures extrémités. Mais dans un avenir qui n'est pas tellement éloigné qu'il échappe à notre prévoyance, l'énergie du principe de population venant à produire ses effets nécessaires, les Euro-



péens, toujours plus misérables à mesure qu'ils augmentent en nombre, croîtront, il est vrai, en activité et en industrie, mais deviendront en même temps de moins en moins susceptibles de sentimens délicats et d'émotions généreuses, se montreront de plus en plus avides, fourbes, intéressés, remuans, et seront par conséquent forcés, dans l'intérêt de leur propre conservation, d'obéir à des lois plus sévères. Sous ce point de vue, à l'homme bien plus encore qu'à la fortune s'adressent ces beaux vers du poète favori de la raison et de Mécène

Te semper anteit sæva necessitas,  
Clavos trabales et uncos manu  
Gestans athena.

Horat. Flacc. Carminum  
Lib. I. Od. XXXII.

Nous sommes donc forcés d'admettre, comme conclusion logique de tout ce qui précède, la proposition suivante :

C'est dans un système nouveau de législation et de politique, ou, pour mieux dire, dans un prompt retour aux antiques maximes de l'art de gouverner les hommes, que se trouvent les prin-



cipaux moyens de diminuer les inconvéniens et de prévenir les dangers résultans d'une population excessive.

Te semper anteit seva necessitas  
Clavos tripales et uncas manu  
Gestas ahen.  
Horal. Flacc. Carminum.  
Lib. I. Od. XXXII.



---

## CHAPITRE XII

### RÉSUMÉ ET CONCLUSION.

Nous avons vu dans la première partie de cet ouvrage l'Europe centrale se couvrir d'une population dont l'accroissement rapide est évidemment la cause principale du malaise et de l'agitation des peuples, car partout ces effets se manifestent dans l'exacte proportion du nombre des habitans de chaque contrée. A cette cause première de troubles et de désordres il faut ajouter plusieurs causes secondaires, à la tête desquelles on placera sans hésiter l'existence de cette secte de réformateurs<sup>1</sup> qui, sous les noms divers

<sup>1</sup> Elle est née en France vers les premières années du dix-huitième siècle, et l'abbé de St-Pierre doit en être regardé comme le véritable fondateur. Ce rêveur politique, auquel fut à tort attribué le mot *bienfaisance*, nom de cette vertu des philosophes qui nous invite à faire ce que la charité nous commande, ce *bon* abbé ouvrit la carrière où sur ses traces se signalèrent l'*excellent* Diderot, qui désirait si vi-



de libéraux , de républicains, de radicaux, de niveleurs, d'utilitaires, de propagandistes, etc., etc., semblables aux filles du vieux père de Médée, lesquelles pour le rajeunir le dépecèrent, proposent de régénérer la société en commençant par la détruire.

Le progrès, tel est aujourd'hui leur mot de ralliement et leur nouveau cri de guerre. Ne nous laissons point abuser par une expression que tant de gens répètent sans la comprendre, et tâchons d'en apprécier la valeur. A force de tourmenter la matière, morte ou vivante, brute ou organisée, sans doute l'homme saura mieux l'approprier à ses besoins ; mais il n'agira pas sur lui-même avec autant d'avantage. Il ne saurait prolonger la durée de sa vie au-delà des bornes assignées par la nature ; ajouter à la force des sentimens primor-

*vement du boyau du dernier des prêtres étrangler le dernier des rois*, et tous les autres encyclopédistes. On ne manquera pas de dire qu'en ce genre les Anglais nous ont précédés de près d'un siècle, que la république de Cromwel eut Milton pour publiciste ; mais à cette époque, par l'effet de diverses causes qu'il ne convient point en ce moment d'examiner, l'Europe fut préservée de la contagion ; et bien que professant les mêmes doctrines, nos révolutionnaires ne remontent pas, du moins par une filiation non interrompue, jusqu'au temps du protectorat.



diaux ; rendre plus vifs par exemple l'amour paternel , la tendresse des époux , la piété filiale ; devenir plus modeste , plus désintéressé , plus courageux , plus sincère , à mesure qu'il devient plus éclairé ; perfectionner en un mot la morale ; la science des progrès , de laquelle il est si fier aujourd'hui , tendant bien moins à le rendre meilleur qu'à le corrompre<sup>1</sup>. L'art des machines , les perfectionnemens de l'industrie , ne reconnaissent point de limites , au moins assignables. Il n'en est pas ainsi de la morale et de la politique. L'homme ne peut même ajouter au beau comme il ajoute à l'utile , en sorte que , sous ce point de vue , la littérature et les beaux arts , en cela semblables à la science des mœurs et du gouvernement , différent tout-à-fait des autres sciences et des arts mécaniques.

En effet , dans les beaux-arts et dans la littérature , les travaux de nos devanciers , loin de favoriser nos efforts , rendent pour nous la carrière plus ingrate et les succès plus difficiles. Qu'un poète entreprenne une épopée ou une tragédie , il a devant lui des modèles d'une perfection désespérante. Placé près d'un géant , un homme de taille ordi-

<sup>1</sup> *Corrupti sunt et abominabiles facti sunt in studiis suis.* Psalm. 13. v. 1.



naire n'est plus qu'un pygmée. Il en sera de même de l'auteur d'un tableau ou d'une statue : sera-t-il peintre ou sculpteur plus habile parce qu'il a existé des Phidias et des Apelles ? Quel peintre moderne surpassera Raphaël ? quel auteur comique, Molière ? quel fabuliste, Lafontaine ? Il n'en est pas ainsi dans les sciences physiques et mathématiques non plus que dans les arts de l'industrie. Partant du point où sont arrivés nos prédécesseurs, il est difficile qu'en s'occupant de ces sciences ou de ces arts, même avec un talent médiocre, on ne leur fasse faire quelque progrès. Un nain monté sur les épaules d'un géant découvre un horizon plus étendu que le géant lui-même.

Comment des objections aussi simples n'ont-elles point été jusqu'à présent faites aux novateurs ? Sans doute elles se sont offertes à l'esprit des plus habiles d'entre eux. Ils n'en conservent pas moins leur devise, sachant bien qu'il suffit d'un mot au vulgaire, soit qu'on le propose à son adoration, soit qu'on le voue à sa haine ou à son mépris. La seule supposition que la science du gouvernement est susceptible de perfectionnemens illimités justifie en quelque manière leurs continuelles tentatives de bouleversement : à la faveur de cette théorie insensée, ils entretiennent au sein des so-



ciétés cette ardeur fébrile , cette habitude et ce besoin du changement dont une entière dissolution sera le résultat inévitable.

Après avoir essayé de dévoiler les causes du mal et d'en faire connaître toute l'étendue , nous avons examiné dans la seconde partie de quels correctifs il nous paraissait susceptible. Mais déjà de toutes parts s'élèvent ces objections faciles que , pour être bons , des moyens doivent être praticables ; que , dans la situation actuelle , s'arrêter est difficile , et rétrograder impossible ; qu'on ne jette point l'ancre dans le fleuve des révolutions , qu'il emporte également le sage qui lutte contre son cours , et l'insensé qui s'y abandonne<sup>1</sup> etc. etc.

S'il était vrai que les choses en fussent à ce point , que tout espoir de salut nous serait interdit ; si semblables au malade qui , frappé d'une gangrène mortelle , tremble et recule devant le fer salulaire , nos sociétés corrompues et mourantes se refusent à ces remèdes efficaces ; si des sophismes désorganiseurs continuent d'être enseignés de toutes parts comme des vérités incontestables , et que , nourris de ces alimens empoisonnés , les peuples ne cessent point de sacrifier sur les autels

<sup>1</sup> *Fata volentem ducunt, nolentem trahunt.* : Aulus Gellius. *Noctes atticæ*..



de Molock, divinité infernale dont, au temps présent, les écrivains des journaux, pour la plupart, sont les grands-prêtres, des révolutions sanglantes ramèneront infailliblement l'espèce humaine à cet état de misère et de barbarie primitives, où, sous l'empire de la force brutale, le droit étant exilé de la terre, l'individu le plus favorisé serait moins heureux, dans ce nouvel et misérable état des choses, que ne l'est, dans nos sociétés régulières, le villageois le plus obscur et l'artisan le plus ignoré. N'en doutons nullement, si, lancé parmi les écueils et battu par les orages, le vaisseau de l'état, au lieu d'un pilote habile, est dirigé par tout l'équipage; si l'inexpérience porte à chaque instant sur le gouvernail une main téméraire, pendant que des passagers perfides troublent la manœuvre par des violences ou de tumultueuses clameurs, le naufrage est certain; et dans peu d'années une effroyable tempête engloutira dans le même abîme et les nations et le prophète.

Cependant, tandis qu'emportés à la suite d'une erreur et s'efforçant de réaliser le gouvernement par la multitude, les habitans de plusieurs contrées de l'Europe mettent en péril la société et jusqu'à la civilisation elle-même, tournés vers l'étoile polaire, nos yeux voient luire



enfin des astres propices. Confians dans ces augures favorables, espérons que, las de s'égarer sur les pas des sophistes, les peuples renonceront bientôt à poursuivre des chimères, et, désormais dociles à la voix de l'expérience, pourront se reposer dans les douceurs d'une tardive mais durable félicité.



posent dans les douceurs d'une tardive mais d'ad-  
dressed à la voix de l'expérience, pouront se re-  
vient à poursuivre des chimères, et, désormais  
sur les pas des sophistes, les peuples trahissent  
guise favorable, espérons donc, les de s'égarer  
entre des sentes propices. Considérons dans ces an-



# NOTES.

## NOTES.



NOTES



# NOTES.

---

## A. Page 28.

### *Sur la propriété foncière.*

L'établissement de la propriété foncière forme l'époque la plus importante dans l'histoire des sociétés. C'est à ce moment que l'homme sort véritablement de la barbarie; c'est aussi à ébranler ce fondement principal de la civilisation que tendent surtout les efforts des révolutionnaires. A les en croire, la propriété serait un privilège dont il faudrait du moins abolir l'hérédité. De telles folies sont peut-être moins dangereuses en France qu'en Angleterre, pays où la possession du sol est entre les mains d'un petit nombre de familles : toutefois l'assurance avec laquelle on les débite semble ébranler les convictions les mieux fondées et porter le doute dans les esprits; c'est la seule manière d'expliquer l'incroyable aveuglement des pouvoirs législatifs appliqués chez nous depuis quelques années à priver la propriété de tous ses avantages.

Ce que font dans ce moment, en Europe, les



gouvernemens où domine la multitude, arrive en Afrique dans la contrée qui fut le berceau de la civilisation ; mais ici ce n'est point une agression hypocrite, lente, graduée, œuvre systématiquement ténébreuse d'une législation imprévoyante ; c'est violemment et d'un seul coup que la propriété foncière, cette colonne de l'édifice social, a été renversée jusque dans ses fondemens.

Le souverain actuel de l'Égypte s'est déclaré le seul propriétaire de cette terre fertile. Réduits au plus dur esclavage, ses habitans la cultivent et déposent le produit de leurs récoltes dans de vastes magasins construits auprès de chaque village. Un préposé du pacha livre à son maître toutes les denrées susceptibles d'être vendues, et nourrit la population avec les grains avariés ou de trop mauvaise qualité pour entrer dans le commerce. A aucune époque, dans aucun pays, l'espèce humaine ne fut réduite à un pareil état d'abjection et de misère. Les animaux domestiques eux-mêmes ne sont nulle part réduits à une condition aussi déplorable que l'est celle des malheureux habitans de l'antique royaume des Pharaons. Aussi, depuis le commencement du dix-neuvième siècle, la population y décroît avec une telle rapidité, que les flatteurs salariés de Mehemet-Ali en conviennent, et que, sous peu d'années, l'É-



gypte serait déserte, si la mort ne la délivrait bientôt de son tyran. Cette foule d'aventuriers de tous les pays, agens plus ou moins habiles d'une oppression inouïe, ne sauraient la continuer. Comment subsisterait une société politique où n'existe point réellement de société civile; son premier fondement, la propriété foncière, ayant été détruit ! Cependant le palais du vieux satrape est éclairé par le gaz hydrogène; on imprime un journal au Caire, et pour compléter la civilisation de cette terre désolée, on y établira prochainement une académie et un chemin de fer.

Le fardeau toujours croissant dont on accable, en France, les possesseurs du sol, amènerait à la longue des résultats semblables, s'il n'était heureusement impossible que l'on suivît long-temps ces voies funestes, et que l'impôt proportionnel devînt en réalité progressif. La révolution de juillet 1830 s'étant principalement opérée à l'aide de la plèbe parisienne, ses nouveaux magistrats s'empressèrent de la récompenser en la déchargeant de l'impôt mobilier, dont le fardeau fut reporté sur les classes aisées; la quote-part de celles-ci se trouva doublée<sup>1</sup>. Ce premier pas

<sup>1</sup> Une ordonnance royale, rendue en 1831, sur la proposition de l'autorité municipale, exempte à Paris de toute imposition les loyers au-dessous de 200 fr. Jusque-là on n'en



fut suivi d'un notable accroissement de toutes les contributions directes auxquelles s'ajoutent, chaque année, des charges de toute espèce, en sorte que l'instant n'est pas éloigné où elles absorberont la presque totalité du revenu.

Le mécanisme social s'arrêterait alors de lui-même; car, du moment où la richesse deviendrait un état moins désirable qu'onéreux, l'homme retomberait dans son ignorance originelle, et rien ne pourrait le tirer de sa paresse native. Les nègres de Saint-Domingue nous donnent aujourd'hui la juste idée de cet état. Entièrement libres et parfaitement égaux, fainéans et nécessiteux au même point, on les voit rapidement descendre à un degré de civilisation peu supérieur à celui des habitans de la côte de Guinée, dont ils tirent leur origine. Ils méconnaissent donc complètement les penchans primitifs de la nature humaine et travaillent à nous ramener vers la barbarie, ces législateurs qui, périodiquement

dispensait que les indigens, c'est-à-dire les individus dont le loyer était au-dessous de 50 fr. A peu près à la même époque, une loi réduisit de quarante millions de francs l'impôt sur les boissons. Depuis ce dégrèvement fait au profit des marchands de vin et des ivrognes, le gouvernement veut revenir sur ses pas, mais n'ose mécontenter cette portion importante du Souverain selon la charte.



renouvelés par centaines, s'assemblent chaque année pour mettre en commun leurs passions, leurs préjugés, et trop souvent une ignorance absolue des premiers élémens de la politique.

On se rappelle avec quel dédain la chambre des députés de 1832 traitait les propriétaires du sol, les désignant sous la dénomination de censitaires, terme employé dans une acception de mépris par les journaux du désordre, les mettant dans ses discours au-dessous des porteurs de diplôme, des pensionnaires de l'état et autres semblables capacités ; allant enfin jusqu'à exclure la grande propriété, cette seule notabilité incontestable, du nombre des conditions exigées pour la candidature à la chambre des pairs, institution qui cesserait d'être quelque chose, si elle ne représentait d'abord ce genre de supériorité. Avertie par la grandeur et l'imminence du danger, la chambre actuelle nous offre, en ce moment il est vrai, quelques indices d'un heureux retour à de plus saines idées ; et bien qu'elle continue et poursuive imprudemment l'entreprise déjà si avancée de subordonner le pouvoir royal à celui de la multitude, elle a fait jusqu'ici couler moins de poison dans les blessures de la monarchie.

Les atteintes portées à la propriété foncière



sont chez nous d'autant plus impolitiques que la France, pays agricole, est habitée par une nation de propriétaires; cinq millions de chefs de famille en possèdent le sol que leurs bras cultivent et que leurs fils défendent. A leur tête est le roi, principal propriétaire de son royaume, comme il en était jadis le premier gentilhomme.

De tous les actes de la restauration, aucun ne fut plus politique et plus équitable que l'indemnité accordée aux propriétaires du sol dépossédés par la violence. C'est ainsi, n'en doutons point, qu'en jugera la postérité dans le silence des passions contemporaines. Il faisait beau voir les apôtres du vieux *libéralisme*, les auteurs de la comédie de quinze ans, poursuivre cette mesure de leurs clameurs, et, pour la rendre inexécutable, proposer hypocritement de l'étendre à toutes les pertes occasionnées par la révolution, en indemnisant, par exemple, les marchands appauvris par suite de la loi du *maximum*. Lors même qu'il serait résulté pour la nation des charges pesantes de l'indemnité accordée aux émigrés, n'est-il pas dans les décrets de l'éternelle justice que les peuples comme les individus portent la peine des fautes et des crimes de leurs aïeux ?

Dans l'une de nos provinces les plus reculées,



un homme habite encore le château de ses pères. Assez heureux pour n'avoir jusqu'à présent rien souffert de nos troubles politiques, il vient enfin d'en ressentir l'influence par suite de cette législation hostile à la propriété foncière, dont nous signalions tout à l'heure l'absurdité. Le conseil municipal de la commune dont il est le principal propriétaire a décidé d'élever, au moyen de centimes additionnels, extraordinaires, facultatifs, etc., une école primaire, une maison commune, de construire un pont, et d'ouvrir plusieurs chemins vicinaux. Les cinq sixièmes de la dépense seront supportés par notre principal propriétaire. Dans le cas où ses ancêtres auraient abusé de leur pouvoir, on peut bien dire que le tour de la plèbe est à la fin venu, et qu'elle prend maintenant sa revanche. Pourquoi la royauté, qui, la première, en France, donna l'exemple de l'affranchissement des communes, quelque jour rendue à l'exercice plus étendu de sa puissance, n'interviendrait-elle pas pour contenir les opprimés devenus à leur tour oppresseurs ?

B. page 192.

*Sur les ministères dans le gouvernement représentatif.*

Parmi les impossibilités dont se compose le



système du partage et de l'équilibre des pouvoirs connu sous le nom de monarchie constitutionnelle , aucune n'est plus singulière que la fiction d'un ministère responsable , par l'intermédiaire duquel la royauté devrait nécessairement agir. Cette combinaison imaginée par les lords d'Angleterre pour tenir les rois de ce pays en tutelle, ne saurait, de nos jours, convenir qu'à un idiot, et l'innocente Isabelle peut seule s'en contenter. De là sont nées ces subtilités ridicules , dignes tout au plus des Grecs du bas Empire , sur le sens qu'il faut attacher aux mots régner et gouverner , et l'usage de choisir les ministres dans le sein des pouvoirs rivaux ou ennemis.

Si des ministres essayaient, à l'insçu du souverain , d'entraîner leur pays dans une guerre désastreuse , ou commettaient toute autre félonie , quel serait le châtiment d'un si grand crime ? Les coupables seraient , il est vrai , expulsés des conseils ; mais conservant leurs places dans les assemblées délibérantes , on les verrait braver impunément le monarque, susciter des obstacles à leurs successeurs , travailler de toutes leurs forces à les rendre odieux , et peut-être contraindre la royauté à une honteuse capitulation.

Enfin , comme l'a très-bien dit Rœderer dans



une brochure publiée vers la fin de 1834<sup>1</sup>, il ne serait pas impossible que, sous un roi faible, les ministres vinssent à bout d'usurper le pouvoir royal, ou bien même, à l'aide d'une coupable connivence avec la chambre élective, de renverser la monarchie. Dans la situation actuelle des choses et des esprits, une semblable crainte est sans doute dénuée de fondement. Le petit écrit de Rœderer tire son plus grand prix d'une anecdote que nous n'hésitons point à regarder comme authentique. Elle nous apprend quelle était, sur la nullité à laquelle les ennemis du trône veulent condamner les rois constitutionnels, l'opinion du premier homme de notre époque :

« Quand Bonaparte revenant d'Égypte fut  
» accueilli par une allégresse sans exemple, et  
» que tous les opprimés dont la France était  
» remplie se jetèrent dans ses bras, il me char-  
» gea de conférer avec Sièyes sur la constitution  
» qu'il serait possible de donner à la nation pour  
» la tirer de l'état déplorable où elle se trouvait.  
» Je lui rapportai que Sièyes estimait nécessaire de  
» constituer dans l'État un jury conservateur en  
» permanence. Ce jury devait avoir le jugement  
» des conspirations contre l'État, la nomination des

<sup>1</sup> Adresse d'un constitutionnel aux constitutionnels.



» membres des deux chambres , lesquels seraient  
» pris dans des listes de notabilités permanentes ; il  
» devait exercer de plus une espèce d'ostracisme sur  
» les personnages dont la république verrait avec in-  
» quiétude la trop grande puissance ; il pouvait les  
» appeler dans son sein où ils seraient absorbés ainsi  
» que devaient l'être tous les autres membres du  
» corps, et les rendait pour jamais incapables de  
» remplir aucune fonction dans l'État. A la tête  
» du jury constitutionnaire , Sièyes plaçait un  
» président sous le titre de grand-électeur ; sa  
» prérogative particulière devait être de nommer  
» de son chef trois consuls en qui résiderait la  
» suprématie du pouvoir exécutif, les ministres,  
» les ambassadeurs et les généraux , sans pou-  
» voir exercer lui-même aucune de ces fonctions.  
» Sièyes destinait cette place de grand-électeur à  
» Bonaparte, et me chargea de l'engager à l'ac-  
» cepter. Bonaparte fut fort long-temps à com-  
» prendre ce système ; enfin il tomba sur le  
» point important : Est-ce que je vous entends  
» bien ? me demanda-t-il ; on me propose une  
» place où je nommerais tous ceux qui auront  
» quelque chose à faire , et où je ne pourrai me  
» mêler de rien ! — C'est bien cela , répondis-  
» je ; mais c'est avoir beaucoup à faire que d'a-  
» voir à chercher , à étudier et connaître tous les



» hommes capables de servir l'État dans les  
» grandes places. — Quoi ! répliqua Bonaparte ,  
» vous voulez que les ennemis de la France appor-  
» tent la guerre dans son sein ; que des généraux  
» moins capables ou moins heureux que moi, ou  
» ayant moins la confiance du soldat , se laissent  
» battre , et que moi , qui me suis fait craindre de  
» toute l'Europe , je reste les bras croisés dans  
» mon fauteuil de grand-électeur ! cela est impos-  
» sible ; la constitution le dirait cent fois , que  
» la nation ne le souffrirait pas. Je ne ferai pas un  
» rôle si ridicule. Je veux être consul avec Sièyes  
» et Roger Ducos , ou rien. Plutôt rien que d'être  
» ridicule , etc. »

Napoléon disait aussi qu'un roi constitutionnel était à ses yeux un véritable cochon à l'engrais , comparaison dont la trivialité n'exclut ni l'énergie ni la justesse , et que se sont empressés d'adopter les partisans du désordre, poursuivant l'entreprise d'avilir la royauté pour la détruire.

Que deviennent la majesté du trône , les secrets de l'État , les mystères du pouvoir , lorsque , chaque mois , tout discoureur habile ou même tout intrigant doué de quelque activité peut s'introduire dans le sanctuaire de la puissance ? Quelle suite dans les desseins , quelle stabilité dans les institutions, quelle confiance dans l'avenir, seraient



possibles , si , au milieu de ces continuels changemens , le monarque ne se réservait la haute direction des affaires et croyait devoir jouer sérieusement cette comédie ? Les aventuriers au profit desquels on la représente , les niais qu'elle amuse , ne s'aperçoivent pas que les regards de la foule pénétrant dans les coulisses , il est à craindre qu'ils ne se voient bientôt forcés d'abandonner les tréteaux aux acteurs hideux de la plus sanglante des tragédies.

Ces perturbations redoutables appelées révolutions , véritables maladies du corps politique , naissent , se développent et se terminent en offrant une succession toujours semblable des mêmes folies et des mêmes atrocités. On dira , pour se rassurer , que ces choses ne se voient pas deux fois dans le même siècle ; que , plus heureux que les autres peuples , les Français sauront profiter des fautes et des malheurs de leurs pères , comme si le privilège dont jouit l'homme sur les autres espèces animales de léguer à ses descendans les fruits de son expérience était quelque chose pour qui sait combien peu nous sert l'expérience d'autrui. D'ailleurs , l'expérience des temps passés s'altère chaque jour et s'efface , comme on voit les sons éclatans d'une musique guerrière , affaiblis par degrés à mesure que s'accroît la di-



stance qui nous en sépare , n'être plus bientôt qu'un bruit lointain et confus qui lui-même enfin s'évanouit.

C. page 214.

*Sur le patriotisme.*

On peut appliquer à la politique ce qu'a dit Locke de la philosophie, savoir : que le plus grand obstacle à ses progrès vient des idées fausses attachées à certains mots, en sorte que la première chose serait d'en réformer le langage. Demandez à cette foule de patriotes en quoi consiste le patriotisme ; le plus grand nombre laissera la question sans réponse, et pour chacun des autres cette expression aura une signification différente.

Un ancien rapportait tout à l'État, tandis qu'un moderne rapporte tout à lui et au petit nombre d'individus avec lesquels il est en communauté d'intérêts ou d'affections : le premier avait du patriotisme, le second en manque, nous dit un imberbe sortant du collège ; mais qu'était en réalité le patriotisme des anciens, et sous ce rapport peut-il exister entre eux et les modernes la moindre ressemblance ?

Remarquons d'abord que l'amour de la patrie



prend sa source dans l'égoïsme, et tâchons d'expliquer comment cette passion, odieuse chez l'individu, a pu être divinisée sous le nom de patriotisme. Nulle part, ce sentiment n'est plus profond ni plus exalté que chez le sauvage pour qui tout homme étranger à sa peuplade est un ennemi dont il brûle de dévorer la chair et d'enlever la chevelure. Jamais, dans leurs plus beaux temps, Rome ni la Grèce n'ont offert de modèle plus accompli de l'égoïsme national porté à ce degré où il étouffe tout ce qu'il y a de moral et d'humain dans notre nature.

Pour un Romain ou un Spartiate, l'État était ce corps dont les membres trouvaient dans l'association honneur et fortune, en récompense de leur industrie et de leur valeur guerrière. La guerre était le principal moyen d'existence de ces sociétés fondées sur le malheur de tout ce qui leur était étranger ou ennemi : ces deux mots furent long-temps synonymes. Si l'on étudie la nature des choses, on voit bientôt combien peu de différence existe entre ces flibustiers de terre qui combattaient sans cesse pour s'approprier les biens et la personne des vaincus, et ces associations de malfaiteurs qui, de temps à autre, ont apparu au sein de nos sociétés. Pour un brigand, après le courage la première vertu est un



attachement exclusif aux intérêts de sa bande , l'abnégation complète de tout sentiment humain lorsqu'il s'agit de l'intérêt et du salut de ses complices. Le bandit des Appenins casse , sans hésiter, la tête de son fils suspect de trahison; Junius Brutus , envoyant le sien à la mort , est animé par un sentiment semblable. Il en est de même de cet autre Romain punissant avec la même rigueur une simple faute contre la discipline. C'est cette vertu touchant laquelle Montesquieu est tombé dans une erreur si étrange qu'on peut la croire volontaire. ( *Voyez* page 54 de cet ouvrage. ) Le patriotisme de nos agitateurs est-il autre chose que l'amour du pillage ou le désir d'améliorer leur condition par la violence ?

Quel est donc , chez les modernes , le véritable caractère du patriotisme ? Naît-il de l'amour de la terre natale ; consiste-t-il dans l'affection instinctive pour le sol , l'habitant , le langage de la patrie ; ou bien doit-on honorer du nom de patriotisme l'attachement vif et cependant raisonné pour les institutions qui la régissent ? Prêt à examiner cette question , l'auteur se rappelle le trait de cette amante à laquelle un homme veut expliquer son amour en dénombrant les perfections dont elle lui paraît ornée : « Ah ! vous ne m'aimez plus , » s'écria l'amante désolée.



Comme le véritable amour , le patriotisme se refuse à toute espèce d'analyse ; c'est une fleur que flétrit le moindre contact.

Un médecin allemand , Zimmermann , dans un livre intitulé : *De l'orgueil national , von Nationalstolze* , Zurich , 1758 , a pourtant essayé de traiter ce sujet. Doué à un degré éminent du talent d'observer et d'écrire , accoutumé , dans l'exercice de sa profession , à pénétrer au fond des choses , Zimmermann a très-bien vu que les progrès de la civilisation tendent à affaiblir ce sentiment d'égoïsme national qu'anciens et modernes ont déifié sous le nom d'amour de la patrie. Ces progrès cependant ne réussiront jamais à l'éteindre. Bien plus, le triomphe de la multitude , en l'exaltant , irait probablement jusqu'à rallumer les haines nationales , et à provoquer des guerres d'extermination pour lesquelles il suffirait de la seule diversité d'origine et de langage.

Rien de semblable n'est à craindre en Europe dans la situation actuelle. Jamais les gouvernemens et les peuples ne furent moins portés à la guerre. Travillés d'un mal intestin , c'est assez pour eux de lutter contre l'anarchie pour laquelle une guerre sérieuse au-dehors serait un moyen si puissant de succès. C'est surtout pour les gouvernemens appelés constitutionnels qu'existent



ce danger et cette impuissance. Renfermant dans leur sein une multitude d'ennemis qui peuvent légalement, c'est-à-dire impunément leur nuire, ils sont incapables de déployer à l'extérieur leurs forces et leur énergie. Ceci nous explique comment des puissances du second ordre ont pu récemment braver la France, ce géant des batailles. Hercule enchaîné ne saurait lutter avec avantage contre son plus faible et son plus méprisable ennemi.

Dans ce livre, Zimmermann annonce la révolution française<sup>1</sup> et ses circonstances les plus remarquables trente ans avant que cette révolution n'éclate, montrant ainsi que son tact n'est pas moins sûr en politique qu'en médecine, et donnant la preuve d'une rare habileté dans l'art du pronostic, exercice habituel de son intelligence.

D.

*Sur la condition des classes ouvrières.*

Dans l'état actuel, rien n'est moins fondé que la distinction des habitans de la France en oisifs

<sup>1</sup> Cette hardiesse annonce une révolution : cette révolution sera bienheureuse si elle est dirigée par la sagesse politique et la soumission due aux lois de l'État ; mais si elle dégénère en une audace criminelle, elle coûtera aux uns leurs biens, aux autres leur liberté et à d'autres leur vie. Chap. 10.



et en travailleurs, en classes ouvrières et désœuvrées. A vrai dire, les classes ont entièrement disparu; il n'existe chez nous que des professions. Nos classifications politiques n'établissent même point de véritables classes. A quelle classe appartiendrait cet électeur auquel on accorde ce titre, tantôt parce que, l'impôt étant augmenté, il est devenu plus pauvre, et d'autres fois parce qu'il est devenu plus riche? L'oisiveté n'est plus en France qu'un état exceptionnel et précaire: c'est un vice dont les conséquences fâcheuses ne se font pas long-temps attendre, dont le malaise et bientôt la ruine totale des individus sont dans l'état actuel de la législation le résultat nécessaire. Plus de majorats et de substitutions qui assurent à certaines familles une fortune au-dessus des revers. Celui qui peut, à force d'économie, transmettre aux siens les élémens d'une existence commode, ne saurait les dispenser de soins assidus, et jamais ce vieil adage, qu'il est plus facile d'acquérir la fortune que de la conserver, ne fut moins contestable. Le sermon de Massillon sur l'humanité des grands envers le peuple n'a plus de sens aujourd'hui, et plus que jamais il faut répéter ces paroles du même orateur, admirable début de l'oraison funèbre de Louis XIV: Dieu seul est grand, mes frères!



Loin de s'affliger de cet état des choses, de cette égalité véritable, la seule réelle, la seule possible parmi les hommes, il faut s'en applaudir comme de la situation la plus favorable à l'action d'un bon gouvernement, à l'existence d'une société paisible, et surtout au bonheur des individus. En effet, l'homme étant né pour agir, une existence occupée, laborieuse, est la condition la plus naturelle, le gage le plus certain de la santé, de la longévité, du bonheur. Le repos n'est doux, n'est agréable, n'est permis qu'après la fatigue. Là est tout l'art de la vie heureuse, et quiconque au mépris de cette loi veut arriver par d'autres voies au repos et au bonheur, poursuit une chimère et ne l'atteindra jamais. « Ils seront » moins heureux en la dépensant que je ne l'ai » été à l'amasser », me disait de sa fortune l'un des plus riches négocians de l'Europe, témoin du faste déployé par un de ses fils, dont la meute nombreuse défilait sous nos yeux, suivie d'un monde de piqueurs et de valets. D'un autre côté, qu'il est doux de ne rien faire, répondait à l'un de mes amis, le spirituel Brillat-Savarin, s'étonnant de la monotonie de leur existence, deux vieillards retirés avec une certaine aisance dans un village du Bugey, après avoir travaillé pendant quarante-cinq ans de suite comme ouvriers



dans la fabrique de soie de Lyon, n'ayant jamais pris d'autre repos que celui du dimanche. Combien par leur activité laborieuse, jointe à l'épargne la plus sévère, ne différeraient-ils pas de nos ouvriers, qui se coalisent pour abréger la durée de leur travail, et obtenir en même temps une augmentation de salaire, se permettent pour la plupart les plaisirs coûteux du café, du billard, du petit spectacle; puis, après plusieurs jours d'oisiveté et de débauche, rentrent chez eux dans un dénuement complet, demandant à grands cris des institutions qui garantissent leur avenir !

La condition matérielle des artisans et des ouvriers de toute espèce, sur le sort desquels il paraît aujourd'hui convenu de s'apitoyer avec une exagération si ridicule, est remarquablement améliorée. Or, cette amélioration progressive, effet de la marche naturelle des choses, est étrangère à la forme des gouvernemens. Nulle part elle n'est plus marquée qu'en Autriche, où règne sans contestation un pouvoir absolu et paternel. Les ouvriers comme les personnes appartenant aux autres classes sont mieux vêtus, mieux nourris, occupent des logemens plus spacieux et plus commodes que jadis. Quel menuisier un peu aisé de la capitale se contenterait de la chambre d'Henri IV au vieux Louvre, et, comme ce bon roi, déjeûne



avec la croûte de pain trempée dans un verre de vin blanc ?

La baisse trop prolongée des produits agricoles a eu dans ces derniers temps un effet fâcheux sur les mœurs des ouvriers, auxquels suffit pour leur subsistance un travail de quelques jours seulement par semaine, en sorte qu'ils consomment trop souvent la moitié de leur temps dans des divertissemens aussi nuisibles à leur santé qu'à leur aisance. La suppression du jeu de la loterie et l'établissement des caisses d'épargne et de prévoyance seraient un grand pas vers l'amélioration des classes ouvrières si, par une fatale compensation, la lecture des journaux et des pamphlets politiques n'était pour elles la source d'une corruption encore plus funeste.

En commençant cet article, nous nous sommes élevés contre la distinction des habitans de la France en oisifs et en travailleurs, et cependant, pour nous conformer à l'usage, nous avons employé la locution commune et parlé des classes ouvrières. En admettant leur existence, quels individus en font partie, et qui faudrait-il en exclure, quelle différence sépare l'artisan de l'artiste ? D'imperceptibles nuances conduisent du peintre en bâtimens au peintre décorateur, de celui-ci au faiseur de portraits, et jusqu'au peintre d'his-



toire. Cet exemple suffira entre mille. La société française n'est, à vrai dire, qu'un vaste pêle-mêle dans lequel chacun s'agite et s'efforce de rendre sa situation meilleure ou seulement supportable. Cette confusion est plus favorable que nuisible à l'action d'un gouvernement bien établi, et l'on a quelque peine à comprendre comment l'organisation des classes ouvrières améliorerait leur sort, en même temps qu'elle les rendrait, nous dit-on, plus facilement gouvernables. Les confréries et les communautés du moyen-âge, reconstituées de nos jours sous une forme appropriée à nos mœurs actuelles, seraient des instrumens dangereux de sédition et de révolte. Partout en effet où des ouvriers se coalisent en invoquant la liberté d'association, c'est pour se livrer à de coupables violences, ou faire prévaloir des prétentions absurdes. Les troubles sanglans dont Lyon a été naguère à deux fois le théâtre ont eu pour origine ou pour prétexte la singulière idée d'obliger les fabricans de soieries à élever les salaires des ouvriers employés à cette fabrication. Le principe de la liberté des conventions et d'une juste réciprocité entre les parties n'a jamais pu, malgré son extrême simplicité, pénétrer dans les masses dont il est si fort à la mode de vanter le bon sens admirable et le merveilleux instinct.



Toutes les grandes villes de France , d'Angleterre et d'Amérique nous ont offert depuis quelques années des exemples de coalition entre les ouvriers de diverses professions , dans le but de changer les conditions du travail et d'obtenir un accroissement de salaire. Ces efforts partiels seraient à la veille de se reproduire sur une plus grande échelle , si l'invitation faite tout à l'heure par les ouvriers de Londres aux ouvriers de la Belgique et des autres pays, de former une grande association entre *les producteurs de la véritable richesse* , était suivie de quelque effet , et si les gouvernemens ne se tenaient en garde contre cette forme nouvelle sous laquelle se produit l'esprit de bouleversement et de désordre.

Les économistes dont nous parlions tout à l'heure n'ont point vu que donner aux ouvriers de chaque profession des chefs élus par eux-mêmes , ce serait constituer une foule d'associations républicaines au sein de la monarchie , et que les syndics en ce moment nommés par le gouvernement sont bien plutôt les surveillans de ces associations que leurs chefs.

Quant au malaise dont se plaignent les classes ouvrières et dont il est si commode et si injuste d'accuser les gouvernemens et la société, il doit le plus souvent être imputé aux individus qui l'éprou-



vent. Si le fils du laboureur et de l'artisan des campagnes ne désertait pas les travaux de l'agriculture pour embrasser ce qu'il appelle un état, nos villes ne seraient point encombrées d'individus que la moindre stagnation dans le commerce conduit à l'indigence; et l'on ne se plaindrait pas de la rareté des ouvriers dans les campagnes de la plus grande partie de la France. L'artisan, dont la profession est plus lucrative et moins pénible que celle de l'homme employé aux travaux des champs, ne peut se plaindre si, par une juste compensation, les occupations et la subsistance de celui-ci sont plus assurées. En outre, l'ouvrier des villes généralement moins sobre, moins prévoyant, est justement puni par les privations qu'entraîne le défaut d'économie et de prévoyance.

Les écrivains qui, sous le rapport de l'industrie, proposent à la France l'Angleterre pour modèle, n'ont sans doute jamais songé que si dix millions de bras étaient chez nous enlevés à l'agriculture pour être employés aux travaux de l'industrie manufacturière, il faudrait ouvrir un débouché à cette masse énorme de nouveaux produits, chose de tous points impossible. Malgré l'habileté de son gouvernement et sa vigilance soutenue pour la protection du commerce; mal-



gré la ceinture de points fortifiés qu'elle possède autour du globe, et l'empire des mers, l'Angleterre maintient à grand'peine les marchés nécessaires à l'écoulement de ses marchandises, et les fréquentes stagnations dans les travaux des manufactures sont une des causes les plus dangereuses de la crise sociale dont ce pays se trouve aujourd'hui menacé.

L'économie et la tempérance sont donc les seuls moyens d'améliorer la condition des classes ouvrières, et tous les efforts de la philanthropie doivent tendre à leur inculquer ces vertus. Il s'est trouvé des hommes qui, tels que MM. Owen de Lanark et Fourier, peu confians dans les moyens persuasifs, ont imaginé de contraindre les ouvriers à la pratique de la tempérance et de l'économie, en les réunissant dans des associations où le travail se fait en commun, sorte d'institutions monastiques d'un succès à peu près impossible à une époque où chaque individu semble vouloir jouir à la fois des avantages de la civilisation et de la liberté sans frein de l'homme à l'état sauvage, si improprement appelé l'état de nature.

Des événemens fâcheux ont, dans ces derniers temps, exagéré parmi les classes ouvrières le sentiment de leurs forces et de leur importance : je veux parler de ces collisions déplorables, dans



lesquelles la force publique , mal dirigée , s'est trouvée indignement vaincue , chose qui n'arrive guère que par le concours fortuit de la plus honteuse lâcheté jointe à la plus absolue impéritie.



E.

*Sur les progrès de la philosophie.*

La philosophie fondée sur l'observation , la science des choses, comme l'appelait Locke, cette philosophie dont Bacon peut être regardé comme le créateur , n'est à nos yeux qu'une branche des sciences naturelles ; elle est donc perfectible comme ces sciences elles-mêmes. Quant à cette longue suite de rêveurs , dont chez les anciens Pythagore fut le père et Platon le héros , que parmi les modernes Descartes et Leibnitz ont illustrée, et qu'ont continuée jusqu'à nos jours Reid, Kant, Fichte et Schelling , sans parler de leurs commentateurs et de leurs disciples , il est impossible de voir rien de réel dans leur philosophie , et par conséquent d'y reconnaître aucun progrès.

Chose remarquable et qui pourtant n'a point été jusqu'ici remarquée , tous ces systèmes appelés philosophiques , produits variés de l'imagination , portent évidemment l'empreinte des sensations habituelles à leurs auteurs. C'est ainsi que Platon , vivant sous le ciel heureux de l'Attique , sommeillant au doux murmure des abeilles et respirant l'air parfumé du Mont Hy-



mette , imagine les riantes Androgynes , tandis que , confiné sur les plages sablonneuses de l'Océan germanique , Leibnitz enfante les tristes Monades. L'Idéalisme critique , la Doctrine de la science , le Système de l'identité absolue , ne semblent-ils pas avoir pris naissance au milieu de l'atmosphère enfumée d'un estaminet , conçus dans la pesante ivresse produite par l'usage de la bière et du tabac ? Choisir entre de pareils systèmes est parmi nous la prétention de l'éclectisme. Cette philosophie peut sans doute faire la fortune de ses sectateurs , mais est-elle supérieure aux rêveries des Scolastiques du moyen-âge et les OEuvres d'Albert-le-Grand , de Ramus , de St-Thomas d'Aquin , etc. ; renferment-elles un passage plus incompréhensible que cet exposé de Fichte.

« La science est un système de connaissances  
» déterminé par un principe supérieur , lequel  
» exprime la valeur et les formes de notre savoir.  
» La doctrine de la science est celle qui expose  
» la possibilité et la validité de toute science ,  
» qui démontre la possibilité des principes quant  
» à leur forme et à leur valeur , enfin qui dé-  
» montre les principes eux-mêmes , et par là  
» l'ensemble et l'harmonie de tout le savoir hu-  
» main. Cette doctrine doit avoir un principe



» qui ne relève d'aucune autre science , car la  
» doctrine de la science est par elle-même la plus  
» élevée de toutes les sciences ; elle est en soi ;  
» elle se pose elle-même comme possible et com-  
» me valable ; elle est parce qu'elle est. Par une  
» double conséquence, formant un cercle inévi-  
» table, si la doctrine de la science existe, il  
» existe aussi un système, et s'il existe un systè-  
» me, il existe aussi une doctrine de la science  
» et un principe premier et absolu. <sup>1</sup> •

Quelqu'un se vante-t-il d'expliquer cette énigme sans mot, inscrivez-le hardiment parmi les charlatans ou parmi les dupes. Un pauvre diable de Polonais, Hoëne Wronski, fut traduit, il y a plus de vingt années, devant le tribunal de police correctionnelle, pour avoir emprunté environ cent mille francs et fait connaître l'absolu à un homme épris de cette philosophie. Au lieu de la débiter comme un arcane, que n'en faisait-il profession publique ; elle eût été incontestablement pour lui moins dangereuse et plus lucrative.

De pareilles folies sont employées parmi nous à fausser le jugement de la jeunesse studieuse ; elle retentissent sous les voûtes de l'antique Sorbonne, dont les nouveaux docteurs ont certai-

<sup>1</sup> *Histoire de la Philosophie de Tenneman n*, tome I.  
Traduction française.



nement dépassé leurs devanciers , en sorte qu'en ce genre du moins il faut bien admettre le progrès. Personne n'avertira donc ces pédans que la première des sciences est celle du gouvernement parmi les hommes , que l'art le plus difficile est celui de maintenir la paix au sein des sociétés , de contenir avec fermeté les passions individuelles , et de forcer habilement l'égoïsme de chacun à concourir au bonheur de tous. Cette vérité n'est point nouvelle ; on la trouve admirablement exprimée dans ces vers si connus que met le chanteur d'Énée dans la bouche du père de son héros :

Excudent alii spirantia mollius æra  
Orabunt causas melius. . . . .

• • • • •  
Tu regere populos romane memento.

Jamais les Grecs ne furent appréciés avec plus de justesse ; les Grecs , ce peuple d'avocats et d'artistes qui , facilement subjugué par la puissance romaine , n'offrit plus bientôt qu'un vil amas de sophistes et d'esclaves.

Mais voici venir de nouveaux rêveurs , marchant sous une autre bannière. Pour ceux-ci , vrais béats de la philosophie , tout dans l'anti-



quité et chez les modernes est mythe , allégorie ou mystère. Ébahis au spectacle des machines à vapeur , des chemins de fer , de l'éclairage par le gaz et de cent autres merveilles , ils imaginent voir s'accomplir sous leurs yeux une sorte de palingénésie sociale , et croient fermement que le genre humain , si long-temps à l'état de chrysalide , s'apprête enfin à déployer ses ailes. Aucun d'eux n'aperçoit que tous ces miracles de l'industrie étant les résultats nécessaires des accroissemens de la population , celle-ci , augmentant toujours , ne manquera pas d'enfanter bien d'autres prodiges. Le fait suivant ou plutôt ses conséquences seraient bien dignes de leurs méditations et de leurs conjectures :

Le nombre des habitans de l'Europe s'est accru , depuis le commencement du siècle dernier , dans l'énorme proportion de deux à cinq ; et , selon toutes les probabilités , la population actuelle doublera d'ici à la fin du siècle qui suivra celui dans lequel nous avons , comme on dit , le bonheur de vivre.

FIN.











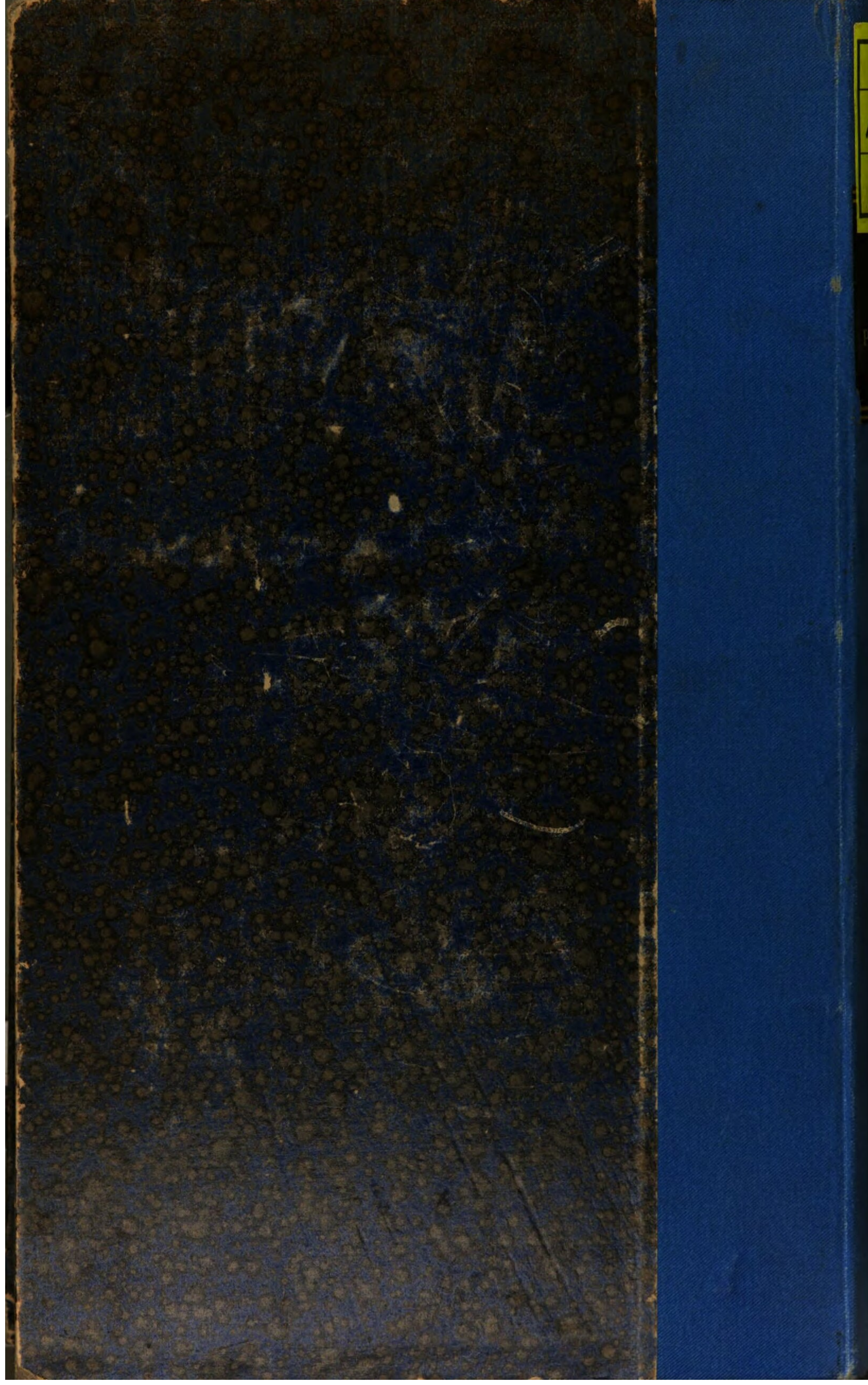














Richerand, Anthelme,

De la population dans ses rapports avec la nature des gouvernemens

Paris 1837

Cam. 114 u

urn:nbn:de:bvb:12-bsb10388518-6